



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 044
Le lundi 7 décembre 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota

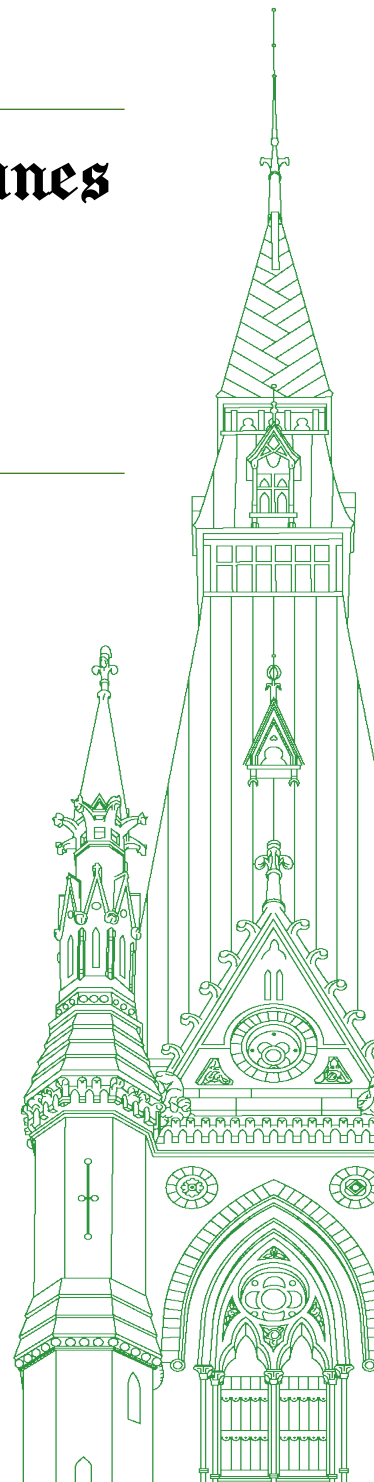


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 7 décembre 2020

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1105)

[Traduction]

LA LOI SUR L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPД) propose que le projet de loi C-231, Loi modifiant la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (placements), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, c'est un rare et insigne honneur de pouvoir prendre la parole à la Chambre des communes pour parrainer et présenter une mesure législative afin que mes collègues l'examinent. J'espère que, d'ici mars prochain, quand le projet de loi sera probablement mis aux voix, j'arriverai à convaincre bon nombre de mes collègues que ce dernier est valable et qu'il mérite d'être renvoyé au comité.

Aujourd'hui, je suis ravi d'entamer le débat sur le projet de loi C-231, Loi modifiant la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. Le comportement des sociétés commerciales dans le monde entier fait l'objet d'une surveillance de plus en plus serrée alors qu'un nombre croissant de personnes exigent des mesures concrètes. Au Canada, nous avons aussi reconnu le problème, surtout quand le gouvernement libéral a décidé de créer le poste d'ombudsman de la responsabilité des entreprises, qui est censé recevoir et traiter les plaintes concernant des violations des droits de la personne causées par des entreprises à l'étranger dans les secteurs du vêtement, des mines et des hydrocarbures.

Le NPД a été le premier à militer en faveur d'une plus grande responsabilité sociale des entreprises. Durant les derniers jours de la 42^e législature, le député de New Westminster—Burnaby a présenté son projet de loi C-331, qui aurait permis de soumettre à un tribunal fédéral canadien toute violation flagrante des droits de la personne, des droits des travailleurs ou des droits environnementaux.

Mon projet de loi C-231 vise les investissements douteux servant à financer les entreprises délinquantes. C'est un concept qui préoccupe plusieurs Canadiens depuis longtemps, ce qui m'a poussé à faire des recherches plus approfondies pour qu'on examine de plus près les investissements du Régime de pensions du Canada.

Le Régime de pensions du Canada constitue un pilier important du système de retraite de notre pays. Chaque année, des millions de Canadiens contribuent au régime de pensions, qui verse des prestations de retraite, d'invalidité, de survivant et de décès à des millions de citoyens. Il s'agit d'un contrat sacré qui reconnaît de nombreuses années de travail acharné. Afin de maintenir l'équilibre fragile entre les prestataires et les cotisants, il faut que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui administre le fonds du RPC, fasse preuve de diligence raisonnable.

C'est grâce à sa stratégie prudente en matière d'investissements que le fonds du Régime de pensions du Canada est, aujourd'hui, évalué à plus de 400 milliards de dollars et qu'il est l'un des plus grands fonds de pension au monde. J'aimerais également souligner que les membres de l'Office d'investissement du RPC m'ont contacté au cours des deux dernières années pour discuter de mon projet de loi et de leur politique d'investissement responsable, qui « vise à intégrer les facteurs [environnementaux, sociaux et de gouvernance] dans les processus de gestion des investissements ». Toutefois, toujours selon le document, l'Office d'investissement du RPC ne choisit pas les actions et ne rejette pas certains investissements en fonction des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

C'est là le nœud du problème. Nulle part dans la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada il n'est fait mention de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ni de pratiques commerciales éthiques. Il n'y est nulle part fait mention des droits de la personne, des droits du travail ou des droits environnementaux. Tout ce qu'on a, c'est une politique qui admet que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, bien que représentant une solide ligne directrice, ne sont pas des facteurs contraignants dans les décisions qui sont prises en matière d'investissements. L'obligation primordiale de l'Office est de maximiser le rendement des investissements en évitant des risques de perte inus. C'est ce que dit clairement l'article 5 de la Loi.

À ce moment-ci, les députés voudront probablement m'interrompre pour me dire: « Où voulez-vous en venir? C'est très bien, et nous devrions laisser les choses telles qu'elles sont. Après tout, le conseil d'administration a réussi à faire fructifier le fonds de manière remarquable, assurant la viabilité financière du régime pour les futurs bénéficiaires. »

Je suis d'accord que le fonds se porte très bien, et je n'ai aucun doute que les dirigeants de l'Office d'investissement font tout leur possible pour que cela continue, mais — et c'est là un gros « mais » — si l'on examine scrupuleusement les avoirs investis de l'Office, nous constatons qu'un grand nombre d'investissements sont problématiques.

Affaires émanant des députés

Avant d'examiner en détail les dispositions du projet de loi C-231, je pense qu'il serait bon d'expliquer à la Chambre de quoi il est question lorsque je fais référence à des investissements problématiques. Je suis très reconnaissant à l'égard de la Bibliothèque du Parlement de m'avoir aidé dans mes recherches, et je suis également reconnaissant à l'égard d'autres organismes, par exemple Corporate Knights, et divers médias d'information qui ont mis au jour les détails sur les avoirs investis du Régime de pensions du Canada, que beaucoup d'entre nous trouveraient discutables, c'est le moins qu'on puisse dire.

Commençons par le Responsible Mining Index, ou « indice sur l'exploitation minière responsable ». Cet indice classe les entreprises selon leurs pratiques économiques, sociales et de gouvernance. Chacune reçoit un score sur 36. Les données les plus récentes datent de 2018, mais selon les recherches que j'ai obtenues auprès d'Investissements RPC, certaines entreprises dans lesquelles l'argent du fonds de retraite des Canadiens est investi figurent en queue de peloton et ne réussissent même pas à obtenir un score dans les deux chiffres. L'une d'elles a obtenu un score de 2,6.

De son côté, le rapport KnowTheChain, produit en 2018, classe les entreprises qui produisent des aliments et des boissons en fonction des efforts qu'elles font pour éliminer les risques de travail forcé au sein de leur chaîne d'approvisionnement. Dans ce cas-ci, elles obtiennent un score sur 100, mais selon les données obtenues auprès d'Investissements RPC, certaines entreprises dans lesquelles l'argent du fonds de retraite des Canadiens est investi figurent là aussi en queue de peloton et réussissent à peine à obtenir un score dans les deux chiffres. L'une d'elles a obtenu un 4, et une autre, un 7 — sur 100!

De 2000 à 2015, l'organisme Public Eye a décerné ses prix de la honte aux entreprises qui faisaient peu de cas de la responsabilité sociale. Comme on peut le lire sur le site Web de l'organisme, toutes ces entreprises faisaient fi des droits de la personne, détruisaient l'environnement, se livraient à des pratiques fiscales immorales ou trempaient dans la corruption. Toujours selon les données fournies par Investissements RPC, l'argent du fonds de pension des Canadiens est investi dans beaucoup d'entreprises figurant sur la liste de Public Eye.

Corporate Knights se décrit comme le plus connu des magazines de l'espace médiatique consacré au capitalisme propre. Selon le magazine, le terme « capitalisme propre » désigne un système économique à l'intérieur duquel les prix tiennent compte des retombées et des coûts sociaux, économiques et écologiques et dont les acteurs sont entièrement conscients des répercussions de leurs faits et gestes. Selon les recherches qui y sont publiées, l'argent du fonds de pension des Canadiens est souvent confié à des entreprises qui cherchent activement à bloquer les politiques et les résolutions climatiques, qui recourent au travail forcé et au travail des enfants, qui causent un tort irréparable à l'environnement et qui violent sans vergogne les droits de la personne.

Nous sommes évidemment tous conscients du danger bien réel et imminent que les changements climatiques représentent pour la planète. Ce danger va constituer l'enjeu du XXI^e siècle, et les gestes que nous poserons au cours des 10 prochaines années vont déterminer la façon dont nous relevons ce défi. Malgré cela, l'Office d'investissement du RPC continue d'investir l'argent de nos pensions dans de grandes sociétés émettrices de carbone.

La Caisse de dépôt et placement a publié un rapport sur les grands émetteurs de carbone en 2017. Gazprom, qui était alors res-

pensible de 3,9 % des émissions industrielles mondiales de gaz à effet de serre, et Coal India, qui était responsable de 1,9 % des émissions, font partie du portefeuille d'actions de l'Office d'investissement du RPC.

ShareAction est un organisme de bienfaisance qui a consacré les 12 dernières années à promouvoir le mouvement favorisant l'investissement responsable. Il transpose maintenant ce mouvement à l'échelle planétaire dans le but de transformer le système d'investissement pour en faire une force du bien. En 2018, l'organisme a publié un rapport intitulé « Pensions in a Changing Climate », qui évalue la réponse du secteur des pensions aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

ShareAction a ainsi analysé les 100 principaux fonds de pension publics au monde ainsi que leur approche à l'égard des risques et des occasions en lien avec le climat. L'organisme a classé l'Office d'investissement du RPC au 32^e rang, avec une piètre cote de CCC. Selon ce classement, le Canada ne fait que commencer à agir sur le plan des risques climatiques. Comme le groupe de travail l'a indiqué dans son rapport, les grands fonds de pension mondiaux ont la responsabilité de gérer leurs fonds dans l'intérêt à long terme de leurs participants et bénéficiaires, ce qui comprend la prise de mesures appropriées en réponse aux changements climatiques dans le cadre des risques d'investissement en biens d'équipement.

Il semblerait également qu'au cours des dernières années, l'Office d'investissement du RPC aurait investi dans des sociétés privées américaines qui exploitent des camps de détention de migrants le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples d'investissements problématiques. C'est une véritable liste d'épicerie, mais je sais que le temps file.

Ce qui ne fait aucun doute, c'est que la politique de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada en matière d'investissement responsable ne l'empêche nullement d'investir les fonds de notre régime de pensions public dans des entreprises au bilan lamentable en matière de responsabilité sociale. Le projet de loi C-231 modifierait l'article 35 de la loi pour préciser que les principes, normes et procédures en matière de placement doivent tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et qu'aucun placement ne peut être effectué ou détenu dans une entité s'il y a des raisons de croire que celle-ci a accompli des actes ou effectué des travaux allant à l'encontre des pratiques commerciales éthiques, notamment si l'entité a commis des violations des droits de la personne, des droits des travailleurs ou des droits relatifs à l'environnement.

- (1110)

En outre, le projet de loi n'autorise aucun placement dans une entité qui produit des armes ou des armements de guerre interdits par le droit international ni aucun placement dans une entité qui dirige des actes de corruption. Il est important de souligner que mon projet de loi ne modifierait aucunement le mandat de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, lequel consiste à optimiser le rendement des placements tout en évitant des risques indus de pertes. Il ne change rien non plus au fait que l'office d'investissement est responsable de prendre les décisions en matière de placement et qu'il lui appartient d'expliquer, dans son rapport annuel au Parlement, en quoi les placements qu'il a effectués sont conformes à la loi, comme le prévoit l'article 51 de la loi en vigueur.

Les pratiques exemplaires en matière d'investissement responsable des régimes de pensions abondent dans le monde, mais examinons d'abord un modèle bien de chez nous. Au Québec, au chapitre du droit des pensions, nous avons la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui gère les régimes de 41 organismes publics et parapublics et qui est régie par une loi provinciale obligeant son conseil d'administration à adopter une politique d'investissement socialement responsable.

En Suède, la loi de 2000 sur les fonds nationaux d'assurance-pension prévoit que les fonds de pension de l'État doivent tenir compte des facteurs environnementaux et sociaux sans pour autant abandonner l'objectif global d'un rendement supérieur sur les capitaux. Les fonds doivent se doter d'une politique d'investissement comprenant des normes en matière d'environnement et d'éthique et faire rapport annuellement au gouvernement sur la manière dont ils comptent observer ces pratiques. Ces fonds suédois ont une valeur approximative de 154 milliards de dollars.

En Norvège, le plus grand fonds de pension du monde, le Fonds de pension gouvernemental-Étranger, est régi par des règlements qui ont été adoptés par son Parlement en 2004 afin de fournir un cadre juridique mettant l'accent sur les droits de la personne et les normes environnementales internationales. Bien qu'ils soient qualifiés de lignes directrices, ces règlements sont juridiquement contraignants. Par exemple, les entreprises peuvent faire l'objet d'une surveillance ou être exclues s'il existe un risque inacceptable qu'elles contribuent à des violations graves ou systématiques des droits humains — comme le meurtre, la torture, la privation de liberté, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants qui existent —, ou à des violations graves des droits humains dans le cadre de guerres ou de conflits, ou bien qu'elles soient responsables de ces violations. Comme je l'ai dit, le fonds de pension de la Norvège est le plus important au monde. Il est évalué à plus de 1 billion de dollars, et ce sont ces facteurs qui l'encadrent.

Pendant les dernières minutes qui me restent, je me permets de conclure ainsi. Nous savons tous que l'argent fait tourner le monde. C'est une phrase éculée, mais c'est vrai. Des billions de dollars sont investis dans les entreprises dont nous sommes les clients, qui nous emploient et qui façonnent notre monde. Une grande partie de cet argent appartient aux gens ordinaires et nous sommes tous concernés par la manière dont celui-ci est dépensé, mais les décisions concernant la façon dont il est investi sont souvent prises à huis clos. Le système des investissements pourrait être une force positive, mais seulement si ces décisions sont prises publiquement et visent plus que les profits à court terme. Nous ne voulons pas que nos fonds de pension causent de la misère humaine dans le monde, de quelque manière que ce soit.

Il m'arrive souvent de penser que nous ne réalisons pas pleinement la chance immense que nous avons de vivre dans un pays tel que le Canada, où l'on jouit de la primauté du droit et où de mesures de reddition de comptes permettent de tenir les sociétés responsables de leurs actes. Partout dans le monde, les gens devraient avoir le droit de vivre dans un milieu sain et respectueux de l'écologie et d'être rémunérés pour le travail qu'ils font. Ils devraient avoir droit à la vie, à la liberté et à la sécurité individuelles, et être libres de l'esclavage et de la torture.

Nous ne pouvons pas continuer à ignorer ces problèmes. Le moment est venu d'exiger la même chose du Régime de pension du Canada. J'espère que les députés accorderont toute leur attention au projet de loi à l'étude et je répondrai volontiers à leurs questions.

Affaires émanant des députés

• (1115)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement fédéral collabore avec les provinces. Dans les faits, il faut la participation des deux ordres de gouvernement dans le cas de changements comme une augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada. À quel point les provinces devraient-elles avoir leur mot à dire sur ce que propose le député, à son avis?

Deuxièmement, les REER sont soutenus par des mesures fiscales. Le député propose-t-il d'appliquer les mêmes principes quand il s'agit d'investissements dans des REER faits par des investisseurs privés?

M. Alistair MacGregor: Madame la Présidente, si le député regarde le texte du projet de loi, il remarquera, à la fin, une section sur l'entrée en vigueur de cette mesure. Elle précise qu'il faudra l'assentiment des assemblées législatives provinciales, comme c'est le cas pour toute modification à la loi régissant le Régime de pensions du Canada.

Étant donné les nombreux exemples d'investissements problématiques que j'ai donnés pendant mon discours, il est évident qu'il y a des progrès à faire à cet égard. Nous avons besoin d'un cadre législatif plus solide pour garantir que nos fonds de retraite ne servent pas à promouvoir la misère humaine quelque part sur la planète. Il faudrait assurément examiner les règles qui régissent les REER et d'autres types d'investissements pour nous assurer qu'ils servent bien les intérêts des Canadiens.

• (1120)

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son projet de loi et de son discours très inspirant.

On dit souvent qu'acheter, c'est voter, mais investir, c'est aussi voter. Nous assurer que nos investissements sont des choix éthiques qui correspondent à nos valeurs et à nos principes, ceux d'une démocratie, c'est la moindre des choses, à mon avis. J'encourage vraiment les efforts de mon collègue.

Nos investissements devraient être éthiques et respecter nos propres valeurs. Comment se fait-il que ce ne soit pas déjà le cas?

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Madame la Présidente, il est important de signaler que la loi existante prévoit que l'office d'investissement déposera un rapport annuel au Parlement pour expliquer comment il respectera les normes établies. Comme je l'ai dit dans mon intervention, le plus grand fonds de pension du monde, géré par le gouvernement de la Norvège et dont les actifs s'élèvent à plus de 1 billion de dollars, est déjà régi par ce type de lignes directrices. Ces dernières sont juridiquement contraignantes. Le fonds a pris de la valeur, et il est maintenant évalué à plus de 1 billion de dollars. Il génère des revenus de manière éthique. Nous pouvons nous inspirer de ces exemples et les suivre.

Je crois sincèrement que si nous sondions les Canadiens après les avoir informés des faits que j'ai présentés dans mon discours, aucun d'entre eux ne voudrait que nos fonds de pension servent à promouvoir la misère humaine dans le monde. Il est temps d'intervenir pour mettre fin à ces pratiques.

Affaires émanant des députés

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député a-t-il eu des discussions avec les entités provinciales à propos du projet de loi à l'étude?

M. Alistair MacGregor: Non, madame la Présidente, je n'ai eu aucune discussion avec les entités provinciales. Malheureusement, les ressources qui me sont attribuées en tant que député sont relativement limitées. Je peux affirmer au député que j'ai passé pratiquement deux années à étudier la question et que je suis très reconnaissant que des organisations comme Corporate Knights et la Bibliothèque du Parlement aient décrit ces problèmes.

À l'évidence, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes peut reconnaître, étant donné les faits exposés dans mon discours, qu'il existe bel et bien un problème et que la politique à l'égard des investissements responsables n'atteint pas ses objectifs. S'il se satisfait de nos investissements qui favorisent la misère humaine dans le monde, il peut voter en conséquence, mais je pense que le public canadien ne sera pas du même avis. Il nous revient de donner l'exemple au gouvernement fédéral et d'encourager les provinces à nous suivre.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi d'intervenir au sujet du projet de loi que le député a présenté à la Chambre aujourd'hui. Je tiens à souligner l'importance du Régime de pensions du Canada pour les Canadiens. Il s'agit d'un excellent exemple de régime de pensions sain, sur le plan de sa gestion et de sa gouvernance, qui est, je crois, reconnu comme tel dans le monde entier.

Le député a mentionné les centaines de milliards de dollars dont nous parlons et qui appartiennent aux Canadiens. Il s'agit d'investissements qui permettent aux Canadiens d'avoir un meilleur niveau de vie à la retraite. Ils sont destinés à payer les frais de nourriture et diverses autres factures. Les Canadiens y tiennent donc beaucoup.

Je crois que c'est Lester B. Pearson, un premier ministre libéral, qui a mis en place le régime de pensions au début ou au milieu des années 1960, car il estimait à l'époque que les Canadiens en avaient besoin pour pouvoir profiter de leur retraite. Nous l'avons vu évoluer pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, un fonds qui est reconnu dans le monde entier et qui continue à croître de plusieurs milliards de dollars chaque décennie.

Ce que tente d'accomplir ici le député est certes fort louable. J'ai d'ailleurs déjà abordé à la Chambre la question de ce que doivent faire les entreprises pour remplir leurs responsabilités sociales. Parfois, cela signifie agir. Je souhaite poser une question très importante au député: dans quelle mesure les provinces ont-elles été invitées à participer au débat?

Pendant les années que je siégeais dans l'opposition, j'ai mis le gouvernement Harper au défi d'expliquer pourquoi il ne collaborait pas avec les provinces pour hausser les cotisations au RPC. J'estimais qu'en n'augmentant pas pendant des années les cotisations, on privait les retraités âgés de 60 à 65 ans de la possibilité de recevoir des dividendes. J'avais compris à cette époque qu'il était essentiel d'obtenir l'appui des provinces, par l'entremise de négociations, si l'on souhaitait modifier véritablement le RPC. Nous pouvons en parler longuement et en débattre à la Chambre, mais nous devons tendre la main aux provinces et aux territoires pour ouvrir le dialogue.

Je crois qu'il y a des lacunes importantes qui doivent être corrigées. J'espère que les députés — tout particulièrement ceux qui appuient le projet de loi — indiqueront le travail qui, selon eux, aurait dû être accompli dans ce domaine. Nous avons eu de nombreuses années de gouvernement Harper pendant lesquelles aucune négociation n'a eu lieu.

J'ai déjà dit que peu après avoir formé le gouvernement en 2015, le premier ministre avait donné le mandat aux ministères de collaborer avec les provinces pour trouver des moyens de bonifier le Régime de pensions du Canada.

Je ne suis pas tout à fait sûr, mais je pense que la motion de l'opposition que présenteront les conservateurs aujourd'hui s'oppose en fait à certaines des bonifications que nous proposons pour le Régime de pensions du Canada.

• (1125)

Il n'est pas facile de faire ce que le gouvernement actuel a fait en ce qui concerne la bonification du Régime de pensions du Canada, qui permettra aux gens d'avoir plus d'argent à la retraite.

Si les députés parlaient davantage avec des personnes âgées de leur circonscription, ils se rendraient compte que les fonds de retraite sont absolument essentiels. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons laissé les provinces s'occuper des bonifications au Régime de pensions du Canada et que nous avons examiné d'autres fonds de pension, comme le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse. Nous avons constaté des augmentations peu après notre arrivée au pouvoir en 2015. Pendant la pandémie, nous nous sommes servis des mêmes mécanismes pour verser un paiement forfaitaire aux personnes âgées. Ces mesures montrent clairement que le gouvernement se préoccupe des pensions de retraite.

Pour ce qui est de la manière dont nous investissons dans les pensions de retraite, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada obtient de bons résultats pour les Canadiens depuis de nombreuses années maintenant. Il l'a démontré par le rendement qu'il a obtenu pour les sommes collectées auprès des travailleurs. J'ai un immense respect pour le travail qu'il a accompli. L'office d'investissement tient compte d'un large éventail d'éléments avant de faire des investissements.

Le type de changements que le député voudrait que nous adoptions aujourd'hui exige à tout le moins des discussions avec nos partenaires provinciaux et territoriaux. On parle de plus d'un quart de billions de dollars; littéralement des centaines de milliards de dollars.

J'ai lancé une question au député au sujet des REER. On parle de centaines de millions, de milliards de dollars. Les Canadiens investissent dans des REER, qui donnent droit à des déductions fiscales. Est-ce que les principes dont parle le député seraient universellement appliqués à ces régimes? Lorsque je lui ai posé la question, le député a répondu que ce serait le cas. Si c'est effectivement le cas, cela toucherait aussi d'autres institutions financières: les grandes banques et les institutions qui investissent dans les REER, ainsi que d'autres formes d'aide gouvernementale concernant la retraite. Il s'agirait de l'avènement d'une nouvelle ère en matière de droits de la personne. On parle d'un projet beaucoup plus ambitieux.

Affaires émanant des députés

Le député a fait référence aux responsabilités sociales des entreprises. Nous pourrions regarder ce qui a été fait au moyen de projets de loi d'initiative parlementaire et de projets de loi d'initiative ministérielle pour tenter d'influencer le comportement des entreprises. Les entreprises canadiennes n'ont pas à observer les mesures que nous leur avons imposées uniquement en territoire canadien, mais partout dans le monde. C'est pour cette raison que j'ai qualifié de très noble ce que tente de faire le député. Il faut cependant voir la situation dans son ensemble.

• (1130)

Mon temps est expiré et je suis heureux d'avoir eu l'occasion de m'exprimer sur la question, parce que je sais à quel point elle est importante. Les Canadiens veulent que le gouvernement agisse là où il peut le faire.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-231. À première vue, on pourrait y voir une noble tentative de veiller à ce que nos fonds de pension soient gérés exclusivement dans l'intérêt général, mais le vieil adage veut que le comment soit encore plus important que le quoi. Autrement dit, le diable est dans les détails, et comme le député de Cowichan—Malahat—Langford a peur du diable, il a évité d'inclure certains détails au sein du projet de loi qu'il parraine.

Le député propose de modifier la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada pour créer une nouvelle exigence, qui stipule ce qui suit:

Les principes, normes et procédures en matière de placement doivent prévoir, eu égard aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, qu'aucun placement ne peut être effectué ou détenu dans une entité s'il y a des raisons de croire que l'entité a accompli des actes ou effectué des travaux allant à l'encontre des pratiques commerciales éthiques, notamment si l'entité a...

[...] commis des violations des droits de la personne, des droits des travailleurs ou des droits relatifs à l'environnement...

Que signifie toute cette terminologie que le député emploie sans toutefois la définir? Difficile de comprendre ce qu'affirme le député, car il n'a pas parlé de l'arbitre qui aurait éventuellement un rôle à jouer quelque part dans le système canadien et qui pourrait déterminer si des pratiques commerciales sont contraires à l'éthique ou si des droits de la personne, des droits des travailleurs ou des droits relatifs à l'environnement ont été violés d'une manière ou d'une autre. Il nous laisse imaginer ce qu'il entend par les termes qu'il utilise.

En ce qui a trait aux pratiques commerciales éthiques, nous savons que certains députés néo-démocrates jugent que c'est contraire à l'éthique pour les entreprises de réaliser le moindre profit. Si l'on exclut les entreprises rentables du portfolio du Régime de pensions du Canada, on risque assurément d'appauvrir les Canadiens qui comptent sur le rendement de ce portfolio pour vivre une retraite dans la dignité.

Passons aux autres critères qui, selon le député, devraient exclure une entreprise et empêcher le Régime de pensions du Canada d'y investir. Il parle des violations des droits relatifs à l'environnement. Il écrit que ce serait une violation de ces droits d'investir dans les entreprises pétrolières et gazières. Il déplore que, et je cite, « l'Office d'investissement du RPC investit des milliards de dollars dans le secteur pétrolier et gazier », pratique que, présumément, le député interdirait si le projet de loi était adopté. L'office responsable de notre fonds de pension n'aurait pas le droit d'investir dans la plus grande industrie exportatrice du Canada, l'industrie pétrolière et gaz-

zière, qui crée plus d'emplois pour les Canadiens autochtones que n'importe quelle autre industrie du secteur privé. Notre secteur des ressources n'aura pas le droit de recevoir des investissements de notre régime de pension, à un moment où les Albertains songent à se retirer carrément du Régime de pensions du Canada parce que la population de cette province est beaucoup plus jeune et y contribue beaucoup plus par habitant que les huit autres provinces qui y participent. Le député voudrait que nous regardions les Albertains dans les yeux et que nous leur disions qu'ils ne devraient pas abandonner le Régime de pensions du Canada, même si son office d'investissement interdit explicitement aux gestionnaires de régime d'investir dans la plus grande industrie de l'Alberta. Quelle insulte pour les hommes et les femmes qui ont travaillé tant d'années dans cette industrie et qui ont fait tant de bien à notre fédération!

En ce qui concerne la définition étendue que le projet de loi donne aux pratiques commerciales non éthiques, j'ai demandé à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada quels types d'entreprises d'ici n'auraient plus droit aux investissements canadiens. On m'a répondu que l'Office ne serait tout simplement plus autorisé à investir dans les 10 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Toronto, c'est-à-dire les 10 plus importantes capitalisations boursières. Ce sont des entreprises comme Shopify, Enbridge et la Banque Royale. Ces 10 entreprises, qui emploient littéralement des millions de Canadiens, ne seraient plus autorisées à recevoir des investissements du fonds de pension auquel elles participent.

• (1135)

Je ne sais pas si telle était l'intention du député. En fait, j'en doute fort, mais là n'est pas la question. La rédaction des lois ressemble à la programmation informatique: la machine suit les instructions contenues dans le programme. S'il est établi que l'Office doit cesser d'investir dans toutes ces entités, les gestionnaires seront obligés de le faire. En fait, si les principes de ce projet de loi devaient s'appliquer, on peut se demander si l'Office pourrait acheter des obligations du gouvernement du Canada. L'Office pense qu'il serait autorisé à acheter seulement des obligations du gouvernement du Canada si le projet de loi était adopté. Je pense qu'il ne pourrait même pas le faire.

Pensons-y un instant. Le gouvernement libéral ne peut pas fournir de l'eau potable aux Premières Nations, ce qui viole les droits de la personne. En raison de l'incompétence des ministres fédéraux qui n'arrivent pas à tenir leur promesse d'assurer un approvisionnement en eau potable, le gouvernement lui-même pourrait être exclu des investissements de l'Office. Le gouvernement a rompu ses promesses en matière d'environnement. Pas un seul arbre n'a été planté. On pourrait considérer qu'il s'agit d'une violation des droits relatifs à l'environnement. Le gouvernement a autorisé la Ville de Montréal à déverser des millions de litres d'eaux usées non traitées dans nos cours d'eau, ce qui représente une autre violation des droits relatifs à l'environnement. Pourrions-nous acheter des obligations à la Ville de Montréal ou au gouvernement du Canada à la suite de telles violations? Bien sûr que non.

Affaires émanant des députés

Comme ce projet de loi est mal conçu, il serait déraisonnable de le mettre en œuvre, même si l'intention qui le sous-tend est louable. Cependant, il nous donne l'occasion de discuter d'un nouveau risque qui prend de l'ampleur et dont je m'inquiète sans trop en parler depuis longtemps. L'Office d'investissement du RPC a été dépolitisé dans les années 1990. C'était alors une coquille vide au bord de la faillite qui était très politisée et qui confiait l'administration des fonds à des politiciens. Le gouvernement libéral de l'époque a donc décidé, à juste titre, de ne plus confier la gestion du fonds de pension des Canadiens à des politiciens cupides et incompetents, et de le faire administrer plutôt par un groupe de professionnels du secteur privé qui allaient investir l'argent et obtenir un rendement.

Depuis ce temps, ce régime insolvable a constitué un fonds de 456 milliards de dollars, soit près d'un demi-billion de dollars. J'ai hésité avant d'en parler dans cette enceinte, car de nombreux politiciens vont écarquiller les yeux en se disant: « Oh, mon Dieu, ce que pourrions en faire, des choses, avec une pareille somme! » Ils penseront à tous les stratagèmes qu'ils pourraient élaborer pour distribuer un demi-billion de dollars. Ils s'en frottent déjà les mains; si seulement les gens qui nous regardent à la maison pouvaient les voir. Il y a des politiciens qui se font exactement cette réflexion en se frottant les mains.

Je me permets de donner un exemple pour montrer que le gouvernement tire déjà parti de la situation. Le premier ministre répète constamment que le Canada affiche le meilleur rapport-dette PIB des pays du G7. C'est vrai, mais il n'y est pour rien, car son gouvernement a hérité d'une situation favorable. En fait, la seule raison qui explique ce meilleur ratio tient au fait que ces 456 milliards de dollars sont déduits de la dette brute, ce qui abaisse considérablement la dette nationale nette et donne l'impression qu'elle est peu élevée.

Le gouvernement envisage déjà de justifier ses dépenses irresponsables en utilisant cet argent, qui représente 20 % du PIB. Si le gouvernement continue à dépenser au rythme actuel, combien de temps faudra-t-il avant qu'il ne commence à dire qu'il n'a plus d'argent, que les ressources financières de l'État sont épuisées et qu'il faut maintenant songer à puiser dans cette formidable réserve que les Canadiens ont mis de côté.

Les conservateurs se battent bec et ongles pour empêcher les politiciens de toucher aux pensions des Canadiens. Or, cette possibilité se profile déjà à l'horizon. Il suffit de penser à l'ancienne ministre de l'environnement qui a exhorté l'Office d'investissement du RPC à investir dans ses projets environnementaux favorisés ou à ce qui s'est passé quand le gouvernement de l'Ontario a failli mettre en faillite le réseau électrique provincial en faisant exactement la même chose.

● (1140)

Nous savons que nombreux sont ceux qui voudraient cesser de financer le secteur de l'énergie. Nous conservateurs, nous battons pour que le RPC reste dépolitisé et qu'il serve uniquement à donner un rendement honnête aux salariés canadiens qui travaillent dur et aux retraités qui comptent sur ce fonds.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je tiens d'abord à saluer le député de Cowichan—Malahat—Langford de son projet de loi et de son discours.

Je vais commencer mon allocution en disant que le Bloc québécois est d'accord sur l'esprit de ce projet de loi. On ne peut être contre le fait d'empêcher que le bas de laine public des Canadiens

d'investir dans des entreprises ayant un comportement de voyou, ici ou à l'étranger. Nous ne devons pas encourager les entreprises qui ne respectent pas les lois, ici comme à l'étranger. Les gestionnaires des fonds de retraite canadiens ne font pas exception.

En fait, ce projet de loi m'amène à vouloir questionner les dirigeants de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, ou OIRPC. Je serais intéressé de pouvoir leur parler, parce que je ne comprends pas que l'Office investisse dans des entreprises de ripoux en ce moment.

Ce projet de loi est intéressant, mais je serais surpris qu'il ait un énorme impact sur les investissements actuels à l'OIRPC. Je ne parlerai pas seulement de ce qu'impliquerait l'adoption de ce projet de loi, mais également de certains ajouts que j'aimerais y voir figurer s'il était adopté par la Chambre.

Premièrement, j'aimerais aborder la question des investissements de plus de 600 millions de dollars dans des actions de compagnies pétrolières et gazières. Au Canada, les transports et l'exploitation du pétrole et du gaz émettent plus de la moitié, soit 52 %, de nos émissions. L'Alberta pollue plus que le Québec et l'Ontario réunis.

Il faut que nos caisses de retraite emboîtent le pas et cessent d'investir dans des secteurs qui nous éloignent des objectifs de l'Accord de Paris. Il serait bien que l'OIRPC prenne exemple sur nos gestionnaires de la Régie des rentes du Québec. La Caisse de dépôt et placement du Québec, le gestionnaire du Fonds du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, a un plan beaucoup plus ambitieux que celui de l'OIRPC pour la réduction de ses investissements dans les industries polluantes. Avec 11 partenaires venant d'un peu partout dans le monde, la Caisse a lancé, en 2017, la Net-Zero Asset Owner Alliance, qui vise à ce que les portefeuilles des signataires atteignent la carboneutralité en 2050. De plus, la Caisse vise à réduire son empreinte carbone de 25 % pour chaque dollar investi d'ici 2025. Je suis sûr que, si on pouvait échanger avec l'OIRPC, cela nous permettrait d'avoir une bonne jasette là-dessus, et que ce dernier verrait d'un bon œil le fait d'aller dans la même direction que la Caisse.

Ensuite, j'aimerais aussi lui parler de son investissement de 900 millions de dollars dans la compagnie Calpine. Comme on le sait, le Québec cherche à devenir la batterie de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, il veut exporter son hydroélectricité dans le Nord-Est américain.

On imagine facilement l'impact positif que cela aurait sur la baisse des GES, sur l'enrichissement collectif au Québec et sur l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Tout le monde en profiterait. Ce serait l'équivalent de 700 000 voitures de moins sur les routes. Toutefois, Calpine produit de l'électricité à partir de gaz. Elle investit 600 millions de dollars pour s'opposer au projet d'Hydro-Québec de construire une ligne à haute tension pour fournir aux Américains de l'électricité propre, abondante et moins chère. Elle mobilise les citoyens pour demander la tenue d'un référendum afin de bloquer ce projet. Il faut tout de même le faire. Les contribuables canadiens investissent leur argent dans les énergies fossiles aux États-Unis et, par la même occasion, se retrouvent à financer le mouvement de contestation d'un projet québécois d'énergie verte.

J'aimerais aussi aborder un autre sujet avec l'Office, et c'est la lutte contre les paradis fiscaux. Actuellement, le gouvernement se fait complice par des ententes de non double imposition avec des pays reconnus pour être des échappatoires fiscales; il se fait complice en traficant les règles, comme en permettant d'utiliser la Barbade comme paradis fiscal au moyen d'un règlement obscur qui va à l'encontre du traité signé entre le Canada et ce petit pays des Caraïbes. Alors que son économie est très peu importante, c'est l'un des principaux endroits où il y a le plus d'investissements directs étrangers en provenance du Canada. Cela n'a aucun sens que le gouvernement laisse faire cela.

Au cours de la dernière législature, j'avais déposé une motion qui demandait que cette échappatoire soit bloquée, mais tous les libéraux, sauf un, et les conservateurs ont voté contre.

Je vais citer le porte-parole du Collectif Échec aux paradis fiscaux, Claude Vaillancourt:

Alors qu'au plus fort des scandales du Panama Papers, le premier ministre se targuait sur la place publique d'avoir à l'œil les Canadiens qui seraient tentés par l'évitement fiscal, il refuse aujourd'hui de prendre de réelles mesures afin de fermer l'une des portes les plus importantes d'évitement fiscal. C'est tout simplement indécent! Il faut que les bottines suivent les babines.

Devant le manque de colonne vertébrale des gouvernements depuis que Paul Martin est devenu ministre des Finances, il faut continuer d'espérer que les dirigeants qui ont de l'influence, comme l'Office, agissent pour changer les choses. Il faut qu'ils s'engagent à ne plus investir dans les entreprises présentes dans les paradis fiscaux et à retirer leurs billes de ces entreprises dès que possible.

Ce n'est pas parce que le fédéral rend légaux l'évasion et l'évitement fiscaux que c'est moral d'en profiter. Je crois que l'on doit avoir cette discussion parce que, si nous continuons dans cette voie, le poids des taxes et des impôts va rester sur les contribuables de la classe moyenne, ainsi que sur nos PME. Cependant, à ce sujet, je sens que cela va être une discussion moins plaisante.

● (1145)

Lorsque les Paradise Papers ont éclaboussé l'OIRPC, sait-on ce qu'il a répondu? Je cite: « Nous structurons nos investissements à l'étranger pour maximiser les rendements de nos placements, après impôts, pour nos cotisants et nos bénéficiaires ». Cette citation est tirée de Radio-Canada. On n'a même pas eu d'excuses disant qu'il s'est fait prendre et qu'il va changer ses façons de faire.

Comme c'est rentable d'utiliser des stratagèmes limites ou carrément illégaux, on va continuer à le faire. S'il n'est pas possible d'avoir une caisse de retraite rentable qui fait ses frais actuariels, il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark, comme disait Shakespeare, ou du Canada.

Puis, on en rajoute:

[...] les gestionnaires de fonds de pension affirment respecter les lois fiscales partout où ils font des affaires.

Ils soulignent que les fonds de pension sont exemptés d'impôts au Canada. Comme pour les REER, ce sont les travailleurs qui paient des impôts lorsqu'ils touchent leurs prestations une fois à la retraite. L'utilisation de paradis fiscaux n'a donc pas d'incidence sur les coffres du gouvernement fédéral ou ceux des provinces.

D'autres pays ont cependant des règles fiscales différentes. Les fonds de pension structurent donc leurs investissements afin de limiter, en toute légalité, une « double imposition » de leurs profits.

En gros, ils utilisent les paradis fiscaux parce que c'est accessible, bon pour leur rendement et, tant que le gouvernement ne corrige pas le tir, rentable. De plus, certaines entreprises se spécialisent

Affaires émanant des députés

dans ce genre de stratagème. Parfois, elles sont très proches du gouvernement en place. Par exemple, il y a Morneau Shepell — « Morneau » comme dans « Bill Morneau », l'ancien ministre des Finances qui est parti dans la foulée du scandale UNIS.

Si je résume le tout, le Canada signe des ententes avec des pays où, pour quelques centaines de milliers de dollars, de riches entreprises peuvent engager des firmes pour éviter de payer de l'impôt. Pour augmenter leur marge de profit, l'OIRPC et d'autres caisses de retraite profitent des failles du système fiscal pour augmenter le profit de la caisse. De l'autre côté, le gouvernement fait la chasse aux fraudeurs, petits et gros, alors que les très gros prennent la grande porte de l'évitement fiscal.

On voit bien que je peux m'étaler un peu lorsque je parle des paradis fiscaux, car cela vient me chercher. Je vais donc revenir sur le projet de loi en tant que tel.

Un autre ajout qui pourrait améliorer le projet de loi est la divulgation des investissements en lien avec les alinéas a), b) et c) du paragraphe 35(2) proposé, mais j'aimerais aussi voir certains points y être ajoutés, notamment les investissements dans l'économie polluante et immorale. Cela permettrait à tous les contributeurs canadiens à un fonds de savoir ce qui en est réellement de leur participation ou de leur non-participation à des entreprises de ce type. Cela permettrait aussi à l'OIRPC de confirmer là où on a du succès et là où on s'améliore.

Comme je l'ai déjà dit au début de mon discours, on ne peut pas être contre ce projet de loi, mais il y a un certain manque de précision qui s'ajoute au manque de mordant de ce projet de loi. Surtout, l'absence d'un article qui demanderait la fin de l'investissement dans les énergies fossiles et dans les paradis fiscaux démontre qu'il y a des progrès à faire. Ce projet de loi va dans la bonne direction, mais je pense qu'on pourrait le bonifier, et je suis prêt à travailler avec mes collègues à la Chambre pour le faire. C'est vraiment un pas dans la bonne direction, et je crois que nous sommes en mesure d'en faire quelques-uns de plus sans dénaturer l'esprit du projet de loi.

● (1150)

[Traduction]

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la Présidente, je suis ravi de m'exprimer sur le projet de loi C-231. Je suis très heureux que ce dernier ait été présenté, car il aborde comment les fonds dans les régimes parrainés par le gouvernement fédéral seront investis dans l'intérêt de tous les Canadiens, un enjeu crucial. Je tiens à souligner le travail exceptionnel accompli par mon collègue de Cowichan—Malahat—Langford et son personnel afin de présenter ce projet de loi à la Chambre.

Le projet de loi porte sur l'approche privilégiée par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui est chargé d'investir les fonds qui seront versés aux prestataires du Régime de pensions du Canada pendant de nombreuses années. Il est très important que ces fonds soient bien gérés, car le bien-être futur des travailleurs et des retraités canadiens en dépend. Par contre, l'approche en matière d'investissement des gestionnaires de fonds selon laquelle tous les coups sont permis doit être sérieusement repensée pour tenir compte du gros bon sens.

Affaires émanant des députés

Je me suis rendu compte pour la première fois qu'un problème se posait avec le mandat de gestion de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada en 2016, quand un de mes collègues, un député de Victoria, m'a envoyé un courriel faisant état des graves violations des droits de la personne qui se produisaient sur un site d'exploitation minière en Érythrée, appartenant à une société minière canadienne. Dans le courriel, on précisait également que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada était un actionnaire majoritaire de cette société minière et que, par conséquent, il était à tout le moins indirectement associé aux violations commises à la mine Bisha, en Érythrée. Mon personnel et moi étions tous scandalisés lorsque nous en avons appris davantage au sujet des violations. Des militaires avaient été embauchés pour veiller à ce que les travailleurs soient essentiellement maintenus dans un état d'esclavage: les travailleurs étaient entre autres arrêtés et détenus pour des motifs arbitraires, et certains étaient même tués s'ils ne produisaient pas les résultats voulus. Je me suis sincèrement demandé comment tout cela était possible. Comment se pouvait-il que le fonds auquel les Canadiens cotisaient pour assurer leur retraite soit utilisé pour financer des violations des droits de la personne aussi évidentes et tragiques?

La réponse à cette question est devenue évidente à mesure que nous avons continué d'examiner la situation. Le mandat de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui dispose d'un énorme fonds de plus de 400 milliards de dollars, de 1 500 employés à temps plein et de bureaux sur trois continents, est d'optimiser le rendement des investissements, peu importe ce que cela implique. La mission de l'Office, telle que définie par la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, est la suivante:

c) de placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ainsi que sur son aptitude à s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

Comme les députés peuvent le constater, la seule contrainte, c'est, en bon français, de ne pas perdre d'argent.

Nous croyions qu'il devait certainement exister des restrictions entourant la manière dont l'Office investit l'argent durement gagné par les travailleurs canadiens. Nous avons continué à étudier le texte de loi et les documents internes de l'Office, mais nous n'avons trouvé aucune contrainte à cet égard. Il y a des lignes directrices, des comités et des politiques, mais rien de tout cela n'est contraignant et rien ne semble avoir une incidence quelconque sur les innombrables décisions d'investissements prises par l'Office. Il nous est apparu progressivement que la surveillance exercée sur les investissements de l'Office est une fonction de son service de relations publiques et n'a rien à voir avec son secteur des activités et des investissements.

Peu après avoir reçu ce courriel de mon collègue, j'ai assisté à une réunion du comité parlementaire des finances à laquelle les représentants de l'Office, dont son président, devaient comparaître. J'en ai profité pour leur faire part de certaines de mes préoccupations et leur poser directement certaines questions. Je leur ai demandé s'ils savaient que la société minière dans laquelle ils avaient investi à hauteur d'un million et demi d'actions employait des ouvriers à la mine de Bisha dans des conditions de travail considérées comme constituant de l'esclavage. Je leur ai aussi demandé s'ils pouvaient décrire les mesures et les procédures qu'ils avaient mises en place pour éviter d'investir dans des entreprises liées à des violations des droits de la personne.

Je pense que mes questions ont pris les représentants de l'Office au dépourvu. J'ai reçu les réponses auxquelles on peut s'attendre de la part du président ou de l'avocat d'une entreprise quand ils n'ont pas vraiment de réponse qui tienne la route: de vagues et insipides allusions à des lignes directrices et à de bonnes intentions. J'ai quand même reçu la promesse qu'un membre du conseil d'administration assurerait un suivi et me donnerait une réponse plus détaillée dans les jours suivant la réunion du comité.

J'ai fini par recevoir une lettre de leur responsable des relations publiques. Dans cette lettre, il s'engageait vaguement à ce que leur société se comporte comme une bonne entreprise citoyenne, mais déclarait aussi ceci:

Nevsun Resources est l'une des quelque 2 500 sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons partout dans le monde. En date du 31 mars 2016, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada détenait 1 519 000 actions de Nevsun Resources, pour une valeur marchande de 6 millions de dollars. Depuis notre dernière période de déclaration, nous avons vendu la plupart de nos actions et notre part actuelle dans la société représente moins de 1 million de dollars [...]

• (1155)

Cette réponse m'a quelque peu renversé. Dans la lettre, l'Office semblait sous-entendre que, étant donné qu'il investissait dans tellement d'entreprises dans le monde, il lui était absolument impossible de savoir ce qu'elles faisaient toutes. Cette approche ne semble vraiment pas raisonnable. J'ai été encore plus choqué par la logique douteuse dont il faisait preuve. C'est comme s'il se félicitait parce qu'il ne finançait maintenant qu'à hauteur de 20 % une société qui tue ses travailleurs, ce qui est aberrant et défie le bon sens. À mon avis, la plupart des Canadiens ne partageraient pas cette façon de voir les choses.

Il s'agit d'un projet de loi très important. Actuellement, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui, je le répète, est responsable du fonds auquel des travailleurs canadiens cotisent chaque année, investit dans des entreprises qui fabriquent des armes, des prisons étatsuniennes privées à but lucratif où l'on détient des immigrants et des enfants, des entreprises coupables de graves violations des droits de la personne et des entreprises qui contribuent à la crise climatique mondiale.

Est-il déraisonnable de s'attendre à ce qu'un organisme responsable d'investir des fonds publics s'acquitte de son rôle tout en respectant certaines limites fixées par l'éthique? Je ne le pense pas, et je suis d'avis que de nombreux Canadiens seraient d'accord avec moi. Ce que nous voulons et ce que ce projet de loi cherche vise, c'est faire en sorte que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada adopte une approche proactive de diligence raisonnable dans ses politiques d'investissement, en se servant de notre fonds de pension de plus de 400 milliards de dollars pour investir uniquement dans des entreprises qui ont des pratiques commerciales éthiques et en cessant de financer les entreprises qui fabriquent des armes de guerre, qui contribuent aux changements climatiques et à d'autres problèmes environnementaux, ou encore qui oppriment des personnes où que ce soit dans le monde au moyen de pratiques de travail non éthiques et de violations des droits de la personne.

Je ne comprends pas, et j'imagine que la plupart des Canadiens ne comprennent pas non plus, pourquoi le gouvernement ne serait pas en mesure d'intervenir en cas de placements douteux faits par des fonds régis par des lois du Parlement. La situation avec les établissements de soins de longue durée Revera en est un bon exemple. Revera est une société à but lucratif, appartenant entièrement à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, une entité créée par le gouvernement fédéral pour gérer les fonds de pension des travailleurs du secteur public. Revera a été critiquée sans ambages pour sa mauvaise gestion de ses établissements de soins, surtout pendant la pandémie.

Durant la première vague de COVID-19, c'est dans les foyers Revera qu'il y a eu le plus grand nombre de décès dans le secteur des établissements de soins de longue durée. Maintenant, durant la deuxième vague, il y a encore une fois des éclosions importantes dans les foyers Revera dans l'ensemble du pays. CBC vient d'annoncer qu'on a dépisté 100 nouveaux cas de COVID-19 dans les foyers Revera ce matin, dont 50 chez les employés. Les employés se plaignent d'un manque de personnel et d'une pénurie d'équipement de protection individuelle. De plus, ils ne sont pas payés pour leurs heures supplémentaires et ils ne reçoivent aucune prime pour leur travail en temps de pandémie.

Les problèmes qui ont été relevés aux foyers Revera sont les mêmes qui se posent dans l'ensemble du secteur des établissements de soins de longue durée à but lucratif du Canada. Il s'agit d'un modèle qui ne permet tout simplement pas de garantir la sécurité de nos êtres chers. Le gouvernement peut faire quelque chose pour remédier à cette situation, comme c'est le cas pour d'autres placements problématiques réalisés par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

En tant que Canadiens cotisant au fonds, qui est géré par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, nous sommes, par extension, tous des actionnaires dans les entreprises qui bénéficient des placements du fonds. Nous pouvons exercer une influence considérable en nous dessaisissant de nos investissements dans des entreprises qui se comportent de façon répréhensible ou contraire à l'éthique. En modifiant l'article 35 de la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, ce que le projet de loi vise à faire, nous pouvons obliger l'Office à adopter une approche proactive pour favoriser des placements éthiques. Je suis certain que c'est ce que désirent les Canadiens.

Aujourd'hui, j'ai entendu beaucoup de députés dire qu'ils croient au principe du projet de loi. Je vous encourage donc tous à unir vos efforts pour faire adopter le projet de loi. J'encourage tous mes collègues à appuyer le projet de loi aujourd'hui.

• (1200)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi d'intervenir dans le cadre du débat. Il est très important pour le gouvernement de veiller à ce que les Canadiens puissent prendre une retraite sûre et digne.

Le projet de loi C-231 dont nous sommes saisis propose de modifier la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada afin de préciser que les principes, normes et procédures en matière de placement établis par le conseil d'administration doivent prévoir qu'aucun placement ne peut être effectué ou détenu dans des entités qui se livrent à certaines pratiques.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont créé l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, ou OIRPC, en

Travaux des subsides

1997 en tant qu'entité indépendante chargée d'investir prudemment les fonds excédentaires du Régime de pensions du Canada pour en assurer la viabilité à long terme. L'OIRPC est maintenant cité en exemple sur la scène internationale pour sa saine gestion et sa bonne gouvernance d'un fonds de pension.

Plus important encore, sa structure de gouvernance a été conçue pour lui permettre de fonctionner sans ingérence politique, tout en ayant l'obligation de rendre des comptes aux gouvernements fédéral et provinciaux qui sont les gardiens du RPC. Autrement dit, l'OIRPC travaille au nom des Canadiens et non pour le gouvernement. Cette gouvernance indépendante est largement reconnue comme un élément central du succès et de l'efficacité de l'OIRPC dans l'exécution de son mandat, qui consiste à maximiser le rendement tout en évitant des risques de perte indus et à gérer les sommes qui lui sont transférées dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires.

Les placements de l'OIRPC ont constamment donné un rendement supérieur à la moyenne...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois malheureusement interrompre le député, qui disposera de huit minutes la prochaine fois que la Chambre sera saisie de cette question. La période réservée à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée, et l'article retombe au bas de la liste de priorité du Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES MESURES POUR APPUYER LES ENTREPRISES CANADIENNES

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Aujourd'hui étant le dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 10 décembre, la Chambre procédera comme d'habitude à l'étude et à l'adoption des projets de loi portant affectation de crédits. Vu les récentes pratiques, les honorables députés sont-ils d'accord pour qu'on distribue maintenant les projets de loi?

Des voix: D'accord.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC) propose:

Que, compte tenu que, (i) des entreprises canadiennes sont en détresse et ont besoin d'aide dans un contexte où doit se déployer un plan rapide de dépistage et de vaccination, (ii) la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que 46 % des entreprises craignent pour leur survie, (iii) le gouvernement fédéral a le devoir de soutenir l'emploi en éliminant les barrières à la création d'emplois, comme les taxes et la réglementation, la Chambre demande au gouvernement de: a) fournir tous les détails sur le Programme de crédit pour les secteurs très touchés d'ici le 16 décembre 2020, y compris les critères d'admissibilité, la période de demande, les secteurs admissibles, le moment où les montants devront être remboursés, et le montant d'argent reçu qui pourra ne pas être remboursé; b) améliorer le Crédit d'urgence pour les grands employeurs en réduisant les restrictions et en modifiant la table des taux d'intérêt; c) reporter la hausse de la cotisation des entreprises au Régime de pensions du Canada prévue pour le 1er janvier 2021; d) reporter la hausse de la taxe sur le carbone et de la taxe ascenseur sur l'alcool prévue pour 2021.

• (1205)

[Traduction]

— Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour proposer que nous passions d'une économie qui mise sur les cartes de crédit à une économie qui repose sur les chèques de paie.

Travaux des subsides

J'explique ce que je veux dire par là en illustrant les méthodes différentes adoptées par le gouvernement et l'opposition conservatrice.

La semaine dernière, la ministre des Finances a formulé une observation intéressante. Elle a déclaré à BNN: « Je tiens d'abord à vous remercier de vous concentrer véritablement sur l'idée d'une mesure de stimulus économique en réserve. » Voici en quoi consiste cette idée: « Les [ménages] ont beaucoup épargné pendant la pandémie parce qu'il n'y avait pas grand-chose à faire. Ce serait certainement formidable si cette épargne pouvait servir à relancer notre économie [...] Si des gens ont des suggestions sur la façon dont le gouvernement peut faciliter la mise en œuvre de cette mesure de stimulus économique en réserve, je souhaite vivement les entendre. »

Par conséquent, mesdames et messieurs, ceux qui ont de l'argent en banque devraient le mettre sous clé. Ils voudront peut-être même le cacher sous leur lit avant que le gouvernement ne le découvre. Le gouvernement croit que les gens épargnent trop et il croit que de vider leurs comptes bancaires est la meilleure façon de relancer l'économie.

D'aucuns diront que la ministre ne voulait pas dire ce qu'elle a dit, et qu'elle essayait simplement d'expliquer qu'il fallait encourager la consommation dans cette conjoncture économique difficile. Certes, les dépenses provoquées par la dette créent de l'activité, mais il ne faut pas confondre activité et accomplissement.

Selon la CIBC, une très grande partie des dépenses engagées par le gouvernement à cause de la COVID-19 partent à l'étranger, car l'argent financé par la dette que les consommateurs dépensent sert à acheter des produits importés. Toutes les livraisons d'Amazon et d'Alibaba sont des produits importés, et quand ces produits arrivent au Canada, l'argent en sort. C'est ainsi que fonctionne notre économie depuis cinq ans. Depuis cinq ans, chaque année, nous avons un déficit commercial.

Un déficit commercial se produit lorsque nous achetons plus que nous ne vendons à l'étranger, et pour combler la différence, nous empruntons. Nous achetons à d'autres pays et nous empruntons à d'autres pays. Ce sont ces pays qui récoltent l'argent, les investissements et les emplois. Nous, il nous reste la dette. Nous dépendons de plus en plus chaque jour de la République populaire de Chine et d'autres grandes puissances économiques qui nous envoient leurs produits pour que nous leur envoyions notre argent.

La population canadienne devient chaque jour de plus en plus esclave de la dette. Notre ratio dette-PIB atteint aujourd'hui 384 %, ménages, entreprises et gouvernements confondus. C'est un niveau d'endettement comme on n'en a jamais vu. Un seul pays du G7 a un niveau d'endettement plus élevé, et c'est le Japon. Cela signifie que pour chaque point de pourcentage d'augmentation du taux d'intérêt effectif, nous aurons une augmentation de 3,84 % du coût économique de notre dette à l'échelle internationale.

Le député de Mégantic-L'Érable, avec qui je partage mon temps de parole, abordera lui aussi le sujet, car, pour lui comme pour moi, l'argent est le meilleur des serviteurs, mais le pire des maîtres. L'argent sert bien la personne qui l'investit, mais devient le maître de celle qui l'emprunte. C'est exactement la situation des Canadiens aujourd'hui. Un niveau d'endettement aussi élevé, pour financer une consommation à court terme, nous a rendus plus faibles et plus vulnérables vis-à-vis du reste du monde. Nous n'avons pas besoin

de sortir plus endettés de ce confinement lié à la pandémie. En fait, c'est précisément le contraire dont nous avons besoin.

Les Canadiens doivent gagner de l'argent, épargner et investir. Il faut commencer par mettre de l'argent de côté pour assurer son avenir et financer sa retraite, puis investir. Une grande partie de cette épargne est convertie soit en prêts bancaires aux petites entreprises soit en CELI et en REER, en actions ou dans d'autres investissements pour construire des usines, creuser des mines et mettre au point des technologies brevetées et des produits assujettis à la propriété intellectuelle.

● (1210)

Ces actifs produisent ensuite une source régulière de revenus qui stimuleront notre économie à l'avenir. Au lieu d'une consommation alimentée par l'endettement, on obtient une production alimentée par l'investissement. Ce n'est pas ce qui se produit en ce moment.

La Banque du Canada, qui a imprimé 400 milliards de dollars pour l'injecter dans notre économie, ce qui gonfle les actifs des riches tout en dévaluant les salaires de la classe ouvrière, a indiqué qu'au cours des trois prochaines années, l'investissement n'augmentera que de 0,8 %. D'ailleurs, ce ne sera pas avant 2023, au bas mot, que nous retrouverons les niveaux d'investissement que nous avons en 2019. Pendant ce temps, la consommation grimpera de 4,7 %, soit six fois plus vite que l'investissement. Quelque 80 % de la croissance des deux prochaines années proviendra des dépenses gouvernementales et des dépenses de consommation faites à crédit. Autrement dit, nous serons plus endettés et aussi plus vulnérables.

Comment pouvons-nous revenir à une économie dans laquelle le gouvernement dépense l'argent qu'il a et non pas l'argent qu'il emprunte? En libérant la force considérable que représentent les 20 millions de travailleurs canadiens. Cessons de faire la guerre au travail, comme le fait notre système d'impôts et de prestations qui récupère jusqu'à 80 ¢ sur un dollar supplémentaire gagné sur le marché du travail.

Par exemple, si le revenu d'une famille monoparentale passe de 55 000 \$ à 55 001 \$, cette famille doit rembourser 80 ¢ au gouvernement sous forme d'impôts et d'autres mesures de récupération. Ces pénalités s'appliquent à tous les niveaux de revenus, mais elles frappent tout particulièrement les revenus les plus faibles. Les personnes souffrant de handicaps perdent plus de 1 \$ de revenus sur chaque dollar d'augmentation de leur salaire. On fait donc la guerre au travail, en punissant ceux qui font des efforts.

Réformons notre système d'impôts et de prestations de façon à ce qu'il soit toujours payant de travailler davantage. Renversons le système absurde que nous avons aujourd'hui et qui nous oblige à attendre un permis de construire 168 jours de plus qu'aux États-Unis. Nous sommes au 34^e rang des 35 pays de l'OCDE en ce qui concerne le délai de construction d'une usine, d'une mine ou d'un centre commercial. Nous devrions être au premier rang. C'est chez nous que le délai devrait être le plus court pour obtenir un permis de construction et aménager une structure destinée à accueillir des travailleurs bien rémunérés.

Travaux des subsides

Supprimons les barrières commerciales interprovinciales, afin que les Canadiens puissent acheter et vendre à l'intérieur de nos frontières plutôt que d'importer des produits bas de gamme de l'étranger. Accélérons le processus de reconnaissance des compétences incroyables des immigrants qui arrivent chez nous avec le bagage nécessaire pour exercer un métier spécialisé ou une profession, afin qu'ils puissent gagner le salaire qu'ils méritent plutôt que d'être cantonnés dans des emplois peu rémunérés par des règlements qui les empêchent d'obtenir un permis de travail. Libérons notre système de la libre entreprise en réduisant les tracasseries administratives et le temps que les petites entreprises doivent consacrer à la préparation de leur déclaration d'impôts, afin que les ressources ainsi libérées contribuent à servir les clients et à embaucher des travailleurs. Abolissons les projets de loi C-69 et C-48, afin de libérer la force de nos secteurs de l'énergie et des ressources et de faire revenir des dizaines de milliards de dollars dans notre pays.

Nous avons un projet de gaz naturel liquéfié de 14 milliards de dollars qui attend son approbation au Québec. Nous avons un projet de sables bitumineux de 20 milliards de dollars qui attend dans le Nord de l'Alberta. Nous avons des projets de pipelines, de voies ferrées et de lignes de transmission qui sont prêts à démarrer dès que le gouvernement laissera le champ libre. Le gouvernement doit laisser le champ libre, libéraliser notre économie et dépenser l'argent qu'il a et non pas l'argent qu'il emprunte, afin que nos 20 millions de brillants et vaillants travailleurs canadiens puissent s'occuper de reconstruire notre économie.

• (1215)

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse d'avoir l'occasion de poser une question au député.

Il parle d'une économie axée sur les chèques de paie et non sur les cartes de crédit. Dans un discours précédent, il a parlé de la guerre contre le travail. Je me demande vraiment à quelles sortes de contorsions le député d'en face se livrera pour répondre à ma question sur l'époque où il faisait partie du gouvernement.

Son gouvernement avait le taux de chômage le plus bas depuis la Grande Dépression, mais qu'est-ce que cela a donné, concrètement? Il a accusé une dette de 150 milliards de dollars. Qu'est-ce que son gouvernement n'avait pas? Une pandémie mondiale qui a paralysé les économies du monde entier.

Étant donné que les conservateurs ont fait gonfler la dette et avaient un terrible bilan en matière de chômage, que propose exactement le député?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je pense que la députée a accidentellement dit la vérité lorsqu'elle a déclaré que nous avons le taux de chômage le plus bas depuis la Grande Dépression. Elle a raison de dire que nous n'avons pas le taux de chômage le plus bas parmi les pays du G7. Toutefois, nous avons le meilleur bilan pendant la grande récession mondiale, ce qui est intéressant. Aujourd'hui, nous sommes à l'avant-dernier rang des pays du G7 pour ce qui est du taux de chômage. Seule l'Italie socialiste a un taux de chômage plus élevé que le nôtre, et les politiques socialistes italiennes sont celles que le gouvernement s'efforce le plus d'imiter. Même la France, qui était socialiste auparavant, est en train de renverser ces politiques et a maintenant un taux de chômage plus faible que celui du Canada.

Au Canada, le gouvernement ferme l'économie, il essaie de nationaliser les activités économiques et il obtient exactement le même genre de résultats prévisibles que ce genre de politiques produisent toujours.

La députée devrait songer aux remarquables réussites et aux mesures de renommée mondiale du gouvernement conservateur précédent pour nous aider à traverser la récession. Le gouvernement actuel pourrait en apprendre beaucoup.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je suis heureux de poser une question à mon collègue de Carleton. Nous n'avons pas débattu tous les deux depuis longtemps.

Ne va-t-il pas admettre que, dans cette pandémie, il y a des gens qui s'enrichissent de manière indécente? Le président d'Amazon, Jeff Bezos, pourrait donner une prime de 105 000 \$ à chacun de ses 876 000 employés dans le monde, et il serait encore aussi riche qu'avant la pandémie.

Combien d'impôt paie Amazon au Canada? Zéro.

Alors que nous avons besoin de financement pour nos programmes sociaux, comment se fait-il que quelqu'un soit capable de gagner des milliards de dollars et qu'il n'y contribue pas, contrairement à l'ensemble des autres compagnies, dont les PME québécoises et canadiennes? Qu'en pense mon collègue?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je remercie l'honorable député de sa question.

Je pense que c'est outrageux. C'est l'une des raisons pour lesquelles on devrait arrêter d'envoyer notre argent à l'extérieur du pays. C'est cela, l'économie de la carte de crédit. Les Canadiens achètent des biens et des services de l'étranger en s'endettant. Cela nous laisse la dette, alors que la richesse va aux autres.

J'aimerais aussi souligner le fait que les banques centrales sont en train d'imprimer de l'argent, ce qui crée de l'inflation des acquis et enrichit les très riches. Une des raisons pour lesquelles ce sont les milliardaires qui gagnent le plus d'argent pendant cette période, c'est parce que les banques centrales impriment de l'argent et le donnent aux marchés financiers. Cela réduit la valeur des salaires de la classe ouvrière, tout en augmentant la richesse des grands milliardaires, dont Jeff Bezos et d'autres.

• (1220)

[Traduction]

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que pense le député de ce qui a été annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne, à savoir que les sociétés numériques étrangères, par exemple Amazon et ses semblables — comme il l'a mentionné lui-même —, soient assujetties à l'obligation de payer leur juste part d'impôt. C'est ce que planifie l'OCDE, mais nous, nous agirions dès maintenant. À notre avis, il est plus important de mettre en œuvre cette obligation le plus rapidement possible plutôt que d'attendre que l'OCDE agisse.

Travaux des subsides

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est très bien, tout cela, sauf que les politiques du gouvernement enrichissent les sociétés numériques internationales comme les Amazon et les Alibaba de ce monde. L'effet pervers de ces politiques est que les Canadiens s'endettent pour acheter des biens importés de piètre qualité auprès de ces sociétés milliardaires, dont la richesse croît exponentiellement au détriment des ménages canadiens. Le gouvernement choisit d'imprimer des billets pour payer les factures, ce qui fait gonfler la valeur des actifs de ces ultrariches au détriment des salaires des contribuables. Nous ferions exactement le contraire.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, cela me fait plaisir de parler à mon tour de parler de cette motion qui est importante pour l'ensemble des entreprises canadiennes.

Je tiens à souligner l'excellent travail de mon collègue député de Carleton, qui est porte-parole en matière de finances. Il a très bien expliqué la position que l'on doit prendre actuellement, c'est-à-dire de favoriser les emplois plutôt que la carte de crédit. Je pense que c'est le débat qui nous réunit aujourd'hui.

Le gouvernement a de la difficulté actuellement à présenter un plan de vaccination et un plan de relance, qui n'existent toujours pas. Ce matin, nous en avons eu des bribes et appris que des gouttes de vaccins arriveraient peut-être au Canada d'ici la fin décembre. Cela ne donne pas l'assurance nécessaire aux entreprises de chez nous pour reprendre leurs activités et leur permettre de passer à travers cette période avec l'espoir que quelque chose de mieux les attend.

La motion qui est à l'étude aujourd'hui est très claire. Elle demande que « compte tenu que, (i) des entreprises canadiennes sont en détresse et ont besoin d'aide dans un contexte où doit se déployer un plan rapide de dépistage et de vaccination, (ii) la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que 46 % des entreprises craignent pour leur survie, (iii) le gouvernement fédéral a le devoir de soutenir l'emploi en éliminant les barrières à la création d'emplois, comme les taxes et la réglementation, [...] »

J'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard dans ce discours et de parler des nombreuses difficultés que nous avons eues pendant la pandémie à faire face à toute cette réglementation et à tous les retards, à cause desquels des entreprises de partout au pays souffrent et croulent sous la paperasse et les dettes. Malheureusement, comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante le mentionnait, 46 %, soit près de la moitié, des entreprises craignent de ne pas survivre à la pandémie. C'est pourquoi, à juste titre, la motion de mon collègue demande au gouvernement de jouer franc jeu, de mettre cartes sur table et d'aider les entreprises à faire face à cette pandémie.

La motion « [...] demande au gouvernement de: a) fournir tous les détails sur le Programme de crédit pour les secteurs très touchés d'ici le 16 décembre 2020, y compris les critères d'admissibilité, la période de demande, les secteurs admissibles, le moment où les montants devront être remboursés », ce qui est très important quand on veut planifier la survie d'une entreprise, « et le montant d'argent reçu qui pourra ne pas être remboursé; b) améliorer le Crédit d'urgence pour les grands employeurs en réduisant les restrictions et en modifiant la table des taux d'intérêt; c) reporter la hausse de la cotisation des entreprises au Régime de pensions du Canada prévue

pour le 1^{er} janvier 2021; d) reporter la hausse de la taxe sur le carbone et de la taxe ascenseur sur l'alcool prévue pour 2021. »

Alors que toutes les entreprises éprouvent des difficultés, ce n'est pas le moment d'après nous d'aller piger davantage dans leurs poches, comme le ferait la hausse de ces deux dernières taxes.

C'est une motion qui vise à donner l'heure juste aux entreprises et à leur permettre de savoir à quoi s'en tenir. Malheureusement, depuis le début, le gouvernement organise des conférences de presse devant la maison et derrière une table et nous donne des nouvelles au jour le jour.

Malheureusement, en prorogeant le Parlement, le gouvernement a décidé de reporter des mesures qui étaient absolument nécessaires pour aider des entreprises à faire face à la pandémie. Il a créé encore plus d'incertitude pour elles et a fait que les lendemains seront encore plus difficiles pour celles qui voudront redémarrer leurs activités et dont nous espérons qu'elles existeront encore grâce aux mesures qui auront été mises en œuvre.

Le problème, c'est que le gouvernement annonce des mesures, mais n'en donne les détails que trop tard par la suite. Je vais parler de certaines situations qui se produisent dans les industries de chez nous, qui ont de la difficulté avec l'ensemble de ces programmes.

Tout d'abord, il ne se passe pas une journée sans qu'une entreprise ne nous appelle pour nous dire qu'elle a des problèmes à cause des retards de traitement des dossiers d'immigration des travailleurs étrangers, qui sont absolument essentiels actuellement. Cela retarde certains projets d'investissements et la reprise de certaines activités, créant des problèmes superflus dans le système.

● (1225)

Par exemple, pour une fromagerie dans Mégantic—L'Érable, les délais de traitement des demandes de permis pour les travailleurs étrangers ont explosé. On a fait une demande pour un fromager en avril dernier et on est toujours en attente d'une décision. C'est inacceptable. Comment peut-on demander à cette entreprise, qui est essentielle, puisqu'elle fait partie du secteur de l'alimentation, de faire ce qu'elle doit faire si on ne peut pas répondre à ses besoins en matière de main-d'œuvre?

J'ai travaillé sur un dossier absolument incompréhensible. Certaines entreprises, comme Princecraft et Les Industries Fournier, pour ne nommer que celles-là, ont eu des problèmes liés à l'application du programme Travail partagé. Au début de la crise, leurs employés ont pu bénéficier de la Prestation canadienne d'urgence, avec raison, puisque les entreprises avaient dû fermer leurs portes. Cependant, quand celles-ci ont décidé de rouvrir leurs portes, ces employés, qui avaient participé au programme Travail partagé, n'ont pas reçu de salaire pendant des mois. Pourquoi? C'est parce que les systèmes n'étaient pas coordonnés.

Les retards administratifs liés à cela ont été tout simplement inacceptables. Les entreprises ont dû attendre des mois et avancer des sommes considérables à certains de leurs employés pour les garder au travail. Certaines d'entre elles ont perdu leurs employés parce qu'elles n'avaient tout simplement pas les moyens de les payer. Malheureusement, certains employés ont dû attendre de juin à octobre pour recevoir une paie, en pleine période pandémique, alors que ces entreprises ont choisi de répondre présent à l'appel du gouvernement. Elles ont rappelé leurs employés, et le gouvernement était absent. C'est lui qui n'a pas fourni aux employés les salaires qui devaient leur être versés. C'est inacceptable.

Travaux des subsides

J'aimerais parler d'une autre entreprise de ma circonscription qui a été dans une situation très difficile: le Groupe Castech Plessitech. Emploi et Développement social Canada, qui est chargé des études d'impact sur le marché du travail, ou EIMT, prétendait qu'en raison de la pandémie, les entreprises devraient avoir plus de facilité à recruter. Alors que nous sommes dans une pandémie et que plusieurs personnes se retrouvent sans emploi, les entreprises demandent d'avoir accès à de la main-d'œuvre et font des offres d'emplois, et malheureusement, il est impossible d'avoir une réponse, parce que les mesures d'aide incitent les gens à demeurer à la maison.

Les entreprises vont donc se tourner vers les travailleurs étrangers, comme on le faisait à l'habitude, mais elles se retrouvent alors confrontées aux retards administratifs. Parfois, on refuse même de donner des permis à ces entreprises, parce qu'on prétend qu'il y a des gens disponibles ici. Or ce n'est pas le cas sur le terrain. Cela ne se produit pas. Aucun personnel n'est disponible, parce que les gens ont des mesures d'aide ou parce qu'ils ne sont tout simplement pas disponibles pour travailler. Cela a fait en sorte que plusieurs entreprises ont dû refuser des contrats.

Il est temps de faire ce qui est juste et de donner aux entreprises canadiennes le détail de ces programmes d'ici le 16 décembre, afin qu'elles sachent exactement à quoi s'attendre et qu'elles puissent reprendre convenablement leurs opérations. Elles doivent également savoir quand elles auront à rembourser les sommes que le gouvernement leur a prêtées.

Surtout, je prie le gouvernement de tout mettre en œuvre pour que les tests de dépistage rapide et les vaccins soient distribués le plus rapidement possible partout au pays. On n'a pas encore vu de plan réel permettant à ces entreprises de redémarrer. Il n'y aura pas de vrai plan de relance économique tant qu'il n'y aura pas de vrai plan de dépistage rapide et de vaccination.

Par-dessus tout, en cette période pandémique, je demande au gouvernement de réduire la paperasse des petites entreprises. Il faut faire en sorte que les gens puissent se remettre au travail le plus rapidement possible. En adoptant cette motion, la Chambre enverra un message clair au gouvernement.

• (1230)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, je félicite le député pour son arrière-plan, qui est très réaliste. Je le croyais assis devant moi, à la Chambre.

J'aimerais demander au député ce qu'il pense des commentaires du porte-parole conservateur en matière de finances, qui prétend que la Banque du Canada imprime de l'argent, ce qui mène à l'inflation plus tard. Ce n'est pas du tout le cas. Il y a une distinction à faire.

La Banque du Canada poursuit une politique d'assouplissement quantitatif. Ce n'est pas du tout la même chose. On augmente les réserves des banques afin qu'elles puissent prêter de l'argent si elles veulent investir dans des projets qui vont augmenter l'offre. On sait que, lorsqu'on augmente l'offre des produits et services, cela joue contre l'inflation, parce qu'évidemment, l'offre est plus grande.

Le député peut-il commenter le fait que son collègue ne semble pas comprendre cette distinction, alors qu'il est pourtant porte-parole en matière de finances?

M. Luc Berthold: Madame la Présidente, je ne mettrai jamais en doute les paroles de mon collègue le député de Carleton, qui a effectivement vu très juste dans le plan du gouvernement actuel. Il

dénonce avec raison cette volonté et cette propension à imprimer de l'argent en pleine pandémie, non pas pour les effets que cela a maintenant, mais pour les effets que cela aura pendant des années et pendant des générations.

Le gouvernement prétend qu'il emprunte sur des durées de plus en plus longues pour bénéficier du plus bas taux d'intérêt possible. On sait très bien que c'est un leurre, que c'est une illusion. Quand on en a très peu et qu'on augmente un peu le taux d'intérêt, cela paraît beaucoup, mais au bout du compte les effets sont extrêmement minimes pour les Canadiens.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à mon collègue.

Au lieu de faire de la déréglementation, comme le propose cette motion, pourquoi ne demande-t-on pas plutôt au gouvernement d'investir de façon sectorielle? Je pense entre autres au secteur de l'aérospatiale, qui représente 40 000 emplois au Québec et 100 000 emplois indirects. On est toujours en attente. Les Américains ont déjà investi dans l'aérospatiale. Les Français y ont investi 15 milliards d'euros. Pourquoi ne demande-t-on pas plutôt au gouvernement du Canada d'investir dans l'aérospatiale? Dans ma circonscription, Longueuil—Saint-Hubert, il y a deux entreprises, Héroux-Devtek et Pratt & Whitney, qui attendent un signal du gouvernement pour faire avancer des projets.

Je me demande ce que mon collègue en pense.

M. Luc Berthold: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert de ses propos.

En effet, des millions de Canadiens et d'entreprises canadiennes ont été laissés pour compte. Le gouvernement s'apprête présentement à augmenter les taxes et les impôts sur le dos de plusieurs de ces entreprises, alors que certaines entreprises importantes pour l'économie canadienne attendent encore un signal clair de la part du gouvernement. Il faut réduire la paperasse et le taux d'imposition, pour que les programmes soient efficaces et donnent aux entreprises les résultats pour lesquels ils ont été conçus.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, la motion à l'étude comprend beaucoup de bons éléments, mais les conservateurs n'ont pas pu s'empêcher d'y glisser une pilule empoisonnée et de continuer de s'attaquer, comme des prédateurs, aux prestations des aînés et des travailleurs et à la sécurité de la retraite. Pendant la crise actuelle, nous voyons des aînés qui ont du mal à payer leurs factures ou n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Les conservateurs continuent de considérer ces investissements comme des taxes. Ce ne sont pas des taxes, mais des investissements dans la sécurité de la retraite des travailleurs.

Quand les conservateurs cesseront-ils leurs attaques contre les fonds de retraite des travailleurs? Le moment serait mal choisi pour faire des coupes. Le directeur parlementaire du budget a signalé que le Régime de pensions du Canada est vulnérable et que ces investissements stratégiques sont nécessaires. Les conservateurs seraient mal venus de tenter de profiter de la crise actuelle, une crise qui aura une incidence sur les aînés et sur la sécurité future de la retraite.

• (1235)

M. Luc Berthold: Je ne suis absolument pas d'accord avec le député, madame la Présidente. Il a tout faux. Nous ne nous attaquons pas aux aînés ni à un régime de retraite.

Travaux des subsides

[Français]

Nous demandons seulement le report de la hausse des cotisations des entreprises au Régime de pensions.

[Traduction]

C'est la seule chose que nous demandons, et nous le faisons dans le but d'aider les entreprises à survivre à la pandémie.

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir, comme toujours, de participer aux débats de la Chambre des communes, même si c'est à distance, comme c'est le cas depuis quelques mois.

La motion à l'examen porte sur divers projets de soutien aux petites entreprises. Je voudrais prendre un moment avant d'aborder la teneur de la motion pour parler plus généralement de l'importance du soutien aux petites entreprises, en particulier en cette période de crise économique sans précédent.

La pandémie de COVID-19 a complètement bouleversé notre façon de vivre. Elle a changé la façon dont nous travaillons. Elle a changé nos échanges sociaux. Elle nous a fait renoncer à bon nombre de choses que nous avons longtemps considérées comme allant de soi.

Au fil de cette pandémie, il nous est très vite apparu qu'il ne s'agissait pas seulement d'une urgence de santé publique, mais qu'il s'agissait également d'une menace extraordinaire pour la santé économique de notre pays. Dès qu'il a pris conscience de l'ampleur de ce choc économique éventuel, le gouvernement a rapidement mis en place des mesures d'urgence pour les ménages et les entreprises afin d'atténuer la gravité des conséquences économiques qui suivraient la pandémie, ainsi que de préparer le terrain pour la croissance future.

Nous avons élaboré ce plan en faisant une chose très simple: écouter. Nous avons parlé aux parties prenantes qui représentent les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises. Je me souviens d'avoir été au téléphone une nuit entière au printemps pour comprendre ce dont les petites entreprises avaient besoin pour survivre afin de pouvoir contribuer à la reprise une fois la pandémie terminée.

En tenant compte de ces renseignements et en consultant des experts, nous avons élaboré un plan. Nous sommes conscients du fait que la première étape de notre plan doit consister à assurer la sécurité des Canadiens et à vaincre le virus. Nous savons que la politique la plus importante, en ce qui concerne la protection de notre économie, est de protéger la santé et le bien-être des Canadiens. Il n'y aura pas de reprise économique tant que nous n'aurons pas vaincu ce virus.

Le deuxième pilier de notre plan consiste à veiller à ce que, pendant que nous nous efforçons de vaincre le virus, nous apportions un soutien d'urgence aux ménages et aux entreprises afin qu'ils puissent tenir le coup et nous assurer qu'à l'issue de cette pandémie, ils soient bien placés pour rebondir et contribuer à la reprise de la nation.

Le dernier pilier de notre plan, auquel il a été fait allusion dans le récent énoncé économique de l'automne, consistera à réaliser certains investissements importants et novateurs qui prépareront le terrain pour une croissance économique à long terme. La motion à

l'étude concerne le soutien aux entreprises, et c'est sur quoi je vais concentrer mes commentaires.

Il est important de se rappeler que plus de 8 \$ sur chaque 10 \$ dépensés en réponse à la COVID-19 proviennent du gouvernement. Nous avons collaboré avec les provinces, les collectivités et différentes associations, mais le fait est que nous avons décidé sans tarder que le coût de l'inaction était trop élevé et que le gouvernement fédéral serait là pour aider les ménages et les entreprises et pour faire les investissements nécessaires afin d'aider à vaincre le virus.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur certaines aides aux entreprises que nous avons proposées au cours des derniers mois. D'abord et avant tout, la Subvention salariale d'urgence du Canada est un programme que nous avons créé après avoir écouté les entreprises. Elles nous ont dit qu'il leur coûtait trop cher de garder leurs employés et que si elles n'obtenaient pas d'aide, des millions de travailleurs canadiens perdraient leur emploi.

Nous avons agi rapidement, d'abord avec une version réduite de la subvention salariale. Lorsque nous avons entendu qu'elle devait être augmentée, c'est précisément ce que nous avons fait. Nous avons établi un programme qui couvre jusqu'à 75 % du coût des salaires des employés au Canada. Cette mesure permet à près de quatre millions de travailleurs de garder leur emploi à ce jour. C'est important non seulement pour fournir à court terme un soutien au revenu à ces travailleurs, mais aussi pour maintenir le lien entre le travailleur et son emploi, de sorte que lorsque les conditions le permettront, ils pourront non seulement être sur la liste de paie, mais sur le plancher pour contribuer à stimuler la productivité de leur employeur et, espérons-le, l'aider à survivre à cette pandémie.

En plus de la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous avons proposé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Il s'agit d'un programme de prêts aux petites entreprises, sans intérêt et garantis par le gouvernement. Au départ, une somme de 40 000 \$ était disponible, dont 10 000 \$ n'avaient pas à être remboursés sous certaines conditions, notamment le remboursement selon un échéancier précis.

Dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons bonifié ce programme. Nous avons élargi ses critères d'admissibilité et pris des mesures pour le rendre plus généreux. Nous avons ajouté 20 000 \$ à ce programme de prêt, dont 10 000 \$ n'ont également pas à être remboursés. Cela signifie que les petites entreprises à la grandeur du Canada ont accès à une aide de 60 000 \$, dont 20 000 \$ n'ont pas à être remboursés.

Ce programme a été conçu pour aider les entreprises à faire des choses simples comme payer leurs factures de services publics et, littéralement, garder les lumières allumées afin que leurs employés, qui peuvent bénéficier de la subvention salariale, puissent réellement avoir un endroit où revenir travailler. Ce programme a maintenant touché environ 800 000 entreprises à travers le Canada et il aide des millions de Canadiens à garder leur emploi en cette période d'incertitude économique sans précédent.

Travaux des subsides

● (1240)

Toutefois, nous ne nous sommes pas arrêtés à ces deux programmes. Nous avons aussi proposé la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et de nouvelles dispositions législatives. Ce programme est essentiel parce que nous avons entendu, très clairement, que les entreprises avaient besoin d'aide, non seulement pour les salaires de leurs employés, non seulement pour leurs frais fixes d'exploitation, mais aussi précisément pour leur loyer. Ce programme de subvention pour le loyer commercial permet en fait de couvrir jusqu'à 65 % du coût du loyer pour des entreprises qui ont subi une baisse de leurs revenus.

Pour celles dont les activités ont effectivement été interrompues par suite d'un décret de santé publique afin de protéger notre population, nous avons créé une aide supplémentaire au confinement, ce qui signifie que le gouvernement fédéral couvrira jusqu'à 90 % du loyer des entreprises qui ont été fermées afin de protéger la santé publique. Cela peut sembler coûteux, mais c'est la bonne chose à faire, car cela a un effet sur la santé publique et permet aussi de fournir une aide d'urgence aux entreprises afin qu'il soit plus facile et plus rentable pour elles de faire ce qu'il faut pour la santé de notre population.

Nous sommes conscients que certaines entreprises n'ont peut-être pas été couvertes par certains de ces programmes. C'est pourquoi nous avons créé le fonds régional de secours et de relance, calqué sur le compte d'urgence pour les entreprises pour venir en aide aux entreprises qui ne rempliraient pas par ailleurs certains critères d'admissibilité. Nous avons investi dans des programmes visant à offrir un soutien en matière de liquidités à l'ensemble de l'économie afin de garantir que le flot régulier d'argent empêche une déflation massive qui entraînerait d'éventuelles pertes d'emploi et fermetures d'entreprise. Ces programmes prennent forme.

Toutefois, il n'y a pas que les programmes qui ont aidé directement les entreprises. Je n'ai même pas mentionné les nombreux reports ou délais de remises que nous avons autorisés, à hauteur de 85 milliards de dollars, pour aider les entreprises à garder des liquidités plutôt que de les verser au gouvernement. Il est important que nous attirions aussi l'attention sur le soutien au revenu personnel par l'entremise de la prestation canadienne d'urgence, la PCU, qui a été conçue pour aider les Canadiens qui avaient perdu leur source de revenus en raison de cette pandémie.

Ce programme en particulier a aidé plus de neuf millions de ménages canadiens à continuer à se nourrir et à se loger. Je le mentionne dans le contexte des mesures de soutien aux entreprises, visées par cette motion, car il a en fait comblé un vide pour de nombreux travailleurs autonomes canadiens qui n'avaient pas accès au régime d'assurance-emploi ordinaire. Lorsqu'ils ont perdu leur source de revenus parce que leur entreprise et eux-mêmes avaient besoin d'aide, la PCU a été là pour eux, qu'ils soient travailleurs autonomes ou non, pour les aider à faire en sorte qu'ils puissent continuer à faire face au coût de la vie malgré l'incertitude que cette pandémie a semée dans leur vie et dans l'ensemble de l'économie.

Je tiens à consacrer quelques minutes à l'importance de notre réponse sanitaire pour la réussite des entreprises, tant à court terme qu'à long terme. Nous savons qu'à long terme, cette pandémie prendra fin grâce à un vaccin. J'ai été enchanté de l'annonce faite aujourd'hui que le Canada s'attend à recevoir très bientôt les premières doses. Dès la semaine prochaine, nous recevrons 249 000 doses du vaccin de Pfizer.

J'aimerais attirer l'attention des députés sur le portefeuille de vaccins dont nous nous sommes portés acquéreurs. C'est le portefeuille le plus solide du monde entier, car nous avons plus de doses par habitant que n'importe quel autre pays. En ratissant large, nous avons amélioré nos chances d'avoir accès aux premiers vaccins autorisés. Le vaccin de Pfizer semble être sur le point d'être livré, et nous avons trois autres candidats vaccins qui, s'ils sont approuvés par Santé Canada, devraient être déployés rapidement.

Nous avons mis au point un plan de distribution de ces vaccins en collaboration avec les provinces et les Forces armées canadiennes. Nous pourrions ainsi vacciner la population canadienne le plus rapidement possible, ce qui permettra aux Canadiens de retrouver une nouvelle normalité et aux entreprises, de se débrouiller toutes seules, plutôt que de devoir compter sur des aides d'urgence comme pendant la pandémie.

Outre les vaccins, nous avons investi dans plusieurs autres programmes pour assurer la sécurité des Canadiens. Suite à l'Accord sur la relance sécuritaire que nous avons signé avec les provinces, nous avons injecté près de 20 milliards de dollars dans des programmes comme les tests de dépistage et la recherche des contacts. Nous avons déployé 5 millions de tests rapides dans tout le pays, en collaboration avec les provinces, pour mieux protéger les collectivités.

S'il est encore imprudent d'aller manger au restaurant, d'aller voir un film ou d'assister à un événement sportif ou à une pièce de théâtre, c'est pourtant ce genre d'activité qui va permettre à l'économie de rebondir plus rapidement. Tant que les Canadiens hésiteront à participer à la vie de leur collectivité, la relance économique ne pourra pas être optimale. C'est la raison pour laquelle nous faisons ces investissements, en collaboration avec les provinces.

À titre de comparaison, plus de 80 % des emplois que nous avions perdus au plus fort de la pandémie sont maintenant revenus au Canada, alors que ce chiffre est à peine plus de la moitié aux États-Unis. Selon le dernier rapport sur l'emploi de Statistique Canada, la Nouvelle-Écosse, ma province natale, a enregistré le mois dernier la création de 10 000 emplois, et notre taux de chômage aujourd'hui est même meilleur que l'an dernier.

● (1245)

C'est grâce, en partie, aux mesures responsables qui ont été prises par les administrations locales, et à la mobilisation des citoyens de cette province pour assurer la sécurité de tous, mais il ne faut pas tenir cela pour acquis. Si nous voulons que cette tendance se maintienne, nous allons devoir continuer de suivre les consignes sanitaires et veiller à ce que les entreprises et les citoyens reçoivent l'aide dont ils ont besoin tant que la vie n'est pas revenue à la normale dans nos collectivités.

J'aimerais attirer l'attention des députés sur plusieurs éléments de la motion qui, à mon avis, posent problème. Premièrement, même si c'est quelque chose de mineur, les conservateurs réclament plus d'informations sur notre nouveau programme de crédit pour les secteurs très affectés. Ce nouveau programme va consentir des prêts jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. Il s'agit de prêts assortis de taux d'intérêt bonifiés et garantis à 100 % par le gouvernement. L'objectif est de s'assurer que les secteurs les plus touchés, qui seraient normalement viables s'il n'y avait pas la pandémie, ont accès à des aides financières qui leur permettront de survivre à cette crise sanitaire.

Travaux des subsides

Ce programme n'est pas encore finalisé et nous allons continuer de consulter les parties prenantes, notamment les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, afin de nous assurer qu'il répond à leurs besoins. La motion propose un délai inflexible de neuf jours pour divulguer les détails de ce programme. J'estime que nous ferions mieux de poursuivre nos consultations auprès des parties prenantes des secteurs les plus touchés avant de révéler les détails du programme, afin d'être sûrs qu'il répond aux besoins des secteurs les plus touchés.

La motion mentionne également un programme de financement pour les grands employeurs. Nous sommes toujours ouverts à des suggestions quant à la façon d'améliorer des programmes, mais je dirai, avec tout le respect que je vous dois, que celui-ci permet de venir en aide à des milliers de Canadiens en aidant leurs employeurs, qui seraient normalement viables, à maintenir leur emploi pendant la pandémie. Ce programme devait être un dernier recours pour les entreprises qui avaient auparavant essayé d'obtenir des liquidités ailleurs, sans succès. En fait, ce programme permet de garder au travail un grand nombre de Canadiens dans nos collectivités.

La motion pose deux problèmes. Les conservateurs proposent de mettre un terme aux programmes d'aide directe aux entreprises, pendant la pandémie, de suspendre les augmentations des prestations du Régime de pensions du Canada et de ne plus tarifier la pollution. Je vais revenir sur chacun de ces éléments.

S'agissant du Régime de pensions du Canada, je trouve choquant que les conservateurs proposent de financer les aides aux petites entreprises par la suppression d'une retraite garantie aux personnes âgées. Ce n'est pas la première fois qu'ils proposent de cesser de financer adéquatement le Régime de pensions du Canada. Le fait est que nous pouvons nous permettre, au Canada, d'assurer à nos personnes âgées une retraite dans la dignité en bonifiant le Régime de pensions du Canada, tout en continuant d'aider nos entreprises. C'est exactement ce que nous avons l'intention de faire.

Nous n'allons pas confisquer la caisse de retraite des personnes âgées pour financer des programmes d'aide aux entreprises canadiennes. Nous pouvons faire les deux à la fois. Nous en sommes tout à fait capables. Il est clair que les entreprises ont besoin de notre aide, mais cela ne devrait pas se faire au détriment des régimes de pension des personnes âgées.

Le deuxième problème que pose cette motion est le suivant. Je ne surprendrai aucun des députés qui étaient déjà là pendant la législature précédente et qui m'ont vu me lever littéralement des centaines de fois pour défendre le plan de notre gouvernement de tarifier la pollution. C'est sans doute la politique la plus importante que nous ayons préconisée, à l'instar d'autres pays, afin de lutter contre les changements climatiques.

En fait, nous ne devrions pas nous préoccuper du coût parce que le programme a été conçu de telle façon que ce sont les pollueurs qui vont payer et les citoyens qui vont en bénéficier. Je pourrais citer les noms des députés conservateurs qui ont défendu cette approche pour lutter contre les changements climatiques, mais qui, parce que ce n'est politiquement pas très populaire, ne semblent pas vouloir reconnaître que, pour 8 ménages canadiens sur 10, l'incitatif à agir pour le climat est bénéfique.

C'est une bonne politique qui va nous aider à continuer de réduire les émissions au Canada afin de lutter contre les changements climatiques. Soit dit en passant, cela contribuera non seulement à protéger nos intérêts économiques et nos résultats sanitaires à long

terme, mais aussi à garantir que les ménages continuent de recevoir plus d'argent dans le cadre de l'incitation à la lutte contre les changements climatiques qu'ils n'en dépensent en raison de l'augmentation des coûts dus à notre prix sur la pollution. La réalité est que nous ne devrions pas prendre l'argent des ménages de cette manière afin de continuer à soutenir les entreprises. Nous pouvons soutenir les ménages et les entreprises en même temps. Il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle. C'est la bonne chose à faire.

• (1250)

J'aimerais attirer l'attention sur certaines des observations faites par le député de Carleton dans son discours d'ouverture. J'ai trouvé surprenant qu'il ne semble pas avoir tiré ses commentaires de la motion à l'étude ni avoir reconnu qu'une pandémie mondiale est en cours.

En réalité, si le député fait valoir que devrions viser une économie fondée sur les chèques de paye, la toute première chose qu'il devrait faire est de se rendre compte que les chèques de paye de millions de Canadiens ont été interrompus, non pas à cause de décisions prises par le gouvernement, mais à cause de la pandémie mondiale de COVID-19. Pour des raisons de santé publique, les provinces et, dans une certaine mesure, le gouvernement fédéral ont décidé que la chose la plus sûre à faire est de fermer nos économies ou de réduire certains types d'activités dans nos collectivités afin de sauver des vies.

Comme je l'ai déjà mentionné dans mes remarques, nous serions négligents de ne pas reconnaître que l'économie ne peut pas rebondir lorsque les gens ont peur de sortir dans les magasins et les restaurants, lorsqu'ils ne réservent pas leur voyage et lorsqu'ils ont peur de sortir dans les stades ou les lieux culturels. Nous devons faire notre possible et n'épargner aucune dépense pour vaincre ce virus le plus rapidement possible.

Plus j'entends les députés de l'opposition s'acharner et continuer à se concentrer sur la quantité d'argent qui a été dépensé plutôt que sur la valeur qui est donnée à cet argent, plus je suis convaincu que je suis du bon côté de ce débat, du côté du gouvernement. En réalité, la meilleure chose que nous puissions faire pour notre économie est de continuer à financer la lutte contre la COVID-19. La deuxième meilleure chose que nous devons faire est de continuer à étendre les aides d'urgence aux ménages et aux entreprises pour qu'ils puissent faire face au coût de la vie et au coût du maintien de leurs portes ouvertes, afin qu'ils soient toujours là, à l'issue de cette pandémie.

J'attire l'attention des députés sur les commentaires de Gita Gopinath, l'économiste en chef du FMI, qui est en congé du département d'économie de l'Université de Harvard. Elle soutient que nous devons continuer à investir maintenant. Lorsque nous traitons avec des économies qui sont éventuellement dans un piège à liquidité prolongé et que la banque centrale se trouve à la limite inférieure effective des taux d'intérêt, en investissant maintenant, nous servirons notre intérêt à long terme. Elle a décrit cette approche comme étant non seulement une politique économiquement saine, mais aussi comme la chose la plus responsable à faire sur le plan budgétaire.

Travaux des subsides

Une des choses dont nous devons prendre conscience, c'est que tout a un coût. Le plus grand coût est l'inaction. Si nous ne faisons pas ces investissements et si nous nous concentrons uniquement sur la réforme réglementaire et la réduction de l'impôt, les entreprises qui ferment leurs portes et les ménages qui ne peuvent pas payer leur loyer ou leur épicerie en paieront le prix.

Ces coûts seront payés, au risque de surestimer les choses, par la vie de nos proches. Ces coûts sont trop importants pour être ignorés. Nous devons faire ce qu'il faut et ce qui est responsable sur le plan budgétaire, et faire les investissements initiaux dès maintenant pour protéger notre économie à long terme.

Les conservateurs ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils n'étaient pas pour ce type d'approche de la pandémie. Le porte-parole en matière de finances a lui-même déclaré qu'il s'agissait de programmes gouvernementaux importants et qu'ils ne les soutenaient pas parce qu'ils étaient conservateurs. Il est grand temps que tous les partis de cette assemblée mettent de côté leur désir de continuer à défendre une idéologie économique dépassée et défendent plutôt les ménages et les propriétaires d'entreprises canadiens qui ont été au téléphone avec les bureaux de circonscription des députés de tous les partis et de toutes les régions du pays.

Notre approche est rentable. Nous constatons que les avantages s'étendent aux ménages. Nous voyons que les avantages atteignent les propriétaires d'entreprise. Pour les raisons que j'ai exposées au cours de mon intervention, je voterai contre cette motion. Je serais heureux de répondre aux questions que les députés voudraient me poser.

• (1255)

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, bien que je ne sois pas d'accord avec mon collègue pour une grande partie de ce qu'il a dit, je veux lui parler d'homme à homme et non de député à député. Nous avons vu les incendies de 2017, les incendies de 2018 et les inondations catastrophiques. Des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus dans ma circonscription et dans notre province, la Colombie-Britannique, à cause du ralentissement de l'industrie du bois d'œuvre et de l'incapacité du gouvernement à conclure un accord sur le bois d'œuvre. Les investissements fuient non seulement notre région et notre province, mais aussi notre pays, à cause des politiques du gouvernement actuel.

J'ai parlé avec le député au début de ce processus au sujet des propriétaires d'entreprise comme C+ Rodeos, Central Display & Tents, et Crossroads Brewing & Distillery. Elles ont glissé entre les mailles du filet de ce financement et n'en ont toujours pas reçu. Par conséquent, lorsque la vice-première ministre et ministre des Finances parle des réserves bancaires, de quelles réserves parle-t-elle exactement?

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, avant de commencer, je tiens à adresser mes sincères félicitations à mon ami et collègue pour la récente addition à sa famille, que tous les membres de la Chambre ont eu l'occasion d'entendre lors d'un récent épisode à la Chambre.

Pour répondre à sa question, je ne m'excuserai pas pour des politiques gouvernementales qui ont permis de verser de l'argent directement dans les comptes bancaires des Canadiens lors d'une situation d'urgence et qui leur ont permis de tenir le coup. Il a parlé de la stratégie économique proposée par les conservateurs qui, selon lui, conduirait à de nouveaux investissements. En réalité, cepen-

dant, ils ont déjà essayé ces stratégies et elles ont échoué. Si nous examinons le bilan économique du gouvernement Harper pendant ses années de pouvoir, nous constatons qu'il a connu le taux de croissance le plus faible depuis la Grande Dépression et accumulé une dette de 150 milliards de dollars. À l'inverse, avant cette pandémie, les investissements que nous avons faits ont permis au Canada d'atteindre le taux de chômage le plus bas jamais enregistré, et notre situation financière était la plus saine du G7.

Nous continuerons de soutenir les Canadiens, tant les ménages que les entreprises, pour qu'ils puissent tenir le coup et contribuer à la reprise une fois qu'ils pourront le faire en toute sécurité.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, aujourd'hui, nous avons entendu les conservateurs déplorer les grosses dépenses gouvernementales, et nous avons entendu les libéraux décrier et vanter tous les investissements qu'ils ont faits pour les gens. En réalité, cependant, seulement 100 milliards de dollars environ ont été investis dans les travailleurs. Malgré tous les beaux discours à la Chambre, personne ne parle des 750 milliards de dollars du Programme d'achat de papier commercial qui sont allés directement aux grandes banques et à Bay Street.

J'ai une question simple à poser au député. Pourquoi et comment peut-il concilier le fait que 750 milliards de dollars sont allés aux sociétés les plus riches, alors que les grandes banques versent des dividendes à leurs actionnaires?

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, à une question simple, j'ai une réponse simple: cela ne s'est pas produit.

En réalité, le député confond deux concepts différents. Il y a eu le soutien direct aux ménages et aux entreprises, avec un soutien des liquidités. Cela n'a pas permis de fournir de l'argent public directement aux banques, comme il le suggère, mais a plutôt changé les règles. Parfois, cela se fait par l'intermédiaire de la Banque du Canada ou du Bureau du surintendant des institutions financières, et non par le gouvernement lui-même, afin que les banques aient la capacité technique de fournir de l'argent aux Canadiens dans le besoin.

Par exemple, une partie du soutien des liquidités qui a été mis en place a permis aux banques d'offrir aux Canadiens qui en avaient besoin un report du remboursement de leur prêt hypothécaire. Le soutien des liquidités a aussi permis aux banques d'aider les entreprises à rester à flot. Il est tout simplement faux de suggérer que le soutien financier fourni directement aux entreprises et aux ménages est de près ou de loin semblable à la modification des règles qui ont permis à notre système bancaire d'acheminer l'argent là où on en a le plus besoin.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, selon Jonathan Gatehouse de CBC/Radio-Canada, Kevin Page, de l'Institut des finances publiques et de la démocratie de l'Université d'Ottawa, a bien de la difficulté à comprendre les 223 pages du récent énoncé économique de l'automne. Selon CBC/Radio-Canada, M. Page aurait eu l'impression d'avoir la gueule de bois après avoir passé une soirée à en décortiquer les tableaux, les graphiques et le verbiage. Voici ce qu'il en dit: « C'est impossible à lire. Cela fait des années que je fais ce genre de travail et je ne peux même pas suivre la trace de l'argent. » Il se demande si quelqu'un au gouvernement n'essaierait pas d'obscurcir les données, soulignant que « lorsqu'on dit à la population qu'on ne peut pas suivre l'argent, la confiance est rompue ».

Travaux des subsides

Le directeur parlementaire du budget a dit, il y a deux semaines, que « les parlementaires n'ont pas une idée précise des sommes dépensées ». Le gouvernement n'a même pas mis à jour les comptes financiers.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils faire confiance au gouvernement, alors que des institutions indépendantes nous disent que nous ne pouvons pas vous faire confiance?

• (1300)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions et ses observations à la présidence.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, dans les faits, dès le début de cette pandémie, nous avons fait de notre mieux pour tenir les Canadiens au courant, dans un contexte d'urgence, de la nature des dépenses gouvernementales. Je songe notamment aux autorisations spéciales que le Parlement a accordées au gouvernement, et aux mises à jour de la ministre des Finances au comité des finances toutes les deux semaines. J'ai d'ailleurs fourni cette mise à jour au comité à une occasion.

Depuis, nous avons continué de présenter au Parlement les grandes lignes de nos décisions en matière de dépenses, ce qui comprend l'énoncé économique de l'automne dont le député vient de parler. J'invite les Canadiens à lire ce document en détail eux-mêmes, mais si jamais ils avaient de la difficulté à comprendre notre stratégie, je vais la simplifier ainsi: premièrement, nous faisons de notre mieux pour lutter contre la maladie et permettre aux collectivités de revenir à la normale le plus rapidement possible; deuxièmement, nous offrons des mesures de soutien financier aux ménages et aux entreprises afin de les aider à tenir le coup; et troisièmement, nous procédons aux investissements qui permettront d'assurer la croissance à long terme du Canada une fois la pandémie passée.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, en ce qui concerne la motion des conservateurs, j'ai des réserves quant au report de la hausse des taxes et des cotisations.

Toutefois, en ce qui a trait à la demande voulant qu'on fournisse des détails sur les programmes d'aide, mon collègue ne pense-t-il pas qu'il serait à peu près temps que le gouvernement donne ces détails, puisque les entreprises, actuellement, sont obligées de virer de bord rapidement et d'adopter des plans de redressement et des plans de dépistage de la COVID-19?

Il y a toutes sortes de répercussions et elles ont besoin de ces détails pour travailler correctement.

Mon collègue ne serait-il pas d'accord pour dire qu'il est à peu près temps que le gouvernement fasse ce qu'il nous dit qu'il va faire?

[Traduction]

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, si j'ai bien compris la question, le député fait valoir que les entreprises ont besoin de plus d'information pour mieux comprendre les mesures d'aide qui sont offertes et la façon d'y accéder.

En tout respect, je dois dire au député que, pour la grande majorité des programmes, les détails ont été annoncés, et les demandes peuvent être présentées aujourd'hui. Les Canadiens peuvent se

rendre à une banque ou à une coopérative de crédit partout au pays pour se prévaloir du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Même si les détails de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont changé au fil du temps pour tenir compte des avis des intervenants, les Canadiens peuvent présenter des demandes dans le cadre de ce programme dès maintenant. C'est aussi le cas pour la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

Si le député veut parler plus précisément de programmes comme le nouveau crédit pour les secteurs très touchés, il reste quelques détails à régler. Au lieu d'annoncer prématurément ce à quoi le programme pourrait ressembler, nous avons continué de consulter les secteurs très touchés, en particulier les industries du tourisme et de l'accueil, pour garantir l'efficacité de la mesure dès son lancement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si mon collègue pourrait dire pourquoi, selon lui, il était important que le gouvernement offre de l'aide au moyen de la Prestation canadienne d'urgence, qui permet d'augmenter le revenu disponible des Canadiens, et pourquoi il était tout aussi important que nous investissions dans les petites entreprises au moyen de la subvention salariale, qui a permis de sauver des milliers d'emplois directement. Peut-il expliquer brièvement pourquoi ces mesures étaient si importantes pour l'économie canadienne?

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, j'ai des souvenirs de la période en 2008-2009, pendant la crise financière mondiale, où l'expression « trop importants pour qu'on les laisse sombrer » avait été employée, souvent pour parler des sociétés du secteur bancaire aux États-Unis. Dès le départ, nous avons considéré que les ménages et les petites entreprises étaient trop importants pour qu'on les laisse sombrer.

Le téléphone ne dérougissait pas. Des gens de nos régions nous appelaient pour parler de problèmes concrets. Si le député a vécu la même chose que moi, il a dû parler à des parents seuls qui ne savaient pas comment ils feraient pour payer l'épicerie. Il a dû parler à des gens qui étaient à deux doigts d'être expulsés de leur demeure. Il a dû parler à de petits entrepreneurs qui craignaient de ne pas pouvoir garder leur entreprise ouverte et qui s'inquiétaient au sujet du bien-être de leurs employés.

Le gouvernement est intervenu avec beaucoup d'humanité en offrant des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence, qui a aidé neuf millions de ménages canadiens à subvenir à leurs besoins. Nous avons offert des programmes comme la subvention salariale destinée aux propriétaires d'entreprise, qui nous ont dit qu'ils auraient été obligés de faire des mises à pied s'ils n'avaient pas pu bénéficier d'un programme qui les aide à payer les salaires. Le gouvernement fédéral a couvert jusqu'à 75 % des salaires offerts par les entreprises canadiennes dont les revenus ont diminué. On ne saurait minimiser l'importance de ces programmes exceptionnels qui sont en vigueur depuis des mois.

Pour répondre à la question du député, nous avons créé ces programmes parce que des gens en avaient besoin et parce que nous voulions les aider.

Travaux des subsides

• (1305)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, d'entrée de jeu, je voudrais dire que je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Thérèse-De Blainville.

Je voudrais aussi souligner le retour au travail d'un de mes employés et ami, Philippe Guertin, qui a dû s'absenter plusieurs mois à cause d'une expérience de vie un peu fâcheuse. C'est un plaisir de le retrouver aujourd'hui au bureau.

Cela étant dit, j'aimerais indiquer que le Bloc québécois est contre la motion qui est présentée. Nous sommes d'accord sur le préambule de la motion. En effet, les entreprises, en particulier les PME, souffrent considérablement des conséquences de la pandémie et il est de la responsabilité du gouvernement de mettre en place des programmes pour les aider à surmonter cette crise et pour maintenir les emplois.

Cependant, nous considérons que le gouvernement a aussi le devoir de protéger le bien public. En ce sens, éliminer ou reporter toute réglementation — nous pensons ici à la taxe carbone — serait contraire au bien public. Il y a d'autres moyens plus efficaces de soutenir nos entreprises en cette période trouble.

Alors que les entreprises québécoises sont fragilisées par la présente pandémie, par la baisse de la consommation et en raison des mesures sanitaires, nos entrepreneurs insistent — encore plus depuis huit mois — sur le fait que la manière la plus efficace, la plus simple et la plus transparente pour eux serait la mise en place d'un programme d'aide ciblé par secteur avec des mesures couvrant les coûts fixes.

Est-ce que le gouvernement fédéral agira finalement pour atténuer les conséquences financières des coûts fixes sur nos entreprises québécoises, tout particulièrement dans les secteurs comme le tourisme, la culture et la restauration? Les PME de ces secteurs ont encore de la difficulté à obtenir le financement dont elles ont besoin.

C'est ce qu'on comprend en lisant le sondage daté du 30 septembre de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de 7 000 PME. On peut également y voir que, au Québec, ce sont 50 % des entreprises qui considèrent qu'il serait difficile de survivre à une deuxième vague de restrictions. Ce même sondage nous démontre que 27 % des PME survivraient moins d'un an avec les revenus qu'elles ont actuellement. Les PME du Québec disent qu'elles ont besoin de 25 000 \$, en moyenne, pour couvrir les coûts fixes jusqu'en décembre 2020. C'est énorme.

De plus, le plus récent sondage réalisé le 28 octobre dernier par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de 4 200 entreprises est sans équivoque: il y a encore du chemin à faire pour aider les entreprises.

Voici quelques statistiques: 30 % des entreprises au Canada sont partiellement ouvertes; seulement 24 % des entreprises canadiennes réalisent actuellement les revenus habituels des dernières années; 45 % des entreprises réalisent actuellement la moitié ou moins des revenus annuels des dernières années; 35 % des entreprises du Québec perdent de l'argent chaque jour qu'elles sont ouvertes; entre 23 % et 25 % des entreprises en hébergement, en tourisme, en restauration, en arts et en loisirs envisagent sérieusement de déclarer faillite; 10 % des entreprises disent avoir besoin du Compte d'ur-

gence pour les entreprises canadiennes — un prêt, il faut le rappeler —, mais n'y sont pas admissibles; 11 % des entreprises disent avoir besoin de la Subvention salariale d'urgence du Canada, mais n'y ont pas accès; 28 % des entreprises disent avoir besoin de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, mais n'y sont pas admissibles.

Les PME québécoises, ce sont près de 25 000 petites et moyennes entreprises, ce sont 93 % des emplois du secteur privé du Québec, et ce sont 2,3 millions de travailleurs qui, par leur contribution, relèveront l'économie du Québec et la qualité de vie de leur famille. Prendrait-on le risque de diminuer cela de moitié?

Je rappelle que les PME sont vitales à l'économie du Québec. Nous savons que le gouvernement du Canada a particulièrement raté son coup pour aider nos PME à payer leur loyer durant la première vague avec le programme qui s'est terminé le 30 septembre dernier.

• (1310)

Les PME ont attendu huit longs mois avant de pouvoir bénéficier d'une aide au loyer appropriée. Je tiens à mentionner aussi que les premières moutures des programmes d'aide aux PME n'étaient vraiment pas en accord avec la réalité vécue par les entrepreneurs. Il a fallu plusieurs mois avant que le gouvernement n'offre des programmes qui soutenaient enfin une plus grande majorité d'entreprises.

Nous demandons donc plus de souplesse. Avec ce qui est offert dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral, nous sentons qu'il y a un peu plus de souplesse et d'ouverture que dans les premières moutures des mesures d'aide aux entreprises. D'ailleurs, beaucoup de modifications du gouvernement fédéral répondent aux recommandations du Bloc québécois, mais surtout aux demandes des entrepreneurs eux-mêmes.

Les derniers élargissements aux programmes d'aide laissent de moins en moins d'entreprises à elles-mêmes. Il faut cependant aller encore plus loin, car les programmes d'aide du gouvernement fédéral ne tiennent pas compte de la vraie réalité, de la diversification des secteurs d'activité et des réalités particulières de nos régions, des hôtels, des entreprises culturelles et des camps de vacances. C'est toute l'industrie touristique, pourtant vitale, qui a été durement mise à mal.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes doit encore être assoupli pour donner accès au programme aux entreprises en démarrage, aux entrepreneurs qui ne possèdent pas de numéro d'entreprise et à ceux qui ont des dépenses non reportables.

Il faut aussi une aide rétroactive pour couvrir les frais fixes qui n'étaient pas visés par la première mouture de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, dont on se souvient que la grande majorité des propriétaires avait refusé de participer au programme à la demande des locataires. Quand le gouvernement va-t-il enfin déposer à la Chambre un véritable programme d'aide aux coûts fixes qui répond efficacement aux besoins des PME du Québec, comme le Québec l'a déjà fait?

En effet, le Québec montre l'exemple. Beaucoup d'intervenants que j'ai rencontrés ont vanté les programmes efficaces du Québec. Ces programmes sont administrés par l'entremise d'Investissement Québec. Il s'agit notamment du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises et du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

Travaux des subsides

Ces deux programmes ont été bonifiés par le volet d'Aide aux entreprises en région en alerte maximale, qui couvre certains frais fixes qui seront déboursés pendant la période de fermeture visée. Les frais fixes sont les taxes municipales et scolaires, la partie du loyer qui n'est pas couverte par un autre programme gouvernemental, les intérêts payés sur les prêts hypothécaires, les frais liés aux services publics comme l'électricité et le gaz, les assurances, les frais de télécommunication, les permis et les frais d'association. Est-ce que le gouvernement fédéral peut en faire autant?

Comme je le disais au début de mon intervention, il est de la responsabilité du gouvernement de mettre en place des programmes pour aider les entreprises à surmonter cette crise et pour maintenir les emplois. Cependant, nous considérons que le gouvernement a aussi le devoir de protéger le bien public. En ce sens, éliminer ou reporter toute réglementation — comme la taxe sur le carbone — serait contraire au bien public. Il y a aussi bien d'autres moyens plus efficaces encore de soutenir nos entreprises durant cette période trouble.

Je suis prêt à répondre aux questions.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour adopter la motion suivante. Je propose donc:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, le vote par appel nominal différé sur la motion de l'opposition inscrite au nom du député de Durham, prévu à la fin de la période prévue pour les questions orales aujourd'hui, soit différé de nouveau jusqu'à la fin du débat sur les motions se rapportant au Budget principal des dépenses plus tard aujourd'hui.

• (1315)

[Français]

Le vice-président: Comme il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, par souci de clarté, je demanderai seulement à ceux qui s'opposent à la demande d'exprimer leur désaccord.

Par conséquent, que tous ceux et celles qui s'opposent à ce que l'honorable secrétaire parlementaire propose la motion veuillent bien dire non.

Personne ne s'y étant opposé et la Chambre ayant entendu l'énoncé de la motion, que tous ceux et celles qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

Comme il n'y a aucune dissidence, je déclare la motion adoptée.
(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — MESURES POUR APPUYER LES ENTREPRISES CANADIENNES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, la Colombie-Britannique compte plus de 500 000 petites entreprises de 50 employés ou moins. Je sais que le Québec a

également une importante industrie forestière durement touchée au sein de laquelle les pertes d'emplois sont nombreuses. Par votre entremise, je dirais à mon collègue que l'aide est arrivée trop tard. Dans ma province, beaucoup de petites entreprises ferment leurs portes. Je sais qu'il en est de même dans la province du député. J'aimerais qu'il raconte les histoires qu'il entend parce que le gouvernement a manqué à son devoir.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie le député de Cariboo—Prince George de sa question.

Je sais à quel point c'est un député investi, et, pour avoir entendu plusieurs de ses allocutions à la Chambre, je crois que les situations de nos circonscriptions respectives se ressemblent beaucoup. Je lui tends la main pour les enjeux comme notamment celui de NAV CANADA. Ce sont des enjeux essentiels pour nos PME et pour notre développement économique régional, et cela le touche également.

Nous aurons la chance de nous en parler, mais tout un volet du développement économique passe par le transport aérien. Je sais qu'il est également touché. De plus, il y a effectivement un autre volet, et c'est celui de l'industrie forestière, duquel le gouvernement fédéral est pratiquement absent.

J'aimerais voir des programmes d'aide aux PME et aux entreprises pouvant être semblables à celles que l'on voit en Alberta dans le cas de l'industrie pétrochimique. Indépendamment de ce que l'on peut en penser, on voit que le gouvernement fédéral est très présent quand vient le temps de soutenir cette industrie. C'est aussi le cas pour ce qui est de l'industrie de l'automobile, dans le Sud de l'Ontario.

Quant à la foresterie, on constate que les programmes canadiens visent davantage à soutenir les entreprises du coin de pays du député, en Colombie-Britannique, que celles du Québec. Il y aurait des réflexions à faire à ce sujet. Cependant, il faut effectivement des programmes d'aide et des subventions adaptés pour faire, notamment, de la recherche-développement et pour diversifier...

Le vice-président: Nous allons permettre à d'autres députés d'intervenir.

L'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, étant donné la motion dont nous sommes saisis, je me demande si le député pourrait faire un commentaire sur le prix de la pollution. Peut-il nous en dire plus sur la position du Bloc quant au prix de la pollution et nous faire part de ses réflexions sur le Régime de pensions du Canada?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Winnipeg-Nord de sa question.

Effectivement, tout l'aspect de la pollution est un enjeu important.

On peut reconnaître qu'un pas est fait dans le projet de loi C-12, qui touche la nature et l'environnement. Cependant, c'est notre génération qui va payer le prix de la pollution.

Il faut être avant-gardiste à ce sujet. Il faut atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, et le fait de viser 2030 m'apparaît, même d'un point de vue économique, beaucoup plus intéressant. C'est un élément majeur de se conformer à ces objectifs plutôt que de pelleter cela une génération plus loin, vers 2050.

Notre économie environnementale m'inquiète énormément. La pollution, on la paie avec nos services de santé, nos soins de santé et d'autres éléments. Par conséquent, il faudra prendre de front de façon plus rigoureuse les enjeux économiques et environnementaux.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la manière dont la réponse à la dernière question s'est conclue me donne l'occasion d'exprimer l'appui des députés verts à la plupart des mesures contenues dans la motion de l'opposition présentée pendant son jour désigné, en particulier l'aide aux petites entreprises. Cela reste quand même insidieux qu'on nous demande de voter contre la seule mesure de lutte contre les changements climatiques qu'est la tarification du carbone et qui représente un pas dans la bonne direction. Le député d'Abitibi—Témiscamingue souligne à juste titre que la loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques manque de mordant, à l'étape de la première lecture, du fait qu'elle renvoie le véritable travail aux calendes grecques. J'aimerais qu'il me dise ce qu'il en pense.

Ne vaudrait-il pas mieux qu'on scinde la motion de sorte que nous puissions voter en faveur de certaines mesures, mais pas toutes?

• (1320)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Saanich—Gulf Islands de son intervention.

Effectivement, je crois que l'environnement est le nerf de la guerre, l'élément concentrique de ce projet de loi qui fait en sorte que nous, du Bloc québécois, ne pourrions pas être en faveur de cela.

J'aimerais ajouter, à ma réponse à la question de mon collègue de Cariboo—Prince George, que l'on constate de plus en plus de fusions qui sont faites entre les PME et entre les entreprises. Il y a de plus en plus de concentration vers les plus grands acteurs. Tout cela va avoir également des conséquences sur la diversification de notre économie et sur l'avenir de nos entreprises.

De plus, d'un point de vue environnemental, peut-on investir dans une industrie renouvelable, comme la forêt, par exemple, au potentiel absolument incroyable? Je pense qu'il y a là un avenir pour soutenir les PME et que le gouvernement et la Chambre des communes devront d'y attarder le plus tôt possible.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue de son beau discours. Je salue son équipier qui vient de revenir au bureau. Je vais continuer sur la lancée de mon collègue.

En ce qui concerne la motion à l'étude, nous pouvons être d'accord sur son préambule, qui dit que des entreprises canadiennes sont en détresse et ont besoin d'aide. Depuis le début de la crise, on fait appel à l'ensemble des parlementaires et au gouvernement pour qu'il y ait une aide ciblée à cet égard.

Travaux des subsides

Toutefois, je vais m'inscrire en faux contre des éléments de la motion qui semblent soutenir qu'on va aider les entreprises en éliminant les barrières à la création d'emplois, comme les taxes et la réglementation, en reportant la hausse de la cotisation des entreprises au Régime de pensions du Canada et en reportant la hausse de la taxe sur le carbone et de la taxe ascenseur sur l'alcool prévue pour 2021. Je présente tout de suite mes excuses aux interprètes, mais à mon avis, avec ce type de mesure, on se tire dans le pied plutôt que d'aider les entreprises.

Il n'y a pas si longtemps, le 3 novembre, à la Chambre, j'ai fait état, comme le fait la motion de l'opposition, de la difficulté que les entreprises éprouvent encore à garder la tête hors de l'eau.

Le 30 septembre, on apprenait, selon un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, que 26 % des entreprises du secteur des arts, des loisirs et de l'information affirmaient envisager sérieusement de déclarer faillite, et que 24 % des entreprises de restauration et d'hébergement prévoyaient déclarer faillite. C'est exact de dire que les entreprises sont en péril.

On pourrait aussi parler du secteur de l'aérospatiale, grand absent du discours du Trône. On attend encore des réponses. Les mesures ont tardé à se mettre en place. Si les entreprises sont toujours en difficulté, c'est parce que les mesures ont été mal adaptées à la réalité qu'elles vivent durant cette crise. Si on prend le secteur du tourisme, de l'hébergement et de la restauration, tout comme celui des arts, de la culture et des événements, ce sont tous des secteurs quasi fermés depuis des mois.

Donc, si on veut soutenir les entreprises, il faut d'abord soutenir celles et ceux qui sont à l'œuvre au sein d'elles, soit les travailleuses et les travailleurs. Il y a encore des millions de personnes qui sont sans emploi et pour qui les mesures tardent à venir. Il a fallu adapter la Prestation canadienne d'urgence à la situation, et encore aujourd'hui, il y a du monde qui se retrouve sans chèque, sans emploi, parce qu'on attend toujours des directives et des avis pour que ces gens puissent passer correctement des prestations d'urgence aux nouvelles mesures d'assurance-emploi ou aux prestations de relance économique. Cela n'a absolument pas de bon sens.

Si on veut soutenir la reprise, je pense qu'il faut soutenir aussi les efforts collectifs que tout le monde doit faire pour le bien public. Ce n'est certainement pas en demandant aux entreprises de se soustraire à leurs obligations sociales, comme celle de fournir leur part d'efforts pour financer adéquatement le Régime de pensions du Canada, qu'on va réussir à rehausser l'économie.

Les entreprises nous disent depuis longtemps qu'il y a trop de paperasse et qu'il faudrait alléger leur fardeau. Or, pour alléger leur fardeau, il faut les soutenir quant à leurs mesures sociales qui contribuent à l'ensemble de l'économie. C'est là qu'il faut agir. Faire le contraire, ce serait se priver de leviers économiques très importants.

• (1325)

Pour modifier le Régime de pensions du Canada et le bonifier, il fallait que sept provinces soient d'accord, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Par conséquent, demander maintenant de reporter cette nouvelle contribution des employeurs au RPC, c'est priver les travailleurs et les travailleurs du nouveau régime de pensions. Je pense que c'est bien important et, à mon avis, ce serait faire l'inverse de ce qui doit être fait.

Travaux des subsides

On parle de reporter la taxe sur le carbone. Est-ce qu'on veut la reporter pour l'annuler? On sait très bien que les conservateurs n'aiment pas trop cette taxe. Pourtant, c'est à peu près notre seul levier un peu contraignant pour atteindre les cibles de l'Accord de Paris.

Nous avons sûrement tous vu ce matin cet article dans *La Presse+* au sujet d'un rapport qui vient d'être publié sur les changements climatiques. Le titre de l'article est assez éloquent: « Le Canada parmi les cancre ». Dans ce rapport, rendu public ce lundi, on apprend que le Canada occupe le 58^e rang sur 61 pour l'indice de performance en matière de changements climatiques, le 56^e rang sur 61 pour les émissions de gaz à effets de serre, le 54^e rang sur 61 pour la production d'énergie renouvelable, et le dernier rang pour la consommation d'énergie globale.

Malgré tout cela, on voudrait demander de reporter la taxe sur le carbone? Cela n'a aucun sens. Je pense qu'il faut la maintenir, parce que cette taxe permet de bonnes pratiques en matière de changements climatiques.

Je sais que l'opposition dira qu'elle ne demande pas d'abolir cette taxe sur le carbone imposée aux entreprises, mais seulement de la reporter. Or ce serait une erreur que de reporter cette taxe pour mieux l'abolir. Nous avons besoin de ces leviers économiques pour soutenir des choses aussi fondamentales que nos programmes sociaux, comme les régimes de retraite. Nous en avons aussi besoin pour soutenir nos efforts, qui tardent à venir, pour contrer les changements climatiques. Nous aurions d'autres solutions à proposer pour soutenir les entreprises qui sont en difficulté.

Quelqu'un l'a dit plus tôt, il faut adopter une approche sectorielle. On le sait, certains secteurs ont réussi à s'en sortir. D'autres, par contre, font encore face au néant, notamment les secteurs des arts, de la culture, du tourisme, de la restauration et de l'hébergement. Les emplois dans ces secteurs sont occupés majoritairement par des femmes, ce qui touche donc aussi les familles.

Si l'on veut soutenir l'emploi, il faut d'abord soutenir la capacité des entreprises de maintenir leurs travailleurs en poste en attendant la reprise. Que faut-il faire dans la période qui précède la sortie de crise? Il faut renforcer la Subvention salariale et accorder des mesures aux entreprises qui vont améliorer leur situation.

Mon collègue l'a dit et nous le répétons depuis des mois: il a fallu du temps avant que nous ayons une réponse satisfaisante aux besoins des entreprises en ce qui a trait au loyer commercial. Il faut aussi accorder un soutien en ce qui a trait aux coûts fixes.

Il faut avoir un plan. Nous avons d'ailleurs déploré le fait que les mesures du gouvernement n'incluaient pas de plan de sortie de crise. À notre avis, pour aider les entreprises et pour les soutenir, il faut d'abord avoir la capacité de protéger notre économie et le bien public. Il ne faut donc pas demander aux entreprises de se soustraire à leurs obligations.

• (1330)

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, il me semble que la question de la tarification du carbone est pour nous, au fédéral, une question qui concerne les champs de compétences. Le gouvernement fédéral a essayé d'imposer aux provinces une approche particulière de la lutte contre les changements climatiques, et de nombreuses provinces ont riposté que ce sont elles qui devraient décider du genre de poli-

tiques environnementales qu'elles souhaitent adopter et appliquer. L'approche du gouvernement fédéral est très autoritaire dans un domaine qui est généralement de compétence provinciale, les provinces établissant leurs propres taxes sur leur territoire.

Il est frappant de constater que le Bloc s'oppose à notre demande de modification de l'échéancier dans cette motion. Puisque nous semblons être les seuls dans ce dossier à respecter la compétence provinciale dans un domaine où le Bloc ne la respecte pas, j'aimerais demander au député pourquoi le Bloc québécois fait fi de la compétence du Québec dans le cas présent?

[Français]

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je lui répondrais que le Québec s'est déjà doté de ce type de moyens. Nous sommes d'accord avec la taxe sur le carbone, parce que le Québec a déjà mis en place ce type de mesure. Nous faisons mieux que le Canada en matière de lutte contre les changements climatiques, bien qu'il y a encore du travail à faire.

La taxe sur le carbone s'applique aux autres provinces, comme mon collègue l'a dit. Il appartient aux provinces de dire ce qu'elles en pensent, mais la motion des conservateurs ne porte pas sur cela. La motion demande de façon très pointue une réduction des taxes et des impôts pour tenter de soutenir les entreprises. C'est à cela que nous nous opposons.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la députée affirme que le gouvernement doit avoir un plan, et nous avons indiqué qu'un plan a effectivement été mis en place. Elle a ensuite posé des questions au sujet des petites entreprises, des emplois et des travailleurs.

J'aimerais savoir ce qu'elle pense de ce qui suit. N'est-ce pas un plan que de soutenir les entreprises au moyen de subventions salariales, de subventions au loyer — ainsi que d'autres mesures —, permettant ainsi de maintenir de nombreuses entreprises à flot? Ainsi, une fois la pandémie derrière nous, nous serons en bien meilleure position pour stimuler l'économie. La députée ne convient-elle pas que toutes ces mesures font partie d'un plan judicieux?

[Français]

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, c'est un plan qui avait des failles.

Il a fallu se battre pour augmenter la Subvention salariale afin de la rendre importante. En ce qui concerne les prêts d'urgence, il a aussi fallu les moduler pour qu'ils répondent aux besoins. Quant au loyer commercial, c'est récent. On vient dire que 3 milliards de dollars avaient été prévus, mais qu'ils n'ont pas été dépensés parce que ce n'était pas adapté aux entreprises.

Avoir un plan et avoir une vision, c'est une chose, mais encore faut-il que les mesures, si bonnes soient-elles, soient adaptées à la réalité et qu'elles ne soient pas une entrave.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Je trouve intéressant qu'elle ait mentionné cette étude qui a été publiée ce matin. On y voit que le gouvernement fédéral est véritablement un cancre international en matière de lutte contre les changements climatiques. Je pense qu'on est au 58^e rang sur 61 pour l'indice de performance en matière de changements climatiques.

Elle a parlé du prix sur la pollution, la fameuse taxe sur le carbone, comme étant un des outils à notre disposition. Ce seul outil ne semblant pas être suffisant pour l'instant, qu'est-ce qu'elle voudrait que le gouvernement fasse pour favoriser davantage d'investissements dans les énergies renouvelables?

• (1335)

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

C'est effectivement un outil, mais il ne doit pas être le seul. Il faut avoir un plan beaucoup plus ambitieux par rapport aux changements climatiques. Cependant, on ne peut pas se priver de cet outil-là, car il peut quand même permettre d'améliorer les choses.

En matière de changements climatiques, il y a toute une nouvelle vision à adopter, une vision beaucoup plus musclée. Ce n'est certainement pas en plantant 20 000 arbres qu'on va y arriver. Je pense qu'il faut changer de paradigme, moins investir dans les énergies fossiles, penser à la transition en emplois et davantage investir dans les énergies renouvelables.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de participer au présent débat. Je dirai tout d'abord que je partagerai mon temps de parole avec le député d'Hamilton Mountain.

Le débat d'aujourd'hui est très important, parce que nous parlons évidemment de questions liées à l'économie, à la pandémie et aux petites entreprises. Le moment ne pourrait être mieux choisi, car de nombreuses petites entreprises sont sur le point de fermer leurs portes pour de bon parce qu'elles ont dû interrompre leurs activités pour protéger la santé publique. En fait, les petites entreprises sont vraiment les héros méconnus de cette pandémie, et nous devons faire tout en notre pouvoir pour les soutenir pendant cette crise.

Nous sommes d'accord avec de nombreux éléments de la motion d'aujourd'hui. Toutefois, cette motion des conservateurs contient deux ou trois pilules empoisonnées. En fait, je ne crois pas qu'ils veuillent vraiment qu'elle soit adoptée aujourd'hui, ce qui est terriblement décevant. Nous attendions que les conservateurs, qui forment l'opposition officielle, proposent des solutions pour aider les petites entreprises aux prises avec la pandémie. On se serait attendu à ce qu'ils proposent des façons d'aider les petites entreprises de manière à apporter des changements réels. Au lieu de cela, ils reviennent avec d'anciennes idées qui figuraient à leur programme avant la pandémie.

Malheureusement, force est de constater que les conservateurs se servent de la pandémie pour mettre à profit leur plateforme politique, s'attaquer aux pensions des travailleurs et ralentir les activités de lutte contre les changements climatiques et notre participation à cette lutte, ce qui est extrêmement décevant. Ils affirment que 46 % des entreprises canadiennes craignent de ne pas survivre. Je n'en doute aucunement.

Les libéraux ont lancé une série de programmes qui comportent des lacunes sur le plan de la conception et qui ont ainsi laissé pour compte bon nombre de personnes. Je songe notamment au pro-

Travaux des subsides

gramme d'aide pour le loyer commercial. Le NPD avait proposé l'idée d'un tel programme, mais jamais il n'aurait cru que celui-ci serait axé sur les propriétaires. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement a fini par remédier au problème, mais nous sommes déçus de constater que les changements ne seront pas rétroactifs au 1^{er} avril. Nous ne comprenons pas pourquoi les conservateurs sont restés les bras croisés et ne se sont pas joints à nous pour demander au gouvernement d'appliquer rétroactivement ce programme aux nombreuses entreprises qui ont été laissées pour compte.

Les conservateurs parlent d'entreprises inquiètes et qui s'interrogent sur leur survie. Nous voulons qu'ils joignent leur voix à celle des néo-démocrates pour accuser le gouvernement de ce qui, selon moi, est vraiment une injustice, celle d'ignorer tous les locaux qui ont été laissés pour compte. Je suis déçu que cela ne figure pas dans la motion, afin de demander à ceux qui profitent le plus de la pandémie, soit les grandes banques et les grandes sociétés, de payer leur juste part. Elles s'en tirent à bon compte.

Les conservateurs ont présenté une motion demandant que l'on reporte l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada et d'autres charges sociales. C'est comme si, en pleine crise, nous repoussions celle qui est sur le point de frapper les aînés. Nous savons que bon nombre d'entre eux étaient déjà en difficulté quand cette pandémie s'est déclarée, qu'ils n'avaient pas de soutiens adéquats et de mesures de sécurité qui les protègent ou qu'ils n'avaient pas d'épargne-retraite pour traverser même les périodes les plus faciles.

Les prix des logements ont explosé en plein cœur de la pandémie. Pendant une décennie, les conservateurs ont refusé d'augmenter les cotisations au Régime de pensions du Canada, ce qui explique la vulnérabilité dans laquelle se retrouvent les aînés aujourd'hui. Voilà maintenant qu'ils veulent léguer aux jeunes, qui seront les principales victimes, le fardeau de la dette et des conséquences de la pandémie, sans parler de l'état futur de l'économie canadienne, parce que nous n'aurons pas cotisé aujourd'hui à ce régime, alors que nous savons que les jeunes méritent d'avoir un revenu de retraite plus tard et de prendre leur retraite dans la dignité.

Les conservateurs reviennent à leurs vieilles habitudes, c'est-à-dire s'en prendre aux travailleurs et aux aînés. Quand ils étaient au pouvoir, ils ont essayé de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans et ils ont refusé d'investir suffisamment dans le programme de la Sécurité de la vieillesse. Le bilan des conservateurs en matière de pensions est donc assez clair. Nous voulons justement éviter de nous servir de la pandémie comme excuse pour provoquer une crise future en ce qui concerne les aînés et le revenu de retraite.

Les conservateurs osent même appeler cela des impôts. Ce ne sont pas des impôts. Ce sont des investissements essentiels dans la sécurité des retraités. Il est décevant d'entendre les conservateurs annoncer dire qu'ils soutiennent dorénavant le travail et les travailleurs, puis de les voir changer de direction. Ils emploient des mots comme « impôts » alors que nous cherchons à renforcer les mesures de soutien à la sécurité du revenu des personnes à la retraite.

Travaux des subsides

• (1340)

L'autre aspect qui me préoccupe beaucoup est la taxe sur le carbone. Je dois féliciter les libéraux de la Colombie-Britannique d'avoir maintenu la taxe sur le carbone dans la province, malgré la crise économique que nous avons traversée en 2008, sachant pertinemment que, si nous ne le faisons pas notre part dans la lutte contre les changements climatiques, nous allions droit vers une autre crise qui nous coûterait beaucoup plus cher, sous la forme d'incendies de forêt ou d'inondations. Nous en constatons les effets sur le réchauffement de nos océans et sur nos stocks de saumons.

Il est impératif de maintenir les mesures pour contrer les changements climatiques. Le gouvernement fédéral est toujours à la traîne au pays, notamment par rapport à la Colombie-Britannique. Aux États-Unis, la nouvelle administration a inscrit dans son mandat son engagement à lutter contre les changements climatiques. Elle ne recule pas.

Des exemples de leadership, il y en a. Les conservateurs devraient peut-être se tourner vers d'autres dirigeants dans le monde ou vers d'autres gouvernements conservateurs, comme en Grande-Bretagne, au Japon ou en Allemagne. Des gouvernements de droite comprennent qu'il est bon sur le plan économique d'investir dans la lutte contre les changements climatiques et l'énergie propre, sans quoi nous léguons un très lourd fardeau économique aux générations futures. Ils parlent des libéraux et de leurs déficits, mais ils ne parlent jamais de l'énorme déficit économique qu'ils veulent léguer aux générations futures.

J'ai de très grandes réserves au sujet de la motion. Je suis déçu que les conservateurs nous soumettent ce cadeau empoisonné. Nous aurions aimé l'appuyer. Une partie de la motion vise à accroître la disponibilité du crédit, ce qui est très important dans ma circonscription, surtout pour le secteur du tourisme. Les centres de villégiature de ma circonscription traversent une période extrêmement difficile. Bon nombre d'entre eux n'ont pas pu profiter du Programme de crédit aux entreprises, car il était très difficile d'y avoir accès.

Je crains qu'à l'égard du Crédit d'urgence pour les grands employeurs, les conservateurs tentent vraiment de miner les importants mécanismes qui sont en place afin que les présidents et chefs de la direction et les actionnaires ne profitent pas du financement et du soutien du gouvernement pendant la pandémie, comme nous l'avons vu en 2008, sous le gouvernement conservateur, lorsqu'il était responsable d'intervenir face au ralentissement économique attribuable à la récession d'alors.

Ce sont là certains des aspects qui nous préoccupent beaucoup. Nous continuerons de travailler avec tous les partis pour veiller à ce que les petites entreprises bénéficient d'améliorations et de soutien. Nous voulons que le gouvernement libéral donne suite à son engagement en ce qui a trait à des services de garde accessibles, abordables et universels, afin que tout le monde ait la chance d'avoir des services d'éducation de la petite enfance et de pouvoir retourner sur le marché du travail.

Je suis déçu de voir que les conservateurs n'appuient pas ces investissements importants. Au Québec, 70 000 femmes sont retournées au travail et le produit intérieur brut a augmenté de 2 % grâce à un investissement dans l'éducation de la petite enfance. Nous avons vu à quel point la Prestation canadienne d'urgence a été importante pour appuyer les travailleurs et les propriétaires d'entreprise qui ont été laissés pour compte, ou encore les musiciens ou les

artistes, dont le gagne-pain a disparu. Nous aurions aimé que les conservateurs présentent une motion visant à investir dans la formation, le recyclage professionnel ou le revenu de subsistance garanti pour que personne ne tombe entre les mailles du filet à l'avenir.

Nous comprenons que les petites entreprises sont en détresse, qu'elles ont besoin d'avoir accès à du financement. Nous nous sommes battus très fort pour appuyer l'Association touristique autochtone du Canada et obtenir des mesures de soutien économique et des prêts importants pour elle au début de la pandémie. Nous aimerions que le gouvernement mette en œuvre un plan de relance pour appuyer les entreprises les plus vulnérables, tant dans le secteur du tourisme que dans l'ensemble de l'économie. Le gouvernement n'a pas présenté de véritable plan en ce sens.

Par conséquent, nous nous joignons aux conservateurs pour demander quel est le plan en matière de dépistage rapide et de vaccination, mais aussi en matière de relance économique, ce qui est essentiel.

Pour en revenir encore une fois à l'importance d'appuyer les petites entreprises, nous devons travailler ensemble de façon solidaire et nous devons être prudents. Je ne crois pas que ce soit le moment d'adopter des approches partisans comme imposer une taxe sur des mesures d'aide vraiment importantes pour les gens. Il est plutôt temps de reconnaître à quel point le soutien offert est inadéquat et à quel point notre engagement dans le domaine des changements climatiques laisse à désirer. On a pu le constater dans le projet de loi C-12, que le gouvernement vient de déposer. Le gouvernement n'accorde pas la priorité nécessaire à la lutte contre les changements climatiques.

• (1345)

Les néo-démocrates appuient certains éléments de la motion, mais nous sommes profondément déçus que les conservateurs y aient ajouté une série de pilules empoisonnées qui feront en sorte que les générations futures devront assumer les conséquences de la crise actuelle. Nous espérons que nos collègues...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député de Courtenay—Alberni, nous devons travailler ensemble dans l'intérêt du Canada. J'ai aimé ce qu'il a dit au sujet des reportages récents qui citaient Kevin Page, de l'Institut des finances publiques et de la démocratie de l'Université d'Ottawa.

M. Page a déclaré qu'il avait du mal à comprendre la récente mise à jour économique de 259 pages, disant qu'il avait passé une soirée à éplucher les tableaux, les graphiques et le verbiage qu'elle comprend, ce qui lui a laissé une impression de gueule de bois. Selon lui, elle est impossible à lire, et même si c'est son travail depuis des années, il n'a pas pu déterminer où va l'argent. Toujours selon lui, si nous ne pouvons pas déterminer où va l'argent, nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement.

Comment pouvons-nous faire confiance au gouvernement lorsqu'il n'est pas honnête avec les Canadiens au sujet des sommes qui sont dépensées et des répercussions que cela aura sur les générations futures?

Travaux des subsides

M. Gord Johns: Monsieur le Président, mon collègue a été un défenseur de premier plan du saumon sauvage du Pacifique. Je le remercie de s'être joint à nous pour relever l'immense défi auquel nous sommes confrontés en raison de la crise du saumon en Colombie-Britannique.

Comme le député l'a dit, nous ne savons pas qui reçoit une grande partie de l'argent qui a été distribué en raison d'un manque de transparence. Les contribuables canadiens s'inquiètent grandement du fait que certains des bénéficiaires sont des entreprises qui font d'énormes profits pendant cette crise.

Il a parlé de Kevin Page, l'ex-directeur parlementaire du budget. L'actuel directeur parlementaire du budget a fait observer le mois dernier que le Régime de pensions du Canada était en grande difficulté et qu'une énorme vulnérabilité avait été créée pour les générations futures. À l'heure actuelle, il est essentiel que nous continuions d'augmenter les investissements dans le Régime. Le directeur parlementaire du budget en a parlé.

Nous sommes d'accord avec lui pour dire que nous avons besoin d'une transparence accrue, et c'est ce que les néo-démocrates appuient et réclament.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé du Régime de pensions du Canada. Pourrait-il nous dire pourquoi, lorsqu'il est question du Régime de pensions du Canada, les conservateurs l'assimilent à une taxe pour tenter d'influer sur le débat? Ils ont la même approche en ce qui concerne la tarification de la pollution, une autre mesure qu'ils qualifient de taxe.

Pourrait-il nous dire pourquoi, selon lui, les conservateurs en feraient autant dans cette motion?

M. Gord Johns: Monsieur le Président, nous nous posons aussi des questions à ce sujet. Il s'agit d'investissements dans la sécurité de la retraite. Tout le monde mérite de prendre sa retraite dans la dignité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les aînés passent entre les mailles du filet.

Le gouvernement libéral n'a pas tenu parole. Son paiement ponctuel aux aînés est loin d'être suffisant. Le coût du logement a grimpé en flèche, celui des biens a augmenté tout au long de la crise et le gouvernement n'a pas soutenu les aînés comme ils en avaient besoin pendant cette crise.

Pour ce qui est de la lutte contre les changements climatiques, nous devons faire ces investissements cruciaux. Ils créent des emplois, entraînent une action concrète et permettent aux générations futures de ne pas être les seules à assumer le colossal fardeau des répercussions des changements climatiques et des défis auxquels nous serons confrontés dans l'avenir.

• (1350)

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, je ne vois rien dans la motion qui correspond à ce que me demandent beaucoup de petites entreprises de la circonscription que je représente. Elles ont besoin de soutien pour traverser cette période difficile, afin d'être prêtes pour la prochaine étape de la relance.

Le député pourrait-il parler des lacunes que comporte la motion?

M. Gord Johns: Monsieur le Président, la députée se bat toujours avec acharnement pour les petites entreprises, et je m'incline devant ses convictions profondes. Elle comprend l'importance des créateurs d'emplois dans nos collectivités.

Les lacunes sont énormes. Nous avons constaté des failles dans la conception de chacun des programmes du gouvernement, qui font en sorte que des gens sont laissés pour compte. Par exemple, aucune aide n'est prévue pour les entreprises en démarrage. Elles sont exclues de presque tous les programmes mis en œuvre par le gouvernement. L'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial ne comporte pas de dispositions rétroactives. Ces entreprises reportent leur dette. Elles accumulent des dettes ou des retards dans le paiement de leur loyer et cette injustice est inacceptable.

Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour corriger les programmes existants et veiller à ce que les entreprises qui ont été laissées pour compte y aient accès. Le gouvernement doit trouver des façons de soutenir les entreprises qui ne répondent peut-être pas à toutes les exigences du programme. Elles ont fermé leurs portes pour protéger la santé publique. Elles sont les héroïnes silencieuses de notre pays. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour les appuyer.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, cela fait maintenant cinq ans que j'écoute les échanges, les questions et réponses, les propositions et les contre-propositions à la Chambre. Je dois admettre que je suis toujours étonné de voir à quel point certaines motions sont insensibles aux désirs et aux besoins des Canadiens et de leur famille.

La motion de l'opposition d'aujourd'hui ne fait pas exception à cette règle et constitue en fait un bon exemple de cela. Nous sommes entrés dans une crise nationale majeure, dont tous les aspects vont s'aggraver avant de s'améliorer. La pandémie de COVID-19 a changé la vie de tous les Canadiens. Les gens ont peur et éprouvent de l'incertitude. Ils sont inquiets pour leur santé, leur sécurité et le bien-être de leur famille, de leurs enfants, de leurs parents et de leurs amis. Les travailleurs s'inquiètent de leur emploi et de leur avenir et se demandent comment ils vont pouvoir joindre les deux bouts d'un jour à l'autre, d'un mois à l'autre. Ils s'inquiètent de ne plus pouvoir envoyer leurs enfants à l'école, mettre de la nourriture sur la table ou maintenir le niveau de vie pour lequel ils ont travaillé si fort.

Bref, la plupart des Canadiens ont peur et ne savent pas trop quelles répercussions la crise de la COVID-19 aura sur leur vie, sur leur sécurité et sur le bien-être de leurs proches. À l'heure actuelle, de plus en plus de Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fédéral et ceux des provinces les soutiennent et les protègent. C'est pourquoi je n'arrive pas à comprendre que le Parti conservateur présente cette motion de l'opposition.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui nous dit clairement qui doit recevoir de l'aide en priorité. Ce ne sont ni les travailleurs canadiens ni leurs familles, qui ne bénéficieraient d'aucune des mesures prévues dans la motion. La motion est plutôt destinée à aider les grandes entreprises et leurs riches propriétaires et investisseurs.

Déclarations de députés

En fait, certaines mesures inscrites dans la motion sont très imprudentes, surtout en période de crise nationale. L'idée de reporter la hausse des cotisations au Régime de pensions du Canada en est un exemple. Qui cela aidera-t-il? Les petites entreprises? Probablement pas beaucoup. Aucune petite entreprise de ma circonscription ne réclame un allègement de ses obligations en vertu du Régime de pensions du Canada. Les grandes entreprises? Oui, tout à fait. Ce sont elles qui en profiteront. Ce pourrait être une véritable aubaine pour les grandes entreprises, surtout celles qui font déjà des profits records grâce à la pandémie.

Qui sera touché par cette mesure? Tous les travailleurs qui comptent régulièrement au Régime de pensions du Canada et qui comptent recevoir une pension bonifiée quand ils prendront leur retraite. Leurs prestations risquent d'être moins généreuses que ce qu'ils prévoient. Ce seraient les travailleurs et leurs familles qui souffriraient de cette mesure, et c'est inacceptable.

Les Canadiens ont désespérément besoin de solutions qui les aideront, eux, leurs familles et leurs proches, à surmonter les épreuves de cette pandémie et à traverser cette période difficile. La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui ne fait rien de tout cela. Elle ne propose aucune solution créative qui pourrait aider les Canadiens et leurs familles. Elle n'oblige pas les gens à verser une juste contribution au fisc.

Je crois qu'aucun député ni personne d'autre au Canada n'oserait nier la détresse des entreprises canadiennes. Il est assez facile de comprendre que la crise sanitaire actuelle a un effet dévastateur sur l'économie et que les petites entreprises en paient le prix plus que les autres. Je suis certain que tous mes collègues reçoivent le même genre d'appels que moi des entreprises locales qui cherchent désespérément un moyen de traverser cette période difficile afin d'assurer leur survie et de protéger le gagne-pain et les emplois de leurs travailleurs.

Il est également facile de comprendre qu'en ce moment, ce ne sont pas les impôts et les règlements qui font obstacle à l'emploi. L'obstacle, c'est une crise de santé nationale qui a bouleversé la vie de millions de Canadiens. C'est pourquoi notre priorité, à nous les néo-démocrates, c'est de nous battre pour nos concitoyens et de les aider à traverser la pandémie. C'est pour cela que nous nous sommes battus pour obtenir un financement suffisant pour la PCU, pour que les subventions salariales répondent aux besoins des entreprises canadiennes et pour la mise en place d'un programme d'aide au loyer pour les entreprises qui apporterait une aide efficace aux locataires et pas seulement aux propriétaires.

Je suis fier de dire que les néo-démocrates continueront à se battre pour les propriétaires de petites entreprises et leurs employés en poussant le gouvernement à bonifier les mesures de soutien dont dépendent tous les Canadiens. Et c'est pour cela que le NPD continuera à proposer des idées créatives et progressistes pour aider les travailleurs canadiens et leurs familles à passer au travers cette période difficile.

C'est aussi pourquoi nous croyons que les familles canadiennes ne devraient pas avoir à payer le prix de la pandémie et que ceux qui ont tiré des milliards de dollars de cette pandémie devraient contribuer à la reprise. Beaucoup de gens profitent de la pandémie. Les grandes entreprises, leurs propriétaires, leurs PDG et leurs actionnaires engrangent des millions et des milliards, pendant que les travailleurs canadiens et leurs familles peinent à joindre les deux bouts.

• (1355)

La semaine dernière, le Centre canadien de politiques alternatives a dévoilé les profits déclarés par les six grandes banques du Canada. Les chiffres sont renversants: 2,1 milliards de dollars pour la Banque Nationale, 3,8 milliards de dollars pour la CIBC, 6,9 milliards de dollars pour la Banque Scotia, 11,4 milliards de dollars pour la Banque Royale du Canada et enfin 11,9 milliards de dollars pour la Banque TD. Il importe de rappeler que ces profits, réalisés durant la pandémie, s'ajoutent aux 750 milliards de dollars d'aide gouvernementale versés à ces banques.

Nos recherches nous ont également appris que la fortune des milliardaires canadiens a augmenté de 37 milliards de dollars depuis le début du confinement, en mars 2020, et que pas un seul de ces 20 plus riches milliardaires canadiens n'a vu sa fortune diminuer depuis l'apparition de la COVID-19. De plus, la fortune des 87 familles les plus riches du Canada est 4 500 fois supérieure à celle de la famille canadienne moyenne. Collectivement, ces familles possèdent une fortune égale à celle des 12 millions de Canadiens à faible revenu, ou égale à celle de l'ensemble des habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pendant ce temps, les travailleurs canadiens continuent de porter le fardeau économique de la crise. Selon les dernières données sur la population active, le Canada comptait 1,1 million de travailleurs de moins qu'avant la pandémie, sans compter les 713 000 travailleurs qui ont perdu la moitié ou plus des heures de travail qu'ils faisaient avant la pandémie. De plus, les travailleurs à faible revenu ont été les plus durement touchés par la pandémie, les femmes et les Canadiens racialisés étant surreprésentés dans ce groupe salarial.

Voilà pourquoi le NPD propose une série de mesures qui feraient en sorte que les élites les plus riches et les sociétés les plus prospères paient leur juste part du coût des mesures d'aide que nous devons offrir aux plus démunis. Un pour cent des...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, je tiens à informer le député que nous devons passer aux déclarations de députés. Il restera trois minutes au député quand nous reprendrons le débat après la période des questions.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE BÉNÉVOLAT

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, aujourd'hui, je tiens à attirer l'attention de la Chambre sur Ellen Lundberg, une habitante très spéciale de London-Ouest. Ellen est depuis longtemps une bénévole dévouée du Musée d'archéologie de l'Ontario et est une courtpointière prolifique. Depuis le début de la pandémie, au lieu de confectionner de splendides court-pointes artisanales, elle transforme son tissu en masques faits à la main tout aussi magnifiques.

Depuis mars dernier, Ellen a fabriqué et donné plus de 5 000 masques pour aider les gens à rester en sécurité. Elle les a remis gratuitement aux habitants de la région et elle a même fabriqué des masques de Winnie l'ourson pour les enfants se trouvant à l'hôpital local. À l'instar d'un morceau de tissu sur une courtepointe, les masques d'Ellen ne sont que l'un des éléments qui forment un tout beaucoup plus grand. Ellen fait partie de la section de London-Middlesex du groupe national Ensemble on coud, qui a donné des milliers de masques pour aider les autorités sanitaires dans les collectivités nordiques et éloignées.

J'espère que tous mes collègues se joindront à moi pour souligner les efforts d'Ellen et d'Ensemble on coud en vue d'aider les Canadiens à porter un masque afin d'endiguer la propagation de la COVID-19.

* * *

• (1400)

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, il y a 50 ans aujourd'hui, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme déposait son rapport. Dans ce rapport révolutionnaire, on a formulé des recommandations quant aux mesures législatives pouvant être adoptées afin de mieux refléter les droits des femmes et abordé des sujets cruciaux pour les femmes, comme la pauvreté, le droit familial, la Loi sur les Indiens et la nécessité d'un représentant fédéral pour les femmes.

Le rapport a mené à la création du ministère de la Condition féminine, maintenant nommé ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, et du comité de la condition féminine. Le rapport a été le tremplin qui a permis d'accroître l'égalité des femmes au Canada. Il reste cependant beaucoup de travail à faire à cet égard, notamment dans les domaines de l'équité salariale et de la participation au marché du travail. À l'heure actuelle, nous risquons de voir réduits à néant 30 ans de progrès sur le plan de la participation des femmes au marché du travail, en raison des problèmes entourant les services de garde durant la pandémie de COVID-19. Il ne faut pas laisser cela se produire.

Je remercie la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme du travail crucial qu'elle a accompli pour les Canadiennes. Je suis ravie de poursuivre ce travail aux côtés de mes collègues députés.

* * *

LES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais souhaiter aux citoyens de Bonavista—Burin—Trinity, de même qu'à mes collègues parlementaires et à tous les Canadiens, un heureux temps des Fêtes et un très joyeux Noël.

L'année a été difficile et les célébrations des Fêtes seront sûrement différentes cette année, mais je trouve inspirant de voir la générosité et l'esprit des Fêtes dont font preuve bien des gens de ma circonscription.

Un ami à moi du pôle Nord, un certain M. Noël, m'a confié que les enfants de Bonavista—Burin—Trinity sont nombreux sur la liste des enfants sages cette année. Ils ont donc intérêt à ne pas ou-

Déclarations de députés

blier de préparer un verre de lait et des biscuits pour l'homme vêtu de rouge.

Je souhaite à tous un temps des Fêtes satisfaisant et un Noël magique, quelle que soit la façon dont nous célébrons. Continuons d'appuyer généreusement les organismes de bienfaisance de notre région. Joie et bonheur à tous!

* * *

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, hier, le 6 décembre, nous commémorions la mémoire des 14 femmes tombées sous les balles d'un tireur qui n'aimait pas les féministes. Le triste anniversaire du féminicide de l'École Polytechnique de Montréal est depuis 31 ans l'occasion de dénoncer la violence faite aux femmes, mais également la violence par arme à feu.

En tant que femme, en tant que féministe, en tant que Québécoise et au nom du Bloc québécois, je joins ma voix à celles des survivantes de PolySeSouvient et j'exhorte le gouvernement à tenir parole et à en faire davantage pour endiguer ces violences.

Le gouvernement doit montrer que la promesse d'interdire les armes d'assaut de type militaire et de mettre en place un programme de rachat n'était pas que de belles paroles, mais un réel désir de changer les choses. Il en va de la sécurité de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

Tous et toutes ensemble, faisons vivre la mémoire de ces 14 femmes et de toutes les autres à travers notre lutte contre la violence faite aux femmes et la violence armée.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Madame la Présidente, comme chaque année, hier, le 6 décembre, nous avons commémoré la tuerie de Polytechnique.

Comme chaque année, j'ai pensé à la jeune fille que j'étais alors que mon père était rentré du travail et m'avait expliqué ce qu'il avait vu alors qu'il était sur les lieux de Polytechnique ce soir-là. Je lui avais demandé pourquoi 14 femmes avaient été abattues. Il m'avait répondu que c'était parce qu'elles étaient des femmes.

Comme chaque année, 14 faisceaux ont illuminé le Grand Montréal. Au lieu de nous tenir ensemble au belvédère du Mont-Royal à Outremont, nous avons participé à une cérémonie en ligne. Le premier ministre y a participé, Mme Trudeau aussi, ainsi que de nombreux députés de la Chambre, j'en suis certaine.

Je voulais rendre hommage à ces 14 femmes disparues ainsi qu'aux nombreux survivants. Je pense notamment à Nathalie Provost, elle-même blessée lors de ce féminicide, qui a depuis dédié sa vie à la lutte contre les armes à feu. Je reconferme haut et fort à la Chambre la détermination de notre gouvernement de faire avancer cette cause, qui est également la nôtre.

Déclarations de députés

● (1405)

[Traduction]

LES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Madame la Présidente, Noël approche à grands pas. Cette période est un temps pour se réjouir et célébrer. Pour beaucoup, cette période de joie est le temps d'honorer les traditions familiales qui nous sont chères. Bien que les traditions risquent d'être légèrement modifiées cette année, l'esprit de Noël n'en brille pas moins. Noël est fondé sur un message d'espoir éternel; un espoir qui l'emporte sur la noirceur et les difficultés.

Chaque Noël, les chrétiens du monde entier se réjouissent tandis que nous célébrons la naissance de notre Sauveur, Emmanuel, nom qui signifie Dieu-avec-nous. Le Christ est réellement le plus grand cadeau que Dieu a offert à l'humanité, et j'espère que tout le monde jouira des bénédictions qu'apporte cette période. Puisse le cœur de chacun être rempli d'amour, de paix et de joie.

Madame la Présidente, je vous souhaite, ainsi qu'à tous les députés et à tous les Canadiens, un très joyeux Noël, de même que bonheur et santé pour la nouvelle année.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Madame la Présidente, de nombreux Canadiens se rappellent très bien la journée du 6 décembre 1989. J'en étais à ma dernière année de l'école secondaire et je me souviens que mes parents et moi étions dans un état de panique jusqu'à ce que nous recevions un appel de ma soeur, qui fréquentait une université de Montréal à ce moment-là.

Certaines étudiantes qui se trouvaient dans un autre secteur de Montréal n'ont pas eu la même chance que ma soeur ce jour-là. Quatorze femmes ont été abattues à l'École polytechnique lors d'une attaque motivée par la misogynie et par la haine d'un homme envers des femmes qui avaient eu l'audace d'aspirer à une carrière d'ingénieure.

Depuis cette journée horrible, 31 années se sont écoulées, mais presque rien n'a changé. La violence fondée sur le sexe demeure beaucoup trop fréquente. Elle a d'ailleurs augmenté durant la pandémie, parce que certaines femmes ont dû rester à la maison avec un partenaire violent.

Ce cycle de violence doit cesser. Il nous faut plus de financement et des règles plus strictes régissant l'accès aux armes à feu, mais par-dessus tout, il nous faut un changement fondamental d'attitude, surtout chez les hommes qui perpétuent et approuvent la violence faite aux femmes ou qui ferment les yeux sur celle-ci.

Unissons-nous pour atteindre cet objectif.

* * *

[Français]

LES CITOYENS DE NICKEL BELT ET DU GRAND SUDBURY

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Madame la Présidente, je remercie sincèrement les résidents de Nickel Belt et du Grand Sudbury de leurs efforts et sacrifices tout au long de cette pandémie. C'est difficile pour les familles, les aînés, les entreprises, les étudiants, les travailleurs des services essentiels.

Ils doivent continuer de respecter les mesures sanitaires, de limiter les activités non essentielles et d'obtenir de l'information de sources fiables.

La pandémie aggrave les sentiments d'anxiété et d'inquiétude. Plusieurs sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Des ressources sont disponibles. Les gens n'ont pas à souffrir seuls.

[Traduction]

Le gouvernement a instauré des mesures de soutien pour les particuliers et les entreprises, et nous continuerons d'accorder la priorité à la santé et à la sécurité. Nous devons être optimistes: un vaccin est à portée de main.

J'aimerais saluer chaleureusement les élèves de l'école primaire St. John, à Garson, qui ont lancé une campagne pour aider les sans-abri. Un tel acte de générosité va vraiment améliorer la vie de ces personnes. Je remercie tous les citoyens de Nickel Belt et du Grand Sudbury de leur esprit d'entraide.

* * *

LE HÉROS DU LAC OPEONGO

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner les efforts héroïques déployés par Glenn Wallace, un enseignant local.

Le 10 octobre, Glenn et son épouse Krista faisaient du kayak sur le lac Opeongo quand ils ont aperçu un canoë chaviré. Glenn est allé voir ce qui se passait et a découvert que trois personnes se débattaient dans l'eau. Étant un kayakiste expérimenté, Glenn est parvenu à aider deux d'entre elles à regagner la rive tandis que les conditions météorologiques se détérioraient.

Le dernier canoéiste dans l'eau a été emporté loin de la rive. Glenn a réussi à l'atteindre mais, à cause des vents, il a été presque impossible de rejoindre la rive la plus proche. Glenn a fait tout ce qui était humainement possible, mais le troisième canoéiste a succombé à l'hypothermie. Glenn a pagayé près de 40 kilomètres durant le sauvetage. Il a risqué sa propre vie pour sauver des étrangers.

Je souhaite remercier Glenn et toutes les personnes l'ayant aidé dans cette opération de sauvetage, y compris les premiers intervenants et les employés d'Algonquin Outfitters. Leur altruisme est typique des habitants de la vallée supérieure de l'Outaouais, et la raison pour laquelle nous aimons y vivre.

* * *

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Madame la Présidente, le 6 décembre 1989, 14 femmes dans la fleur de l'âge se sont réveillées pour commencer ce qu'elles pensaient être une journée comme les autres. Quelques heures plus tard, leur vie leur a été volée à tout jamais dans un acte insensé d'une haine et d'une violence inouïe. Tous leurs rêves, leurs accomplissements et leurs espoirs ont été anéantis. Avec leur départ tragique, de nombreuses vies ont été complètement brisées et un pays entier en émoi.

Trente et un ans plus tard, toujours avec le cœur lourd et la tristesse dans l'âme, nous essayons de comprendre un acte odieux et inexplicable. La disparition de ces 14 jeunes femmes ne doit pas avoir été vaine. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue la violence faite aux femmes qui, à notre désarroi, continue de faire de nombreuses victimes au quotidien.

S'unir en tant que société pour contrecarrer et dénoncer toute forme de haine et de violence est la meilleure façon de rendre hommage aux victimes de Polytechnique.

* * *

• (1410)

[Traduction]

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Madame la Présidente, c'est aujourd'hui le 50^e anniversaire du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, qui a été déposé au Parlement le 7 décembre 1970. Il aborde les questions relatives aux femmes et à la pauvreté, au droit de la famille, à la Loi sur les Indiens et au besoin de représentation fédérale des femmes.

Condition féminine Canada est devenu un organisme ministériel fédéral en 1976. Alors que nous commémorons cette journée spéciale, je salue le travail des pionnières du Canada qui ont ouvert la voie de l'égalité des chances pour les femmes dans tous les aspects de la société canadienne.

Bien que nous continuons à faire des progrès sur certains fronts, il nous reste encore beaucoup à faire pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Selon la Fondation canadienne des femmes, la moitié de toutes les femmes au Canada ont été victimes d'au moins un incident de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans. C'est inacceptable.

En tant que membre du Comité permanent de la condition féminine, je continuerai à travailler avec mes collègues sur l'autonomisation des femmes et la lutte contre la violence faite aux femmes.

* * *

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Madame la Présidente, notre premier devoir est envers notre propre conscience. L'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau en était conscient, car il en a fait le tout premier énoncé de la Charte.

Des dizaines de milliers de médecins sont intimement et fermement convaincus que le fait de prêter la main à un suicide assisté constitue une violation du serment qu'ils ont fait de ne causer de tort à personne. Maintenant que l'accès à l'euthanasie sera plus facile, ils pourraient être forcés soit d'agir contre leur conscience, soit de renoncer à une carrière à laquelle ils avaient consacré leur vie.

Depuis cinq ans, le gouvernement fédéral n'a adopté aucune loi pour empêcher que ce droit inviolable ne soit foulé aux pieds. Il faut que ça change. Le Parlement a créé un vide juridique et il a l'obligation morale de le combler en adoptant une loi qui défend vigoureusement ce droit de premier plan que la Charte garantit aux professionnels de la santé, car avant toute chose, il ne faut causer de tort à personne.

Déclarations de députés

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, nous soulignons aujourd'hui les 50 ans de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. En 50 ans, les Canadiennes ont fait des progrès remarquables vers l'égalité, mais il reste encore du chemin à faire.

Il nous faut encore, par exemple, valoriser la contribution de chacun et chacune d'entre nous, que ce soit dans la collectivité en général ou dans le cadre familial. La plupart du temps, ce sont encore les femmes qui prennent soin des enfants et des aînés, c'est-à-dire qui élèvent les adultes de demain et qui chérissent ceux qui ont bâti notre pays. Ce rôle a quelque chose de sacré, mais il est sous-payé et sous-évalué. Au Canada, il y a encore un écart entre le salaire des hommes et celui des femmes, et c'est injuste. Quant au manque de places en garderie, il oblige de nombreuses femmes à renoncer à leurs aspirations économiques et les empêche de mettre de l'argent de côté en prévision de la retraite. Ce cycle est sans fin. Au moment où on se parle, les aînées vivant seules sont les championnes de la pauvreté du Canada. Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, de nombreuses femmes sont dans l'obligation de quitter le marché du travail, ce qui les expose encore plus à la violence familiale et leur fait craindre pour leur avenir.

Profitons de cet anniversaire pour nous rappeler le chemin parcouru, mais aussi celui qu'il reste à faire.

* * *

[Français]

DES VOEUX POUR LE TEMPS DE FÊTES

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la Présidente, au nom du Bloc québécois, je tiens à souhaiter un très joyeux temps des Fêtes à tous.

L'année 2020 aura été exceptionnelle à bien des égards, la période des Fêtes n'y fera donc pas exception. C'est pourquoi il faut nous rappeler que nous pouvons tous compter les uns sur les autres, que nous formons une nation résiliente, forte et solidaire, capable de traverser les épreuves puis de continuer à avancer toujours vers le mieux. C'est à cela qu'on nous reconnaît, nous, les Québécois.

Que ce soit par Zoom, courriel, textos ou téléphone, ou même par télécopieur, rapprochons chaleureusement Sherbrooke de Fermont, Gaspé de Val-d'Or, Rivière-du-Loup de Montréal, Saint-Jérôme de Chicoutimi, afin que, malgré la distance que cause la pandémie, tous ressentent cette joie et cette chaleur qui constituent l'esprit même du temps des Fêtes.

Je souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2021 à tous les Québécois. On l'aura bien méritée. Je souhaite la santé, l'amour, et la prospérité!

Questions orales

● (1415)

[Traduction]

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME

L'hon. Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Madame la Présidente, les choses ont bien changé depuis la publication du premier rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, il y a 50 ans. Ces changements ont touché tant le milieu des affaires que le secteur public, et même le domaine politique.

Fait incroyable, le Canada ne comptait qu'une seule femme députée et six femmes sénatrices en 1970. Aujourd'hui, il y a 100 femmes députées, soit près du tiers de la Chambre des communes, et la moitié des sénateurs, soit 47, sont des femmes. En 1970, aucune femme n'avait été nommée gouverneure générale, mais quatre femmes ont occupé ce poste depuis ce temps.

Les plafonds de verre se brisent partout dans ce grand pays. Bien qu'il reste encore du chemin à faire pour atteindre la véritable parité, je rends hommage aujourd'hui aux femmes exceptionnelles qui m'ont précédée, à celles qui sont là aujourd'hui et à celles qui prendront la relève.

* * *

LA DÉPUTÉE DE TORONTO-CENTRE

Mme Marci Ien (Toronto-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui en tant que nouvelle députée de Toronto-Centre pour remercier les gens qui m'ont aidée à me faire élire: ma famille, mes amis et mon équipe, qui m'ont offert leur appui et leurs conseils, mais surtout les habitants de Toronto-Centre. Tout au long de la campagne de l'élection partielle, ils m'ont exprimé clairement leurs inquiétudes à propos de la COVID-19. Est-ce qu'ils s'en sortiraient bien? Qu'en serait-il de leur collectivité? Les petites entreprises qu'ils ont mis tant d'efforts à bâtir survivraient-elles?

Il y a quelques mois, j'étais journaliste. Je l'ai été pendant près de 30 ans. J'ai entendu les récits de milliers de personnes des quatre coins du pays. J'ai ainsi constaté concrètement les besoins à combler: les jeunes qui cherchent leur place dans la société, les Autochtones qui défendent leurs droits, les femmes qui réclament l'égalité et les gens de couleur qui luttent pour surmonter les obstacles systémiques.

J'ai entendu tous ces récits et couvert tous ces dossiers, mais je peux maintenant faire plus qu'écouter. Je peux servir les gens de ma magnifique circonscription. Si je suis ici, c'est pour être leur porte-parole et défendre leurs intérêts. C'est tout un honneur.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, dans le fil des nouvelles ce week-end, les Canadiens ont pu prendre connaissance des plans détaillés de certains pays en vue de vacciner leur population, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Ces plans, qui comprennent des exercices de vaccination, devraient être mis à exécution au cours des prochains jours.

Pendant ce temps, la population canadienne baigne toujours dans la confusion, l'incohérence et les manœuvres de diversion. Aujourd'hui, on nous a annoncé que le Canada allait possiblement recevoir 125 000 doses de vaccins, mais deux millions de doses sont nécessaires uniquement pour les Canadiens de plus de 80 ans, donc c'est insuffisant.

Quand le gouvernement mettra-t-il fin à toute cette incertitude? Quand donnera-t-il aux Canadiens l'espoir dont ils ont besoin? Quand nous dira-t-il à quel moment le vaccin sera disponible pour les Canadiens qui veulent le recevoir?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, c'est aujourd'hui un grand jour pour le Canada et les Canadiens. Nous pouvons garantir aux Canadiens que nous serons parmi les premiers à recevoir des doses du vaccin de Pfizer, et au cours des prochaines semaines et des prochains mois, des millions d'autres doses seront distribuées au Canada, à condition que Santé Canada donne le feu vert.

C'est une merveilleuse nouvelle pour le Canada. Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, je passe à une autre question très importante quoique très difficile: on a pu lire dans le *New York Times* en fin de semaine que des jeunes filles sont filmées en train d'être agressées, violées et torturées, puis les vidéos sont téléversées sur des sites pornographiques par l'intermédiaire d'une entreprise de Montréal.

Le premier ministre est bel et bien au courant de ce dossier depuis mars dernier, puisqu'un caucus omnipartite lui avait alors demandé de venir en aide à ces jeunes filles.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il rien fait pour mettre fin à une pratique ignoble où l'on s'attaque à des jeunes filles et pourquoi permet-il que cela se produise tout près de chez lui?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Madame la Présidente, l'exploitation sexuelle des enfants est un crime odieux et grave. En fait, il s'agit bien d'un crime au Canada. Le Code criminel est limpide à ce sujet. Le fait de rendre accessible, de distribuer ou d'avoir en sa possession de la pornographie juvénile, ou encore d'y accéder, constitue une infraction grave. Ceux qui violent la loi seront punis avec toute la rigueur de la loi.

D'autres mesures législatives exigent que les fournisseurs de services Internet signalent toute violation présumée aux autorités policières pour aider ces dernières à mener leurs enquêtes.

C'est un crime grave, et nous traitons cette question avec le plus grand sérieux.

● (1420)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, le premier ministre est au courant de la situation au moins depuis le mois de mars puisqu'un groupe non partisan de députés de tous les partis lui ont fait parvenir une lettre à ce sujet. Ces députés ont uni leurs efforts pour demander au premier ministre d'intervenir pour faire cesser ces activités.

Le ministre de la Justice a pour sa part reçu une lettre en novembre, soit il y a quelques semaines. Or, rien n'a été fait dans le dossier.

Entretiens, on voit des jeunes filles, certaines d'à peine 14 ou 15 ans, qui se font violer et maltraiter. Ces agressions sont filmées, téléchargées et visionnées des millions de fois, et ont lieu ici même au Canada.

Le gouvernement recourra-t-il aux outils qui sont à sa disposition pour faire cesser ces horreurs dès maintenant?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Madame la Présidente, nous prenons la situation très au sérieux. Des lois sévères sont en place et nous nous attendons à ce qu'elles soient appliquées.

Nous tenons compte des préoccupations soulevées. Par ailleurs, nous sommes fiers des efforts du gouvernement pour concrétiser la Charte canadienne du numérique qui aidera à lutter contre ce genre d'infractions en ligne. Nous prenons ce dossier au sérieux. Nous comptons sur les autorités policières pour faire appliquer les lois canadiennes. Nous avons bien reçu les lettres dont il est question et nous continuerons d'examiner la loi pour voir si elle comporte des échappatoires ou des lacunes. Nous nous pencherons très attentivement sur la question, car nous estimons qu'elle est grave.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, beaucoup de Canadiens avaient planifié un voyage avant la pandémie. Malheureusement, avec la pandémie, ils ont dû annuler leur voyage.

Les consommateurs attendent leur remboursement.

Où est le plan?

[Traduction]

M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, nous avons beaucoup travaillé avec l'industrie et les Canadiens dans ce dossier. Nous tenons à ce que la population sache que le gouvernement n'appuiera pas financièrement l'industrie aérienne tant que les compagnies aériennes ne commenceront pas à rembourser les Canadiens.

[Français]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, le secteur aérien a été durement touché par la pandémie. Des centaines de travailleurs ont perdu leur emploi. Le secteur aérien a besoin d'un plan.

Peut-on confirmer que ce plan ne va pas inclure de compensations pour les dirigeants?

[Traduction]

M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, nous travaillons d'arrache-pied dans ce dossier. Nous avons entendu les plaintes des Canadiens au sujet des remboursements. Encore une fois, avant que le gouvernement ne dépense le moindre centime de l'argent des contribuables pour le secteur aérien, nous veillerons à ce que les Canadiens soient remboursés, que les régions conservent les liaisons aériennes qui les relient au reste du Canada et que les transporteurs aériens canadiens demeurent d'importants clients de l'industrie aérospatiale du Canada.

Questions orales

[Français]

LA SANTÉ

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, jeudi se tiendra une rencontre dans laquelle tous les premiers ministres des provinces et du Québec vont demander une augmentation durable et sans condition des transferts en santé. Tous les partis politiques de l'Assemblée nationale du Québec la demandent. La Chambre des communes la demande. La population la demande. Le seul qui s'y oppose est le Parti libéral du Canada.

Le premier ministre est isolé et n'a pas d'alliés. Plutôt que mener une croisade, tout seul, contre le réseau de la santé du Québec, jeudi, va-t-il enfin entendre raison et annoncer une hausse des transferts?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, les gouvernements de tous les niveaux travaillent ensemble pour assurer la sécurité des Canadiens.

Dans le cadre de notre réponse à la COVID-19, nous avons annoncé l'Accord sur la relance sécuritaire, de 19 milliards de dollars, avec les provinces et les territoires. Ce financement s'ajoute aux 40 milliards de dollars que nous fournissons au moyen du Transfert canadien en matière de santé.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, le premier ministre justifie son refus d'augmenter les transferts en santé en disant que sa priorité est, je le cite, « d'aider les Canadiens à passer à travers cette crise-ci ». Or la crise dont il parle est une crise de santé.

Ce sont le Québec et les provinces qui s'occupent de la santé. Ils demandent de l'argent pour soigner les gens. C'est comme cela que le fédéral peut aider les gens « à passer à travers » la crise.

Jeudi, à la rencontre des premiers ministres, va-t-il annoncer une hausse des transferts en santé?

● (1425)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, nous avons soutenu les Canadiens. Maintenant, c'est l'heure pour les provinces d'intensifier leurs efforts.

Nous avons annoncé l'Accord sur la relance sécuritaire de 19 milliards de dollars avec les provinces et les territoires pour aider notre système de soins de santé à répondre à la COVID-19. Maintenant, les provinces doivent investir ce financement pour augmenter leurs tests, leurs recherches de contacts et la collecte de données.

Questions orales

[Traduction]

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, une femme a accouché dans une toilette portative sans que personne ne le remarque, et un bébé mort a ensuite été retrouvé sur les lieux. Une autre femme semble avoir été agressée sexuellement en plein jour, mais personne n'est venu à son secours. Les intervenants communautaires constatent une augmentation de la violence contre les femmes, mais les lieux sûrs pour les femmes dans le quartier Downtown Eastside ont été réduits en raison des restrictions imposées par les autorités à cause de la pandémie de COVID-19. La violence contre les femmes dans le Downtown Eastside est de plus en plus acceptée et normalisée; cela ne peut plus être toléré.

Le premier ministre s'engagera-t-il à travailler en collaboration avec les intervenants communautaires du Downtown Eastside, et à élaborer et financer un plan d'action immédiat pour mettre fin à la violence contre les femmes?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Madame la Présidente, la réponse courte est oui. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier Angela MacDougall et la coalition Feminists Deliver qui œuvre dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver. Nous travaillons avec eux depuis bien avant l'arrivée de Feminists Deliver, et nous reconnaissons que la COVID-19 n'a fait qu'exacerber les problèmes existants. Nous avons augmenté de 70 % le financement destiné aux organismes de première ligne. Nous comprenons qu'investir dans ces organismes est le meilleur moyen de promouvoir l'égalité des sexes. Nous reconnaissons qu'il nous reste encore beaucoup à faire, et nous travaillerons avec ces organismes à chaque étape de l'élaboration d'un plan d'action national.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, le plan d'action national concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées était attendu en juin dernier, mais le gouvernement a utilisé l'excuse de la COVID-19 pour en reporter la publication. Toutefois, la violence envers les femmes, les filles ainsi que les membres de la communauté 2ELGBTQQA des communautés autochtones s'est accrue durant la pandémie. Dans certains endroits, la violence est 400 fois plus élevée. Quelle est la réponse du gouvernement? La commissaire Buller a dit que « ce n'est pas beaucoup d'argent ».

Quand le gouvernement lancera-t-il un plan d'action national et investira-t-il les ressources nécessaires afin d'éviter que d'autres êtres chers ne disparaissent ou soient assassinés?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée pour sa question et son engagement soutenu pour défendre cette cause. Nous sommes de tout cœur avec les survivants et les familles des femmes, des filles et des personnes bispirituelles et de diverses identités de genre assassinées ou portées disparues. Les responsables de cette enquête nationale collaborent avec un groupe de travail principal composé de centaines de femmes et de personnes bispirituelles pour élaborer un plan d'action national axé sur l'efficacité et la reddition de comptes par rapport aux résultats. Dans l'énoncé économique de la semaine dernière, 781,5 millions de dollars ont été prévus à cet effet. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire.

LA SANTÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, la semaine dernière, nous avons appris que le gouvernement américain prévoyait vacciner l'ensemble de sa population d'ici le mois de juin. Les États-Unis souhaitent avoir vacciné 10 % de leur population d'ici la fin de décembre. Aujourd'hui, nous avons appris qu'au Canada, à pareille date, seulement 0,003 % de la population aura été vaccinée. La semaine dernière, le premier ministre a déclaré que ce n'était pas le départ qui comptait, mais la ligne d'arrivée. C'est une nouvelle bien triste qu'ont reçue les Canadiens aujourd'hui.

Ma question s'adresse à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Le premier ministre lui a-t-il demandé de négocier la petite quantité de doses pour dissimuler le fait que nous n'avons pas de date fixée pour la vaccination des Canadiens?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Au contraire, madame la Présidente, nous avons la liste de commandes de vaccins la plus diversifiée et le plus grand nombre de doses par habitant au monde. L'annonce d'aujourd'hui signifie que l'arrivée de millions de doses de vaccin va commencer ce mois-ci et se poursuivre par vagues tout au long de 2021 afin que tous les Canadiens aient accès à un vaccin quand celui-ci sera approuvé par Santé Canada.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, nos voisins du Sud ont de l'espoir et des certitudes quant au moment où ils pourront rouvrir leurs commerces et voir les membres de leur famille. Tous les Américains auront accès à un vaccin en mai ou en juin. Nous n'avons toutefois pas de renseignements semblables ici, au Canada. Nous n'avons pas les mêmes certitudes que les Américains. Nous n'avons qu'un taux de 0,003 % tout à fait ridicule pour un pays du G7.

Quand les Canadiens auront-ils tous accès au vaccin? Y auront-ils accès en même temps que les Américains?

• (1430)

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, comme je l'ai dit, les Canadiens ont accès à la liste de commandes de vaccins la plus diversifiée au monde, et la distribution des vaccins aux Canadiens commencera ce mois-ci et se poursuivra en 2021. Voilà une nouvelle rassurante et positive pour les Canadiens. Je suis vraiment fière de faire partie du gouvernement qui l'a rendue possible.

* * *

L'AGRICULTURE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Madame la Présidente, lors d'une réunion du comité de l'agriculture tenue en mars, la ministre a laissé entendre que la taxe sur le carbone que doivent payer les agriculteurs représente moins de 1 % de leurs dépenses. Évidemment, ce n'est pas le cas. C'est beaucoup plus élevé. Le directeur parlementaire du budget a publié un rapport qui indique que les agriculteurs paieront 226 millions de dollars au cours des quatre prochains exercices financiers pour l'utilisation de propane et de gaz naturel dans les exploitations agricoles.

La ministre va-t-elle admettre son erreur et demander au gouvernement de prolonger l'exemption de la taxe sur le carbone accordée aux exploitations agricoles pour le gaz naturel et le propane?

Questions orales

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, je veux rassurer ma collègue: nous sommes très sensibles aux besoins de nos producteurs et nous avons aussi des engagements très importants en matière d'environnement.

Donc, quand on parle du prix sur la pollution, nous avons accordé des exemptions pour l'essence sur les fermes. Nous avons accordé des exemptions pour les serres aussi et nous suivons le dossier très attentivement en collaboration avec nos collègues du ministère de l'Environnement.

[Traduction]

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Ne nous méprenons pas, madame la Présidente: le fait de prolonger l'exemption de la taxe sur le carbone s'appliquant au gaz naturel et au propane pourrait véritablement changer les choses pour les agriculteurs canadiens partout au pays. Le propane et le gaz naturel sont utilisés non seulement pour chauffer les étables, mais aussi, en l'absence d'autres options, pour faire sécher le grain.

Pourquoi la ministre et ses collègues du Cabinet tardent-ils à apporter une modification mineure qui pourrait changer considérablement les choses pour les agriculteurs canadiens?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, la politique de tarification de la pollution est conçue de manière à bâtir une économie propre. Pour appuyer le secteur, nous avons instauré les mesures suivantes: les émissions du bétail et des productions végétales ne sont pas tarifées, les carburants agricoles et les carburants distribués par des installations accessibles par carte d'accès sont exemptés, et il y a un rabais partiel pour le propane et le gaz naturel qui sont utilisés par les serres commerciales.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, le mois dernier, l'ancien juge très respecté de la Cour suprême, M. Bastarache, a publié un rapport sur le harcèlement sexuel à la GRC. Il s'agit d'un problème grave et urgent qui nécessite des mesures immédiates de la part du ministre de la Sécurité publique. Or, le juge à la retraite a déclaré que celui-ci ne s'était pas encore manifesté. Selon lui, il faut réagir avec vigueur. La portée de ce rapport est considérable. Le rapport reflète plus de 600 entrevues réalisées sur une période de quatre ans et concerne 2 300 victimes de divers actes criminels. Il contient 52 recommandations.

Le ministre considère-t-il que le rapport mérite au moins une véritable réponse et des mesures concrètes de sa part?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, pour commencer, je comprends l'importance de la question, parce que les comportements décrits dans le rapport de l'ancien juge Bastarache sont très préoccupants et tout à fait inacceptables. Depuis trop longtemps, nous savons que les femmes dans la GRC, de même que les membres de la communauté LGBTQ2S, subissent du harcèlement inacceptable dans leur milieu de travail.

Ces problèmes durent depuis longtemps. Il faut que les choses changent et c'est précisément pour cette raison que le gouvernement a donné un mandat clair à la commissaire de la GRC pour faire en sorte que tous les employés soient protégés contre ce type de harcè-

lement et de violence. Nous avons eu des discussions avec la commissaire et nous demeurons déterminés à réagir adéquatement au rapport de l'ancien juge Bastarache.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, c'est la responsabilité du ministre, et ce n'était pas une réponse. Les libéraux jettent toujours le blâme sur les autres, mais ils sont au pouvoir depuis cinq ans, et ils ont formé des gouvernements majoritaires pendant 18 des 30 dernières années.

Le juge a dit qu'il a parlé à la commissaire et que celle-ci se penche sur le dossier. Il a aussi dit que, si le ministre avait lu le rapport, il saurait ce qu'il faut faire et il interviendrait en conséquence. Pire encore, il s'agit du 16^e rapport de cette nature. Les victimes méritent des réponses.

Le ministre va-t-il dire aux quelque 2 000 victimes quelles recommandations seront appliquées et quand elles le seront, ou les victimes devront-elles, comme toujours, continuer de se battre avec les libéraux pour obtenir des résultats?

• (1435)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, contrairement à ce que la députée a affirmé, nous sommes tout à fait déterminés à lutter contre la violence, le harcèlement et la discrimination dans le milieu de travail de tous les membres de la GRC, et même dans tous les milieux de travail du gouvernement. Nous faisons le travail nécessaire avec la GRC et nous prenons cette responsabilité très au sérieux.

Nous reconnaissons que les recommandations du juge Bastarache offrent d'excellentes pistes de solutions, et la commissaire de la GRC m'a assuré qu'elle est déterminée à mettre toutes ses recommandations en œuvre.

* * *

[Français]

LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, les nouvelles mères qui perdent leur emploi durant leur congé parental sont abandonnées par le fédéral. Parce qu'elles n'ont pas cumulé assez d'heures de travail alors qu'elles s'occupaient de leur nouveau-né, elles n'ont pas droit à l'assurance-emploi. Ottawa ne leur donne même pas droit à la Prestation canadienne de la relance économique. Elles sont carrément laissées à elles-mêmes.

Dans un premier temps, est-ce que le gouvernement va immédiatement annoncer que les nouvelles mères se qualifient à la Prestation canadienne de la relance économique?

Quand pourront-elles la demander?

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la Présidente, les Canadiens veulent et méritent un régime d'assurance-emploi flexible et adapté à leurs besoins. Au cours des cinq dernières années, nous avons modernisé ce régime, permettant aux parents de choisir entre 12 ou 18 mois de congés parentaux. Cependant, nous reconnaissons que, à cause de la COVID-19, bon nombre de parents n'ont pas réussi à accumuler les heures requises. C'est pourquoi nous leur avons accordé un crédit ponctuel s'appliquant rétroactivement au 15 mars. Je suis très consciente du problème soulevé par la députée. Nous nous penchons sur la situation, et nous veillerons à ce que les parents reçoivent le soutien nécessaire.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, c'était déjà un problème avant la pandémie. C'est inacceptable que les nouvelles mères n'aient pas droit à l'assurance-emploi si elles perdent leur emploi à la fin de leur congé parental. Ce sont des travailleuses comme les autres. Elles méritent d'être soutenues.

Dans certains cas, il est déjà possible de compter les semaines travaillées au cours des deux dernières années, plutôt que celles de la dernière année, pour se qualifier à l'assurance-emploi. C'est notamment le cas des prisonniers.

Est-ce que le gouvernement va le faire aussi pour les nouvelles mamans?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la Présidente, nous savons que nous devons moderniser le régime d'assurance-emploi pour qu'il reflète les modes de travail actuels. La pandémie a certes fait ressortir certaines lacunes du régime d'assurance-emploi, surtout en ce qui concerne l'aide aux parents, et plus particulièrement aux mères. C'est pourquoi nous avons passé les quatre dernières années à prendre des mesures pour moderniser le régime, notamment, comme je l'ai dit, en permettant aux parents de choisir entre 12 ou 18 mois de congés parentaux et en mettant en place les nouvelles prestations de partage parental. À l'avenir, nous veillerons à ce que tout le monde puisse bénéficier du régime d'assurance-emploi.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, le problème, c'est que l'assurance-emploi n'a jamais été adaptée au Régime québécois d'assurance parentale. Les mères abandonnées par le fédéral, ce sont des Québécoises. Parce que le Québec est féministe et s'est doté d'un programme plus généreux pour que les Québécoises puissent concilier le travail et la famille, des Québécoises sont abandonnées lorsqu'elles perdent leur emploi.

Ce gouvernement se dit féministe. Va-t-il corriger l'assurance-emploi pour qu'elle cesse de pénaliser les mères qui profitent d'un programme féministe de congé parental?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la Présidente, nous savons que les Canadiens s'attendent à ce que leur système d'assurance-emploi soit

flexible et réponde à leurs besoins, et ils le méritent. Depuis 2006, la province de Québec offre des prestations de maternité, parentales et d'adoption. Nous avons conclu une entente avec la province pour d'autres prestations d'assurance-emploi. Ainsi, des prestations normales et des prestations pour aidants naturels ont été offertes.

Nous savons que les bénéficiaires du Régime québécois d'assurance parentale font face à des difficultés. Nous travaillons sans relâche pour traiter ces cas en priorité afin que les bénéficiaires soient payés le plus rapidement possible. Il y a encore du travail à faire, mais je m'en occupe et nous continuerons à travailler pour que tout le monde ait droit à l'assurance-emploi.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, la riche histoire du Canada est célébrée dans notre culture et nos langues française et anglaise, mais les communautés en situation minoritaire ont encore du mal à recevoir des services dans la langue de leur choix.

Ce gouvernement a promis de déposer un projet de loi sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous approchons de la fin de 2020 et rien n'a été fait.

La ministre s'engage-t-elle à déposer un projet de loi avant Noël?

● (1440)

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, il va de soi qu'on doit encore et toujours protéger nos deux langues officielles.

Maintenant, lorsque j'entends les conservateurs nous dire qu'il y a des problèmes de service en français du gouvernement fédéral, de l'État canadien ou même dans les communautés linguistiques, je trouve cela toujours très surprenant, voire cynique.

En effet, en fin de compte, ce sont eux qui ont fait des coupes dans les services en français pendant des années. Nous serons là aux côtés des communautés pour les aider.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, des alertes à la COVID-19 sont en anglais seulement; des réunions virtuelles et des présentations pour les fonctionnaires sont en anglais seulement; un contrat de 900 millions de dollars a été donné à une entreprise qui est incapable d'offrir des services en français; les exemples d'échec de ce gouvernement à protéger le français sont nombreux.

Quand la ministre va-t-elle déposer un projet de loi pour moderniser la Loi sur les langues officielles?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, nous avons été là, nous sommes là et nous serons là.

Nous avons été là avec le plus grand réinvestissement dans nos communautés de langue officielle de notre histoire: au moyen d'un plan d'action; en doublant le budget du Conseil des arts du Canada; en sauvant Radio-Canada des coupes des conservateurs; en protégeant le collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu; et en soutenant l'initiative Ottawa bilingue. Nous avons aidé aussi les organisations à traverser la pandémie et nous allons être là avec une réforme linguistique.

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, lorsque j'étais au Collège militaire royal, moins des 10 % des inscrits étaient des femmes. Nous n'étions pas les bienvenues et on nous poussait à abandonner. Trente ans plus tard, très peu de choses ont changé. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans l'armée et il y a toujours de la discrimination.

Quand ce gouvernement va-t-il agir pour retenir plus de femmes dans les Forces canadiennes?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, les Forces armées canadiennes travaillent d'arrache-pied pour promouvoir un plus grand nombre de femmes dans ses rangs. En fait, nous avons décidé que 25 % des membres des Forces armées canadiennes seraient des femmes. Nous évaluerons en permanence les progrès réalisés et apporterons les changements nécessaires. Nous ne nous arrêterons pas à 25 %. Nous continuerons jusqu'à ce que nous ayons atteint la pleine parité.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Madame la Présidente, le son est très mauvais. L'interprète nous le signale.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappellerai aux députés qu'ils doivent porter le casque avec la microtige baissée pour que les interprètes soient en mesure de traduire. Il faut un casque au Parlement.

Nous allons passer à la question suivante puisque le ministre n'a pas son casque.

La députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

* * *

LA SANTÉ

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, les échanges entre les libéraux et les conservateurs au sujet des vaccins montrent ce qui fait défaut dans la politique canadienne. Ils se blâment mutuellement, tout en laissant les Canadiens pour compte.

Il est rare que je dise une chose pareille, mais ils ont peut-être raison. Quand les libéraux disent que les conservateurs ont privatisé et ravagé notre capacité de production, ils n'ont pas tort. Quand les conservateurs parlent des dizaines d'années d'austérité imposée par les libéraux, ils n'ont pas tort non plus. Cependant, ce sont les Canadiens qui en paient le prix.

Des vies sont en jeu. Quand le gouvernement investira-t-il dans la production nationale publique des vaccins pour que les Canadiens puissent obtenir ce dont ils ont besoin?

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes très fiers des innovateurs, des entrepreneurs, des chercheurs et des scientifiques canadiens. Voilà pourquoi nous avons fait d'importants investissements dans des solutions élaborées au Canada. Nous avons investi 35 millions de dollars dans VIDO-InterVac, à Saskatoon. Nous avons investi 173 millions de dollars dans Medicago, à Québec. Nous avons aussi soutenu les installations du Conseil na-

Questions orales

tional de recherche situées sur l'avenue Royalmount, à Montréal, en y investissant 44 millions de dollars.

Nous continuerons d'appuyer les solutions élaborées au Canada et de soutenir la capacité de fabrication des entreprises locales.

* * *

● (1445)

LA FISCALITÉ

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Les banques font des profits records, madame la Présidente, et quant aux grandes sociétés et à leurs dirigeants, ils ont profité de la pandémie pour s'enrichir. Au lieu de s'en prendre aux ultrariches, de créer un impôt sur la richesse et d'éliminer les échappatoires associées aux paradis fiscaux, les libéraux ont décidé d'obliger les travailleurs autonomes à rembourser l'argent de la Prestation canadienne d'urgence qu'ils ont reçu en toute bonne foi.

Nous sommes à quelques semaines de Noël. Au lieu d'imposer les ultrariches, pourquoi les libéraux cherchent-ils à imiter le Grincheux et à gâcher le Noël de ceux qui en ont le moins les moyens?

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Rectifions les faits, madame la Présidente. Quand le temps est venu d'aider les Canadiens à faible revenu et à revenu moyen à traverser la pandémie, nous avons répondu « présents ». Neuf millions de Canadiens ont pu compter sur la Prestation canadienne d'urgence pour acheter de quoi manger et payer le loyer. Quand ce fut au tour des petites entreprises d'avoir besoin d'aide, nous avons accouru là aussi.

Si la députée tient tant à imposer la richesse, je l'invite à regarder du côté de ses collègues néo-démocrates qui étaient ici à la dernière législature, car ils ont voté contre l'Allocation canadienne pour enfants, grâce à laquelle neuf familles sur 10 ont plus d'argent dans leurs poches, et ils ont voté contre la hausse d'impôt à laquelle nous voulions soumettre le 1 % le plus riche afin d'alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne.

* * *

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Madame la Présidente, le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a été déposé à la Chambre des communes il y a 50 ans aujourd'hui. Il proposait de nombreuses mesures en vue d'atteindre l'égalité des genres, un objectif que le gouvernement libéral continue de poursuivre.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural pourrait-elle parler un peu à la Chambre de la façon dont la situation des femmes s'est améliorée au Canada depuis le dépôt du rapport, il y a 50 ans?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Madame la Présidente, il y a 50 ans, il n'y aurait pas eu assez de femmes à la Chambre pour qu'une femme pose cette question et qu'une autre y réponde. Les années ont passé et nous sommes maintenant 100 femmes à siéger à la Chambre.

Questions orales

Nous devons rendre hommage à celles qui nous ont précédées et les remercier. Nous devons aussi protéger les progrès fragiles qui ont été réalisés et les gains qui ont été durement arrachés au fil des ans. Enfin, nous devons nous engager à garder le cap et à rester unies afin de concrétiser les points du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada qui ne sont toujours pas réglés.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, le 8 décembre 2015, le gouvernement a lancé une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous voilà, cinq ans plus tard, et nous attendons toujours le plan d'action qu'il a promis. Au mieux, le gouvernement est champion de l'absence de plan d'action, comme en témoigne sa plus récente mise à jour économique, laquelle se résume à un ensemble de dépenses disparates alors que des dépenses ciblées s'imposent.

Quand le gouvernement présentera-t-il un plan en bonne et due forme?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la Présidente, j'ai toujours de la difficulté à accepter la critique des conservateurs à ce sujet, puisque, lorsqu'ils formaient le gouvernement, ils ont refusé de lancer l'enquête que réclamaient depuis des décennies les familles et les survivantes. Pour notre part, nous ne les abandonnerons pas.

Nous avons lancé la toute première enquête nationale publique et, à l'heure actuelle, une centaine de femmes autochtones et de personnes bispirituelles collaborent pour préparer un plan efficace qui prévoira un mécanisme de reddition de comptes en ce qui concerne l'atteinte de résultats. L'investissement de près de 800 millions de dollars annoncé la semaine dernière vient s'ajouter à tous les efforts que nous déployons dans ce dossier depuis cinq ans. Nous finirons par livrer la marchandise.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, un plan d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a toujours constitué une priorité pour les conservateurs. Par contre, le gouvernement actuel est connu pour ne pas honorer ses promesses. La semaine dernière, il est revenu sur sa promesse de remédier à tous les avis concernant la qualité de l'eau potable. Cette semaine, il revient sur sa promesse d'éliminer la violence contre les femmes et les filles autochtones.

Au lieu d'établir un véritable plan pour remédier à cette tragédie, la ministre y lance de l'argent. Quand annoncera-t-elle un plan d'action national accompagné d'un investissement ciblé destiné à sa mise en œuvre?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la Présidente, comme la députée le sait très bien, il s'agit effectivement d'un plan d'action national. L'établissement d'un tel plan exige la collaboration de l'ensemble des provinces, des territoires, des gouvernements autochtones et des partenaires.

Le Yukon annoncera son approche cette semaine. Nous y arrivons ensemble. Le cadre sera efficace et exigera une reddition de comptes. Il n'y a qu'à penser aux 30 millions de dollars sur cinq ans pour garantir le bon fonctionnement du plan.

LA JUSTICE

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Madame la Présidente, récemment, un article du *Financial Post* sur MindGeek a décrit en détail une affaire de 2015 bien connue aux États-Unis, qui impliquait une des chaînes partenaires de Pornhub. Elle a été poursuivie par 22 victimes de la traite de personnes à des fins sexuelles, qui ont obtenu gain de cause. Leurs vidéos, qui ont été publiées sur Pornhub, ont été vues plus de 670 millions de fois.

Les victimes ont demandé que ces vidéos soient supprimées de la plateforme. Pourtant, pas plus tard que la semaine dernière, MindGeek permettait toujours à ses utilisateurs de les télécharger.

Pourquoi le Canada est-il devenu un repaire technologique pour l'exploitation en ligne des femmes et des filles?

• (1450)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, les plateformes en ligne sont au cœur de nos communications quotidiennes et nous permettent d'être branchés sur le monde. Cependant, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait qu'elles sont utilisées pour mettre en danger la sécurité de particuliers, notamment de personnes vulnérables et d'enfants. C'est pourquoi le gouvernement travaille activement à créer de nouveaux règlements qui obligeront les plateformes en ligne à éliminer le contenu illégal, y compris les propos haineux, l'exploitation sexuelle des enfants et l'extrémisme violent.

J'espère que l'opposition officielle travaillera avec nous et votera en faveur de cette mesure législative lorsque nous la présenterons.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Madame la Présidente, la lettre de mandat du ministre lui enjoint de veiller à ce que toutes les plateformes de médias sociaux éliminent le contenu illégal et d'autres préjudices en ligne, tels que le discours haineux, l'incitation à la violence et l'exploitation des enfants.

La grande majorité des sites Web pour adultes dans le monde appartiennent au géant canadien de la technologie MindGeek. Cette société profite de l'exploitation sexuelle et du racisme. Le ministre a affirmé qu'il voulait sévir contre les géants du Web. Entamera-t-il ce travail en s'attaquant à la société canadienne MindGeek?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, nous avons déjà commencé notre travail en vue de sévir contre les plateformes de médias sociaux et avons l'intention de présenter des mesures législatives en ce sens à compter du début de la prochaine session parlementaire, en 2021. J'ai d'ailleurs présenté le projet de loi C-10 il y a quelques semaines.

J'espère que les députés conservateurs se prononceront en faveur du projet de loi afin qu'on s'attaque aux plateformes en ligne. J'espère également qu'ils voteront en faveur du projet de loi que nous présenterons pour lutter contre les discours haineux et la pornographie juvénile.

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, il est inexplicable que le gouvernement n'ait pas encore donné le contrat du brise-glace *John G. Diefenbaker* à la Davie. Le navire aurait dû être construit il y a maintenant trois ans. Ottawa a même dû retirer le contrat à l'entreprise qui l'avait parce qu'elle n'était pas capable d'amorcer la construction. Encore aujourd'hui, le fédéral s'obstine à ne pas donner le contrat à la Davie.

Les libéraux le savent, la Davie est le seul chantier au Canada capable de commencer la construction maintenant. C'est la Davie qui est capable de le faire.

Le gouvernement va-t-il enfin annoncer qu'il lui donne le contrat du *John G. Diefenbaker*?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

Le chantier Davie est un partenaire fort et fiable de notre gouvernement. Nous avons déjà collaboré avec le chantier Davie à plusieurs reprises.

En ce qui concerne la question, nous avons travaillé fort avec la Davie, et nous allons continuer de le faire au cours des prochains mois et des prochaines années.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, la Davie a reçu moins de 3 % des contrats jusqu'à maintenant. Ottawa a retiré le contrat du *John G. Diefenbaker* à Seaspan, parce que celle-ci n'était pas capable de le mener à terme. En échange, le gouvernement lui a donné un contrat pour 16 petits navires.

La Davie est capable de remplir ce contrat maintenant, mais Ottawa préfère le redonner à celui à qui il l'avait enlevé. C'est aberrant. Ils font tout pour tasser Québec.

Pourquoi Ottawa s'acharne-t-il tant à priver le Québec de 2 000 emplois et d'investissements de 1 milliard de dollars?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, comme je l'ai déjà dit, à la Chambre, tous les chantiers canadiens ont pu répondre à la demande de renseignements qui a pris fin le 13 mars 2020.

Les réponses reçues par Services publics et Approvisionnement Canada et les renseignements recueillis dans le cadre de ce processus permettront au gouvernement du Canada de déterminer quelles seront les meilleures façons de faire au cours des prochains mois et des prochaines années.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, les libéraux ont, sans hésiter, promis d'admettre plus de 400 000 nouveaux résidents permanents au Canada l'an prochain. Pendant ce temps, plus de 10 000 résidents permanents qui sont à l'étranger ont été autorisés à venir au pays. Ils ont vendu leur maison, quitté leur emploi et retiré leurs enfants de l'école, mais ils sont coincés dans leur pays d'origine depuis plus de neuf mois maintenant, et ils n'ont reçu que très peu d'information, voire pas du tout,

Questions orales

au sujet du moment où ils pourront enfin venir au Canada, comme le gouvernement libéral le leur avait promis.

Comment diable le gouvernement compte-t-il mener à terme des centaines de milliers de demandes d'immigration l'an prochain alors qu'il est incapable de traiter avec dignité et certitude les quelques milliers de demandeurs qu'il a approuvés cette année?

• (1455)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi de répondre à cette question.

La réponse est simple. Nous avons un plan axé sur les emplois, la reprise économique et la prospérité à long terme. Nous investissons des ressources additionnelles. Nous tirons parti de la technologie. Notre plan assurera l'avenir du Canada.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, les exportateurs ont besoin de certitude et de stabilité, pourtant, ils ne savent toujours pas ce qui arrivera le 1^{er} janvier, que le gouvernement signe un accord avec le Royaume-Uni ou pas.

Des exportateurs nous ont dit au comité du commerce que cela ne les rassure pas et des courtiers en douane nous disent que des petites entreprises les consultent pour obtenir des conseils et qu'ils ne savent absolument pas quoi leur répondre.

Le Royaume-Uni est le troisième marché en importance pour les exportations canadiennes, alors quand la ministre entend-elle révéler son plan aux entreprises? Il ne reste que 16 jours.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Madame la Présidente, notre priorité absolue est d'offrir aux entreprises canadiennes qui exportent vers le Royaume-Uni la prévisibilité et la stabilité dont elles ont besoin. Nous sommes heureux d'avoir conclu un accord de continuité commerciale avec le Royaume-Uni pour la transition. Cet accord assurera en grande partie le maintien de l'Accord économique et commercial global, un ambitieux accord comportant une réduction tarifaire de 98 %, la protection des produits soumis à la gestion de l'offre au Canada et le maintien des normes élevées auxquelles nous tenons concernant les consommateurs, les travailleurs et l'environnement.

J'espère obtenir l'appui de l'ensemble des députés afin de pouvoir offrir aux entreprises canadiennes la prévisibilité et la stabilité dont elles ont besoin.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Madame la Présidente, des Canadiens qui reçoivent des menaces de la part d'agents de la Chine communiste se sont fait dire par le ministre des Affaires étrangères de s'adresser à la police locale. Devrais-je donner la même réponse au père Soo, le prêtre de Richmond dont les paroissiens se sont fait photographier durant un baptême, ou au militant prodémocratie qui s'est fait agresser à Surrey?

Questions orales

Bien sûr, la police peut intervenir après coup, mais quelles mesures proactives le ministre prend-il pour faire cesser le harcèlement que la Chine communiste exerce à l'intérieur de nos frontières?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, nous savons que la pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions au pays. Des agents de pays étrangers, comme la Chine communiste, et de violents extrémistes motivés par une idéologie exploitent l'incertitude créée par la pandémie à leurs propres fins.

Je tiens à donner à la députée et à la Chambre l'assurance que les organismes de sécurité canadiens sont vigilants et enquêtent activement sur toutes les menaces d'ingérence étrangère, en collaboration avec leurs partenaires canadiens et étrangers, comme ceux du Groupe des cinq. Au cours de la pandémie, ces organismes ont aussi travaillé de manière proactive avec des entreprises, des entités de recherche et d'autres ordres de gouvernement pour faire en sorte qu'ils aient les renseignements et les outils nécessaires pour protéger la propriété intellectuelle, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Madame la Présidente, certaines entreprises de Vimy et d'ailleurs au Canada continuent de faire face aux conséquences financières de la pandémie.

La ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances peut-elle expliquer comment le Programme de crédit aux secteurs fortement touchés aidera les entreprises dans les secteurs du tourisme, des voyages, des arts et de la culture à survivre et à se remettre de la pandémie?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée de Vimy de son travail acharné pour sa circonscription et de son travail au Comité permanent des finances.

Le Programme de crédit pour les secteurs très touchés est une nouvelle mesure destinée aux entreprises des secteurs les plus durement touchés comme le tourisme, l'hôtellerie, les arts et le divertissement. Le Programme offrira un financement garanti à 100 % et des prêts à faible taux d'intérêt allant jusqu'à 1 million de dollars.

Nous ferons tout ce qui est possible pour soutenir les travailleurs et pour aider les entreprises à traverser cette période difficile afin qu'elles demeurent viables et en activité pour favoriser la croissance économique à venir.

* * *

• (1500)

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Madame la Présidente, plus tôt cette année, le premier ministre a affirmé: « Nous devons acheminer nos ressources vers de nouveaux marchés de façon sûre. C'est pourquoi j'ai toujours appuyé le projet de pipeline Keystone XL. »

Comme le premier ministre le sait certainement, ce projet serait extrêmement avantageux pour les communautés autochtones. Il

amènerait de la prospérité au Canada tout en exploitant les ressources énergétiques dans le respect de l'environnement. Par surcroît, il créerait des emplois à un moment où le taux de chômage atteint des sommets inégalés.

Ma question est on ne peut plus simple. Le premier ministre pourrait-il simplement indiquer trois mesures très tangibles qu'il entend prendre dans l'avenir immédiat afin que ce projet se concrétise?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, comme le premier ministre l'a dit, nous appuyons résolument ce projet.

Nous l'avons toujours appuyé pour bon nombre de raisons dont la députée a fait mention. Parmi les arguments les plus percutants, mentionnons que le gouvernement lutte contre le changement climatique, tarifie la pollution, s'est engagé à atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050 et investit pour aider le secteur canadien de l'énergie à devenir plus durable que jamais. Voilà le bilan que nous serons en mesure de présenter à nos partenaires américains.

* * *

LA JUSTICE

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Madame la Présidente, Roger Foley a un trouble neurologique qui l'oblige à vivre dans un hôpital dans une situation de dépendance complète envers le personnel soignant.

À quatre reprises, des aides-soignants — dont il dépend pour tout — lui ont suggéré d'envisager l'aide médicale à mourir puisque ses soins sont trop coûteux. Roger a déclaré au comité de la justice: « Vous aurez mon sang sur les mains si vous permettez au jugement Truchon [...] de briser nos lois [...] et il y aura des milliers de morts injustifiées. »

Pourquoi les libéraux ont-ils voté contre les amendements que nous avons présentés pour protéger les Canadiens ayant un handicap?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Madame la Présidente, l'aide médicale à mourir est une question extrêmement complexe à l'égard de laquelle les convictions sont profondes. Nous tentons de respecter toutes ces convictions dans la mesure législative proposée. C'est pourquoi nous y avons inclus, entre autres, des mesures de sauvegarde pour les personnes vulnérables, après avoir tenu des consultations pancanadiennes ainsi qu'une vaste consultation en ligne. Nous avons prévu ces mesures de sauvegarde dans le but d'établir un juste équilibre entre la liberté et l'autonomie de choisir, d'une part, et la protection des personnes vulnérables, d'autre part.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, les libéraux sont frustrés que mes collègues et moi ayons exprimé avec autant de zèle les préoccupations des Canadiens handicapés et des professionnels de la santé au sujet du projet de loi C-7. Cependant, le gouvernement libéral a ignoré ses propres mesures législatives pour examiner le projet de loi C-14, a tenu la Chambre en otage en mai et juin, a prorogé le Parlement en août, a limité à quatre le nombre d'audiences que le comité de la justice pouvait tenir et a bloqué les mémoires, et a choisi de ne pas faire appel de l'échéance fixée par la Cour supérieure du Québec.

Pourquoi le premier ministre ne veut-il pas créer une mesure législative qui fasse preuve de compassion envers tous les Canadiens?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Madame la Présidente, en fait, un examen législatif est envisagé dans le projet de loi qui a été adopté en 2016. Cela fait toujours partie du plan du gouvernement. Nous avons toujours dit que l'examen faisait partie du plan du gouvernement et des étapes de la présentation du projet de loi.

À l'heure actuelle, le Parti conservateur ne fait que provoquer des retards et causer plus de souffrances aux gens. Nous demandons donc à tous les parlementaires des deux côtés de la Chambre d'adopter ce projet de loi aussi rapidement que possible.

* * *

L'EMPLOI

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Madame la Présidente, de nombreux Canadiens qui ont fait leurs études à l'étranger, surtout dans le domaine de la santé, sont prêts à contribuer aux efforts du Canada pour lutter contre la pandémie, mais ils en sont incapables parce qu'ils ont du mal à faire reconnaître leurs titres de compétence. Parallèlement, de nouveaux arrivants au Canada, dont bon nombre possèdent une formation de haute qualité et des années d'expérience, ont le même problème.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées peut-elle dire à la Chambre comment les investissements annoncés dans l'énoncé économique de l'automne permettront bientôt à ceux qui ont fait leurs études à l'étranger de travailler dans leur domaine?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la Présidente, attirer de nouveaux arrivants qualifiés du monde entier est crucial pour la croissance et la relance économiques du Canada. Le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers permet d'éliminer les obstacles propres aux nouveaux arrivants qualifiés, comme la durée et le coût du processus de reconnaissance.

Pour renforcer ces mesures de soutien, le gouvernement propose d'investir dans le programme 15 millions de dollars en 2021, ce qui profitera à plus de 15 000 nouveaux arrivants qualifiés. Le gouvernement continuera à prendre des mesures fermes et décisives pour appuyer les nouveaux arrivants qualifiés et favoriser la croissance économique.

* * *

LA SANTÉ

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, chaque année, six millions de Canadiens ne vont pas chez le dentiste lorsqu'ils en ont besoin parce qu'ils n'en ont pas les moyens, et les femmes sont moins susceptibles d'avoir accès aux soins dentaires parce qu'elles occupent souvent des emplois à temps partiel ou précaires sans avantages sociaux. L'absence de services de garde d'enfants pendant la pandémie a fait que des femmes ont perdu leurs avantages sociaux. En effet, elles ont été obligées de quitter leur emploi pour rester à la maison avec les enfants, renonçant ainsi aux avantages sociaux auxquels elles avaient droit avec leur emploi. De nombreuses mères célibataires avaient déjà du mal à payer les visites chez le dentiste pour elles-mêmes et leurs enfants. Les libéraux disent qu'ils vont prendre des mesures pour aider les femmes les plus touchées par la pandémie, mais ils continuent à ignorer leurs besoins.

Recours au Règlement

Quand le gouvernement va-t-il s'assurer que tous les Canadiens reçoivent les soins dentaires dont ils ont besoin?

● (1505)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée d'en face d'avoir souligné les difficultés qu'éprouvent de nombreux Canadiens en raison de la perte de leurs prestations. Voilà pourquoi nous avons travaillé si fort pour mettre en place un régime national d'assurance-médicaments, car chaque Canadien a le droit d'avoir accès à des médicaments en temps opportun et à un prix abordable.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous sommes toujours disposés à explorer de nouveaux programmes. Je suggère à la députée d'en face de travailler avec les députés pour examiner la question.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Ind.): Madame la Présidente, les habitants de ma circonscription, Don Valley-Est, sont préoccupés par les nouvelles difficultés créées par la pandémie. Ce sont des familles de nouveaux arrivants au Canada qui cherchent à achever leur accession à la citoyenneté. Elles sont impatientes de connaître quelles innovations ont été apportées pour qu'elles puissent se joindre à notre grande famille canadienne.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pourrait-il fournir à la Chambre les détails du plan qui permettra aux gens de passer les examens pour la citoyenneté en ligne?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, tout au long de la pandémie, nous nous sommes adaptés rapidement afin de pouvoir continuer à accueillir les nouveaux Canadiens, tout en préservant l'intégrité de la citoyenneté canadienne. Depuis le printemps, nous organisons des cérémonies de citoyenneté en ligne; nous avons été en mesure d'accueillir 43 000 nouveaux Canadiens grâce à cette innovation. Nous avons également lancé une nouvelle plateforme pour permettre la reprise des examens pour la citoyenneté en ligne.

Nous savons que l'obtention de la citoyenneté est un événement majeur pour les nouveaux arrivants. Nous comptons prendre d'autres mesures et nous aurons d'autres bonnes nouvelles à annoncer à ce sujet.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, aujourd'hui, nous avons posé au ministre de la Défense nationale une question importante à laquelle nous voulions une réponse, mais il n'a pu répondre parce qu'il n'avait pas de casque. Il est important que nous nous engageons tous à respecter certaines pratiques.

Cela fait déjà un certain temps que le Parlement siège en mode virtuel. Si des ministres doivent participer à la période des questions, il est important qu'ils portent leur casque, que ce soit à la Chambre des communes ou aux comités. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, et les interprètes sont incapables de traduire et les questions restent sans réponse.

Affaires courantes

Je demanderais donc au leader du gouvernement à la Chambre et au whip du Parti libéral de parler aux ministres et de veiller à ce qu'ils aient l'équipement approprié lorsqu'ils doivent intervenir à distance.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie la députée de ses commentaires, mais cela ne concerne pas seulement les ministres. Tous les parlementaires doivent avoir un casque d'écoute approprié. Ils peuvent l'obtenir auprès du service de TI, mais ils peuvent aussi s'en acheter un. Il est essentiel que tous les députés portent un casque d'écoute afin de pouvoir entendre ce qui est dit à la Chambre et les questions qu'on y pose, et de pouvoir y répondre le cas échéant.

Je remercie la députée d'avoir soulevé ce point très important.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, j'ai bel et bien un casque d'écoute, mais il est défectueux. Je vais m'en procurer un autre et veiller à ce qu'il soit fonctionnel.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de son intervention. Si un casque d'écoute ne fonctionne pas correctement, alors je pourrais demander au député concerné de faire répondre un de ses collègues à sa place.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, j'aimerais déposer dans les deux langues officielles...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'aimerais demander au président du Conseil du Trésor s'il porte son casque ou s'il peut s'assurer de le mettre.

L'honorable député de Louis-Saint-Laurent demande la parole pour un recours au Règlement.

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, c'est bien dommage.

J'ai beaucoup de respect et d'estime pour le président du Conseil du Trésor, qui est également député de Québec et mon voisin. Malheureusement, les règles s'appliquent à tout le monde, particulièrement après le rappel au Règlement auquel nous avons assisté tout à l'heure en pleine période des questions orales.

Les 338 parlementaires que nous sommes doivent respecter des normes pour que nous puissions faire notre travail.

• (1510)

[Traduction]

Si les casques d'écoute sont obligatoires, alors il faut les utiliser. Si le président du Conseil du Trésor n'en a pas, nous devons malheureusement passer à autre chose.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la question a déjà été soulevée, et nous allons tenter d'obtenir les casques d'écoute nécessaires pour pouvoir présenter les documents. Si nous ne pouvons pas le faire maintenant, nous le ferons un peu plus tard dans la journée.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du

gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36(8)a du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 10 pétitions.

* * *

[Français]

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): [La ministre s'exprime en ojibwé, en anishinabe et en arabe ainsi qu'il suit]

Boozhoo, aaniin, as-salaam alaikum.

[Français]

Madame la Présidente, c'est un grand privilège pour moi de me tenir ici, sur ce territoire traditionnel algonquin.

[Traduction]

Il y a 50 ans aujourd'hui, un rapport a été déposé à la Chambre. J'en déposerai aujourd'hui un exemplaire en français et en anglais. Le rapport a été déposé après trois ans de travail acharné, de témoignages déchirants et de conversations courageuses. Il a été déposé ici bien avant l'existence d'une Charte des droits et libertés, bien avant que la célèbre expression, « les droits des femmes sont des droits de l'homme » ne soit même prononcée, bien avant un Cabinet atteignant la parité des sexes et bien avant qu'une optique intersectionnelle et sexospécifique ne soit appliquée au budget.

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme était présidée pour la première fois par une femme. La journaliste de la CBC, Florence Bird, a pris les commandes. Elle a pris la direction. La Commission a d'abord été tournée en dérision, mais il est devenu très difficile pour les journalistes de se moquer des récits de première main de viols, d'inceste et de difficultés vécues dans le système d'aide sociale. J'aimerais remercier celles qui ont fait pression pour la préparation de ce rapport. Je songe notamment à Florence Bird, Judy LaMarsh, seule femme membre du Cabinet à l'époque, Laura Sabia et aux deux millions de femmes qui ont menacé de marcher sur la colline du Parlement si la Commission n'était pas mise sur pied. Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait en sorte que cela se produise et tous ceux qui ont fait pression sans relâche pour les progrès qui ont été accomplis.

Le rapport a été déposé à une époque où une femme ne pouvait avoir droit à un prêt hypothécaire sans son mari signe la demande de prêt. Nous avons fait beaucoup de progrès. Nous devons à celles qui nous ont précédés de veiller à protéger les acquis qu'elles ont obtenus de chaude lutte. Nous devons à celles qui nous ont précédés de protéger la fragilité des progrès, mais aussi d'unir une sororité de féministes pour veiller à ce que nous menions à terme les éléments inachevés de ce rapport.

Nous voici 50 ans plus tard. À l'époque où le rapport a été déposé, il n'y avait qu'une femme qui siégeait à la Chambre. Aujourd'hui, pour la toute première fois, nous sommes 100 à la Chambre des communes et il y a parité des sexes au Sénat. Il y a plus de femmes que jamais dans la sphère publique. J'aimerais réfléchir et collaborer avec vous pour voir ce que nous pouvons accomplir ensemble.

Affaires courantes

Nous avons fait beaucoup de progrès, mais à l'époque où le rapport a été déposé, l'écart salarial à combler entre les hommes et les femmes était de 0,40 ¢. Aujourd'hui, les femmes gagnent 0,87 ¢ pour chaque dollar gagné par les hommes. Lorsque le rapport a été déposé, aucune des 167 recommandations ne faisait état de la violence faite aux femmes. Hier, même si nous n'avons pas pu nous réunir en tant que pays et pleurer le massacre de l'École Polytechnique survenu à Montréal, nous avons quand même pu partager le deuil en toute solidarité. Il y a peut-être au pays des places pour les femmes et les personnes de sexes divers, mais seulement 5 % des PDG au Canada sont des femmes, et les femmes qui occupent ces postes gagnent 68 ¢ pour chaque dollar gagné les hommes qui jouent exactement le même rôle.

Nous pouvons bien appliquer une optique intersectionnelle et sexospécifique à nos budgets. Nous pouvons bien créer des dizaines de milliers de places en services de garde et les améliorer. Nous pouvons bien tendre vers un réseau universel de services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants. Cependant, la COVID menace tous ces gains chèrement acquis. Bien sûr, il en va de même du ressac inévitable qui vient avec chaque pas en avant que nous faisons pour l'égalité, les droits des femmes et l'égalité de traitement des hommes et des femmes.

Aujourd'hui, nous pouvons intervenir ici, l'une après l'autre, nous toutes qui travaillons pour améliorer la vie de tous les Canadiens. J'espère que nous pourrions réfléchir à cette tâche inachevée, nous engager à travailler ensemble dans l'unité, chercher en priorité à garantir que les femmes sont en sécurité, que leur famille reçoit les soins nécessaires et qu'elles travaillent et sont rémunérées à leur juste valeur. Nous devons à celles qui nous ont précédés de veiller à améliorer les choses.

Oui, les progrès ont été inégaux. Ils ont été lents. Parfois, le mouvement auquel nous appartenons toutes, un mouvement qui existait bien avant notre venue, un mouvement qui se poursuivra bien après notre départ, a été divisé. Nous lui devons de rester ensemble, de rester unies, de nous concentrer sur les dénominateurs communs, de nous assurer de bien faire les choses pour celles qui nous ont précédés et de veiller à ce que notre grand pays réalise tout son potentiel.

• (1515)

J'encourage les Canadiens à marquer cet anniversaire en rendant hommage aux femmes marquantes dans leurs collectivités, des femmes comme Lynn Zimmer, qui a contribué à la création du premier refuge pour femmes au Canada. Elle l'a fait trois ans après le dépôt du rapport à la Chambre.

Les actions individuelles sont importantes. Lorsqu'elle a ouvert ce refuge, elle n'avait aucune idée que quelqu'un comme moi en viendrait à séjourner un jour dans l'un de ses refuges, et je n'aurais jamais su que quelqu'un comme moi séjournant dans un refuge en viendrait à soutenir les refuges de femmes et les Canadiens dans tout le pays.

Nous sommes tous ici parce que quelqu'un nous a ouvert la porte. Nous nous levons tous les jours parce que nous voulons améliorer les choses pour les jeunes et pour les jeunes de cœur. Nous avons tous travaillé très dur, en particulier pendant la pandémie, pour tirer le meilleur parti des possibilités que ces sièges nous offrent.

Tandis que nous amorçons les 50 prochaines années de l'histoire du mouvement féministe, je tiens à remercier celles qui ont lutté et qui nous ont ouvert les portes. Je remercie nos collègues, alliés,

complices, meneurs de claqué et mentors masculins qui ont permis au reste d'entre nous de prendre la balle au bond et de faire ce que nous pouvons.

Je saurai que nous avons atteint l'égalité des sexes lorsque les femmes seront en sécurité, y compris les politiciennes qui mettent leur nom sur un bulletin de vote dans l'exercice de leur devoir et de leur responsabilité. Je saurai que nous avons atteint l'égalité des sexes lorsque nous aurons comblé l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Je saurai que nous avons atteint l'égalité des sexes lorsque les femmes et les personnes ayant diverses identités de genre pourront sortir sans craindre pour leur vie.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Madame la Présidente, c'est pour moi un honneur d'intervenir pour parler du 50^e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, non seulement comme députée de Calgary Skyview ou porte-parole du Parti conservateur pour la condition féminine et l'égalité des sexes, mais aussi comme femme qui, jusqu'en 1920, n'aurait pas pu être élue à la Chambre.

La commission royale a été établie en 1967 avec pour mandat d'enquêter et de faire rapport sur la situation des femmes au Canada et de faire des recommandations au gouvernement fédéral afin d'assurer l'égalité des chances pour les femmes dans tous les aspects de la société. Elle a reçu plus de 468 mémoires et plus de 1 000 lettres et témoignages. La masse de témoignages et la mobilisation des Canadiennes ont mis en lumière les problèmes répandus auxquels les femmes étaient confrontées dans tout le Canada.

La Commission a déposé le 7 décembre 1970 au Parlement son rapport renfermant 167 recommandations au gouvernement fédéral sur des questions comme l'équité salariale, les congés de maternité, la réforme du droit de la famille, l'enseignement supérieur et l'accès à des emplois bien rémunérés. La commande et le dépôt de ce rapport au Parlement ont donné à de nombreuses femmes d'un océan à l'autre une voix politique et dès les années 1980, avec la mise en œuvre d'un grand nombre de ces recommandations, la vie des femmes s'est grandement enrichie.

Je suis fière de faire partie du caucus conservateur, qui s'est efforcé de faire en sorte que les femmes défoncent les plafonds de verre, et qui continue à le faire. C'est le Parti conservateur du Canada qui a élu la première femme à la tête d'un parti politique, qui est ensuite devenue la première femme occupant le poste de premier ministre du Canada, la très honorable Kim Campbell.

C'est l'ancienne chef intérimaire du Parti conservateur, l'honorable Rona Ambrose, ministre de la Condition féminine, qui a lancé la campagne pour créer la Journée internationale de la fille, une journée où nous rappelons publiquement à tous que des femmes et des filles dans le monde entier n'ont toujours pas de voix, de droits ou d'accès à l'éducation et qui sont traitées comme des biens. La Journée internationale de la fille est une journée où nous pouvons utiliser notre voix en tant que femmes pour être leur porte-parole, comme les femmes des générations précédentes l'ont été pour nous aujourd'hui.

Au caucus conservateur, nous avons beaucoup de premières. Au sein du Comité permanent de la condition féminine, les députées conservatrices ont toutes réalisé des premières. La députée de Richmond-Centre a été la première Canadienne d'origine chinoise à être nommée à un poste au Cabinet, un poste où elle a pu défendre les intérêts des personnes âgées, en particulier les points de vue et les opinions des femmes âgées.

Affaires courantes

La députée de Sarnia—Lambton est la première députée titulaire d'un diplôme d'ingénieure, un point qu'elle a en commun avec Elsie MacGill, qui a siégé à la commission royale. La députée de Port Moody—Coquitlam est la première députée d'origine coréenne, et je suis la première députée d'origine sikhe de l'Alberta. Cela n'est possible que grâce au dur labeur, au militantisme social et aux manifestations pacifiques des générations qui nous ont précédées.

Sans elles, nous n'aurions pas pu poursuivre des études supérieures, avoir un compte bancaire à notre nom, être à l'abri de la discrimination fondée sur le sexe ou le mariage dans les offres d'emploi, avoir droit à un congé de maternité, avoir le droit de vote, ni être élues à la Chambre des communes, pour ne citer que quelques exemples. Nous sommes reconnaissantes pour la commission royale, l'excellent travail de ses membres, les témoignages présentés par des Canadiens de tous les coins de ce grand pays et les recommandations faites au gouvernement, dont beaucoup ont été mises en œuvre à des degrés divers, mais il reste encore beaucoup de travail à faire, en particulier en ce qui concerne la violence fondée sur le sexe, un dossier qui me tient beaucoup à cœur.

Pas plus tard que la semaine dernière, ici même, nous nous sommes souvenus du crime odieux commis au Québec tout juste 20 ans après le dépôt de ce rapport. Quatorze femmes qui avaient des rêves et toute la vie devant elles ont été assassinées à l'École Polytechnique en 1989, uniquement parce qu'elles étaient des femmes qui poursuivaient des études. Cela n'aurait jamais dû se produire à l'époque, et cela ne devrait plus jamais se produire.

• (1520)

Cette pandémie a mis en lumière de nombreux défis auxquels les femmes sont encore confrontées. Tout au long de cette pandémie, des organismes de partout au pays nous ont dit que les appels dans les refuges pour femmes ont augmenté et qu'ils ont dû renvoyer des femmes parce qu'ils n'avaient pas les fonds nécessaires pour les aider. C'est vraiment déchirant de penser que des femmes doivent rester chez elles avec leur agresseur parce que nous ne pouvons pas les aider. Elles vivent dans des prisons personnelles.

Des organisations ont demandé au gouvernement de créer et de mettre en œuvre un plan d'action national pour lutter contre la violence fondée sur le sexe, mais tout ce que nous semblons obtenir du gouvernement, ce sont des promesses creuses. En 2019, le programme électoral des libéraux disait qu'ils allaient élaborer un plan d'action pour lutter contre la violence fondée sur le sexe, mais toujours rien. Les femmes ne veulent pas d'un document rempli de phrases accrocheuses. Elles veulent des actions concrètes. Les femmes ont besoin d'aide maintenant, pas dans 2, 5 ou 10 ans.

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a indéniablement été un catalyseur de changement social. Elle a uni les Canadiens de partout au pays et a donné aux femmes une voix politique qu'elles n'avaient jamais eue. Il suffit de regarder autour de nous, dans cette enceinte, et de voir les femmes de tous les partis. Nous sommes de ferventes défenseuses de nos convictions et des femmes de ce pays. Je suis fière de faire partie de ce groupe au moment où nous faisons entendre nos voix afin de créer un Canada plus égalitaire.

J'espère que les générations futures, lorsqu'elles songeront au passé, seront fières de nos réalisations et pourront prendre appui sur elles. Le travail pour bâtir un Canada égalitaire n'est jamais vraiment terminé. En traçant la voie vers l'égalité des sexes, nous pouvons aider la prochaine génération et les générations suivantes.

Continuons à tracer la voie vers un Canada dont nos filles, nos nièces et nos sœurs pourront être fières.

• (1525)

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, il y a 50 ans de cela, le 7 décembre 1970, était déposé à la Chambre le « Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada ». Il s'agit d'un rapport de 488 pages contenant 167 recommandations adressées au gouvernement fédéral pour assurer l'égalité des femmes. Il traite entre autres de l'égalité salariale, des congés de maternité, du droit à l'avortement et de l'accès à l'éducation.

La Commission était présidée par une femme, la journaliste Florence Bird. À ses côtés, il y avait des femmes et des hommes, dont l'éminent professeur de droit de l'Université McGill John Humphrey, qui avait participé, en 1946, à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, la fameuse Magna Carta de l'humanité, selon les mots mêmes d'Eleanor Roosevelt, une autre grande féministe.

Des Québécoises étaient membres de la Commission, dont la professeure de littérature Jeanne Lapointe. Celle-ci avait été membre, au Québec, de la Commission Parent, une œuvre incontournable de la Révolution tranquille qui allait entraîner la réforme en profondeur du système d'éducation du Québec et participer à rendre l'éducation accessible à toutes et à tous, hommes et femmes, à tous les niveaux d'enseignement. On y retrouvait aussi la sociologue Monique Bégin, une des fondatrices de la Fédération des femmes du Québec et une des trois premières Québécoises à se faire élire à la Chambre, en 1972.

Chaque moment fort de l'histoire du mouvement des femmes où des gains réels ont été obtenus en termes de changements dans les lois et les politiques a été précédé par le combat, la mobilisation et les revendications des femmes engagées qui ont lutté pour l'avancement des droits. La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada ne fait pas exception à cette règle. C'est la mobilisation de femmes, notamment la militante ontarienne Laura Sabia, et leur campagne sur la condition féminine qui ont convaincu le premier ministre Lester B. Pearson de créer la Commission en 1967.

Au Québec, à partir de la Révolution tranquille, si les enjeux de l'égalité des sexes en matière d'éducation et d'emploi se sont imposés dans le discours féministe, les revendications des femmes pour l'égalité se sont aussi diversifiées. On parle de la pauvreté des femmes, de la liberté dans le choix d'avoir ou non des enfants, ainsi que de la violence envers les femmes et des inacceptables tentatives de justification, y compris à l'intérieur des mariages. Le temps était venu, surtout, de dénoncer la représentation de la femme, celle de ses fonctions biologiques, de son corps et du rôle social qui lui était assigné. Les femmes ont eu à revendiquer le droit de contrôler leur propre corps.

Affaires courantes

L'égalité juridique et civique avait été une étape importante acquise grâce au combat des premières féministes du XX^e siècle. Désormais, l'objet central de la lutte devait être celui de la véritable libération des femmes. Les militantes québécoises se sont regroupées, elles se sont organisées et elles ont investi la sphère politique publique jusqu'aux plus hauts échelons de l'État, jusqu'à devenir premières ministres, pour l'une d'entre elles, et elles ont obtenu des gains au fil du temps. J'ai une pensée pour la première première ministre du Québec, Mme Pauline Marois.

L'histoire que nous commémorons est celle de générations de femmes qui se sont succédé dans la lutte pour l'avancement des droits et la fin des discriminations fondées sur le sexe, dans la lutte contre la violence sexiste et dans la longue marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, notre combat, c'est celui de l'égalité de fait, l'égalité réelle. Que l'on parle de la violence conjugale, de la charge mentale, du travail invisible ou de la vulnérabilité économique, particulièrement chez les femmes aînées, il suffit de considérer les répercussions disproportionnées de la pandémie sur les femmes pour nous rappeler que les acquis sont fragiles et que le combat pour l'égalité n'est pas achevé.

D'ailleurs, l'importante question de la Loi sur l'équité salariale n'est pas toujours réglée, tout comme celle des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et celle du plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le genre.

Il nous faut ainsi reconnaître que les rapports inégalitaires se sont transformés. Alors que dans toutes les sphères de la société, dans les arts, dans les affaires, dans les sciences et dans la vie publique, des femmes s'accomplissent et s'illustrent, d'autres voient leurs espoirs et leurs aspirations déçus, parce qu'elles sont marginalisées, que ce soit dû à leur milieu social, à leur condition économique ou à leur appartenance ethnoculturelle. La condition pour atteindre l'égalité réelle devrait être d'assurer l'égalité des chances.

• (1530)

Alors que nous profitons de la commémoration d'un moment marquant de l'histoire du mouvement des femmes pour mieux apprécier le chemin parcouru et les défis à venir, je ne peux passer sous silence les récentes révélations sur l'exploitation sexuelle de mineures, le trafic humain, les pratiques sexuelles douteuses et, disons-le, les viols qui se retrouvent encore dans les contenus en ligne des sites pornographiques, qui sont à la disponibilité de tous. L'actualité, avec l'histoire du site Internet Pornhub, nous le rappelle violemment.

Il est temps d'affirmer que la réalité virtuelle n'est pas une réalité à part. Ce qui se passe a des conséquences réelles et les implications morales sont les mêmes. Nous avons maintenant le devoir de trouver des solutions concrètes pour contrer la pornographie juvénile et toutes les formes d'exploitation sexuelle en ligne.

Ce n'est pas la façon la plus joyeuse de terminer un discours qui se veut commémoratif, mais je crois que notre devoir de mémoire, tout comme notre devoir moral, nous impose de voir les problèmes de notre temps en face. J'ai espoir que nous, les femmes et les féministes, avec nos alliés de tous les genres, saurons puiser dans la mémoire de celles qui nous ont précédés et y trouver le courage qu'il nous faut pour passer à l'action, protéger rapidement les plus vulnérables et construire, à plus long terme, un avenir juste, exempt de violence et, surtout, respectueux de la dignité humaine.

En tant que vice-présidente du Comité permanent de la condition féminine, je suis particulièrement fière de pouvoir m'exprimer au

jour d'aujourd'hui. Je ne peux qu'avoir une pensée pour les féministes qui m'ont précédée, dont la première dans ma vie, ma mère. Grâce à son implication auprès de l'Afeas durant mon enfance, elle m'a sensibilisée très tôt à l'importance de ces questions.

J'ai également une pensée particulière pour celles qui ont marché au Québec en 1995, lors de la Marche du pain et des roses, pour dénoncer la pauvreté des femmes, parce que 50 ans plus tard, nous avons encore du travail à faire, parce que nous avons encore des plafonds de verre à briser, parce que 100 femmes, c'est bien, mais encore plus, c'est mieux, et parce que je serai féministe tant qu'il le faudra. Maintenant, agissons.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, le progrès, le changement, l'égalité et l'équité sont des choses qui avancent lentement et sont difficiles à maintenir. Bien sûr, les femmes ont vu certains progrès, une certaine égalité et une certaine équité, mais « certains » n'est certainement pas suffisant. C'est là que tout se résume: ce n'est pas suffisant. Tant que les femmes n'auront pas atteint l'égalité complète et que nous, dans cette institution, n'aurons pas créé des lois et des programmes et n'aurons pas fourni le leadership nécessaire à cette égalité complète, nous ne pouvons pas nous arrêter.

Aujourd'hui, j'interviens à la Chambre, parce que certains progrès ont été réalisés pour les femmes, mais cela ne suffit pas. Aujourd'hui, les femmes ne représentent qu'un tiers des députés de la Chambre. Le Canada se classe au 64^e rang mondial pour la participation des femmes au Parlement.

C'est il y a 50 ans, grâce à d'innombrables pionnières, que la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a été créée. Le rapport de la Commission contenait 167 recommandations au gouvernement fédéral sur des questions comme l'équité salariale, l'établissement d'un programme de congé de maternité, une politique nationale de garde d'enfant, le droit à la régulation des naissances et à l'avortement, la réforme du droit de la famille, l'éducation et l'accès des femmes aux postes de direction. Une grande partie concernait également des questions précises portant sur les femmes autochtones dans la Loi sur les Indiens.

La Commission royale d'enquête sur la condition de la femme a indéniablement été un catalyseur du changement social. Elle a uni les femmes canadiennes et leur a donné une voix dans l'élaboration de politiques tenant compte des sexospécificités. Aujourd'hui, ces victoires peuvent être considérées comme des acquis; cependant, les femmes sont constamment obligées de se battre pour conserver ce qu'elles ont gagné. On dit aux femmes qu'elles ont accès aux traitements médicaux de reproduction, mais ce n'est pas cohérent, ce n'est pas universel et cela est constamment remis en question, même au sein de la Chambre. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, les femmes participent toujours à des rassemblements et déclarent que c'est leur corps, leur choix.

Les femmes sont confrontées chaque jour à la violence. Hier, c'était le 31^e anniversaire de la tragédie de l'École Polytechnique. La semaine dernière, ici même, nous avons commémoré la tragédie de 14 femmes assassinées pour la simple raison qu'elles étaient des femmes et pourtant, tous les six jours environ, une femme au Canada est tuée par son partenaire intime. La majeure partie de ces actes violents, plus de 80 %, ne sont pas signalés. Ce sont là aussi des tragédies.

Affaires courantes

Tout au long de la pandémie de COVID-19, les femmes ont dû faire face à une menace supplémentaire et croissante de violence conjugale, ou à ce que l'on appelle la pandémie invisible ou de l'ombre. La surpopulation des refuges et la pression supplémentaire sur les autres ressources ont rendu plus difficile l'obtention d'une aide. Les femmes sont plus susceptibles d'avoir perdu leur emploi et leur revenu pendant la pandémie, ce qui rend encore plus difficile pour elles de fuir la violence. Le manque de logements abordables maintient les femmes dans des situations dangereuses, car il n'existe pas d'options sûres.

Nous savons que les femmes et les filles autochtones sont plus susceptibles d'être victimes de violence et de meurtre. Pourtant, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ont été lancés il y a 18 mois, mais nous ne voyons toujours pas d'action. Les femmes transgenres et racialisées continuent de subir un degré terrible de violence et d'abus. Elles sont souvent à nouveau victimes des systèmes de justice et de soins de santé qui remettent trop souvent en question leur identité ou utilisent des stéréotypes choquants. Les femmes et les filles handicapées sont beaucoup plus exposées à la violence et aux abus, jusqu'à 60 % d'entre elles seront victimes de violence au cours de leur vie.

On attend toujours des femmes qu'elles assument la responsabilité de la violence. Nous sommes blâmées. On nous dit que nous l'avons provoquée ou que nous l'avons demandée.

Avec tous ces faits, comment pouvons-nous dire que nous faisons des progrès? Ce n'est pas suffisant.

Il y a 50 ans, la Commission royale a demandé l'équité salariale. Aujourd'hui, selon la loi, les femmes devraient recevoir le même montant d'argent que les hommes pour la même quantité de travail, mais ce n'est pas le cas. En 2018, le gouvernement a finalement introduit une loi sur l'équité salariale, mais il y a quelques semaines à peine, le directeur parlementaire du budget a publié un rapport indiquant que la loi n'avait toujours pas été mise en œuvre. Il y a 50 ans, la Commission royale d'enquête a demandé la création d'un système national de garde d'enfant, et les femmes attendent toujours. Même les annonces faites par le gouvernement la semaine dernière sont médiocres et ne permettront pas de créer un système de garde d'enfant universel et abordable.

Une deuxième vague de COVID-19 causera davantage de fermetures et provoquera la montée de la scolarisation virtuelle et une pénurie de garderies abordables. Entre février et octobre, 20 600 femmes canadiennes ont quitté le marché du travail, tandis que près de 68 000 hommes l'ont réintégré ou y sont entrés. Les femmes qui quittent la population active risquent de voir leurs compétences s'éroder, ce qui pourrait aggraver encore l'écart salarial entre les sexes qui existait avant la pandémie.

Une étude de l'OCDE réalisée en 2016 a révélé que les familles canadiennes consacrent près d'un quart de leur revenu à la garde d'enfant, ce qui représente l'un des montants les plus élevés au monde. Il est inacceptable qu'il n'existe toujours pas de système universel de garde d'enfant, et les promesses vides constantes ne suffisent pas.

• (1535)

Malgré tout le féminisme de bon aloi, la triste vérité est qu'un gouvernement après l'autre a fait attendre les femmes lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux injustices systémiques. Des services de garde d'enfant inabordables, des établissements de soins de longue

durée peu sûrs, des niveaux de pauvreté sans fin et croissants, des logements coûteux et inaccessibles, des flambées de violence conjugale et sexiste, une équité salariale irréalisable, et le droit des femmes de choisir et d'accéder aux services sont toujours en question au Canada. Nous permettons à tant de personnes de glisser entre les mailles du filet. Nous avons laissé les taux de pauvreté monter en flèche et l'écart entre les riches et les pauvres se creuser. Nous n'avons pas suivi les conseils de la Commission royale et nous en voyons les conséquences, surtout maintenant.

Bien que le défi devant nous semble décourageant, les femmes n'ont jamais eu peur de défendre leurs convictions. Nous prenons appui sur les fondations qui ont été érigées par nos préceuses et, tout comme ces pionnières il y a 50 ans, les députés peuvent unir leurs forces pour dire que nous n'en faisons pas assez, exiger d'en faire plus et lutter pour obtenir davantage. J'ose espérer que la Chambre aura la volonté politique, la force et le courage requis pour faire bouger les choses pour éviter d'attendre encore 50 ans avant de connaître le vrai progrès, la vraie équité et la vraie égalité.

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour que le Parti vert souligne le 50^e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, par souci de clarté, je demanderais seulement à ceux qui s'opposent à la demande d'exprimer leur désaccord.

[Traduction]

Comme il n'y a aucune dissidence, c'est d'accord.

La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, c'est un véritable honneur d'unir ma voix à celles de la ministre de la Femme et de l'Égalité des sexes et des députées de Calgary Skyview, de Shefford et de London-Fanshawe pour marquer cette occasion avec les voix de toutes les femmes à la Chambre.

J'ai le grand honneur de m'adresser à vous depuis le territoire ancestral des peuples WSÁNEC. Je vous salue. *Hych'ka siem.*

C'est un honneur d'intervenir virtuellement à la Chambre, même si comme nous tous, je pense, nous aimerions mieux nous voir.

C'est une occasion extraordinaire de revenir sur le 50^e anniversaire de la toute première commission royale dirigée par une femme, qui s'est penchée sur les enjeux qui touchaient les femmes. Je veux établir des parallèles entre les réalités politiques à l'époque de la naissance de ce Parlement et au lancement de la commission royale.

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, comme l'a dit l'honorable ministre, était le fruit de pressions exercées sur le premier ministre libéral de l'époque, Lester B. Pearson, dans un gouvernement minoritaire. Laura Sabia, alors présidente de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, qui a mené cette charge pour un examen des droits des femmes au Canada, avait averti Lester B. Pearson que s'il n'approuvait pas une commission royale, deux millions de femmes marcheraient sur Ottawa.

Affaires courantes

Il y a des féministes remarquables dans cette histoire. Il faut mentionner l'une d'entre elles de nouveau, comme l'honorable ministre l'a dit, une députée, la seule en 1967, mais une formidable féministe, Judy LaMarsh. Elle faisait également partie du cabinet de Lester B. Pearson. Cette députée, la seule, avait participé aux efforts extraordinaires de ce gouvernement libéral minoritaire, sous de fortes pressions du NPD, auquel on devait le système universel de soins de santé, le Régime de pensions du Canada et l'assurance-chômage, autrement dit, à une époque de changements transformationnels dans notre société.

Quand le rapport a été déposé en 1970, il n'y avait encore qu'une seule députée, mais les libéraux étaient majoritaires. Le premier ministre était Pierre Trudeau et la députée ne faisait pas partie de son caucus. Il s'agissait de Grace MacInnis de Vancouver Kingsway. Elle était, bien sûr, membre du Nouveau Parti démocratique.

Le gouvernement avait laissé filer l'occasion d'avoir une femme au sein du Cabinet et de donner suite aux recommandations. Ces recommandations avaient du poids, mais quand on repense à l'époque et à la couverture faite par les médias au sujet de la commission royale, il faut que je cite une perle que j'ai trouvée. Elle vient du magazine *Maclean's* de janvier 1968 et concerne la présidente de la commission. Jusqu'à maintenant, aujourd'hui, tout le monde a parlé de Florence Bird, le nom qui revient le plus souvent lorsqu'il est question d'elle dans les écrits historiques. Or, elle était connue en tant que journaliste sous le nom de plume Anne Francis.

Voici ce qu'on pouvait lire dans le numéro de janvier 1968 de *Maclean's*:

Avant tout, Anne Francis n'est pas une féministe; elle ne fait pas partie de ces nouvelles suffragettes qui ont fait pression auprès du gouvernement libéral jusqu'à ce qu'il finisse par former la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, présidée par Anne Francis. Son mari — et les amis de son mari — disent d'elle qu'elle est une merveilleuse épouse.

J'imagine qu'elle ne pouvait donc pas être une féministe. Quelle bizarre d'époque, 1968.

Le Toronto Star et Le Devoir avaient décidé de recueillir l'opinion publique sur la situation de la femme en publiant des sondages de manière à n'obtenir que des réponses d'hommes. La majorité des hommes ayant répondu au sondage du Toronto Star avaient déclaré que la place d'une femme était au foyer. Nous savons maintenant que la place de la femme est à la Chambre, mais à la Chambre des communes, et il y a maintenant 100 femmes à la Chambre des communes, y compris notre vice-première ministre et notre ministre des Finances et les dirigeantes de tous nos caucuses.

Examinons ce que le rapport demandait au gouvernement. Pensons qu'il n'aurait pas été donné suite à ce rapport s'il y avait encore eu une minorité libérale sous Lester B. Pearson avec Judy LaMarsh au lieu d'un gouvernement majoritaire sans femme au sein du Cabinet. Elles ont exigé, comme nous l'avons entendu, le droit à l'avortement légal; la fin de l'écart salarial; le respect des droits des femmes dans l'ensemble de la société; la mise en place d'un système universel de garde d'enfants; et ce joyau, qui n'a pas encore été mentionné, elles réclamaient un régime de revenu annuel garanti et que celui-ci commence par les familles monoparentales dans le besoin qui vivaient dans des niveaux élevés de pauvreté. Elles ont aussi fait état des niveaux élevés de pauvreté et de mortalité infantile chez les femmes autochtones.

• (1540)

Évidemment, le rapport résiste mal à l'épreuve du temps. Son examen n'a pas été réalisé dans une optique d'intersectionnalité, il n'examine pas la violence faite aux femmes, mais il était assez progressif.

Le défi que je lance à chacun de nous en 2020, 50 ans plus tard, est le suivant: avec 100 femmes députées à la Chambre des communes, ne devrions-nous pas être en mesure de faire 100 fois plus que la seule femme, Judy LaMarsh, dans le cabinet de Lester B. Pearson?

Ne devrions-nous pas être en mesure de dire que le moment est venu de mettre en place un revenu minimum garanti, que le moment est venu de mettre en place des services universels de garde d'enfants et que le moment est venu de prendre de véritables mesures contre les changements climatiques, maintenant que le Parlement est minoritaire, avant que le pouvoir peu réceptif d'une fausse majorité que procure le système majoritaire uninominal prenne les commandes? Nous devons faire plus maintenant.

En mémoire de toutes ces merveilleuses féministes, telles que Florence Bird, de son nom de plume, Anne Francis, Laura Sabia, Judy LaMarsh et Grace MacInnis et au nom de toutes les femmes qui nous ont précédées avec beaucoup moins à leur disposition pour faire pression pour le changement, faisons plus maintenant. Finissons le travail que la commission royale a commencé il y a 50 ans.

• (1545)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le président du Conseil du Trésor demande la parole pour un recours au Règlement.

* * *

LES RAPPORTS SUR LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS 2019-2020

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la présidence de me donner brièvement la parole.

J'ai l'honneur de déposer aujourd'hui, dans les deux langues officielles, au nom des 88 ministères et agences, les rapports sur les résultats ministériels pour l'exercice 2019-2020.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LE BRÉSIL

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le privilège de déposer la pétition e-2957, qui a été défendue par Greenpeace Canada et qui a obtenu 4 359 signatures.

Affaires courantes

Les pétitionnaires s'inquiètent de l'augmentation considérable des activités de déforestation et des feux en Amazonie depuis l'arrivée au pouvoir du président brésilien Bolsonaro, et de la menace que cela représente pour l'humanité en précipitant les changements climatiques. Les pétitionnaires font observer que le gouvernement brésilien a activement démantelé les réglementations environnementales, leur application et les protections des droits des Autochtones, et que les peuples autochtones du Brésil connaissent des niveaux particulièrement élevés de violence, d'appropriation des terres et d'autres violations des droits de la personne.

Les pétitionnaires prient le gouvernement de mettre immédiatement un terme aux négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et le Mercosur, et de faire une déclaration publique selon laquelle l'assaut donné par le gouvernement Bolsonaro contre l'environnement et les droits de la personne est inacceptable pour le Canada.

L'ENVIRONNEMENT

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPД): Madame la Présidente, j'interviens encore une fois pour présenter une pétition signée par des jeunes de ma circonscription et de la circonscription voisine, Kootenay—Columbia.

Ces jeunes sont inquiets de l'accélération des effets des changements climatiques. Ils font observer que les cibles qui ont été fixées par le gouvernement, et les mesures qu'il a prises, sont tout à fait inadéquates. Pour l'avenir, ils souhaitent des emplois durables qui ne visent pas des gains à court terme aux dépens des générations futures.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'améliorer leurs perspectives d'avenir en présentant une stratégie climatique bien étoffée, assortie de cibles fondées sur des données scientifiques et à l'égard desquelles il faudra rendre des comptes en vertu de la loi. Les signataires souhaitent également l'élimination des subventions aux combustibles fossiles et le réinvestissement des fonds ainsi économisés dans la production d'énergie renouvelable, les projets à haute efficacité énergétique, les moyens de transport qui produisent peu de gaz carbonique et la formation professionnelle.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition dénonçant l'horrible traitement réservé aux Ouïghours et à d'autres musulmans d'origine turque en Chine. Cette situation constitue une préoccupation constante. Les médias font état des diverses méthodes de répression employées contre cette minorité, notamment la répression des naissances. Les pétitionnaires, à l'instar de beaucoup d'autres observateurs, estiment que les Ouïghours sont victimes de génocide.

Les pétitionnaires pressent le gouvernement de reconnaître qu'il s'agit effectivement d'un génocide et d'appliquer les sanctions que prévoit la loi de Magnitski contre les individus impliqués dans des violations flagrantes des droits de la personne. Les signataires précisent que la loi de Magnitski n'a jamais été appliquée à l'égard de ce qui se passe en Chine, mais que les crimes horribles commis contre les Ouïghours dans ce pays doivent être sanctionnés en vertu de cette loi.

LE DON DE SANG

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPД): Madame la Présidente, j'aimerais présenter aujourd'hui la pétition électronique e-2757. Cette pétition, qui a été signée par plus de

1 500 Canadiens, fait partie d'une campagne organisée par un groupe appelé Tous le même sang.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de mettre fin à l'interdiction sans fondement scientifique visant les dons de sang faits par des hommes homosexuels, des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes et des femmes transgenres, car cette politique contribue aux pénuries de sang et perpétue les stéréotypes homophobes.

Les pétitionnaires notent que cette interdiction est particulièrement dangereuse pendant une pandémie et pressent la Chambre d'appuyer ma motion M-41, qui exhorte le gouvernement à remplacer la politique fondée sur l'identité par une politique fondée sur les comportements, comme plus de 17 autres pays l'ont déjà fait.

● (1550)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui porte sur les problèmes en cours concernant les territoires ancestraux des Wet'suwet'en.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, de respecter l'avis des Wet'suwet'en concernant le projet de Coastal GasLink, et de mettre fin à ses efforts visant à forcer la réalisation de ce projet.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 159, 161 et 166.

[Texte]

Question n^o 159 — **M. Kyle Seeback:**

En ce qui concerne le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) annoncé par le premier ministre le 11 mai 2020: a) quelle est la somme totale versée par le gouvernement dans le cadre du programme; b) combien de grands employeurs ont soumis une demande au CUGE; c) combien de grands employeurs ont obtenu du financement au titre du CUGE; d) quels sont les détails de tout financement accordé, y compris (i) le nom du grand employeur, (ii) le montant versé, (iii) le type de financement?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada, ou CFUEC, une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada, la CDEV, mise sur pied afin d'administrer le Crédit d'urgence pour les grands employeurs, ou CUGE, a commencé à accepter les demandes présentées dans le cadre du programme du CUGE le 20 mai 2020.

Le programme du CUGE est l'une des nombreuses mesures que notre gouvernement a mises en place pour soutenir les entreprises canadiennes durant cette pandémie, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention d'urgence pour le loyer du Canada.

Affaires courantes

Étant donné l'incertitude économique entourant la pandémie de COVID-19, on ne sait pas avec précision combien de grands employeurs présenteront une demande ou toucheront des fonds dans le cadre du CUGE. La CFUEC tient à jour une liste des prêts approuvés du CUGE, qui indique les fonds versés, sur son site Web au: <https://www.ceefc-cfuec.ca/fr/prets-approuves/>.

Question n° 161 — **M. Blaine Calkins:**

En ce qui concerne les demandes de proposition (DP), les appels d'offres (AO) et les avis de projet de marché (APM) lancés par Services publics et Approvisionnement Canada depuis le 11 mars 2020: *a*) combien de fois a-t-on invoqué l'exception relative à la sécurité nationale; *b*) pour chaque DP, AO ou APM en *a*), quels étaient (i) la date de publication, (ii) la date de fermeture, (iii) le numéro de sollicitation, (iv) le titre, (v) la raison donnée pour appliquer l'exception relative à la sécurité nationale, (vi) la stratégie d'approvisionnement concurrentiel, (vii) l'entité acheteuse, (viii) l'utilisateur final; *c*) pour chaque point en *b*), quels étaient (i) la liste de fournisseurs intéressés à l'offre disponible publiquement, (ii) la société ou le fournisseur choisi et la valeur du contrat déclarée publiquement; *d*) pour les contrats déjà attribués en *a*), quels étaient (i) le fournisseur, (ii) la date où le contrat a été attribué, (iii) la valeur du contrat?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, l'exception relative à la sécurité nationale prévue dans tous les accords commerciaux du Canada permet au Canada de soustraire un approvisionnement à certaines ou à l'ensemble des obligations d'un accord commercial pertinent, lorsque le Canada le juge nécessaire afin de protéger ses intérêts en matière de sécurité nationale.

Cela étant dit, il n'y a pas d'identifiant dans la base de données centralisée de Service publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, pour identifier les contrats qui ont reçu une exception de sécurité nationale. Par conséquent, SPAC a conclu que la production d'une réponse valide et exhaustive à cette question nécessiterait la collecte manuelle des renseignements qui s'avère impossible dans les délais demandés et pourrait entraîner la divulgation de renseignements incomplets et trompeurs.

Question n° 166 — **M. Rob Moore:**

En ce qui concerne les nominations judiciaires effectuées par le gouvernement et le reportage de Radio-Canada du 20 octobre 2020, selon lequel le bureau de recherche du Parti libéral participe également à la vérification des antécédents des candidats judiciaires, selon des sources fédérales et un courriel interne du gouvernement: *a*) quel est le rôle du bureau de recherche du Parti libéral au sein du gouvernement en ce qui concerne la vérification des antécédents préalable à la nomination des candidats judiciaires; *b*) qui au gouvernement fournit les noms des candidats judiciaires potentiels au bureau de recherche du Parti libéral; *c*) le gouvernement a-t-il accordé une cote de sécurité de niveau secret à des personnes du bureau de recherche du Parti libéral afin que celles-ci aient légalement le droit de connaître les noms des candidats et, le cas échéant, (i) qui a obtenu une telle cote, (ii) quand cette cote a-t-elle été accordée?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a mis en place un processus ouvert, transparent et responsable pour identifier et nommer des juristes hautement méritoires. Les comités consultatifs à la magistrature indépendants font des recommandations basées sur le mérite et la qualité des candidats qui posent leur candidature. Nous avons nommé plus de 400 juristes, femmes et hommes, à la magistrature. La diversité de ces nominations est également sans précédent. Parmi les juges nommés dans le cadre du nouveau processus depuis 2016, 55 % sont des femmes, 10 % sont des minorités visibles, 5 % s'identifient comme LGBT-Q2, 3 % sont autochtones et 1 % ont un handicap. Ces juristes répondent non seulement aux besoins des cours, mais ils sont aussi le reflet de la diversité canadienne.

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si les questions n°s 154 à 158, 160, 162 à 165 et 167 à 169 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 154 — **M. Brad Redekopp:**

En ce qui concerne les vidéos produites par le gouvernement aux fins d'utilisation sur les sites Web gouvernementaux ou à l'interne depuis le 1^{er} février 2020: *a*) quels sont les détails relatifs à chacune de ces vidéos, y compris (i) la date, (ii) la durée, (iii) le titre, (iv) le but, (v) le public cible, (vi) le site Web gouvernemental où la vidéo a été versée, s'il s'agit d'un site Web public; *b*) pour chaque vidéo en *a*), quelles ont été les dépenses totales, ventilées par type de dépenses?

(Le document est déposé.)

Question n° 155 — **M. Brad Redekopp:**

En ce qui concerne les vidéos produites par le gouvernement aux fins de diffusion publique depuis le 1^{er} février 2020: *a*) quels sont les détails de ces vidéos, y compris (i) la date, (ii) la durée, (iii) le titre, (iv) le but, (v) le public cible; *b*) pour chaque vidéo, quelles ont été les dépenses totales encourues, ventilées par type de dépense; *c*) par le truchement de quels sites Internet, plates-formes de médias sociaux, stations de télévision, ou sites de diffusion en continu chaque vidéo a-t-elle été diffusée?

(Le document est déposé.)

Question n° 156 — **M. Pat Kelly:**

En ce qui concerne les programmes offerts en réponse à la pandémie de COVID-19, leur efficacité et leur portée: *a*) combien d'entreprises canadiennes ont fait une demande pour chacun des programmes, y compris la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, et le Programme de crédit aux entreprises (tant par l'entremise d'Exportation et développement Canada que de la Banque de développement du Canada); *b*) des demandeurs en *a*), combien ont été approuvés; *c*) quelle proportion de toutes les entreprises canadiennes représentent les demandeurs approuvés en *a*)?

(Le document est déposé.)

Question n° 157 — **M. Pat Kelly:**

En ce qui concerne les divers programmes offerts par Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada au titre du Programme de crédit aux entreprises: *a*) quelle est la valeur en dollars des fonds versés jusqu'à maintenant au titre de chaque programme; *b*) quelle est la valeur moyenne en dollars des prêts consentis à chaque demandeur retenu au titre des programmes en *a*)?

(Le document est déposé.)

Question n° 158 — **M. Pat Kelly:**

En ce qui concerne le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes: *a*) pendant que le programme était en vigueur, combien d'appels les centres d'appels ont-ils reçus chaque jour; *b*) des appels en *a*), quel est le nombre d'appels auxquels les centres d'appels ont pu répondre et le nombre d'appels manqués ou pour lesquels les appelants n'ont pu parler à un employé; *c*) combien d'appels, en moyenne, un demandeur a-t-il dû faire avant que sa demande ne soit approuvée; *d*) les employés des centres d'appels possèdent-ils de l'expérience ou une formation dans les activités et les exigences opérationnelles des exploitations agricoles?

(Le document est déposé.)

Travaux des subsides

Question n° 160 — M. Dan Albas:

En ce qui concerne la promesse du gouvernement de protéger un quart des terres et un quart des aires maritimes d'ici 2025, et 30 % de ces étendues d'ici 2030: *a)* quelle est la proportion actuelle des terres et des aires maritimes qui sont protégées; *b)* quelle proportion des terres ou des aires maritimes a été protégée chaque année au cours des 20 dernières années, ventilée par année; *c)* quelle est la chronologie des événements à partir du moment où le gouvernement examine pour la première fois une terre ou une aire maritime jusqu'à ce que celle-ci soit protégée; *d)* quelles sont toutes les classifications applicables aux terres et aux aires maritimes que le gouvernement considère comme protégées; *e)* quelle est la chronologie des événements pour ce qui est des consultations auprès des peuples autochtones avant qu'une terre ou une aire maritime puisse être protégée; *f)* le gouvernement a-t-il retenu suffisamment de terres et d'aires maritimes précises pour atteindre la cible de 25 % d'ici 2025 et, le cas échéant, quelles sont-elles; *g)* le gouvernement a-t-il fourni aux provinces, aux territoires et aux Premières Nations une carte ou un plan détaillé illustrant les secteurs qu'il compte protéger et, le cas échéant, quels en sont les détails, y compris (i) la date d'envoi du plan, (ii) la liste des destinataires, (iii) la description, y compris l'emplacement et le nombre de kilomètres carrés, des zones à protéger; *h)* l'exploitation des ressources naturelles sera-t-elle interdite dans toutes les zones protégées afin de respecter la cible de 25 % d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030 et, le cas échéant, quels sont les détails de toute analyse effectuée, y compris ses constatations au sujet d'une telle interdiction; *i)* le transport des produits dérivés de ressources naturelles sera-t-il interdit dans l'ensemble des zones protégées au titre de l'engagement consistant à atteindre 25 % d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030 et, le cas échéant, quels sont les détails de toute analyse effectuée, y compris ses constatations au sujet d'une telle interdiction; *j)* quel degré de développement économique sera autorisé sur les terres protégées au titre de l'engagement consistant à atteindre 25 % d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030; *k)* le gouvernement prévoit-il d'atteindre la cible de 25 % de 2025 de protection des terres conformément à son engagement?

(Le document est déposé.)

Question n° 162 — M. Blaine Calkins:

En ce qui concerne la demande de propositions (DP) 202101232-1 gestionnaire de projet pour un programme de rachat d'armes à feu: *a)* quelle était (i) la date de publication, (ii) la date de clôture, (iii) la stratégie d'acquisition par voie concurrentielle; *b)* si la date de clôture en *a)*(ii) est passée, (i) quels étaient les noms des fournisseurs ayant présenté une proposition, (ii) quel était le nom du fournisseur retenu; *c)* si le gouvernement a communiqué avec des fournisseurs pour leur demander de présenter une proposition, (i) quels étaient les noms des entreprises avec lesquelles il a communiqué, (ii) les dates des communications initiales, (iii) les raisons pour lesquelles les fournisseurs ont été sélectionnés à cette fin?

(Le document est déposé.)

Question n° 163 — M. Blaine Calkins:

En ce qui concerne les consultations entourant le décret C.P. 2020-298, daté du 1^{er} mai 2020: *a)* quels sont les noms des organismes consultés; *b)* quels sont les détails de chacune des consultations en *a)*, y compris (i) le nom et le titre des personnes qui représentaient l'organisme, (ii) la date, (iii) la méthode (en personne, par courriel, par téléphone, etc.), (iv) le lieu, si la consultation a eu lieu en personne, (v) les recommandations ou les avis fournis par l'organisme?

(Le document est déposé.)

Question n° 164 — M. Blaine Calkins:

En ce qui concerne l'abattage sélectif des orignaux dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton depuis 2015, ventilé par année: *a)* quelles ont été les dépenses totales engagées par (i) la Gendarmerie royale du Canada, (ii) Parcs Canada; *b)* relativement aux dépenses en *a)*, quelles dépenses ont été engagées pour (i) les heures supplémentaires, (ii) le carburant, (iii) le logement, (iv) les repas ou les indemnités journalières, (v) la location de matériel et l'entretien, (vi) l'utilisation de tous véhicules comme les camions, les avions et les bateaux; *c)* combien d'animaux ont été abattus?

(Le document est déposé.)

Question n° 165 — M. James Bezan:

En ce qui concerne les chasseurs australiens F-18 Hornet que le ministère de la Défense nationale a achetés: *a)* combien d'heures de vol au total les chasseurs australiens F-18 Hornet ont-ils fait depuis leur achat par l'Aviation royale canadienne, à l'exclusion des heures de vol pour le Centre d'essais techniques (Aérospatiale); *b)* combien d'heures de vol opérationnel les chasseurs australiens F-18 Hornet ont-ils fait depuis leur achat, à l'exclusion des heures de vol pour le Centre d'essais techniques (Aérospatiale); *c)* à quelle date les chasseurs australiens F-18 Hornet seront-ils intégrés au service régulier, aux côtés des CF-18; *d)* combien de chasseurs australiens F-18 seront équipés d'un radar APG-79(v)4; *e)* à quelle date la modernisation des systèmes radar devrait-elle se terminer?

(Le document est déposé.)

Question n° 167 — M. Colin Carrie:

En ce qui concerne les demandes d'homologation présentées à Santé Canada par des fabricants de ventilateurs depuis le 1^{er} janvier 2020: quels sont les détails de chacune de ces demandes, y compris (i) le nom de l'entreprise, (ii) le modèle, (iii) la date de la demande, (iv) la date de l'approbation ou du rejet, (v) la décision quant à l'approbation ou au rejet, (vi) la raison du rejet, le cas échéant?

(Le document est déposé.)

Question n° 168 — M. Colin Carrie:

En ce qui concerne les contrats, subventions, ententes et arrangements d'ordre financier ou non que le gouvernement a conclus avec l'organisme UNIS, le Mouvement UNIS, ME to WE, Imagine 1 Day International, Marc Kielburger ou Craig Kielburger depuis le 5 novembre 2015: quelles sont les modalités de chacun de ces contrats, subventions, ententes ou arrangements, y compris (i) la date, (ii) la valeur en cause, (iii) le ministre ou le responsable du gouvernement qui l'a autorisé, (iv) la date de début et de fin, (v) le résumé des conditions (vi) le fait que le contrat, la subvention, l'entente ou l'arrangement ait été, ou non, rendu public par un mécanisme de divulgation proactive, (vii) la date et le lieu des activités connexes, le cas échéant, (viii) les détails particuliers concernant les biens ou les services fournis au gouvernement par suite du contrat, de la subvention, de l'entente ou de l'arrangement?

(Le document est déposé.)

Question n° 169 — Mme Leona Alleslev:

En ce qui concerne les préavis d'adjudication de contrat (PAC) publiés par le gouvernement depuis le 1^{er} janvier 2020: quels sont les détails de chacun des PAC publiés par le gouvernement, y compris (i) la date du préavis, (ii) la date limite à laquelle les concurrents éventuels devaient présenter un énoncé de capacités, (iii) le fournisseur présélectionné, (iv) la valeur du contrat, (v) le sommaire des biens ou services, dont le volume, (vi) la raison pour laquelle le gouvernement croyait que le fournisseur présélectionné était le seul capable de fournir les biens ou services, (vii) le nombre de concurrents qui ont présenté un énoncé de capacités, (viii) le fournisseur qui a obtenu le contrat, s'il ne s'agissait pas du fournisseur présélectionné?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au Feuilleton

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — MESURES POUR APPUYER LES ENTREPRISES CANADIENNES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes. C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet de cette motion de l'opposition.

Travaux des subsides

Il y a eu une grande vague de soulagement dans le monde entier lorsqu'on a annoncé que plusieurs vaccins contre la COVID-19 avaient enfin été approuvés et que cette année horrible allait enfin se terminer. C'est alors que nous, Canadiens, avons réalisé que l'aide était en route pour beaucoup de nos proches partenaires internationaux, dont le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne et le Mexique, ce qui permettra vraisemblablement à leur économie de redémarrer, et à leurs citoyens de reprendre une vie normale. Néanmoins, nous avons également appris que le Canada, lui, devrait attendre. Certes, les nouvelles d'aujourd'hui sont excellentes. C'est une excellente nouvelle que les premiers vaccins arrivent au Canada, mais pour espérer relancer l'économie, nous devons absolument faire davantage dans les plus brefs délais.

Le gouvernement a consacré 44 millions de dollars à la modernisation du centre de fabrication de vaccins du Conseil national de recherches, sur l'avenue Royalmount à Montréal. Le premier ministre avait pourtant déclaré que le Canada n'allait pas fabriquer de vaccins. Malheureusement, les travaux ne seront pas terminés avant 2021, ce qui retarde réellement notre capacité de fabrication de vaccins, et nous fait accuser encore plus de retard par rapport à de nombreux autres pays.

La plupart des gens ont besoin d'un certain degré de certitude et « dès que possible » ne suffit tout simplement pas. Compte tenu de l'éventail de vaccins annoncé et des marchés conclus par le gouvernement, il semble tout à fait raisonnable de demander à quel moment les Canadiens peuvent s'attendre à se faire inoculer une fois les vaccins homologués, et d'en informer les provinces pour que celles-ci puissent avoir une plus grande marge de manœuvre et commencer à planifier la distribution des vaccins — dont les Canadiens ont si désespérément besoin — dans les pharmacies ou de toute autre façon envisagée par les gouvernements provinciaux.

La motion de l'opposition d'aujourd'hui souligne le fait indéniable que de nombreux propriétaires d'entreprises canadiennes sont en détresse. Je suis convaincu que de nombreux députés sont déjà au courant. Les propriétaires d'entreprises ont besoin d'aide simplement pour survivre en attendant qu'un plan rapide de dépistage ou un solide plan de vaccination soit déployé. Ils se trouvent dans une situation très précaire.

En fait, 46 % des entreprises craignent pour leur survie. On nous parle beaucoup de services essentiels. De nombreux propriétaires d'entreprise avec lesquels nous sommes en communication considèrent leurs activités comme essentielles. Elles le sont certes pour leur gagne-pain puisqu'elles leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille et de produire des revenus. Il est essentiel pour eux de se remettre au travail. Certaines entreprises fonctionnent au ralenti et j'admire la créativité de certains entrepreneurs qui tentent de leur mieux de s'en tirer en dépit de la conjoncture très difficile.

Déjà en mars, 56 % des propriétaires d'entreprises avaient déclaré ne pas être en mesure de s'endetter davantage pendant la pandémie. Il s'agit d'un chiffre extrêmement élevé, et même les emprunts ne constituent pas nécessairement une solution. Au cours de la première vague, le gouvernement a établi que certaines entreprises étaient essentielles mais d'autres non. Or, pour les gens d'affaires, leur entreprise est absolument essentielle puisque c'est leur gagne-pain. Beaucoup de grandes entreprises comme Costco et Walmart pouvaient continuer à engranger des profits et à vendre des produits que vendent de nombreux petits commerces. Les propriétaires de petites entreprises souhaitent vraiment reprendre leurs activités.

En réalité, il n'y aura tout simplement pas de reprise s'il n'y a plus d'entreprises, alors le gouvernement a versé environ 240 milliards de dollars au cours des huit premiers mois de la pandémie. Je ne dis pas qu'il ne fallait pas dépenser, mais, du 13 mars au 20 novembre, le gouvernement a dépensé environ 952 millions de dollars par jour.

Alors que les ministériels ont commencé à parler de la stimulation découlant de la grande remise à zéro et d'autres objectifs spécifiques, nous dépensons essentiellement plus que tous les autres pays du G7, mais nous affichons le taux de chômage le plus élevé, il est donc évident que certains de ces programmes ne fonctionnent pas pour les personnes auxquelles ils sont destinés. Dans leurs dépenses, les libéraux ont eu du mal à tenir compte des besoins des Canadiens, mais ce que les gens veulent vraiment, c'est retourner au travail et gagner leur vie.

Le gouvernement fédéral doit appuyer l'emploi en éliminant les obstacles à la création d'emplois, comme le fardeau fiscal et la réglementation. Voilà une mesure que nous pourrions prendre, qui ne coûte rien et qui offre cette possibilité aux entreprises, particulièrement en ce qui concerne les barrières commerciales interprovinciales.

Le gouvernement doit corriger les lacunes du Crédit d'urgence pour les grands employeurs en assouplissant les restrictions et en modifiant le barème de taux d'intérêt. À ce jour, seulement quelques entreprises se sont prévaluées du programme que le gouvernement a mis en place. Il me semble qu'il est temps de corriger la situation, de faire quelque chose à ce chapitre et de s'assurer de rendre le programme plus accessible pour les entreprises.

● (1555)

La hausse des cotisations des entreprises au Régime de pensions du Canada qui est prévue pour le 1^{er} janvier doit être reportée parce que c'est une augmentation de leur fardeau fiscal qu'elles n'ont tout simplement pas les moyens de payer. Elles ne peuvent se permettre d'accroître leurs coûts de production et elles ne seraient franchement pas capables de refileur une telle hausse à leurs clients. Le report de la hausse de la taxe sur le carbone et de la taxe ascenseur sur l'alcool prévue pour 2021 ne veut pas dire que l'augmentation ne devrait pas avoir lieu, mais simplement que les petites entreprises ne peuvent pas supporter une augmentation de leurs coûts de production actuellement.

La motion demande également de fournir tous les détails sur le Programme de crédit pour les secteurs très touchés d'ici le 16 décembre 2020, y compris les critères d'admissibilité, la période de demande, les secteurs admissibles et le moment où les montants devront être remboursés. Fournir ces détails ne devrait pas être difficile. Le gouvernement annonce souvent des programmes, mais sans donner de détails. D'après ce que nous disent les entreprises, elles cherchent à savoir à quoi s'en tenir. Les plans présentés sont on ne peut plus nébuleux. Le public canadien a besoin d'être renseigné avec autre chose que de la poudre aux yeux.

Travaux des subsides

Nous avons la gueule de bois. Kevin Page, qui a été directeur parlementaire du budget pendant cinq ans, dit qu'il a bien de la difficulté à comprendre les 223 pages de l'énoncé économique de l'automne. Il dit qu'après avoir passé une soirée à en décortiquer les tableaux et le verbiage, il avait du mal à y comprendre quoi que ce soit. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés tandis que le reste du monde se rétablit. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés tandis que le monde recommence à avancer. Il nous faut un plan et un échéancier. Nous devons savoir à quel moment les vaccins arriveront et quand les Canadiens pourront reprendre leurs activités.

Nous savons qu'au final, le remède à long terme dont a besoin notre économie chancelante ne peut pas dépendre de programmes gouvernementaux, même si les programmes conçus pour aider les petites entreprises se multiplient. La dette qu'accumule le Canada, qui dépasse 1,1 billion de dollars, n'est pas viable, que le gouvernement soit prêt à le reconnaître ou non. Si nous continuons sur la même voie, les générations futures, nos enfants et nos petits-enfants, n'auront jamais accès aux immenses possibilités qui nous étaient offertes quand nous avions leur âge.

Nous avons besoin d'un plan qui permettra aux entreprises privées de prendre leur essor. Laissons-les reprendre leurs activités et créer des emplois. J'ose espérer que le plan d'investissement dont parle le gouvernement favorisera la productivité et les exportations. Somme toute, le Canada est un pays relativement petit, mais il a énormément de potentiel et il regorge de ressources qu'il doit avoir les moyens de vendre au reste de la planète. Nous avons l'occasion d'attiser le potentiel d'investissement de bon nombre d'entreprises d'ici et de doter le Canada de politiques facilitant les exportations. Les cadeaux ne sont pas la solution. Tous les entrepreneurs avec qui je discute me disent qu'ils veulent avoir les moyens de réaliser leurs ambitions, mais ils souhaitent que le gouvernement se dote de politiques qui les incitent à investir au lieu de les en empêcher.

Nous devons soutenir les secteurs stratégiques, leur permettre de croître et comprendre en quoi consiste notre avantage stratégique. Même si ce serait merveilleux de pouvoir compter uniquement sur nous-mêmes pour stimuler la croissance économique, dans les faits, pour connaître la prospérité économique, il faut arrêter de nuire à la reprise en misant sur les marchés intérieurs, car nous ne sortirons jamais du trou où nous nous enfonçons si nous achetons toutes les ressources que nous produisons. Nous devons nous concentrer sur les mesures qui permettront aux gens de recommencer à travailler et instaurer un climat qui aidera les entreprises canadiennes à être concurrentielles et à vendre leurs biens et services partout dans le monde. Voilà ce que demandent les entreprises. C'est là-dessus qu'elles veulent que nous concentrions nos efforts et c'est ce que le gouvernement doit faire.

Pour que la vision de croissance et de prospérité se concrétise, il faudra que la reprise après-pandémie soit bénéfique pour tous. C'est plus important que jamais. C'est le seul moyen d'ouvrir les horizons des jeunes Canadiens. Évitions de les accabler avant même qu'ils soient capables de se débrouiller par leurs propres moyens.

• (1600)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, au cours des dernières semaines, des députés conservateurs ont beaucoup parlé du taux de chômage au Canada. Il semble que ce soit l'un des aspects économiques de la pandémie dont ils veulent discuter. Le député en parle lui aussi. Les conservateurs ne cessent de dire à quel point le taux de chômage est élevé. En réalité, si l'on étudie les chiffres, on constate que notre taux de chômage est

moins d'un demi-point de pourcentage plus élevé qu'aux États-Unis et le taux de mortalité au Canada est le tiers de celui enregistré aux États-Unis.

J'ai une question très facile et précise à poser au député. Ne convient-il pas qu'une hausse du taux de chômage inférieur à 0,5 % est une bonne chose, compte tenu du fait que le taux de mortalité ici équivaut au tiers de celui enregistré aux États-Unis?

M. James Cumming: Madame la Présidente, cela voudrait dire qu'il existe un lien direct entre les programmes mis en place et les mesures que prennent les provinces pour tenter de contenir cette terrible crise sanitaire. Je reconnais que la crise sanitaire est un grave problème.

Toutefois, j'essayais de faire comprendre au député qu'il faudrait mener une analyse des programmes, des sommes que nous dépensons par rapport au taux de chômage et faire une comparaison avec d'autres pays. D'autres pays ont obtenu des résultats semblables aux nôtres, sinon meilleurs, en ce qui a trait à la maladie durant la pandémie. Il me semble que les programmes en question pourraient être plus efficaces et qu'il serait possible de ramener davantage de gens sur le marché du travail tout en assurant leur sécurité.

• (1605)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député a dit qu'il nous fallait un plan. Il a dit qu'il fallait nous concentrer sur les mesures qui permettront aux Canadiens de reprendre le travail. C'est ce qu'il a dit. Je lui dirais que c'est ce que nous avons fait.

Pensons-y un peu. À quoi les gens croient-ils que sert le programme de subvention salariale? Il a permis de préserver des emplois, des emplois qui auraient pu être perdus, n'eût été l'aide du gouvernement. C'est la même chose pour le programme de subvention pour le loyer. Il sert à protéger les entreprises et les travailleurs, de sorte qu'après la pandémie de coronavirus, nous soyons dans une meilleure posture pour relancer rapidement l'économie.

Le député ne convient-il pas qu'il s'agit là d'un plan, du moins en partie?

M. James Cumming: Madame la Présidente, en fait, nous avons appuyé un grand nombre des programmes dont le député vient de parler. Nous l'avons fait parce que nous sommes conscients que, lorsque le gouvernement met l'économie sur pause, des mesures s'imposent.

Ce que le député n'a pas retenu de mon discours, c'est l'incertitude qui plane et le fait qu'il n'y ait pas de plan de relance. Le gouvernement a annoncé de possibles dépenses pour stimuler l'économie de l'ordre de 100 milliards de dollars sans donner de détails ni présenter de plan concret. Les entreprises doivent pouvoir comprendre la stratégie, la façon dont nous allons accroître nos exportations et stimuler notre économie. Cela doit se faire maintenant. On ne peut pas attendre encore six mois pour commencer à élaborer le plan. Il faut le faire tout de suite.

Nous devrions nous mettre à la tâche et voir un budget pour mieux comprendre la stratégie du gouvernement et le chemin qu'il entend prendre.

Travaux des subsides

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord sur le préambule de la motion, selon lequel les entreprises sont les premières à souffrir de la pandémie.

Je pense au site du village historique de Val-Jalbert, qui se trouve dans ma circonscription et qui n'a pas accès à la Subvention salariale. C'est une injustice totale. Nous travaillons avec les différents ministères, qui se renvoient la balle depuis plusieurs mois. Nous espérons trouver une solution pour que ce site puisse avoir accès à la Subvention salariale de manière rétroactive. C'est le genre de choses que nous pouvons faire pour aider nos entreprises.

Par contre, dans la motion conservatrice, on parle de mettre un frein à la taxe sur le carbone pour le moment. Mon honorable collègue pense-t-il que cela ouvre la porte à la possibilité d'annuler définitivement cette taxe? Est-ce que c'est ce que souhaitent les conservateurs?

[Traduction]

M. James Cumming: Madame la Présidente, la taxe sur le carbone est problématique en ce moment parce que les entreprises peuvent difficilement se permettre des coûts additionnels pour produire leurs biens et services. Là est la question. Cela n'a rien à voir avec l'environnement. C'est tout simplement parce qu'elles ne peuvent pas se le permettre. Si le député a examiné les statistiques dont j'ai parlé plus tôt, il sait que beaucoup d'entreprises ne survivront pas. S'il y a une chose qu'elles ne peuvent pas se permettre pour l'avenir, c'est bien l'ajout de taxes et de fardeaux.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui. Je vous parle de Brockville, en Ontario.

La question dont nous discutons est très importante. Les mesures proposées dans notre motion de la journée de l'opposition ont été mentionnées par les intervenants précédents et mes collègues, et elles sont extrêmement importantes. Leur importance est liée à l'incertitude qui ne cesse de croître chez les entreprises au fur et à mesure que nous approchons de 2021.

Nous avons connu une situation inédite en 2020, et le gouvernement a dû agir rapidement. Le gouvernement actuel a bénéficié d'un appui sans précédent de la part de l'opposition officielle. À un moment donné cette année, le nom de l'opposition officielle est passé à un cheveu de changer, en raison de l'appui unanime que nous avons donné à une grande partie de ce que le gouvernement a proposé, afin de pouvoir aider les Canadiens rapidement.

Toutefois, dans le cadre de ce processus, nous avons également proposé un certain nombre de modifications à des dispositions législatives envisagées qui, selon nous, auraient mieux servi les Canadiens et les entreprises. Dans certains cas, elles n'ont pas été adoptées par le gouvernement, et dans d'autres, elles l'ont été. Parmi les propositions que nous avons faites et qui, nous le savons maintenant, auraient été utiles à l'ensemble des Canadiens est la prime de retour au travail de la Prestation canadienne d'urgence, lorsque celle-ci a été présentée pour la première fois par le gouvernement. Bien sûr, donner aux Canadiens la possibilité de gagner plus que le seuil minimum tout en leur redonnant du travail et en permettant aux entreprises de continuer à fonctionner aurait été extrêmement utile aux entreprises.

Il en va de même pour la première version de la Subvention salariale d'urgence. À l'origine, le taux proposé était de 10 %, mais les demandes de l'opposition visant à le porter à 75 % ont probablement eu le plus grand effet sur les entreprises, le gagne-pain et la vie des Canadiens d'un océan à l'autre. Les électeurs de la circonscription que je représente me disent que c'est le chiffre de 75 % qui a changé les choses. Ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont eu accès à ce programme, mais c'est le genre de programme qui répondait aux demandes des groupes d'entreprises et des entreprises indépendantes. Je suis très heureux que le gouvernement ait apporté ce changement.

L'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial comportait d'importantes lacunes et était sous-utilisée dans sa version initiale. Cela a entraîné de la frustration chez les entreprises. La relance de ce programme, à la suite des suggestions et de l'intervention de l'opposition, a donné lieu à des mesures qui, espérons-le, permettront à un plus grand nombre d'entreprises de rester ouvertes, mais pour beaucoup, cette aide arrivera trop tard.

Alors que des décisions très rapides étaient prises au sujet de tous ces programmes, et la rapidité était de mise en 2020 pour aider à combler les lacunes décelées, certaines des erreurs qui ont été commises l'ont été alors qu'il y avait de meilleures options et d'autres points de vue à l'étude. Nous avions des questions au sujet de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et du recours à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'administrer, et des questions au sujet des liens et des conflits d'intérêts, lorsqu'il avait été proposé à l'époque que l'ARC administre le programme.

Il en va de même pour le désormais célèbre programme d'emplois d'été que le gouvernement a proposé et les scandales qu'il a entraînés. Il a été largement critiqué par les gens qui travaillent dans ce domaine. Au même moment, les conservateurs demandaient qu'on investisse plus d'argent dans le programme Emplois d'été Canada, un programme qui a fait ses preuves.

Pendant que nous agissions rapidement, le gouvernement, dans quelques cas, semblait vouloir réinventer la roue, au lieu d'investir, avec l'appui de l'opposition, dans les programmes existants et de tirer parti de la fonction publique du Canada, qui a été en mesure, en fin de compte, de mettre en oeuvre ces programmes de toute façon.

● (1610)

Au début de la pandémie, les partis de l'opposition et les Canadiens ont exprimé certaines craintes lorsque le gouvernement a proposé de pouvoir taxer et dépenser sans surveillance parlementaire. On ne voyait alors que le bon côté du gouvernement et on imaginait qu'il voulait agir rapidement et qu'il craignait de ne pas avoir l'appui de l'opposition, mais le gouvernement a continué de bénéficier de l'appui de l'opposition après que nous avons pu signaler cette affaire troublante aux Canadiens.

Travaux des subsides

Je soulève cette question parce que nous sommes maintenant à la fin de l'année, en décembre. Il est difficile de croire que nous sommes en décembre. Nous avons eu une belle occasion l'été dernier, lorsque l'opposition officielle, l'opposition conservatrice, a demandé que la Chambre puisse continuer de se réunir tout au long de l'été dans une formule hybride, comme c'est le cas aujourd'hui, pour examiner non seulement les mesures liées à la COVID, mais aussi les affaires courantes de la Chambre. Des députés ministériels craignaient que l'opposition ralentisse l'adoption des projets de loi, alors qu'au contraire, l'opposition a proposé que le gouvernement continue de fonctionner et de se réunir tout au long de l'été.

À la fin de l'été, et des quatre jours consacrés à ces séances spéciales de la Chambre, le Parlement a été prorogé pour six semaines. Au cours de ces six semaines, sans parler de la période estivale, le Comité des finances, celui des opérations gouvernementales ou d'autres comités auraient eu tout le temps voulu pour examiner les dépenses effectuées à ce jour et les dépenses prévues, mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Cela nous donne matière à réflexion, à moi et à mes collègues. Les Canadiens se demandent qui veille au grain pendant tout ce temps.

Lorsque nous avons repris les travaux, après la prorogation, nous avons assisté à une période d'obstruction de plus de 30 heures dans les séances du Comité des finances, au sujet d'une question de privilège. Il ne s'agissait pas d'un différend idéologique entre des députés, mais d'une question de procédure qui a paralysé un comité ayant pourtant beaucoup de travail à accomplir pendant la pandémie, au moment où les entreprises et les particuliers cherchaient à obtenir un véritable appui du gouvernement et s'attendaient à ce que les parlementaires canadiens travaillent d'arrache-pied pour eux.

Nous savons que des tests rapides auraient été une véritable bénédiction pour les entreprises et pour l'économie, car ils auraient permis de soutenir les efforts de dépistage et de suivre et retracer la COVID-19 tout au long de l'année. Nous avons été lents. Notre pays a tardé à distribuer ces tests aux provinces. Aujourd'hui, on nous a annoncé de bonnes nouvelles. On va commencer à distribuer une quantité très limitée de vaccins contre la COVID au Canada, mais les Canadiens se demandent ce qui se passera l'année prochaine. Quand leur administrera-t-on ce vaccin? Qui sera immunisé en premier? Comment ces vaccins seront-ils administrés? Nous attendons le plan du gouvernement à ce sujet.

Dans le contexte de la pandémie, nous nous attendons à ce que le gouvernement distribue des tests rapides et des vaccins, mais nous voulons aussi qu'il se tourne vers les petites entreprises qui ont vécu une année incroyablement difficile, une situation d'une gravité sans précédent. Nous avons besoin que le gouvernement revoie les augmentations d'impôt prévues pour les petites entreprises, qu'il mette cette mesure en suspens, qu'il laisse les gens reprendre leur souffle et qu'il permette aux entreprises de recommencer à gagner des revenus et d'espérer ce que nous souhaitons tous en 2021: un retour à la normale, grâce aux vaccins et à une meilleure compréhension de la COVID-19.

Voilà vraiment ce que vise cette motion en ce jour consacré à l'opposition. Les entreprises veulent qu'en envisageant de reporter la hausse des cotisations au RPC, de la taxe sur le carbone et des taxes avec indexation, le gouvernement leur démontre que le Parlement du Canada les soutient. L'opposition officielle du Canada, le Parti conservateur, veut faire savoir aux entreprises que nous les ap-

puyons, et nous espérons que tous nos collègues se joindront à nous pour envoyer ce message crucial aux entreprises canadiennes.

Sur ce, je crois que mon temps de parole est écoulé. Je suis heureux d'avoir eu cette occasion d'exprimer mon opinion et je serai heureux de répondre aux questions de mes collègues.

• (1615)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de la circonscription voisine de la mienne, à l'est, de son intervention d'aujourd'hui. Ma circonscription se trouve un peu plus loin sur la 401 que la sienne. Cependant, nous avons tous les deux la chance de représenter des régions de l'Ontario qui attirent beaucoup de touristes et de gens de partout dans le monde.

Je le mentionne parce que le député a discuté de plusieurs programmes mis en place par le gouvernement, mais je ne l'ai pas entendu parler — et je m'excuse si je l'ai manqué — du Fonds d'aide et de relance régionale. C'est un fonds de 1,5 milliard de dollars visant à aider les entreprises. Il revêt une grande importance parce qu'il a soutenu beaucoup d'entreprises touristiques locales; 25 % des fonds ont été injectés dans le tourisme local. Il a permis de créer plus de 100 000 emplois. Je me demande si le député peut dire ce qu'il pense de ce fonds et du fait que, dans l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement s'engage à l'augmenter d'un demi-milliard de dollars.

Le député croit-il que c'est avantageux pour sa circonscription, ma circonscription et d'autres circonscriptions qui appuient le tourisme?

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, ce que les entreprises veulent, ce sont des détails, comme je l'ai dit un peu plus tôt. Je n'ai pas donné de liste exhaustive des programmes lancés cette année; certains ont été utiles et d'autres étaient prometteurs, mais ils ont été lancés trop tard ou les détails manquaient. Pour ceux qui ont aidé les entreprises, j'ai entendu des habitants et des entreprises de ma circonscription faire part de leur gratitude et en réclamer davantage, mais c'est d'un plan que nous avons besoin pour l'avenir et il faut une mesure législative avant la nouvelle année.

L'année dernière, à quelques reprises, on nous a dit qu'une mesure législative arrivait à la veille de l'expiration d'un programme, et le gouvernement cherchait alors à obtenir le consentement unanime de la Chambre pour l'adopter. Cela ne nous laisse pas le temps de faire un examen convenable ni d'entendre les parties prenantes pour permettre aux entreprises locales, comme ici dans la région des Mille-Îles, de donner leur avis au comité. C'est ce que nous voulons, plus de détails et un plan plus élaboré.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, ma question porte sur certaines des mesures d'aide pour les petites entreprises. Dans ma circonscription, Edmonton Strathcona, un certain nombre de petites entreprises ont beaucoup souffert parce qu'elles n'ont pas réussi à avoir accès au programme de subvention pour le loyer. Comme le député l'a dit, le programme a été amélioré et la seconde mouture était nettement mieux, mais cela n'a pas aidé ceux qui avaient besoin d'aide au tout début de la pandémie.

Le député est-il d'accord pour que le programme d'aide au loyer rétroactif pour les petites entreprises soit rétroactif au début de la pandémie?

• (1620)

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, je remercie énormément la députée d'Edmonton Strathcona de sa question. Je connais bien sa ville, puisque j'y ai habité quand j'étais membre des Forces armées canadiennes. Le problème, à la base, c'est l'empressement avec lequel les programmes ont été créés et mis en œuvre. Dès le début de la pandémie, l'opposition conservatrice a réclamé une aide plus directe aux entreprises en retournant directement dans leurs poches l'argent qu'elles versent au gouvernement au titre de la TPS de sorte qu'elles puissent survivre à la tempête.

La première partie de la tempête et peut-être même l'œil du cyclone sont maintenant derrière nous. Tandis que la deuxième vague nous frappe de plein fouet, nous avons besoin que le gouvernement nous présente un plan concret assorti d'une évaluation des coûts. Nous avons besoin de savoir ce qu'il nous réserve. Avant même d'envisager l'application rétroactive des programmes déjà en place, il faut à tout prix éviter une hausse de l'imposition, car cela n'aidera pas les entreprises.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je ne veux pas jouer les pisse-vinaigres, ce n'est pas mon habitude, mais il y a une chose que j'ai du mal à saisir dans la volonté de mes collègues conservateurs de se soustraire à la taxe sur le carbone.

En période de relance, c'est généralement l'occasion de vivre des transitions. En ce sens, le gouvernement a annoncé son intention d'avoir une relance qui serait un peu plus verte. Je ne vois pas en quoi abolir la taxe sur le carbone viendrait soutenir l'économie. Je pense que les seuls gagnants dans ce cas seraient l'industrie pétrolière et gazière. Cela me donne l'impression d'une disposition faite sur mesure pour l'industrie pétrolière et gazière.

J'aimerais que mon collègue me dise une chose. Outre l'industrie pétrolière et gazière, à qui pourrait bénéficier le fait de surseoir à la taxe sur le carbone?

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député a 10 secondes.

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, dans ma circonscription, les exploitants agricoles et les gens qui doivent se déplacer sur de longues distances n'ont pas l'avantage du transport en commun. Un gel de la taxe sur le carbone serait avantageux pour toutes ces personnes. La motion ne propose pas précisément l'abolition de la taxe sur le carbone, mais je dois dire que le monde entier ressort gagnant d'un secteur canadien des ressources naturelles fort. Nous avons les meilleures technologies d'extraction des ressources et produisons le pétrole le plus propre...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je m'adresse à la Chambre depuis Kingston et les Îles, ma circonscription, qui est située légèrement plus loin le long de la 401 que celle du député qui a pris la parole avant moi.

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier de leur travail extraordinaire toutes les personnes qui, en coulisse, rendent possible cette session hybride du Parlement. J'y pensais alors que j'étais assis ici à les regarder gérer cette réunion sur Zoom. Le fait que tant de gens contribuent à ce travail en dit long sur le dévouement incroyable

Travaux des subsides

des personnes de la Colline du Parlement qui, sur les lieux et à l'extérieur, apportent leur assistance.

Aujourd'hui, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Brampton-Nord.

Je m'exprimerai du mieux que je peux sur cette motion de l'opposition et je donnerai quelques explications sur les raisons pour lesquelles je ne la soutiens pas. Les députés n'en seront probablement pas surpris puisqu'il semble, d'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, qu'aucun des partis ne l'appuiera, hormis le parti qui l'a présentée.

Deux points en particulier vers la fin de la motion me posent problème. Le premier concerne le report de l'augmentation des ajustements du Régime de pensions du Canada. D'abord, ce n'est pas parce qu'il y a une pandémie en ce moment que les gens n'ont tout à coup plus à planifier leur retraite et que le gouvernement n'a pas à jouer un rôle à cet égard. Je dirais que maintenant, plus que jamais, les gens se demandent avec inquiétude comment ils vont rendre leur retraite et s'ils seront en sécurité.

Surtout dans le contexte économique actuel où un plus grand nombre d'emplois sont précaires et où de plus en plus de gens changent d'emploi au cours de leur carrière, nous devons veiller à ce que les travailleurs soient bien pris en charge. Un Régime de pensions du Canada solide est le moyen d'atteindre cet objectif tandis que nous continuons à faire face aux changements auxquels notre économie est confrontée, et c'est ce point qui me pose un problème.

L'autre problème, que j'ai d'ailleurs soulevé plusieurs fois à la Chambre, concerne spécifiquement la taxe sur le carbone, comme les conservateurs aiment l'appeler. Je l'ai déjà dit à maintes reprises, on ne peut pas dire que c'est une taxe puisque tout l'argent est rendu aux gens. C'est un mécanisme de marché, un moyen d'inciter le marché à faire certains choix. Je suis toujours déconcerté par le fait que les conservateurs ne le comprennent pas. Ils ont toujours prétendu être les champions de la politique économique, mais si c'était le cas, ils devraient le savoir mieux que quiconque, ce dont, d'après moi, de plus en plus de gens doutent. Les conservateurs devraient savoir qu'encourager le marché en mettant en place des outils pour aider les gens à faire des choix est la seule chose qui peut réellement influencer favorablement et durablement sur un marché libre et ouvert.

C'est pourquoi le gouvernement n'a jamais saisi cette occasion pour imposer une taxe. Ces recettes fiscales seraient ajoutées aux revenus généraux et utilisées à d'autres fins. C'est plutôt un outil qui sert à recueillir de l'argent puis à le redistribuer, surtout à ceux qui ont la plus faible incidence possible sur l'environnement. Bien sûr, cela prend du temps. Ces choses ne changent pas du jour au lendemain, mais en même temps, les prix continueront d'augmenter de façon soutenue. Au lieu d'être appliquée d'un seul coup, elle était censée augmenter lentement et de façon graduelle de manière à influencer le marché et à encourager les consommateurs à faire des choix différents.

Étant donné que cette motion aborde pleinement le soutien du gouvernement aux PME, il y a lieu de discuter des plans qui ont été mis en place: les divers programmes que le gouvernement a mis en œuvre et exécutés au cours des derniers mois pour appuyer les PME. J'aimerais commencer cette discussion en mentionnant l'énoncé économique de l'automne.

Travaux des subsides

• (1625)

Dans une question au député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, j'ai parlé de tourisme, un secteur mentionné dans l'énoncé économique de l'automne. J'ai posé une question précise sur le soutien au secteur touristique, qui a été durement frappé pendant cette pandémie. Le tourisme représente une large portion de l'activité économique dans ma circonscription, comme c'est le cas dans la sienne, et nous avons vu à quel point il a été affecté étant donné les répercussions qu'a eues la pandémie sur les PME dans la région de Kingston.

C'est pourquoi j'étais heureux de voir le gouvernement créer un fonds régional d'aide et de relance. Il s'agit d'un fonds de 1,5 milliard de dollars qui s'adresse spécifiquement aux entreprises qui n'étaient pas admissibles aux autres programmes de soutien fédéraux en raison de la pandémie. Ce fonds a permis de soutenir plus de 100 000 emplois et 14 700 entreprises, mais son incidence se fait surtout sentir dans les secteurs touristiques locaux de ma communauté de Kingston et les îles. Jusqu'ici, il a fourni 202 millions de dollars à plus de 2 800 entreprises de ce secteur.

J'étais très heureux de constater que la ministre des Finances s'était engagée à ajouter un demi-milliard de dollars de plus à ce fonds dans la mise à jour économique. Ce sont ces entreprises qui subiront les répercussions à long terme de la pandémie, selon moi. Contrairement à certains autres secteurs, le tourisme ne pourra pas se remettre sur pied immédiatement et redevenir aussi fort qu'avant parce que ceux qui envisagent de voyager seront passablement inquiets. Je ne pense pas que le niveau de confiance sera aussi élevé immédiatement après la pandémie qu'il l'était avant celle-ci, et les gens seront moins pressés de monter dans un avion et d'aller dans d'autres parties du monde.

Ce secteur subira donc les contrecoups de la pandémie pendant plus longtemps que certains autres qui pourront se remettre relativement vite, et ce demi-milliard de dollars supplémentaire permettra de soutenir tous les secteurs à long terme. Il existe aussi un certain nombre d'autres programmes.

Souvent, lorsque je prends la parole, j'aime bien comparer le Canada à d'autres pays, car je pense que, parfois, on peut se perdre dans les détails en ne parlant que de ce qui se passe au Canada. C'est ce que je vais faire pendant les deux dernières minutes dont je dispose aujourd'hui.

Selon un sondage publié en octobre 2020 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 66 % des entreprises canadiennes sont totalement ouvertes et 3 %, totalement fermées en raison de la pandémie. Ces données datent du 20 septembre. Je le mentionne parce que je veux comparer notre situation à celle des États-Unis, où 100 000 entreprises sont totalement fermées. Environ 60 % des entreprises qui ont fermé aux États-Unis depuis le début de la pandémie ne rouvriront pas. À ce jour, le Canada a récupéré 80,9 % des emplois perdus entre février et avril, contre seulement 60 % aux États-Unis.

Ces deux pourcentages montrent la performance du Canada tout au long de la pandémie, et selon les soutiens des divers niveaux de gouvernement. La réponse du Canada a été comparativement plus solide.

Je ne m'arrêterai pas aux États-Unis. Je voudrais également évoquer brièvement le cas du Royaume-Uni.

Le gouvernement britannique a un programme qui s'appelle « Job Retention Scheme », l'équivalent de la Subvention salariale d'urgence du Canada. À titre de comparaison seulement, au 5 novembre, il avait dépensé 43 milliards de livres, soit environ 73 milliards de dollars canadiens, et nous avons dépensé 50 milliards de dollars canadiens. Nous avons dépensé environ 23 milliards de dollars de moins que le Royaume-Uni, mais ce pays compte deux fois plus d'habitants.

Si l'on considère les montants que le gouvernement fédéral a dépensés spécifiquement pour les entreprises, je dirais qu'il a eu un plan solide d'appui aux entreprises tout au long de la pandémie. Je n'ai aucun doute et j'affirme avec la plus grande confiance que nous serons présents jusqu'au bout afin que nous puissions revenir dans une position bien plus forte que si nous n'avions pas aidé les Canadiens et les petites entreprises.

• (1630)

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux que le tourisme dans la région du député se porte si bien. Pendant qu'il faisait son discours, j'ai reçu un texte du PDG de Tourisme Saskatoon qui demande une rencontre urgente avec moi. Les choses vont mal à Saskatoon. La ville a perdu le 15 mars dernier, soit une perte de 9 millions de dollars, ce dont elle ne s'est jamais remise.

Le député a dit que les choses allaient bien dans sa circonscription, mais ce n'est pas le cas dans tout le pays. Je peux lui dire que Saskatoon est en proie à de graves difficultés financières en ce moment et qu'elle ne s'en remettra peut-être jamais.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne pense pas que le député ait écouté ce que j'ai dit. Je n'ai pas dit que le secteur touristique se portait bien dans ma circonscription. J'ai dit qu'il y générerait beaucoup d'activité économique et, en fait, qu'il est très durement frappé par la pandémie. J'ai aussi dit que le gouvernement avait beaucoup investi pour soutenir ce secteur et qu'il continue de le faire, comme l'indique l'énoncé économique de l'automne.

J'invite le député à communiquer avec le conseiller économique ou avec la chambre de commerce qui l'a contacté et à lui transmettre la bonne nouvelle que le gouvernement fédéral continuera d'appuyer le secteur touristique et qu'il vient d'annoncer, dans l'énoncé économique de l'automne, qu'il consacrerait 500 millions de dollars pour aider ce secteur à traverser la pandémie.

• (1635)

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Kingston et les Îles de son discours.

J'ai bien aimé certains mots qu'il a répétés à plusieurs reprises, dont le mot « tourisme ». Je suis le fier porte-parole du Bloc québécois en matière de tourisme et je pense que je maîtrise bien mon dossier.

Je trouve que 500 millions de dollars pour le tourisme partout au Canada, c'est des *pinottes* pour une industrie qui a été durement touchée dès le début de la crise et qui a vécu le confinement. C'est une industrie qui va prendre énormément de temps à redevenir rentable parce que, comme on le sait, on n'aura pas de vaccin avant un bon moment encore. Il sera donc difficile d'aller dans les hôtels, de participer aux événements et de relancer l'industrie touristique.

Travaux des subsides

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec a demandé deux choses avant la mise à jour économique, sur lesquelles j'ai même pu questionner les représentants du gouvernement à la Chambre: une prolongation accrue de la Subvention salariale d'urgence du Canada et une aide aux frais fixes afin de dégager plus de liquidités.

Au mois d'avril dernier, la vice-première ministre — qui est aussi maintenant la ministre des Finances — a annoncé que le gouvernement s'engageait à augmenter son soutien pour les liquidités. Or, jusqu'à présent, nous n'avons rien.

Dans la mise à jour économique, la seule chose que le gouvernement annonce pour l'industrie touristique est qu'il va désormais se porter garant de la totalité des prêts consentis aux entreprises. Il y a des limites à sa capacité d'engagement pour l'industrie touristique et cela est insuffisant.

Mon collègue pense-t-il réellement qu'il va effectivement soutenir l'industrie touristique en lui permettant de s'endetter davantage?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je n'ai aucun doute que le député connaît très bien ce dossier, étant donné son rôle de porte-parole. Cependant, représentant moi-même une circonscription très touristique, je suis aussi très au fait de ce dossier. Je peux lui garantir que des propriétaires de petites entreprises demandent constamment au gouvernement, comme je l'ai mentionné dans mon discours, de continuer de leur offrir du soutien par l'entremise du fonds de relance économique qui a été mis sur pied expressément pour des entreprises comme la leur.

Je ne m'explique pas pourquoi le député voudrait laisser entendre que l'énoncé économique ne prévoit rien à cet égard. Comme je l'ai mentionné dans mon discours — je crois même l'avoir mentionné dans ma réponse à la première question —, un montant additionnel d'un demi-milliard de dollars est réservé dans un fonds pour soutenir davantage d'entreprises dans le secteur du tourisme que dans tous les autres secteurs.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, je vais poursuivre sur le thème du tourisme. Le tourisme dans la vallée de l'Okanagan repose sur l'industrie vinicole. Dans la longue liste de demandes que contient la motion d'opposition des conservateurs, il y en a une qui m'interpelle et que j'appuie. Il s'agit de reporter la hausse de la taxe ascenseur sur l'alcool prévue pour 2021.

Quand le gouvernement du député remplacera-t-il l'exemption de la taxe d'accise? Le gouvernement l'a éliminée, et l'industrie en a vraiment besoin pour sa survie.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne saurais dire quand. Je crois qu'il s'agit d'une question de pure forme, parce que le député le sait.

L'augmentation de la taxe d'accise, notamment en ce qui concerne l'inflation, correspond à ce que font beaucoup de provinces et de territoires au pays. C'est là d'où vient l'augmentation.

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Madame la Présidente, je me réjouis de participer au débat sur la motion présentée par le député.

Les petites et moyennes entreprises du Canada...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je rappelle à la députée d'utiliser son casque d'écoute, pour les inter-prètes.

Mme Ruby Sahota: Madame la Présidente, les petites et moyennes entreprises canadiennes sont au cœur de l'économie. Elles représentent 99,7 % des entreprises au Canada et emploient plus de 15,8 millions de Canadiens d'un océan à l'autre. Il s'agit des entreprises ayant pignon sur rue que les Canadiens fréquentent tous les jours. Il s'agit des entreprises qui s'installent dans les parcs commerciaux des villes canadiennes. Elles sont le moteur de l'économie.

Le gouvernement sait qu'il est essentiel pour les Canadiens et le Canada d'appuyer ces entreprises. C'est pourquoi, au début du mois de mars, quand la pandémie de COVID-19 ne faisait que commencer, nous avons agi immédiatement pour mettre en place une série de mesures de soutien afin d'aider les PME canadiennes à absorber le choc économique qui les affectait soudainement. Nous sommes toujours là pour aider les PME à traverser les difficultés actuelles afin qu'elles puissent surmonter la crise.

Nous savons également que les capitaux sont essentiels aux PME, car ils leur permettent de payer leurs factures, de conserver leurs employés et de garder leurs portes ouvertes afin de fournir aux Canadiens les produits et les services dont ils ont besoin pour traverser cette période difficile. Voilà pourquoi le gouvernement a mis en place, ajusté et mis à jour une série de programmes pour fournir des liquidités aux PME. Les capitaux sont l'élément vital des entreprises, et nous sommes intervenus pour aider les entreprises canadiennes.

Un programme important que je suis fière que le gouvernement ait instauré est le Fonds d'aide et de relance régionale, ou FARR, dont vient de parler mon collègue. Grâce au FARR, le gouvernement soutient les entreprises qui ne peuvent pas accéder aux autres formes d'aide financière d'urgence. Jusqu'à présent, nous avons déjà fourni plus de 1,5 milliard de dollars en aide aux entreprises et aux communautés qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour faire face à la pandémie et s'en remettre.

Dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons annoncé que nous ajouterions 500 millions de dollars supplémentaires au programme, portant le total à plus de 2 milliards de dollars. La prestation de ce financement se fait par l'entremise des agences de développement régional du Canada et du Réseau de développement des collectivités du Canada. Le programme vise à atténuer les pressions financières subies par les entreprises et les organismes et à leur permettre de poursuivre leurs activités et de rémunérer leurs employés.

Le FARR appuie en outre les projets d'entreprises, d'organismes et de collectivités en vue de préparer une relance positive. À ce jour, le programme a permis de protéger plus de 102 000 emplois et d'aider plus de 14 700 entreprises, dont plus de 8 500 situées en région rurale et 5 100 dont les propriétaires sont des femmes. Ce n'est là qu'un exemple des nombreux programmes instaurés par le gouvernement pour aider les entreprises et les entrepreneurs en cette période de crise.

Nous avons créé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC, lequel fournit aux petites entreprises admissibles un prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Pour les entreprises en mesure de rembourser le prêt plus tôt, 25 % de la somme est radiée. Cela équivaut à l'injection directe de 10 000 \$ dans chaque [difficultés techniques].

Travaux des subsides

• (1640)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre la députée quelques instants.

[Français]

L'honorable député de Jonquière souhaite invoquer le Règlement.

M. Mario Simard: Madame la Présidente, non seulement il n'y a plus de son, mais il n'y a plus d'image. Il n'y a pas d'interprétation non plus.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Il y a eu un bris de WiFi. Je pense que nous l'avons tous remarqué.

[Traduction]

La députée pourrait-elle répéter?

Mme Ruby Sahota: Madame la Présidente, je suis très désolée de ces problèmes techniques.

Le gouvernement a accordé près de 32 milliards de dollars aux entreprises canadiennes d'un océan à l'autre.

Nous savons que notre travail n'est pas terminé tant que la pandémie perdure, car les petites entreprises continuent d'en subir les conséquences. Sachant que les entreprises de certains secteurs continuent d'être touchées de manière disproportionnée par la pandémie et conformément à l'énoncé économique de l'automne qui a été présenté le 30 novembre, le gouvernement leur offrira davantage de liquidités.

Le Programme de crédit pour les secteurs très touchés est un nouveau programme de soutien financier pour les entreprises qui en ont le plus besoin. Ce volet, qui est administré par la Banque de développement du Canada, offrira un financement garanti à 100 % par l'État aux entreprises qui ont subi d'énormes pertes de revenus en raison du confinement qui leur a été imposé pour limiter la propagation du virus. Les taux d'intérêt seront plus faibles que ceux offerts dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises et inférieurs aux taux typiques du marché pour les secteurs très touchés. La Banque de développement du Canada travaille sans relâche avec les institutions financières pour s'occuper des derniers détails du programme et ainsi être en mesure de l'offrir le plus rapidement possible aux petites et moyennes entreprises au cours de la nouvelle année.

J'aimerais souligner le fait qu'en plus de ces programmes de soutien direct du gouvernement, deux sociétés financières de la Couronne — la Banque de développement du Canada et Exportation et Développement Canada — ont intensifié leurs efforts pour aider les entreprises et les entrepreneurs canadiens. La Banque de développement du Canada, qui a un mandat anticyclique qui consiste à fournir une aide accrue quand les PME en ont le plus besoin, a pris une série de mesures pour aider les entrepreneurs pendant la pandémie, et ce, sans coûts supplémentaires pour le gouvernement.

Dans les premières semaines de la pandémie, la Banque de développement du Canada a reporté les paiements pour ses clients, annulé les frais et facilité l'accès à des fonds de roulement pour les PME canadiennes par l'entremise de sa plateforme de financement en ligne. Elle a travaillé de façon proactive avec ses clients et a accéléré l'intégration des nouvelles entreprises pour leur fournir un appui financier. Elle a fourni un soutien direct en lien avec la COVID sous forme de prêts totalisant 2,5 milliards de dollars. Elle a aussi ajusté ses services consultatifs pour aider les entrepreneurs et

les PME à transformer leurs activités. Enfin, elle a soutenu le secteur du capital de risque grâce à son nouveau programme de financement relais, qui offre un accès accru au capital par une série de rondes de financement de contrepartie aux entreprises canadiennes en démarrage admissibles. Au mois d'octobre, elle avait fourni 160 millions de dollars à 56 entreprises dans le cadre de son programme.

Pour sa part, Exportation et développement Canada, grâce à des pouvoirs nationaux temporaires, a également adopté une série de mesures pour appuyer les entreprises canadiennes, notamment en les aidant à poursuivre leurs activités et à exporter leurs produits. Elle a aussi mis son expertise et ses connaissances à profit pour aider les entrepreneurs à traverser cette période difficile et elle a soutenu les entreprises canadiennes en démarrage par des investissements en capitaux de risque.

Grâce à toutes ces mesures de liquidité, ce gouvernement a facilité l'accès au financement pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant cette période critique. Nous avons clairement démontré notre engagement et nous continuerons de le faire parce que les PME sont l'épine dorsale de nos communautés. Nous avons besoin d'elles parce qu'elles joueront un rôle clé dans la reprise économique du Canada et nous aideront à bâtir l'avenir.

• (1645)

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Madame la Présidente, de nombreuses entreprises au pays et dans ma circonscription connaissent des difficultés réelles à cause de cette pandémie. Beaucoup d'entreprises saisonnières comme le tourisme, les camps et les compagnies aériennes du Nord n'ont pas eu accès à plusieurs des programmes que le gouvernement a mis en place. Une partie des mesures que nous proposons dans notre motion de l'opposition aujourd'hui consiste à reporter les augmentations de la taxe carbone et la taxe avec indexation qui auraient une incidence sur de nombreuses entreprises, en particulier celles des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

Le débat d'aujourd'hui permet de conclure aisément que les libéraux n'appuieront pas notre motion. J'aimerais demander à ma collègue de Brampton-Nord si elle croit que c'est le bon moment pour augmenter les impôts pour beaucoup d'entreprises en difficulté.

Mme Ruby Sahota: Madame la Présidente, c'est une question légitime. Comme le montrent les divers mécanismes de soutien que j'ai décrits dans mon discours et les nombreux autres qui sont destinés aux entreprises, le gouvernement sait que les entreprises ont besoin d'aide en ce moment. Nous avons fourni une subvention salariale. Par ailleurs, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a servi à de nombreuses entreprises locales, qui nous ont indiqué que grâce à lui et grâce au programme d'aide pour le loyer commercial, elles ont pu se maintenir à flot.

La question que le député pose sur les droits d'accise est également légitime. Cependant, nous devons garder à l'esprit que la cohérence est aussi importante pour le climat des affaires. Il s'agit d'une augmentation qui a lieu chaque année. Il convient de tenir compte d'une certaine équité et cohérence fiscales dans tous les secteurs. Nous continuerons toutefois à fournir le soutien dont ces entreprises ont besoin.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord sur le préambule de cette motion.

Travaux des subsides

Il faut effectivement en faire plus pour aider nos entreprises qui sont en détresse. Par contre, nous ne sommes pas d'accord sur les propositions qui sont faites dans cette motion pour y arriver.

Ma collègue a parlé de la Subvention salariale. Il y a des entreprises et des organismes à but non lucratif qui n'ont pas été jugés admissibles à cette subvention, mais qui auraient dû l'être. Je pense entre autres au site du village historique de Val-Jalbert. C'est une injustice totale.

Il y a pourtant d'autres entreprises qui ont été jugées admissibles. Je prends à tout hasard l'exemple du Parti libéral du Canada. Celui-ci a été jugé admissible à la Subvention salariale. D'ailleurs, il n'a pas remboursé les sommes reçues. Les libéraux nous ont dit qu'ils allaient arrêter de prendre l'argent de la Subvention salariale, mais qu'ils ne rembourseraient pas les sommes reçues. Bref, il n'était pas correct de toucher cette subvention, mais ils vont quand même garder l'argent reçu.

Mon honorable collègue ne croit-elle pas que les sommes que le Parti libéral a reçues en vertu de la Subvention salariale devraient plutôt être données aux entreprises qui en ont réellement besoin?

• (1650)

[Traduction]

Mme Ruby Sahota: Madame la Présidente, grâce au programme de subvention salariale, le gouvernement a pu protéger 3,5 millions d'emplois dans l'ensemble du Canada. Au bout du compte, nous nous soucions des emplois. Sans cette aide, il n'y aurait plus d'espoir pour les employés. Ce qui est le plus important et ce sur quoi nous nous concentrons s'agissant de la subvention salariale, ce sont les différents types d'organismes sans but lucratif et d'entreprises que nous avons réussi à soutenir. Ces 3,5 millions d'emplois expliquent pourquoi mon collègue a déclaré que nous avons mieux réussi à conserver nos emplois ou à redresser l'économie que même notre voisin du sud. Ce sont des mécanismes de soutien comme celui-ci qui ont contribué à la relance.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, je suis d'accord avec le sentiment général qui se dégage de la motion du Parti conservateur, à savoir que les entreprises sont en difficulté partout au pays. Il importe toutefois de noter que ce ne sont pas toutes les entreprises qui sont en difficulté. Il est question d'une reprise en « K », où certaines entreprises se portent très bien depuis le début de la pandémie, et qui enregistrent en fait des profits record. Bien entendu, de nombreuses autres entreprises ne s'en sortent pas si bien, envisagent la faillite et luttent pour leur survie.

La question que j'aimerais poser à ma collègue porte sur cette demande des conservateurs de reporter la hausse de la taxe sur le carbone. De ce côté-ci de la Chambre, au NPD, nous sommes d'avis qu'il y a actuellement une grave crise climatique qui n'attendra pas la fin de la pandémie ou cette demande économique précise. Nous devons agir maintenant.

La députée partage-t-elle l'avis des conservateurs? Devrions-nous reporter cette hausse de la taxe sur le carbone qui vise à nous aider à lutter contre les changements climatiques? En passant, les consommateurs et les entreprises peuvent éviter cette taxe en réduisant leurs émissions de carbone.

Mme Ruby Sahota: Madame la Présidente, mon collègue a posé une question très importante, car, pendant la reprise, après la pandémie, il sera vraiment important de veiller à stimuler l'innovation. La taxe sur le carbone va contribuer à réduire nos émissions tout en ai-

dant les petites entreprises — et les entreprises en général — à trouver de nouvelles façons de contribuer à la croissance de notre...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Malheureusement, il ne reste plus de temps.

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Calgary Rocky Ridge, La petite entreprise; le député de Courtenay—Alberni, Les affaires autochtones; le député d'Edmonton-Ouest, La reddition de comptes par le gouvernement.

Nous reprenons le débat. Le député de St. Albert—Edmonton a la parole.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Northumberland—Peterborough-Sud.

Je suis très heureux de prendre la parole pour appuyer fermement la motion proposée par mon collègue, le ministre du cabinet fantôme pour les finances et député de Carleton, et dont je suis très fier d'être le comotionnaire. Cette motion ne saurait tomber plus à point. À l'approche de Noël, après 10 mois de pandémie, les travailleurs et les entreprises partout au Canada sont aux prises avec des difficultés sans précédent.

Voilà la raison d'être de la motion. Elle vise à demander au gouvernement de procurer aux entreprises et aux travailleurs la certitude dont ils ont besoin en fournissant les détails du Programme de crédit pour les secteurs très touchés, car en faire l'annonce, c'est bien beau, mais c'est dans les détails que le bât blesse. Voilà pourquoi la motion demande au gouvernement de fournir ces détails d'ici le 16 décembre.

La motion demande en outre au gouvernement de réparer le gâchis du Crédit d'urgence pour les grands employeurs, un programme annoncé le 11 mai et pour lequel deux seules demandes ont fini par être approuvées récemment. Au moins 17 demandes ont été présentées, mais beaucoup de grands employeurs hésitent à le faire parce que le processus pour prouver que les critères d'admissibilité sont satisfaits est vraiment lourd.

Il ne fait aucun doute que les petites entreprises et toutes les entreprises du Canada sont confrontées à des défis considérables. Pour avoir une idée du niveau d'inquiétude qui règne dans le milieu des affaires, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a mené un sondage substantiel auprès des propriétaires de petites entreprises. Celui-ci a révélé que 46 % des entreprises craignent pour leur survie. C'est dans le but de soutenir les entreprises en difficulté que la motion demande au gouvernement de reporter la hausse de taxes prévue et d'éliminer des barrières à la création d'emplois comme les taxes et la réglementation. Ainsi, tandis que le Canada se transformera, sortira de la crise de la COVID et entamera la relance post-COVID, nous pourrions mettre en valeur tout le pouvoir de la main-d'œuvre canadienne et passer, comme l'a dit le député de Carleton, d'une économie qui mise sur les cartes de crédit à une économie qui repose sur les chèques de paie.

Travaux des subsides

Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 51 % des entreprises ont des soucis liés à leurs liquidités, 46 % s'inquiètent de leur endettement, et 15 % envisagent de déclarer faillite ou sont mises sous séquestre à l'heure actuelle. Toujours selon la Fédération, quelque 220 000 petites et moyennes entreprises risquent de ne pas survivre à la pandémie, ce qui représente 19 % des PME. La Fédération estime, selon les hypothèses les plus probables actuellement, que 158 000 PME, soit 14 % des PME du pays, risquent de ne pas survivre à la COVID.

• (1655)

Quand on parle des PME, on parle de 99,7 % des entreprises du pays. Selon les données de la Chambre de commerce du Canada, elles fournissent plus de 70 % de tous les emplois du secteur privé. C'est ahurissant.

Quand on regarde tous ces chiffres, on se dit que la dernière chose que ferait un gouvernement le moins responsable serait d'imposer davantage les entreprises, puisqu'elles luttent plus que jamais pour leur survie. Eh bien, on dirait que le gouvernement actuel est irresponsable, car c'est exactement ce qu'il s'apprête à faire, en commençant par augmenter les charges sociales dès le 1^{er} janvier prochain.

Je rappelle que les charges sociales constituent un fardeau administratif particulièrement important pour les entreprises, surtout celles de petite ou moyenne taille, car elles doivent les acquitter, quelle que soit leur rentabilité.

Selon une étude réalisée par le programme d'analyse stratégique et économique de l'Université de Toronto, cette hausse devrait entraîner la disparition de 64 000 emplois — et encore: cette estimation date d'avant la COVID-19, alors j'imagine que les chiffres réels seront nettement plus élevés, car les petites et les moyennes entreprises ont été particulièrement éprouvées par la pandémie. En un mot, les petites entreprises en arrachent déjà, alors ce n'est vraiment pas le moment d'augmenter leurs charges sociales.

La hausse des charges sociales sera un coup dur, mais il y a pire encore, car les entreprises se feront doublement avoir par les libéraux, qui souhaitent aussi augmenter leur taxe préférée, la taxe sur tout qui est mortelle pour les emplois, la taxe sur le carbone. Cette taxe impose un fardeau démesuré aux petites entreprises. En effet, les PME paient plus de 50 % de la taxe sur le carbone, mais elles ne reçoivent qu'une fraction des remboursements.

Compte tenu de cette réalité, nous demandons au gouvernement d'agir de façon responsable et d'aider les entreprises en difficulté afin qu'elles puissent garder plus d'argent, qu'elles pourront investir pour régler leurs problèmes de liquidités, rembourser leurs dettes, payer leurs factures d'électricité et rester en affaires.

J'espère que le gouvernement écoutera notre avis et qu'il donnera suite à ce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, lui proposons de faire. C'est éminemment raisonnable.

• (1700)

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Assurément, madame la Présidente, en tant que secrétaire parlementaire pour les petites entreprises, j'ai à cœur les intérêts des vaillants entrepreneurs et des petites entreprises de tout le pays. Je souligne que, dans la province du député, 500 000 employés bénéficient du soutien de la Subvention salariale d'urgence.

Dans tout le pays, des milliers d'entreprises, 800 000, pour être exacte, ont eu recours au programme de prêts, lequel comprend une subvention. Le député affirme qu'il est important que les entrepreneurs ne s'endettent pas trop, et du côté du gouvernement, nous avons entendu cet appel et créé des programmes en conséquence.

Toutefois, en ce qui concerne la requête du député pour que nous abolissions la tarification de la pollution, je suis d'avis que le gouvernement a montré qu'il est possible d'appuyer les petites entreprises et le secteur privé tout en s'attaquant aux changements climatiques et en continuant la lutte contre ceux-ci.

Le député d'en face suggère-t-il que nous abandonnions complètement nos efforts de lutte contre la crise climatique qui est à nos portes et qui va nous plonger dans une catastrophe environnementale si nous cessons de prendre des mesures fondées sur la science, comme la tarification de la pollution?

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, en termes simples, la motion demande au gouvernement de suspendre la hausse de la taxe sur le carbone, étant donné que les entreprises font face à des défis inédits en ces temps difficiles.

La députée a sonné l'alarme à propos des changements climatiques. Je rappelle à la députée qu'il reste encore au gouvernement 99 % de ses objectifs à atteindre d'ici 2030. De ce côté-ci de la Chambre, on constate donc beaucoup de discours, mais peu de mesures concrètes.

Dans ma province, le gouvernement a complètement laissé tomber les Albertains, notamment en abandonnant le secteur de l'énergie.

• (1705)

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Je vois que les conservateurs ont l'idée de reporter ou d'annuler la taxe sur le carbone et la taxe ascenseur sur l'alcool. D'après mes calculs, cela priverait l'État d'environ 2 milliards de dollars en revenus.

La taxe sur le carbone est ce qui me préoccupe. Ce gouvernement a des cibles qu'il a l'intention d'atteindre, mais pas d'actions réelles annoncées, à part peut-être la taxe sur le carbone.

Si l'on prive l'État de ces 2 milliards de dollars, par quoi mon collègue suggérerait-il de les remplacer? Nous sommes d'accord pour dire qu'on a besoin d'argent ces temps-ci. Par ailleurs, pour atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par quoi mon collègue proposerait-il de remplacer la taxe sur le carbone?

[Traduction]

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, je souligne que le fait qu'il reste encore au gouvernement 99 % de ses objectifs à atteindre d'ici 2030 indique bien que la taxe sur le carbone ne fonctionne pas. La taxe sur le carbone n'est qu'une taxe de plus. Il est plutôt intéressant de constater que, bien qu'il reste au gouvernement 99 % de ses objectifs à atteindre d'ici 2030, il est prêt à proposer des cibles encore plus ambitieuses pour 2050. Cela démontre encore une fois que de l'autre côté de la Chambre, on aime les beaux discours, mais on n'agit pas beaucoup.

Les politiques du gouvernement ont nui considérablement aux petites entreprises. Le gouvernement a mis trop de temps à réagir et il doit faire mieux.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Madame la Présidente, j'espère que mon collègue et voisin, le député de St. Albert—Edmonton, acceptera d'aborder la question des mesures d'aide pour les femmes. Comme nous le savons, les investissements dans les petites entreprises dirigées par des femmes s'élèvent à environ 2,2 %. Les femmes représentent 51 % de la population, mais n'ont droit qu'à 2,2 % des investissements.

Comme nous célébrons aujourd'hui le 50^e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, cette question est des plus opportunes. Lorsque je discute avec les gens des petites entreprises, ceux qui travaillent dans ce secteur dans ma région, ils me parlent notamment d'investissements pour les femmes dans le cadre de toutes sortes d'initiatives. Il n'y a rien à ce sujet dans la motion, et j'aimerais que le député nous dise ce qu'il en pense.

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, je suis d'accord avec la députée d'Edmonton Strathcona. Il est vrai que les femmes entrepreneures jouent un rôle vital et que nous devons les soutenir, et soutenir tous les entrepreneurs. C'est l'objectif de la motion, qui demande de limiter les taxes et exige que le gouvernement donne des précisions sur les mesures d'aide pour les entreprises.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, je suis ravi de prendre la parole à distance, comme on dit, à propos de la motion présentée à la Chambre aujourd'hui.

Les petites entreprises sont sans contredit l'artère nourricière de notre économie. Elles appuient nos travailleurs de première ligne, fournissent des services indispensables pour nos communautés, relient aux organismes de bienfaisance, contribuent à près du tiers du PIB national et emploient 70 % de la main-d'œuvre dans le secteur privé.

Or, notre économie et nos petites entreprises éprouvaient malheureusement déjà des difficultés avant la pandémie. En effet, la croissance du PIB réel avait ralenti pour s'établir à 0,1 % au quatrième trimestre de 2019. Le taux de croissance annuelle du PIB réel en 2019 était de 1,6 % seulement, alors qu'il était de 2 % en 2018. À titre de comparaison, le PBI réel de nos voisins du Sud atteignait 2,3 %.

Hélas, l'économie ne s'améliore pas avec la pandémie. Le Canada est le pays du G20 qui a le plus investi dans son programme de relance économique, avec 16,4 % de son PIB. En toute déférence, je tiens à rappeler aux députés ministériels que ces 16,4 % investis, c'est de l'argent qui provient des contribuables, et non du gouvernement.

Malgré ces dépenses sans précédent, le Canada continue d'afficher les plus hauts taux de chômage parmi les pays membres de l'OCDE. Au début de la pandémie, notre taux de chômage s'élevait à 13,7 % alors que la moyenne dans l'ensemble de l'OCDE était de 8,7 %. Au mois d'août, notre taux de chômage s'était stabilisé à 10,2 %, alors que la moyenne des pays de l'OCDE était de 7,4 %. Il s'agit d'une différence d'environ 3 %, mais qui représente littéralement des millions d'emplois pour des travailleurs canadiens qui auraient dû conserver leur emploi, mais l'ont perdu à cause du gouvernement.

Travaux des subsides

Nous devons mettre en œuvre des politiques économiques pour stimuler rapidement l'économie. Les travailleurs ont besoin d'emplois, les propriétaires de petite entreprise ont besoin de clients et les gouvernements ont franchement bien besoin de recettes fiscales pour aider les personnes plus vulnérables. Il n'y a vraiment qu'un seul remède à tous ces problèmes, et c'est purement et simplement la croissance économique.

L'histoire nous enseigne qu'à maintes reprises, dans le passé, lorsque les économies se sont heurtées à des crises, qu'il s'agisse de guerres mondiales ou d'autres pandémies, les gouvernements qui choisissent de compter sur leurs travailleurs et leurs citoyens sont capables de se remettre sur pied plus rapidement que ceux qui misent sur des politiques gouvernementales socialistes.

Aux États-Unis, John Kennedy et Ronald Reagan ont réussi à créer les conditions d'une croissance économique sans précédent en réduisant les taux d'imposition et en allégeant une réglementation qui était devenue lourde et inutile. Lorsque nous comparons le bilan américain à celui de l'Union soviétique et d'autres pays communistes à la même époque, nous constatons que ces derniers affichaient des niveaux de pauvreté élevés et de faibles taux de croissance.

Les députés d'en face parlent souvent de l'héritage de Harper et de l'économie sous Harper. Je vais présenter les faits aux députés, puis je vais leur demander de se rappeler ce que j'ai dit plus tôt au sujet de la récente reprise qui a suivi la pandémie mondiale et du fait que nous étions des trainards. À ce moment-là, c'était nous, les héros.

De 2009 à 2015, le PIB du Canada a augmenté de 13 % et il se classait au premier rang des pays du G7. Au cours des mêmes années, le taux d'emploi du Canada a connu la plus forte croissance de tous les pays du G7. En revanche, dans le contexte de la pandémie actuelle, le Canada se classe à l'avant-dernier rang des pays du G7.

Les faits sont indéniables. Pour rebâtir un Canada plus solide, il faut des politiques économiques qui libèrent les travailleurs canadiens et les créateurs d'emplois de tout impôt ou toute réglementation excessifs. Soyons clairs. Parlons de certains de ces programmes.

Comme nous le savons, certains secteurs de l'économie ont été plus touchés que d'autres au cours de la pandémie. Le tourisme a traversé une période difficile. Le secteur de l'hôtellerie a connu d'énormes difficultés. Il ne fait aucun doute que les secteurs qui ont éprouvé d'énormes difficultés à cause de la pandémie ont bien accueilli le Programme de crédit aux entreprises.

Cependant, nous n'avons aucun détail. J'ai entendu des députés d'en face dire qu'ils viennent d'annoncer le programme, donc que c'est normal de ne pas connaître les détails. Or, la pandémie dure depuis presque un an, période au cours de laquelle le gouvernement a pris l'habitude de faire des bêtises et de lancer des programmes boiteux. Ce n'est plus le temps des bêtises, mais bien le temps des programmes qui fonctionnent. Nous devons bien les concevoir et les mettre en œuvre. Nous avons pris assez de temps pour que ce soit possible.

Des Canadiens traversent une crise de santé mentale. Des entreprises font faillite. Une crise des opioïdes sévit. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire des bêtises. Nous devons bien faire les choses, et ce, dès le début.

Travaux des subsides

Puisqu'il est question d'erreurs, parlons du crédit pour les grands employeurs. C'est un programme qui était destiné à aider les travailleurs, un objectif certes louable, en injectant des liquidités dans quelques-unes des plus grandes entreprises du pays. Malheureusement, en raison de la mauvaise conception du programme, seules deux entreprises en ont profité en novembre, alors que plus de 5 millions de dollars ont été versés à des consultants. C'est bien vrai; 5 millions de dollars ont été payés à des consultants et seulement deux entreprises ont été jugées admissibles. Qu'est-ce que cela nous apprend? Les proches des libéraux s'en sortent bien, tandis que le reste du Canada souffre.

• (1710)

Je m'étonne que l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada et des charges sociales, que nous voulons reporter, ne suscite que peu d'intérêt dans les médias. Le 1^{er} janvier, chaque propriétaire de petite entreprise, chaque employé constatera une réduction de son salaire net, et ce, en plein milieu d'une pandémie ou, du moins, avant la fin de cette dernière. Le revenu net de tout le monde sera réduit.

J'ai entendu certains députés du NPD présenter d'excellents arguments pour maintenir l'intégrité du Régime de pensions du Canada. En toute honnêteté, je suis d'accord avec eux. Nous devons veiller à ce que ce programme protège les aînés des générations à venir. Ce n'est pas le bon moment. Peut-être que le moment sera plus approprié à l'avenir. Tout comme eux, je suis favorable à maintenir la viabilité du Régime de pensions du Canada.

Je voudrais maintenant parler du report de la hausse de la taxe sur le carbone et de la taxe ascenseur sur l'alcool. Il y a eu beaucoup de discussions sur ces deux questions. Les députés d'en face ont dit que nous voulions supprimer la taxe sur le carbone. Ce n'est pas dans la motion à l'étude. Ce que demande la motion, c'est d'arrêter d'indexer automatiquement la taxe. Selon moi, il ne devrait pas y avoir de taxe avec indexation automatique au Canada. La façon dont ce genre de taxes fonctionne est qu'il suffit d'adopter la taxe une fois, mais, aux termes de la loi, la taxe augmente chaque année, et, dans certains cas, pendant des années. Il s'agit d'une augmentation de taxe sans l'aval du Parlement. Je crois que c'est inacceptable. Dans le cas présent, c'est même nuisible.

Le premier ministre a affirmé, en réponse à une question au sujet de la possibilité d'augmenter les taxes pour couvrir les dépenses liées à la pandémie, que la dernière chose dont les Canadiens ont besoin présentement, c'est d'une hausse de taxes. Je suis entièrement d'accord avec le premier ministre. Malgré cela, le 1^{er} avril, l'indexation de la taxe sur l'alcool a eu lieu comme prévu. C'est donc dire que, en plein cœur d'une pandémie, le prix de la bière, du vin et d'autres boissons alcoolisées a augmenté.

Nous savons que la COVID-19 a eu des conséquences dévastatrices sur les entreprises du secteur du tourisme et de l'hôtellerie. De nombreux restaurants et bars dépendent de la vente de boissons alcoolisées pour survivre, car ce sont les produits qui rapportent le plus d'argent. Maintenant que nous avons augmenté le coût de l'alcool, nous pénalisons de nouveau les propriétaires d'entreprises et leurs clients.

Je me demande si les députés d'en face pensent vraiment que c'est une bonne idée d'alourdir le fardeau fiscal des entreprises du secteur du tourisme et de l'hôtellerie au beau milieu d'une pandémie.

Il y a aussi l'augmentation de la taxe sur le carbone. Encore une fois, il est question ici d'indexation et non des problèmes plus généraux liés à la taxe sur le carbone, dont nous pourrions débattre un autre jour. Maintenant, la question est de savoir si c'est le bon moment d'augmenter la taxe sur le carbone imposée aux Canadiens. À vrai dire, est-ce le bon moment d'alourdir de quelconque façon le fardeau fiscal des Canadiens?

Comme de nombreux députés le savent sans doute, j'ai un projet de loi d'initiative parlementaire. J'ai demandé au directeur parlementaire du budget d'en évaluer les coûts. Mon projet de loi propose une exemption très légère de la taxe sur le carbone pour un secteur en particulier, à savoir celui de l'agriculture. Cette exemption très légère pour un secteur de l'économie coûtera plus de 250 millions aux agriculteurs au cours des cinq prochaines années, ce qui est en partie attribuable à l'indexation.

Quand nous élargissons la portée au-delà du secteur agricole et au-delà de la très légère exemption que je réclame pour aider les agriculteurs — la même que celle accordée par le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique aux agriculteurs de la province —, cela représente 250 millions de dollars. Imaginons un peu les effets qu'un tel montant aurait durant la pandémie.

Les Canadiens souffrent. La pandémie a causé un tort incalculable à notre santé mentale et physique, en plus de nuire considérablement à la santé financière de nombreux Canadiens. Pour nous aider à surmonter la COVID-19, le gouvernement a contracté un prêt auprès de la communauté internationale pour l'aider à survivre jusqu'au retour des jours meilleurs. Malheureusement, une trop grande partie de ce prêt a été détournée par des proches du Parti libéral au lieu de servir à aider des gens dans le besoin.

Or, de bonnes nouvelles arrivent. De meilleurs jours sont maintenant à l'horizon. Si nous voulons limiter les dommages causés à notre pays par la pandémie, nous devons accélérer l'éradication de ce virus vraiment horrible. La santé ainsi que la vie même de Canadiens sont en jeu. La façon d'éradiquer le virus est maintenant évidente. Il faut une stratégie efficace pour l'acquisition et la distribution de tests de dépistage rapide et...

• (1715)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons passer aux questions et observations.

La secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international a la parole.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Madame la Présidente, j'ai bien aimé ce que mon collègue a dit à la fin de son intervention et ce qui a été dit plus tôt à la Chambre au sujet de la nécessité de continuer d'aider les gens et de dépenser pour aider les Canadiens ordinaires. Le gouvernement a beaucoup dépensé — plus de 325 milliards de dollars, je crois — pour aider les gens ordinaires. J'espère que les conservateurs s'en souviendront lorsqu'ils viendront nous dire, dans plusieurs mois, que nous avons trop dépensé. De ce côté-ci de la Chambre, nous pensons que la chose importante à faire à l'heure actuelle est de continuer d'investir pour soutenir les Canadiens.

Travaux des subsides

J'aimerais revenir sur la taxe sur le carbone seulement parce que je ne suis pas sûre de comprendre exactement la position de mon collègue sur ce dossier très important. Je pense l'avoir entendu dire que le Parti conservateur — ou à tout le moins le député — n'est pas contre la tarification de la pollution, et qu'il demande simplement à ce que la hausse soit suspendue. Les conservateurs considèrent-ils maintenant que la tarification de la pollution est une bonne idée?

• (1720)

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, la députée est l'une des meilleures oratrices dans cette enceinte, alors je l'en remercie.

Non, cela ne fait pas partie du programme du Parti conservateur. La motion à l'étude — et uniquement celle-ci — porte sur l'indexation et non sur la taxe sur le carbone dans son ensemble. J'ai dit que nous pourrions en débattre un autre jour. En fait, je me réjouis à l'idée d'élargir le débat. Toutefois, ce que la motion actuelle propose de façon parfaitement raisonnable, c'est de mettre fin aux indexations pendant la pandémie.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, honnêtement, depuis le début de la soirée, j'ai l'impression d'être chez le dentiste et de subir un traitement de canal, tellement je trouve pernicieuse et ennuyante la rhétorique sur la taxe sur le carbone.

Même avant la crise, les conservateurs ont déposé de nombreuses motions pour diminuer la portée de la taxe sur le carbone. Cela n'a donc absolument rien à voir avec la crise. Soyons francs, encore une fois: enlever la taxe sur le carbone ne fait qu'encourager les pollueurs. Le secteur qui crée le plus de gaz à effet de serre au Canada est le secteur pétrolier et gazier. C'est encore une fois une façon de soutenir cette filière-là.

J'aimerais entendre mon collègue là-dessus, parce que dans les quatre dernières années, le secteur pétrolier et gazier a reçu 24 milliards de dollars. S'il trouve que ce n'est pas assez, je pense qu'il a besoin de revoir ses priorités.

[Traduction]

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, je suis navré que le député n'ait pas de temps à consacrer aux agriculteurs et aux propriétaires de petites entreprises. Je peux lui montrer les factures qui doivent payer les agriculteurs de ma circonscription: elles se chiffrent dans les dizaines de milliers de dollars. Les agriculteurs et les propriétaires d'entreprises arrivent à peine à survivre. Je suis désolé de l'empêcher de s'occuper de ses autres tâches importantes. Je n'ai toutefois aucune idée de ce qui pourrait être plus important pour lui que les Canadiens, les agriculteurs, les propriétaires de petites entreprises et les travailleurs. Bien franchement, je suis déçu.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai trouvé que, dans sa dernière réponse, le député s'est essentiellement lancé dans des propos rhétoriques en ce qui concerne certains points très importants soulevés par mon collègue et par le secrétaire parlementaire. Je me suis également senti confus par sa position.

Cette motion présente plusieurs taxes ayant des objectifs différents. Par exemple, la taxe sur le carbone est destinée à faire face au problème urgent posé par les changements climatiques qui ne cessent de s'amplifier. En fait, de nombreuses personnes peuvent éviter de payer cette taxe.

En ce qui concerne le Régime de pensions du Canada, les travailleurs n'ont qu'une seule manière de profiter d'une retraite sûre, et c'est de mettre un peu d'argent de côté pendant une longue période. Tout planificateur financier nous dira que cela doit être fait tout le temps, et par tous les moyens. C'est la seule façon de bien financer sa retraite.

Le député pourrait-il préciser à la Chambre s'il est en faveur d'une augmentation de la taxe sur le carbone, ou se sert-il de cette motion comme prétexte? Le Parti conservateur a une aversion bien connue pour toute nouvelle taxe, quel qu'en soit le but. Utilise-t-il cette motion uniquement pour dissimuler cette philosophie politique conservatrice?

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, je défends l'intérêt des Canadiens et je suis d'avis que le gouvernement ne doit pas intervenir dans ce cas-ci. Les Canadiens doivent absolument participer à la lutte contre les changements climatiques, à la lutte contre la pandémie et à la relance économique.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la déclaration que le député vient de faire, à savoir qu'il pense que le gouvernement canadien ne doit pas intervenir représente un bon point de départ. Je dois rendre justice au député en disant qu'il n'est probablement pas le seul à avoir cette opinion. Beaucoup de conservateurs ont ce genre de mentalité et pensent que le gouvernement doit rester à l'écart et ne pas intervenir. Je vais mettre en évidence la différence entre la position très fréquente des conservateurs et celle des libéraux.

En ce qui concerne le coronavirus et la pandémie, nous savons tous que le problème n'est pas propre au Canada et qu'il existe partout dans le monde. Différents gouvernements réagissent de manière différente. Les gens savent très bien que, avant la pandémie, le gouvernement se concentrait sur la classe moyenne du Canada et ceux qui aspirent à en faire partie. De nombreuses initiatives stratégiques visaient à soutenir la classe moyenne canadienne. La pandémie est arrivée mais nous n'avons pas oublié l'objectif premier du gouvernement, tel qu'établi par le premier ministre.

Je suis certain que les gens comprennent pourquoi le gouvernement a dû se concentrer sur cet objectif pendant la pandémie. Je soupçonne que les conservateurs ont manifesté une forte résistance en constatant à quel point le gouvernement devait intervenir. C'est là que réside la différence fondamentale entre le gouvernement du Canada, qui est dirigé par un premier ministre libéral, et l'opposition conservatrice.

Nous savions à quel point il était important d'aider de façon très concrète les Canadiens et les entreprises. Voilà pourquoi nous avons pris aussi rapidement les mesures que nous avons prises. Selon moi, la plupart des députés comprennent pourquoi c'était si important, surtout avec le recul. Certaines données montrent même clairement que nous sommes sur la bonne voie.

Travaux des subsides

Par exemple, si le gouvernement n'avait pas fourni de soutien financier en mars et en avril dernier, que se serait-il passé? Des millions de Canadiens n'auraient pas eu le revenu disponible nécessaire pour payer leurs factures chaque mois. Que les gens aient un emploi ou qu'ils soient au chômage, ils doivent continuer d'acquitter leurs factures de services publics, leur facture d'épicerie et leurs paiements hypothécaires. Qu'aurait fait la population? La plupart des personnes bien placées auraient pu obtenir du financement pour subvenir à leurs besoins et les gens se seraient endettés davantage à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé. Beaucoup évoquent le fait que les banques réalisent des profits considérables. Si le gouvernement n'avait pas fourni de soutien financier, les banques auraient réalisé beaucoup plus de profits.

Qu'en est-il des personnes qui n'ont pas pu obtenir des fonds supplémentaires? Elles ont peut-être demandé l'aide d'un membre de leur famille ou d'un ami. Beaucoup d'entre elles se seraient retrouvées avec divers problèmes sociaux, que ce soit le suicide, l'éclatement de la famille, différentes formes de maladie mentale ou un recours accru aux services sociaux à un niveau inférieur. La situation aurait été assez grave. Voilà pourquoi le gouvernement a créé la Prestation canadienne d'urgence dès le début. Il s'agit d'un programme qui a été conçu à partir de rien.

● (1725)

Pour ce qui est des entreprises, j'ai collaboré de près avec l'ancienne leader parlementaire du gouvernement et actuelle ministre de la Petite Entreprise et je me rappelle ce qu'elle disait: les petites entreprises sont le véritable moteur économique de la société. Tout le monde au gouvernement, du Cabinet du premier ministre aux députés d'arrière-ban, est conscient de l'importance que revêtent les petites entreprises pour l'économie.

Que serait-il arrivé si le gouvernement n'avait pas été là pour elles? Bon nombre d'entre elles auraient déclaré faillite. Certaines auraient dû jeter l'éponge et mettre la clé sous la porte. La situation serait beaucoup plus difficile. Pensons aux centaines de milliers d'entreprises qui auraient pu disparaître si le gouvernement n'avait pas fait ce qu'il fallait pour que, le jour où elles ont pu rouvrir leurs portes, elles aient encore leur main-d'œuvre. Le soutien de l'État leur a permis de rester en activité et de maintenir le lien d'emploi avec leurs effectifs. C'est en bonne partie grâce à notre programme que cela a été possible, et sans ce programme, nous aurions eu beaucoup plus de mal à remettre l'économie en marche. Il est nettement plus difficile de lancer une entreprise que d'en maintenir une à flot qui est là depuis longtemps mais qui connaît des difficultés ponctuelles en raison de la pandémie. En sauvant ces entreprises, nous placions nos pions pour que la reprise soit la plus rapide possible, et c'est ce qui se produit.

Comme je l'ai dit, nous avons des données qui confirment l'efficacité de nos politiques. Comparons, par exemple, la situation de l'emploi au Canada et aux États-Unis, en regardant plus précisément quelle était la situation en janvier 2020, puis le nombre de personnes qui ont perdu leur emploi de février à mai. Parmi celles-ci, combien étaient de retour au travail en novembre? Comme le verront les députés, le Canada a obtenu de bien meilleurs résultats que les États-Unis en ce qui concerne les gens qui avaient perdu leur emploi et sont maintenant de retour au travail; on parle d'une différence de 15 % à 20 %. C'est, selon moi, le résultat direct des programmes instaurés par le gouvernement du Canada.

Au début, le premier ministre a fait valoir qu'il fallait aborder les enjeux liés à la pandémie comme une véritable Équipe Canada, et

les réactions ont été encourageantes. Pendant les premiers mois, ici à la Chambre, le Bloc québécois, les néo-démocrates, les conservateurs jusqu'à un certain point, les verts et, bien sûr, les députés libéraux, souhaitaient tous apporter une contribution positive aux travaux. Je suis sincèrement convaincu que bon nombre des modifications apportées aux programmes dans les mois qui ont suivi découlaient directement des idées et des recommandations que les députés de tous les partis avaient soumises aux différents ministères. Je me souviens très clairement que, lorsqu'il est devenu premier ministre, le premier ministre a souligné combien il était essentiel que les députés communiquent les idées provenant de leur circonscription.

● (1730)

Je pense que nous en avons vu d'excellents exemples, surtout au cours des premiers mois de la pandémie, mais si nous regardons ailleurs qu'à la Chambre, nous pouvons être encore plus encouragés. Ceux qui suivent le débat, qu'il s'agisse du débat d'aujourd'hui, des débats des dernières semaines ou de ceux des derniers mois, se réjouiront grandement du fait que l'ensemble de la société a compris ce qu'il fallait faire pour réduire au minimum les répercussions négatives.

Les différents ordres de gouvernement — gouvernements provinciaux et autochtones, administrations municipales et même conseils scolaires — ont participé aux discussions et reconnu que nous avons tous un rôle collectif à jouer pour mettre en place des politiques qui aident la population canadienne et qui réduisent au minimum les dommages à l'économie du pays.

Encore une fois, je voudrais rappeler certains faits aux députés. Le plus important qui me vient à l'esprit est l'Accord sur la relance sécuritaire, un investissement de plus de 19 milliards de dollars du gouvernement fédéral pour aider les provinces et les territoires. Cette aide financière se fondait sur une série de discussions entre les ministres et leurs représentants provinciaux, qui avaient pour objet de trouver le meilleur moyen dont le Canada pouvait aider les différentes provinces, les différents territoires ainsi que les communautés autochtones à gérer la crise de la COVID-19.

Nous savions tous, en avril et en mai, que nous traversions la première vague et qu'il y en aurait une deuxième. Personne n'était surpris, du moins au sein des différents ordres de gouvernement. C'est pourquoi nous avons opté pour une collaboration à l'échelle canadienne pour mieux nous préparer à lutter contre la pandémie. Nous avons beaucoup appris de la première vague, et nous sommes donc en bien meilleure posture pour traverser la deuxième vague.

J'ai des chiffres sur l'équipement de protection individuelle qui était nécessaire. Les députés ne devraient pas oublier que nous n'avions pas ces ressources pendant la première vague. L'apprentissage a été assez ardu, mais le pays s'en est tiré exceptionnellement bien. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que l'on fasse des comparaisons concernant notre économie, l'état d'esprit au sein de notre société et la façon dont nous avons composé avec cette crise, mais j'aimerais fournir quelques chiffres.

Le 16 novembre 2020, nous avons 52 984 000 visières. Nous avons 626 923 000 paires de gants, 115 324 000 chemises d'hôpital et 20 646 000 litres de désinfectant pour les mains. En ce qui concerne les masques respiratoires spéciaux N-95, je ne suis pas complètement sûr, mais je pense que nous en avons 70 163 000. Nous avons 28 945 000 masques non médicaux, 8 553 000 masques de tissu, 309 902 000 masques chirurgicaux, 7 761 respirateurs, et nous recevons encore d'autres fournitures.

Pendant la première vague, c'est le genre de choses que le gouvernement a pu obtenir dans le cadre du processus d'appel d'offres pour ensuite les distribuer en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement.

• (1735)

Le programme de relance a été très utile aux provinces et aux territoires. Il a fourni une aide supplémentaire de près de 420 millions de dollars au Manitoba. La liste de choses que cette aide a financées est assez longue. Par exemple, le Manitoba a pu notamment tripler le nombre de tests de dépistage de la COVID-19.

Au début de l'année scolaire, en septembre, nous savions que de nombreux parents étaient nerveux dans l'ensemble du pays. En collaboration avec d'autres intervenants, le gouvernement a mis en œuvre un programme offrant une aide de 2 milliards de dollars, dont 85 millions de dollars qui ont été versés au Manitoba. Que ce soit au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard ou en Ontario, l'ensemble des provinces et des territoires ont bénéficié de ces fonds de relance. Nous avons tous bénéficié des ressources importantes que nous avons pu obtenir pour protéger la population.

Voyons où nous en sommes aujourd'hui. Nous sommes en excellente posture en ce qui concerne la vaccination. Il y a des mois, pendant l'été, nous avons pu négocier sept ententes qui permettront au Canada d'être parmi les pays les plus avantagés quant au nombre de vaccins disponibles. Le nombre de doses disponibles dépassera le nombre d'habitants au Canada.

Nous ne savions pas quelle entreprise serait la première. Aujourd'hui, oui, nous le savons, mais il y a deux ou trois semaines, c'était impossible à prévoir. Nous savons maintenant que nous allons enfin recevoir des vaccins de Pfizer ce mois-ci. C'est grâce au travail acharné des fonctionnaires, des experts de la santé et de tant d'autres personnes que le Canada est en bonne position pour ce faire et que nous en sommes là.

Nous avons déjà adopté des projets de loi qui prolongent les programmes comme le programme de subvention salariale et le programme d'aide au loyer pour nos entreprises. Nous avons pu accomplir beaucoup de choses en travaillant ensemble. Lorsque les députés demandent où se trouve le plan ou qu'on leur montre les détails, je réponds qu'il n'est peut-être pas tout à fait dans le format souhaité, mais qu'il existe. Nous continuerons à aller de l'avant, notamment en ce qui concerne les vaccins.

Ce qui me déçoit dans la motion des conservateurs, c'est ce qu'elle souligne à propos du RPC. Je suis un ardent défenseur du PPC. Pendant des années dans l'opposition, j'ai vu le gouvernement Harper décider de ne pas l'augmenter, alors que cette augmentation ferait en sorte que les gens aient une meilleure qualité de vie au moment de prendre leur retraite. Nous y sommes finalement parvenus il y a plusieurs années, peu de temps après notre victoire en 2015. Je suis également déçu que les conservateurs ne comprennent toujours pas ce que les Canadiens comprennent tous, à savoir l'im-

Travaux des subsides

portance de l'environnement. Au contraire, ils montent aux barricades encore une fois à cause de la tarification de la pollution, alors que de nombreux territoires et provinces ont déjà des mesures de tarification de la pollution en place.

• (1740)

La tarification de la pollution n'est pas imposée à toutes les provinces puisqu'elle existe déjà dans beaucoup d'entre elles. Pourtant, les conservateurs ne laissent pas tomber. Cela veut donc dire qu'il y a matière à amélioration.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Winnipeg-Nord de ses commentaires pertinents. Je crois parler au nom de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre en affirmant que nous sommes toujours heureux lorsqu'il participe au débat et nous fait part de ses idées sur les sujets qui touchent notre pays.

En écoutant les observations du député d'en face, ce qui m'a frappé le plus, c'est la différence entre ce qu'il affirme du point de vue de l'aide que le gouvernement a fournie aux entreprises et ce que j'entends sur le terrain, en particulier des exploitants d'entreprises touristiques et des propriétaires d'entreprises saisonnières qui souffrent depuis le début de la pandémie. Ceux-ci n'ont pas pu être admissibles à de nombreuses mesures d'aide offertes par le gouvernement.

Nous savons qu'il nous faut dorénavant un plan pour le dépistage rapide, un autre pour les vaccins et encore un autre pour aider les entreprises et relancer notre économie. Notre motion d'aujourd'hui propose un plan de réduction du fardeau fiscal et réglementaire des entreprises.

Le député serait-il prêt à l'appuyer?

• (1745)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je remercie le député de ses bons mots.

Pour répondre à sa question, les conservateurs assimilent souvent le Régime de pensions du Canada à une taxe. Ce n'est pas comme cela que je le considère. Je le considère comme un investissement dans les travailleurs en prévision de leur retraite. En effet, pas tous les travailleurs auront accès au même régime de pension d'entreprise que nous à leur retraite, qui est un régime assez généreux. De l'avis de bien des personnes, il s'agit même d'un régime de pension en or. Je ne le sais pas. Je ne me suis pas renseigné sur sa nature exacte.

Cela dit, je crois que le Régime de pensions du Canada joue un rôle déterminant dans la retraite des travailleurs. Pendant de nombreuses années, nous ne recevions pas l'argent nécessaire. Maintenant, la bonification du RPC permettra aux Canadiens de jouir d'une meilleure qualité de vie durant leur retraite.

Je ne vois pas cela...

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. La députée de Trois-Rivières a la parole.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de son discours.

Il a parlé de vaccination et a dit que les libéraux avaient un plan. Moi, j'ai un plan. J'ai 70 ans et je suis une députée. Est-ce que j'aurai droit à cette vaccination qui s'en vient?

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense qu'il est important de comprendre qu'il ne revient pas au gouvernement fédéral de décider si la députée recevra le vaccin.

Le gouvernement du Canada est responsable de lancer l'appel d'offres, de conclure les ententes nécessaires pour faire l'acquisition de millions de vaccins et de veiller à ce qu'ils soient livrés aux provinces. Ce seront les provinces qui décideront ultimement qui recevra le vaccin et à quel moment.

C'est plutôt à l'Assemblée nationale du Québec qu'il faudrait poser la question.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, plus tôt dans le débat, il a été question du tourisme. C'est un secteur de l'économie qui revêt une importance capitale pour ma circonscription. Près de 20 % des entreprises de ce secteur ont déjà fermé leurs portes dans ma circonscription. C'est très préoccupant. Près de 50 % des entreprises restantes sont sur le point de faire faillite.

Comme je l'ai dit précédemment, le tourisme dans ma circonscription, dans la vallée de l'Okanagan, repose sur l'industrie vinicole. L'une des seules choses que j'appuie dans cette motion est l'article qui mentionne les taxes avec indexation, à savoir les taxes d'accise. Il s'agit d'une taxe que les producteurs de vin n'avaient pas à payer l'an dernier, mais le gouvernement libéral a pris la décision de la leur imposer depuis l'été dernier. Nous attendons que le gouvernement prenne la décision de mettre sur pied une solution de rechange afin que les établissements vinicoles puissent survivre.

Ce qu'il nous faut pour remplacer les soutiens et la taxe d'accise que les producteurs de vin doivent payer à l'heure actuelle, c'est une mesure favorable au commerce qui leur permettra de se maintenir à flot.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne bois pas de vin, mais je crois bien que la région produit certains des meilleurs vins au monde. C'est pourquoi je crois que les politiques audacieuses que nous avons mises sur pied en matière de commerce international et les différents accords commerciaux que nous avons conclus devraient soutenir les petites entreprises en question. Il ne fait aucun doute que le secteur du tourisme a été touché à l'échelle du Canada. L'industrie du tourisme a été durement touchée.

Je suis un incondicional de Folklorama, qui a lieu à Winnipeg. J'entrevois des avantages certains. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'étais si heureux que le conseil Folklorama rencontre le premier ministre par Zoom. L'industrie du tourisme poursuit ses efforts de lobbying et elle a l'attention du gouvernement et de tous les députés, j'imagine, parce que nous savons que certaines industries ont été touchées plus durement que d'autres. En passant, si on le demande aux organisateurs de Folklorama, ils disent que la subvention salariale a fait des miracles pour leur permettre de poursuivre leurs activités.

• (1750)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aimerais commenter un des éléments de la motion de l'opposition qui a été présentée aujourd'hui, que j'aurais autrement aimé appuyer, car elle contient d'autres éléments auxquels je suis favorable.

Le secrétaire parlementaire a parlé de la taxe sur le carbone. J'aimerais lui poser une question sur cet élément clé. La tarification du

carbone repose sur le principe que lorsque la quantité de carbone diminue, son prix augmente. Il ne s'agit pas d'une disposition d'indexation, comme l'a laissé entendre quelqu'un d'autre. C'est la seule manière pour que la tarification soit efficace. Quand le gouvernement de Christy Clark, en Colombie-Britannique, a gelé la tarification du carbone et refusé de l'augmenter, comme l'avait initialement prévu le gouvernement de Gordon Campbell, les progrès ont cessé.

Le secrétaire parlementaire peut-il donner son avis sur le caractère essentiel de l'augmentation progressive de la tarification? Elle n'est pas imprévisible. Les entreprises savent exactement quelle sera l'augmentation d'une année à l'autre. Quand prévoit-il un plan qui nous permettra de réaliser de véritables progrès en matière de lutte contre les changements climatiques afin d'atteindre nos cibles?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, notre plan de lutte contre les changements climatiques permettra d'atteindre la carboneutralité en 2050. J'ai eu l'occasion de prendre la parole au sujet de ce projet de loi. Je sais que l'ancienne chef du Parti vert n'est pas nécessairement une fervente partisane de cette mesure législative, mais il s'agit bien d'un plan de lutte contre les changements climatiques.

À propos de la tarification de la pollution, le Manitoba est l'une des provinces où Ottawa a mis cette mesure en place. Je suis fasciné par les efforts des conservateurs pour tenter de présenter cette tarification comme une taxe, alors que la majorité des citoyens que je représente en tirent un avantage net. La tarification de la pollution a pour conséquence directe de leur donner plus d'argent.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je partage quelques éléments du discours de mon honorable collègue, entre autres l'esprit de collaboration dont il a parlé.

Il est vrai que, au début de la pandémie, les partis de l'opposition et le gouvernement ont collaboré et mis en place des mesures comme la Subvention salariale, un bel exemple. C'est d'ailleurs une idée du Bloc et je tire mon chapeau au gouvernement pour l'avoir reprise et fait preuve de collaboration. Par la suite, cette collaboration s'est malheureusement effritée. Il est sûr que, quand on met un cadenas sur les portes du Parlement pendant six semaines, il est difficile de collaborer.

Mon collègue a parlé d'aide concrète et tangible. Cela est vrai. C'était tellement concret et tangible que le Parti libéral du Canada s'est lui-même servi de la Subvention salariale pour remplir ses coffres. Quand nous posons la question à mes honorables collègues, ils répondent tout le temps avec les bienfaits de la Subvention salariale, nous disant combien d'argent a été versé et combien d'entreprises en ont profité.

Mon honorable collègue est réputé pour sa grande intelligence. Il va donc bien comprendre ma question précise et simple, et il ne la contournera pas. Est-ce qu'il croit que le Parti libéral du Canada doit rembourser les sommes qu'il a reçues en vertu de la Subvention salariale?

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je suis prêt à dire que le programme de subvention salariale a permis à des dizaines de milliers d'entreprises de toutes les régions de garder les gens au travail. Ce programme a connu un franc succès. Les faits sont éloquentes: il suffit d'examiner la mesure législative adoptée il y a quelques semaines. Nous avons obtenu l'appui unanime de la Chambre. Chaque député, toutes allégeances politiques confondues, a approuvé le programme de subvention salariale. À mes yeux, c'est positif.

● (1755)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Cloverdale—Langley City.

En tant que députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, je remercie mes collègues du gouvernement en attente pour la motion de l'opposition d'aujourd'hui. Je remercie aussi les habitants de Renfrew—Nipissing—Pembroke pour leur soutien alors que nous collaborons à bâtir un avenir meilleur.

Il ne fait aucun doute pour les Canadiens que le gouvernement libéral n'a pas tenu sa promesse d'être ouvert et transparent par rapport à la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. Les Canadiens n'ont pas obtenu l'information fondée sur des faits dont ils avaient besoin pour que les propriétaires de petites entreprises aient un certain degré de certitude. La motion d'aujourd'hui exhorte le gouvernement à faire part de son échec pour la vaccination des Canadiens contre la COVID-19.

Il est inacceptable que les Canadiens n'aient toujours pas l'information cruciale sur la fin de leur confinement, par exemple, quand ils auront accès à un vaccin, combien de personnes seront vaccinées chaque mois, comment les vaccins seront livrés, entreposés et administrés de manière sécuritaire, quels sont les endroits où il sera possible de se faire vacciner, comment le gouvernement prévoit acheminer les vaccins aux membres des forces armées et aux vétérans, qui relèvent du gouvernement fédéral, quand les autres vaccins seront disponibles au Canada, et quand le gouvernement considérera que le pays a atteint l'immunité collective.

Dès le début de la pandémie, le premier ministre a manqué de respect envers les Canadiens, à commencer par les parlementaires. Comme on pouvait s'y attendre, le premier ministre et ses disciples ont choisi de tenter de blâmer quelqu'un d'autre pour les échecs du gouvernement. Le premier ministre a ainsi tenté de blâmer l'ancien premier ministre Stephen Harper pour l'inaction du gouvernement libéral, un geste pathétique et malhonnête.

Les Canadiens ne devraient pas s'étonner d'apprendre que, si le Canada n'est pas en mesure de fabriquer son propre vaccin, c'est le résultat direct d'une politique adoptée par le père du premier ministre, Pierre, qui a éliminé la protection des brevets à l'intention des fabricants de médicaments. Cette politique a produit des gains à court terme, certes, mais aussi des pertes à long terme dont les Canadiens souffrent aujourd'hui. Les gains à court terme se sont produits quand la réduction de la protection des brevets a fait chuter le prix des médicaments. Les pertes sont apparues plus lentement. Quand le Parti libéral a modifié, en 1969, la protection des brevets des nouveaux médicaments, il a ouvert la voie à un exode des cerveaux. On a assisté au départ de grandes entreprises pharmaceutiques qui menaient auparavant leurs activités de recherche au Canada.

L'Université de Toronto était reconnue mondialement comme l'endroit où Banting et Best avaient réalisé les recherches qui avaient mené à la découverte de l'insuline et leur avaient valu le prix Nobel. Montréal comptait une communauté de chercheurs dynamique. Ce fier héritage a disparu. Il a été remplacé par des imitations, c'est-à-dire par des médicaments génériques bon marché qui reposent sur le travail accompli par d'autres personnes.

Il a fallu attendre l'arrivée d'un gouvernement conservateur en 1984 pour qu'une véritable tentative soit faite pour réparer les dommages. Au cours des audiences d'un comité législatif, les doyens des grandes facultés de médecine ont imploré les parlementaires conservateurs de corriger l'erreur de Pierre. Les chercheurs médicaux canadiens talentueux qui voulaient gagner leur vie dans leur domaine devaient forcément quitter le Canada. Cet exode n'est pas passé inaperçu aux yeux des facultés de médecine canadiennes.

Pour chaque découverte réussie d'un médicament miracle, il y a une centaine d'échecs. L'argent qui finance les échecs vient des réussites. Les sociétés pharmaceutiques ne pouvaient pas se permettre de se faire voler leurs réussites par les fabricants de produits génériques. Il était tout à fait normal pour elles de faire la recherche là où elles fabriquaient les médicaments. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a été créé, mais il ne pouvait pas ramener les sociétés qui avaient fui le Canada. Lorsque le gouvernement s'ingère dans le marché, il y a un prix à payer. Le prix, aujourd'hui, est que le Canada n'a pas la capacité de fabriquer son propre vaccin. Voilà pourquoi les Canadiens et les entreprises se trouvent dans cette situation aujourd'hui.

L'énoncé économique, la grande réinitialisation ou peu importe le nom que le premier ministre donne au plan qui a été proposé aux Canadiens, suit la même logique floue de réduction de la protection des brevets pharmaceutiques au profit d'un gain à court terme. Il ne mesure pas les conséquences que ces mesures mal conçues auront à l'avenir. Le gouvernement libéral promet d'emprunter et de dépenser sans compter pour des mesures qui n'ont rien à voir avec l'obtention d'un vaccin sûr qui permettra aux Canadiens de reprendre une vie normale. Notre pays restera en confinement durant des mois, voire des années, pendant que le reste du monde aura entrepris la relance.

● (1800)

N'est-il pas étrange que les choses qui étaient inabordables avant la pandémie de COVID-19 sont soudainement abordables?

Le train de mesures des libéraux contre la pandémie a appauvri le pays. Les dépenses déficitaires et effrénées du premier ministre avaient déjà dévasté les finances du pays avant l'arrivée de la COVID-19. Alors que la ministre des Finances inexpérimentée aimerait que les Canadiens fassent fi de l'ajout de 400 milliards de dollars à la dette nationale, il s'avère que des années de déficits jusqu'à là inimaginables nous attendent. Il n'est pas étonnant qu'un fonctionnaire de carrière, le sous-ministre des Finances, ait rapidement démissionné le lendemain de la présentation de l'énoncé budgétaire.

Travaux des subsides

Dans notre motion de l'opposition, nous implorons le gouvernement de ne plus alourdir le fardeau fiscal, au nom des Canadiens qui peinent à joindre les deux bouts. Si nous sommes vraiment tous dans le même bateau, comme les apologistes du gouvernement dans les médias sont payés pour le dire, pourquoi les libéraux ne font-ils pas preuve d'un peu de respect à notre égard? Ils devraient nous dire en quoi consiste le plan pour que les petites entreprises et nous puissions faire les préparatifs nécessaires. C'est tout ce que demandent les Canadiens.

La grande réinitialisation — l'objectif jadis caché et maintenant révélé du premier ministre — repose sur la fausse prémisse voulant que des dépenses publiques faramineuses puissent générer une croissance économique, comme par magie. C'est une supercherie. Par le passé, de telles initiatives n'ont jamais donné de bons résultats. Nous n'avons qu'à le demander aux habitants de la Grèce ou de Chypre.

L'autre supercherie concerne ce que la réinitialisation signifie pour les personnes âgées, celles qui ont construit le pays. Au début, on pensait que les 18 à 35 ans allaient être pris pour payer la facture des dépenses actuelles, y compris les déficits accumulés avant la COVID. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La génération plus âgée est tout aussi condamnée que ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants à payer pour les erreurs du gouvernement tant que les libéraux resteront au pouvoir.

Les Canadiens se doivent de se renseigner sur ce qu'est la grande réinitialisation. Je suis ravie de citer un article publié dans le *Post Millennial* et signé par Leslyn Lewis, qui aura une grosse pointure à remplacer comme députée de Haldimand—Norfolk après les prochaines élections. Voici ce qu'elle a écrit:

La dévastation causée par la COVID-19 exige que nous unissions nos efforts pour protéger les Canadiens. Ce n'est pas le moment de profiter de notre vulnérabilité pour utiliser l'argent des contribuables afin de réaliser la vision d'un seul homme, une vision pour une économie « plus verte », plus « durable » et « inclusive ». Ces concepts, pris de façon isolée, semblent respirer la bienveillance, mais quelles sont les politiques concrètes que le gouvernement libéral croit nécessaires et prévoit mettre en œuvre? En l'absence de budget ou de plans présentés à la Chambre des communes, cela demeure un mystère, pour dire les choses gentiment. Tout le monde doit apporter sa contribution si nous voulons nous sortir de la pandémie et il ne devrait pas y avoir de programme caché.

La grande réinitialisation vise à profiter de la pandémie pour l'avènement d'une ère post-COVID qui redéfinira les industries, le travail et même la façon de percevoir les recettes fiscales (création de nouvelles rentrées fiscales, par exemple, taxe sur le télétravail, taxe sur la valeur nette des propriétés, taxe sur l'empreinte carbone) [...]

Les Canadiens ont le devoir de s'informer au sujet de la réinitialisation afin de pouvoir déterminer si les politiques post-COVID qu'entend mettre en œuvre le gouvernement canadien reflètent les politiques liées à la réinitialisation. Il ne faut pas céder devant les pressions indues ni avoir honte de poser des questions quant aux raisons qui amènent le gouvernement à reprendre plusieurs des politiques post-COVID proposées dans le livre en matière d'environnement, d'économie et d'équité sociale. De la même manière, nous ne devrions pas accepter que le premier ministre feigne ne pas avoir entendu parler de la réinitialisation, alors qu'il en adopte les politiques et qu'il s'est vanté d'en suivre l'approche devant les Nations unies. En tant que citoyens, c'est à nous de décider du type de pays que nous voulons pour l'après-COVID. Il ne faut pas laisser quelque dirigeant que ce soit se servir de la pandémie comme prétexte pour remodeler le Canada à son image. Au bout du compte, il ne faut pas perdre de vue que les gouvernements ne peuvent mettre en œuvre ce genre de révolution socioéconomique, cette 4^e révolution industrielle verte, sans l'assentiment de l'électorat au moyen d'un mandat de ce dernier.

Dans une société libre, le gouvernement agit selon la volonté du peuple. Qualifier les citoyens inquiets de « complotistes » et prétendre que [...] le premier ministre [n'a pas fait ces déclarations] devant les Nations unies [...] n'est rien de plus que de l'intimidation. Priver ainsi les gens de leurs droits et les réduire au silence a pour objectif d'instiller la peur afin que la population n'exige pas des élus qu'ils rendent des comptes. Notre liberté et la survie de la démocratie reposent sur les connaissances, sur l'action et sur la participation aux affaires civiques.

• (1805)

C'est un honneur pour moi de faire consigner cette citation au compte-rendu parlementaire.

La motion de l'opposition à l'étude aujourd'hui constitue une demande raisonnable au profit des Canadiens. Nous sommes tous dans le même bateau et il est temps que le gouvernement agisse réellement en conséquence.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que le discours de ma collègue me laisse un peu perplexe. J'ai cru l'entendre affirmer que nous léguons aux futures générations un énorme déficit et que nous devons mettre fin aux dépenses. En même temps, les conservateurs ne cessent de répéter que nous devons continuer à aider les petites entreprises et à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Grâce à l'argent que nous dépensons aujourd'hui, des entreprises restent ouvertes. Grâce à l'argent que nous dépensons aujourd'hui, des familles ne s'endettent pas davantage, ce qui représenterait un fardeau pour les parents et les enfants.

En ce moment, le gouvernement du Canada emprunte des sommes à un taux d'intérêt qui n'a jamais été aussi bas. Nous le faisons pour protéger les citoyens. La députée peut-elle nous dire quel programme en particulier elle voudrait voir disparaître: la PCU, les prêts aux petites entreprises ou la subvention salariale?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, tout est dit. La députée ministérielle affirme qu'il n'est pas grave de s'endetter. Elle ne pense qu'à aujourd'hui, en faisant fi de ce que l'avenir nous réserve, comme des taux d'intérêt plus élevés. Dans la motion, nous demandons au gouvernement d'arrêter d'alourdir le fardeau fiscal des Canadiens et des entreprises, notamment en ce qui concerne la taxe sur le carbone, les différentes hausses et la nouvelle norme sur les combustibles. À cause de ces taxes, les producteurs de grain paient déjà des dizaines de milliers de dollars supplémentaires uniquement pour assécher leurs récoltes. Ces céréales doivent ensuite être transportées, et des taxes s'appliquent sur le carburant. C'est pourquoi le prix d'un produit de base comme le pain monte en flèche. Les gens n'ont même pas les moyens d'acheter du pain à cause de ces politiques prétendument vertes, qui ne font rien d'autre que de permettre aux proches du Parti libéral de se remplir les poches.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, la députée a parlé des cotisations au RPC comme d'un impôt. À l'instar des gens de ma circonscription, je considère qu'il s'agit d'un investissement dans la sécurité de la retraite, ce qui est très important. À l'heure actuelle, on peut voir des aînés qui tirent le diable par la queue avec les maigres prestations du RPC qu'ils obtiennent. Je n'ai reçu aucun appel à mon bureau de circonscription de la part d'une personne qui se souciait de la hausse des cotisations du RPC l'année prochaine. J'ai plutôt entendu parler des programmes gouvernementaux mal conçus, comme l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, que le gouvernement refuse d'appliquer à partir du 1^{er} avril dans les cas où le propriétaire n'a pas voulu y participer. Je ne comprends pas pourquoi les conservateurs ne se sont pas joints au NPD pour demander au gouvernement d'appliquer rétroactivement ce programme afin que ceux qui n'y ont pas eu accès, c'est-à-dire des propriétaires d'entreprise et des contribuables, puissent maintenir à flot leur entreprise.

Pourquoi les conservateurs n'appuient-ils pas l'application rétroactive de ce programme?

Travaux des subsides

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je n'ai pas dit que les cotisations au RPC étaient un impôt. Nous proposons de reporter les augmentations pour faire en sorte que les cotisations ne fassent pas baisser encore davantage le montant du chèque de paie de ceux qui en ont encore un, sans parler des petites entreprises qui doivent évaluer ces cotisations chaque mois. Ces entreprises se démentent pour survivre afin que les travailleurs puissent garder leur emploi. Nous ne demandons pas de ne jamais augmenter les cotisations. On pourra le faire un jour, mais plus tard, pas maintenant.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je voudrais parler un peu de la certitude dont la députée a parlé au tout début de son discours. Beaucoup d'entreprises dans le Nord de ma circonscription, en particulier de nombreux exploitants saisonniers, ont clairement indiqué au gouvernement qu'elles ont besoin d'être certaines de ce à quoi pourrait ressembler la prochaine saison et du plan que le gouvernement entend mettre en œuvre pour relancer l'économie.

Je me demande si la députée pourrait nous en dire un peu plus sur l'importance de cette certitude et l'incapacité du gouvernement libéral à la fournir aux petites entreprises.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, les propriétaires de petites entreprises doivent savoir combien de retraits supplémentaires ils doivent faire de leur épargne-retraite et de leurs bénéficiaires non répartis et combien d'autres risques ils doivent prendre. S'ils sont obligés de continuer ainsi, c'est-à-dire d'exploiter une entreprise sans revenus, ils vont épuiser leur fonds de retraite. Heureusement, les conservateurs se sont opposés à la partie du budget de 2017 qui prévoyait imposer les bénéficiaires non répartis des petites entreprises. Ce sont ces bénéficiaires non répartis qui permettent aux entreprises de survivre en ce moment. Elles ont besoin de certitude. Elles ont besoin de savoir quand les confinements prendront fin afin de pouvoir remettre leurs employés au travail. Les gens veulent travailler. Ils ne veulent pas rester chez eux. Ils veulent être des membres productifs et actifs de la société.

• (1810)

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, Cloverdale—Langley City est en train de se transformer en ville fantôme. Lorsque l'imposition de restrictions plus sévères a été annoncée récemment dans la région de la vallée du Fraser, la plupart des gens se sont isolés de nouveau: aucun visiteur, aucun voyage, aucune séance au centre de conditionnement physique, aucune visite à l'église. Comme on les a fortement invités à ne sortir de chez eux sous aucun prétexte, les gens se sont rués cette semaine sur les arbres de Noël naturels et le papier hygiénique pour se préparer à s'enfermer chez eux pour Noël.

Chaque jour, nous sommes assis à regarder les dernières mises à jour sur la COVID, où les responsables de la santé nous présentent des tableaux et des graphiques qui démontrent les données scientifiques sur lesquelles repose l'action gouvernementale. On interdit ensuite les offices religieux tenus dans les stationnements grâce à la radio FM, on enferme les aînés dans leur chambre en les privant de l'affection de leur famille et on nous encourage à télécharger l'application Alerte COVID qui ne fonctionne même pas dans bon nombre de provinces du pays. Est-ce surprenant alors que les gens tombent dans le cynisme et commencent à perdre espoir?

Le gouvernement a enchaîné les bêtises dès le début de ce moment tragique de notre histoire. Il a envoyé des messages contradictoires sur la létalité et la transmissibilité du virus dès le premier jour: les masques ne fonctionnent pas; les masques fonctionnent.

Les personnes asymptomatiques ne peuvent pas transmettre le virus; les personnes asymptomatiques peuvent transmettre le virus. Les tests de dépistage rapide ne sont qu'un remède de charlatan; les tests de dépistage rapide sont sur le point d'être disponibles. On peut bénéficier d'une exonération de loyer si son propriétaire est disposé à en faire la demande; hélas, la majorité d'entre eux n'ont pas accepté d'en faire la demande. On peut réclamer la PCU si on est travailleur indépendant; on doit à présent maintenant tout rembourser à cause d'un mot de trois lettres que le gouvernement a négligé de mentionner, alors vendez tout, M. le propriétaire de petite entreprise, car il va falloir tout rembourser d'ici le 31 décembre.

Les gens ne perdent pas seulement espoir, ils perdent également leur maison. Ils perdent leurs moyens de subsistance et leur vie est ruinée à cause de l'imbroglio constant causé par toutes sortes de programmes: tests de dépistage rapide, achats de vaccins, programmes de soutien financier, et la liste continue. Les Canadiens sont fatigués d'entendre les platitudes dénuées de sens diffusées par la tente des communes, par l'entremise de la cassette usée du premier ministre. C'est maintenant clair: nous ne sommes pas tous dans le même bateau.

Par exemple, lors d'une réunion Zoom à laquelle j'ai participé récemment avec des agentes de voyage indépendantes, on pouvait constater très clairement que le secteur du tourisme et du voyage se trouve dans une situation très précaire. La récession, ou devrais-je dire la récession au féminin, fait perdre pied à de nombreuses femmes qui ont bâti leur petite entreprise au fil des ans en donnant aux voyageurs des conseils et un service de première qualité. Leur déclin s'est amorcé lorsque les compagnies aériennes ont commencé à annuler des vols en raison de la COVID-19. Les gens tentaient par tous les moyens de revenir chez eux et ont pu compter sur l'aide des femmes qui avaient réservé leurs billets. Ces femmes ont passé d'innombrables heures à travailler gratuitement pour aider leurs clients à rentrer.

Ensuite, il y a eu la deuxième vague. Encore une fois, ces femmes ont travaillé sans relâche, sans recevoir le moindre cent, pour aider les clients à modifier ou à annuler leurs réservations pour 2020 qui n'étaient désormais plus valides en raison des restrictions de voyage. Lorsque les grandes compagnies aériennes et les compagnies d'assurances ont arrêté de rembourser leurs clients, ces femmes, parmi lesquelles un grand nombre sont soutiens de famille, voulant donner le meilleur service possible à leurs clients, ont renoncé à des milliers de dollars en commissions pour que leurs clients frustrés puissent être remboursés.

Il convient de noter que les commissions qui sont récupérées s'appliquent à des services qu'elles ont rendus, à savoir des réservations de vols et de chambres d'hôtel que les exploitants de lignes aériennes et les voyagistes n'ont pas pu honorer. On ne peut que s'imaginer les pressions énormes que ces agentes de voyages subissent à l'heure actuelle devant la menace de rétrofacturation des sociétés émettrices de carte de crédit quand des clients furieux exigeront le remboursement d'un voyage qu'ils ne pourront pas faire. Ces rétrofacturations touchent directement les propriétaires de petite entreprise et peuvent atteindre des milliers de dollars, occasionnant des pertes que ces femmes n'ont pas les moyens de subir.

Travaux des subsides

Nous sommes loin d'être tous dans le même bateau. Les secteurs du voyage et du tourisme supplient l'État de les aider depuis le début, mais jusqu'à présent, leurs appels sont tombés dans l'oreille d'un sourd. À quelques jours des Fêtes, ces femmes et ces mères veulent savoir si elles auront les moyens de fêter Noël cette année. Elles ont besoin de savoir à qui le nouveau Programme de crédit pour les secteurs très touchés viendra en aide. Sera-t-il offert uniquement aux grandes entreprises ou leur offrira-t-il un peu de répit à elles aussi? Quels en seront les critères? Quand les gens pourront-ils s'inscrire?

• (1815)

C'est maintenant qu'elles ont besoin de connaître les détails de ce programme, pas plus tard. C'est toujours la même chose depuis le début de la pandémie: le gouvernement fait une grande annonce, puis il fait poireauter tout le monde pendant des mois. Pendant ce temps-là, les femmes attendent et espèrent que l'aide va finir par arriver.

Les chefs de petite entreprise nagent en plein désespoir. Ils ont un mal fou à rester en activité à cause des restrictions qui n'arrêtent pas de changer du jour au lendemain. Parmi eux, 40 % craignent que leur entreprise ne survive pas à la crise. Ces entreprises essaient de se réinventer une fois de plus. Elles coupent là où elles le peuvent. Elles demandent aux enfants, aux oncles, aux tantes, aux neveux et aux nièces de donner un coup de main parce qu'elles sont pour ainsi dire incapables de trouver des employés qui acceptent de reprendre le collier. La Prestation canadienne d'urgence incite en effet les gens à rester à la maison pour ne pas excéder le nombre maximal d'heures autorisé. Résultat: partout au Canada, les restaurants et les commerces du secteur des services manquent de personnel.

Les mesures de soutien d'urgence étaient censées aider les entreprises à traverser la pandémie, mais en réalité, le gouvernement a donné près de 7 \$ aux ménages pour chaque dollar de revenu perdu par le secteur privé. Au lieu de favoriser la création d'emplois, ces programmes encouragent les gens à faire des achats ponctuels d'articles produits à l'étranger. Comme si ce n'était pas assez, voilà que le gouvernement ajoute au fardeau des petites entreprises en annonçant que les charges sociales augmenteront à partir de janvier. Ce n'est pas tout, car derrière la porte numéro trois se trouve une autre ponction fiscale, qui prendra la forme cette fois-ci d'une hausse de la taxe sur le carbone.

Si, comme ne cessent de le dire les libéraux, nous sommes tous dans le même bateau, pourquoi les petites entreprises doivent-elles porter une part tellement plus grande du fardeau que celle des bureaucrates, des politiciens et des riches élites? Sommes-nous vraiment prêts à écraser l'épine dorsale de l'économie que constituent les dépanneurs, les cafés, les salons de manucure et toutes les autres petites entreprises? Des moments comme celui-ci me rappellent une citation de Ronald Reagan sur la façon dont le gouvernement percevait l'économie: « Si ça bouge, taxons-le. Si ça continue de bouger, réglementons-le. Et si ça cesse de bouger, subventionnons-le. »

Récemment, Jack Mintz a exhorté le gouvernement à favoriser la croissance du secteur privé, sans lequel nous ne pourrions pas nous remettre du déclin économique. Voici ce qu'il en dit dans son article paru dans le *Financial Post*:

Une chose que la pandémie nous a apprise est que c'est le secteur privé qui assure l'approvisionnement des Canadiens en tests, en vaccins, en services de télécommunications et en aliments. Les pertes de production au Canada s'élèveront à 730 milliards de dollars de 2020 à 2025. Il sera impossible de les récupérer sans la contribution d'un secteur privé résilient. Les dépenses publiques ne sont pas une ba-

guette magique. Elles peuvent même avoir des effets délétères: les grands déficits et les hausses d'impôts imminentes peuvent ébranler la confiance des investisseurs, provoquant une fuite de capitaux.

La ministre des Finances a indiqué qu'elle avait l'intention d'injecter jusqu'à 100 milliards de dollars pour rebâtir en mieux, à l'aide de groupes de travail et de ministères qui s'impliqueront dans chacun des programmes idéologiques auxquels elle peut songer. Il s'agit de la réinitialisation dont le premier ministre se vantait en septembre dernier devant les Nations unies.

Les Canadiens ne veulent pas d'une économie réinventée. Ils veulent de l'aide pour lutter contre la COVID. Ils veulent des tests rapides et des vaccins. Ils veulent des solutions scientifiques qui ne changent pas au gré du vent. Ils veulent de la clarté pour élaborer leur propre plan de survie à la crise. Nous devons les laisser reprendre les activités dans lesquelles ils excellent. Ils savent comment assurer la sécurité de leurs clients. Ils le font chaque jour dès l'ouverture de leur commerce.

Rex Murphy a récemment souligné le snobisme inhérent à la phrase « nous sommes tous dans le même bateau » en affirmant:

Nous partageons tous les risques pour la santé en ce moment. Nous ne sommes pas tous confrontés à la perte de notre emploi ou de notre entreprise, ce qui mérite plus de considération, peut-être même plus de compréhension, que ce dont ont fait preuve les nantis et les privilégiés.

Je suis ici pour parler au nom des camionneurs, des plombiers, des menuisiers, des chauffeurs de taxi, des déménageurs, des serveurs, des aides-serveurs et des concierges. Ils portent sur leurs épaules le poids de cette pandémie bien plus que nous, les députés, qui décidons de leur avenir. Ils ont besoin d'un plan concret et précis.

Ils ne cherchent pas à obtenir le meilleur des mondes. Ils souhaitent simplement partager le repas de Noël avec leur famille et des amis sans craindre de se voir infliger une amende. Ils veulent assister à la messe de Noël ou écouter la *Messie* de Handel en paix. Les libéraux offrent un large éventail de vaccins qui n'arriveront pas dans nos pharmacies locales avant septembre prochain. Le gouvernement croit-il honnêtement que les Canadiens peuvent attendre si longtemps?

• (1820)

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes nombreux à savoir que la science et les conseils sanitaires évoluent à mesure que nous en apprenons davantage sur la COVID-19. J'aimerais savoir si la députée d'en face croit en la science et fait confiance aux conseils des experts de la santé, parce qu'elle donnait certainement l'impression dans ses observations de les remettre en question.

Mme Tamara Jansen: Monsieur le Président, j'ai bien sûr confiance en la science, tout comme la plupart des Canadiens. Nous voulons nous assurer que nous sommes en train de changer nos façons de faire en fonction de données scientifiques, et non pour des motifs idéologiques.

Travaux des subsides

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, un grand nombre des préoccupations et des questions soulevées par la députée m'ont fait penser à quelque chose. Au cours des dix derniers mois, ce sont les néo-démocrates qui ont réussi à obtenir de la part du gouvernement des subventions salariales pouvant atteindre 75 %; ce sont également les néo-démocrates qui ont obtenu des congés de maladie historiques pour les travailleurs canadiens; enfin, ce sont les néo-démocrates qui ont pu maintenir la PCU à 2 000 \$. C'est nous qui avons pu faire faire adopter toutes ces mesures pour les travailleurs parce que, tout comme la députée, nous parlons au nom de la classe ouvrière. Je m'exprime au nom des camionneurs, des chauffeurs de taxi et de toutes les personnes qui ont souffert si profondément pendant cette pandémie. Cependant, les conservateurs ne seraient même pas favorables à l'instauration d'un impôt sur la fortune visant le 1 % des Canadiens les plus riches.

Je me demande, quelle proposition les conservateurs ont-ils présentée pendant la pandémie qui a réellement aidé les travailleurs canadiens?

Mme Tamara Jansen: Monsieur le Président, les conservateurs ont travaillé très fort pour les petites entreprises. Nous constatons que le gouvernement a donné aux ménages 7 \$ pour chaque dollar versé aux petites entreprises; on pourrait presque penser qu'il essaie d'acheter des votes. Nous devons nous assurer que les petites entreprises, qui sont l'épine dorsale de l'économie, sont soutenues par de bons programmes qui les aident véritablement à traverser la pandémie.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, j'entends un petit refrain de la part du Parti conservateur. Ils disent qu'il faut dépenser plus, mais mon Dieu, il y a un déficit incontrôlable. Je trouve que beaucoup de discours que j'ai entendus aujourd'hui se contredisent.

Il faut se méfier de certains propos alarmistes qui visent à effrayer les investisseurs. Aux dernières nouvelles, le Canada détenait encore une cote AAA de trois des quatre grandes agences de notation. Je crois que seul Fitch nous a attribué la cote AA+. Nous sommes dans une très bonne position économique pour nous remettre de la pandémie.

En ce qui concerne les remarques éloquentes de la députée sur la gravité de la récession au féminin que nous traversons actuellement et du soutien aux entrepreneures, j'aimerais demander sans détour à la députée si elle est prête à appuyer les dépenses supplémentaires que fait le gouvernement pour soutenir les entrepreneures au moyen, par exemple, de la toute première stratégie pour les femmes en entrepreneuriat que nous avons mise en place.

Mme Tamara Jansen: Monsieur le Président, les conservateurs veulent des programmes intelligents qui atteignent les résultats escomptés. Dans ma circonscription, des propriétaires de petites entreprises qui sont travailleurs autonomes communiquent avec moi parce qu'ils viennent d'apprendre qu'ils doivent rembourser la totalité des versements de la Prestation canadienne d'urgence qu'ils ont touchés pour la simple raison que le gouvernement avait oublié de préciser un petit détail sur les personnes qui y étaient réellement admissibles. C'est scandaleux. Cela est arrivé à maintes et maintes reprises pour les bénéficiaires de ces programmes, et nous supplions le gouvernement de prendre son temps et de bien réfléchir avant de

lancer des programmes d'aide pour éviter de faire du tort aux Canadiens.

• (1825)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai certainement entendu les mêmes inquiétudes de la part de Canadiens qui ont peine à suivre les consignes de la santé publique et qui se demandent comment les respecter.

La députée a parlé des nouvelles consignes en Colombie-Britannique et elle s'en est prise au gouvernement fédéral. Je tiens à préciser — et je suis convaincue que la députée le sait —, que ce n'est pas le gouvernement fédéral qui émet les consignes de la santé publique pour les habitants de la Colombie-Britannique. Ce n'est pas lui qui dicte quand il est possible d'aller dans les commerces, combien de personnes peuvent se réunir ou quelles églises peuvent garder ouvertes leurs portes. Je me demande si elle préférerait que ce soit le cas.

La députée de Cloverdale—Langley City aimerait-elle que l'on recoure à la Loi sur les mesures d'urgence de façon à ce que toutes les décisions sur le confinement et les restrictions sociales proviennent du gouvernement fédéral au lieu des gouvernements provinciaux?

Mme Tamara Jansen: Monsieur le Président, les tergiversations du gouvernement fédéral ont nui à son leadership auprès des provinces. Il est très important de faire preuve de cohérence et d'exercer le genre de leadership qui s'impose, sinon, le résultat sera chaotique pour tout le monde.

[Français]

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir participer au débat sur la motion du Parti conservateur portant sur les mesures pour appuyer les petites entreprises, car je suis tout à fait d'accord avec mes collègues de l'opposition. Il s'agit d'un sujet extrêmement important qui est au cœur de ce que je fais tous les jours à titre de secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite entreprise.

Chaque jour, depuis le début de la crise sanitaire, je parle avec des femmes et des hommes dans ma circonscription et partout au pays qui ont investi du temps et de l'argent dans leur entreprise et qui, surtout, y ont mis du cœur. Pour moi, il est essentiel d'être à leur écoute afin de s'assurer que nos programmes de soutien répondent réellement à leurs besoins.

Nous savons tous, ici, à la Chambre, à quel point la pandémie a profondément affecté les entrepreneurs et les travailleurs des PME. Ces entreprises sont une source de bons emplois locaux, mais aussi de fierté locale. Elles constituent l'épine dorsale de notre économie et de nos communautés. Notre gouvernement a très vite saisi l'importance d'aider nos PME à passer à travers la crise et a agi très rapidement. En fait, nous avons lancé la plus importante série de programmes d'aide économique de notre histoire.

[Traduction]

Je sais que nous avons entendu de nombreux discours aujourd'hui, et je vais parler brièvement de certains programmes très importants que nous avons mis en place.

Travaux des subsides

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes permet d'offrir un prêt sans intérêt qui comprend une partie non remboursable. Pourquoi? C'est parce que mes collègues et moi, qui représentons des gens de partout au pays, avons entendu des propriétaires de petite entreprise nous dire qu'ils craignaient de trop s'endetter. Comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, c'est devenu l'un des programmes les plus importants pour les petites entreprises. C'est pourquoi nous avons annoncé récemment que nous allons le bonifier en offrant une aide complémentaire de 20 000 \$ dans le cadre de cet important programme de prêt, et je précise encore une fois que la moitié de cette aide est non remboursable.

Il y a aussi la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a permis de subventionner près de quatre millions de chèques de paie pour les Canadiens.

Dans le cas du programme de subvention pour le loyer, je précise qu'il s'agit normalement d'un domaine de compétence provinciale, mais on a demandé au gouvernement fédéral de donner l'exemple en aidant les entrepreneurs à payer ce qui constitue essentiellement l'un de leurs plus importants coûts fixes. Grâce à la rétroaction que mes collègues et moi avons obtenue, nous avons pu changer ce programme de manière à ce que la subvention soit versée directement aux locataires et aux propriétaires de petite entreprise.

Nous sommes aussi conscients de l'importance des outils numériques. C'est pourquoi nous avons établi plusieurs programmes et partenariats pour aider les entrepreneurs à vendre leurs biens et services en ligne, et bon nombre d'entre eux le faisaient pour la première fois.

[Français]

J'aimerais également mentionner le Fonds d'aide et de relance régionale, ou FARR, un programme d'aide spécial qui est mis en œuvre par les six agences de développement économique régionales, organismes du gouvernement fédéral qui sont littéralement sur le terrain partout au pays. Ceux-ci travaillent avec des partenaires clés comme les sociétés d'aide au développement des collectivités, ou SADC. Grâce au FARR, nous avons pu offrir un soutien financier et technique à plusieurs milliers d'entreprises.

● (1830)

[Traduction]

Le vice-président: Comme il est 18 h 30, conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril 2020, et comme nous sommes à la dernière journée de la période des crédits se terminant le 10 décembre 2020, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion de l'opposition.

Le vote porte sur la motion suivante. Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de la motion.]

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande la tenue d'un vote par appel nominal.

Le vice-président: Par conséquent, conformément à l'article 81(18) du Règlement, le vote est reporté à plus tard aujourd'hui.

[Français]

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2020-2021

ADOPTION DU CRÉDIT N^o 1 — AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

L'hon. Steven Guilbeault (au nom du président du Conseil du Trésor) propose:

Que le crédit 1, au montant de 1 897 264 276 \$, sous la rubrique Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement — Dépenses de fonctionnement, du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021, soit agréé.

[Traduction]

Mme Kamal Khera (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du travail d'Affaires mondiales Canada par vidéoconférence, depuis mon bureau de circonscription dans Brampton-Ouest.

Avant de parler de l'important travail qu'accomplit chaque jour par Affaires mondiales Canada pour les Canadiens, j'aimerais prendre un instant pour reconnaître la contribution apportée en notre nom par les différents diplomates canadiens. Qu'ils soient au pays ou en poste à l'étranger, le personnel politique, les délégués commerciaux, les professionnels du développement, les conseillers et le personnel d'Affaires mondiales Canada travaillent sans relâche pour soutenir la prospérité, la sécurité et l'influence du Canada dans un monde de plus en plus difficile et complexe.

Bon nombre d'entre eux ont travaillé dans des endroits où sévissent la violence, les conflits et les catastrophes naturelles. Les efforts de ces gens sont souvent passés sous silence, sauf lors d'années exceptionnelles comme l'année en cours, qui permettent aux Canadiens de voir leur travail. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier au nom de tous les Canadiens et de tous les députés.

En 2020, les Canadiens de tous les horizons ont compris ce que leur apporte le travail d'Affaires mondiales Canada. Les petites et les moyennes entreprises ont vu leurs occasions d'exportation croître grâce à l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, à l'Accord économique et commercial global et à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, et ils ont vu leurs droits être protégés lorsque le Canada s'est battu contre les mesures protectionnistes et qu'il a défendu le maintien d'un système commercial fondé sur des règles.

Les investissements effectués dans l'aide au développement ont permis d'accroître la sécurité des Canadiens. Pour rétablir la paix, éradiquer la pauvreté, lutter contre les organisations terroristes et combattre l'ingérence étrangère dans notre démocratie, on a renforcé les valeurs canadiennes grâce à des efforts de sensibilisation et à des institutions multilatérales, et en tenant tête à des régimes autoritaires. Des milliers de familles canadiennes ont reçu de l'aide quand leurs êtres chers et elles avaient besoin d'un endroit où se loger ou de moyens de transport après avoir été laissés en plan par la pandémie, tandis que d'autres avaient besoin qu'on les visite ou qu'on rapatrie les restes de leurs proches.

Travaux des subsides

Le ministère des Affaires mondiales a essentiellement pour mandat de projeter les valeurs et la culture du Canada dans le monde, de protéger les intérêts du pays sur le plan économique, politique et de la sécurité, et de promouvoir les relations nécessaires pour rendre cela possible. Cette responsabilité n'a peut-être jamais été aussi importante que dans le contexte géopolitique et économique tendu qui règne actuellement. Je peux affirmer avec conviction que le ministère des Affaires mondiales est admiré pour son travail, de même que la façon dont il l'accomplit et dont il fait un usage optimal chaque jour de l'argent des contribuables.

L'écllosion de la pandémie de COVID-19 a façonné notre univers d'une manière profonde que nous ne comprenons toujours pas pleinement. Elle a modifié la vie des Canadiens d'une façon que nous n'aurions pas pu imaginer il y a un an. La portée et l'ampleur de la pandémie ont mis à l'épreuve chaque communauté, chaque pays et chaque institution internationale. Comme je l'ai déjà dit, il ne fait aucun doute que nous vivons un moment qui n'arrive qu'une fois par génération.

Au début de 2020, alors même que la COVID-19 était en voie de devenir une pandémie, l'année s'avérait déjà extrêmement difficile en raison de conséquences importantes sur la politique étrangère canadienne.

En effet, entre janvier et mars, Affaires mondiales Canada s'affairait déjà à régler plusieurs dossiers chauds en parallèle, dont les tensions accrues et persistantes entre les États-Unis et l'Iran, qui ont eu des répercussions tragiques directes sur notre pays lorsque le vol PS752 a été abattu près de Téhéran, ce qui a entraîné la mort de 85 Canadiens; les relations tendues avec la Chine, qui ont mené à la détention arbitraire de deux citoyens canadiens, et l'agitation considérable qui régnait à Hong Kong; les tensions commerciales et économiques, y compris la menace constante de mesures commerciales par les États-Unis dans le secteur de l'acier et la chute des prix du pétrole provoquée par la guerre des prix entre le Royaume d'Arabie saoudite et la Russie; les situations humanitaires extrêmement graves et endémiques au Venezuela, en Syrie, en Afghanistan, au Myanmar et au Bangladesh; et les troubles sociaux qui persistaient dans des pays ou régions importants pour les intérêts canadiens, y compris plusieurs démocraties où le Canada est intervenu.

La pandémie n'est pas un phénomène isolé de tout contexte. En effet, la crise accentue les tendances mondiales existantes, notamment la concurrence géopolitique entre certaines superpuissances économiques et politiques, la montée du protectionnisme, l'accroissement des inégalités, l'érosion des valeurs démocratiques et les menaces liées aux changements climatiques.

● (1835)

C'est dans ce contexte que les conservateurs proposent aujourd'hui de réduire le budget d'Affaires mondiales Canada. La plupart des députés pourraient être surpris, mais je ne le suis pas du tout. En effet, nous nous souvenons tous que c'est le Parti conservateur qui s'était engagé à réduire l'aide étrangère de 25 % lors des dernières élections. Nous affrontons actuellement une pandémie mondiale qui exige des solutions mondiales, mais les conservateurs veulent que le Canada exerce un rôle de moindre importance. Autrement dit, nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette vision des choses.

Si nous voulons que le gouvernement du Canada soit très présent à l'étranger, c'est que ce sont les Canadiens qui le souhaitent, étant donné que chaque année, il y a en moyenne 200 000 demandes

d'assistance de la part de Canadiens à l'étranger. L'année dernière, nous avons vu l'importance de ce phénomène lors de certains événements marquants.

Pensons d'abord à la réaction du ministère à la tragédie du vol PS752. Dès le premier instant, la détermination à soutenir les familles des victimes n'a pas faibli. Le ministère continue de diriger le groupe international de coordination, que le Canada a fondé, en étroite collaboration avec les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Ukraine, de la Suède et de l'Afghanistan, afin d'encourager la transparence, de réclamer la justice et la reddition de comptes et de rapatrier les dépouilles pour les remettre aux familles des victimes.

Deuxièmement, dans le cadre de sa réponse à la pandémie de COVID-19, Affaires mondiales Canada a réalisé le plus important et le plus complexe rapatriement de Canadiens en temps de paix de l'histoire du Canada. Dès janvier, le ministère a pris des dispositions pour rapatrier en toute sécurité des centaines de Canadiens de la Chine et des centaines d'autres du navire de croisière Diamond Princess au Japon.

Au fur et à mesure que le virus se propageait, les extraordinaires fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada ont mobilisé toutes les ressources pour créer de nouveaux outils, comme un programme de prêts d'urgence COVID-19, afin de répondre aux besoins des Canadiens. À l'administration centrale et dans tout le réseau des 178 missions du Canada dans 110 pays, le personnel a mis l'accent sur la prestation d'un soutien essentiel aux Canadiens sur le terrain, malgré le risque auquel il s'exposait lui-même. Toutes les missions sont restées ouvertes; elles ont organisé et négocié des vols, des services de transport terrestre, des lettres d'autorisation, des exemptions de quarantaine, des abris d'urgence et le renouvellement d'ordonnances pour les personnes qui ne s'attendaient pas à avoir besoin de plus de médicaments.

J'ai quelques chiffres pour donner une idée de l'ampleur de nos efforts. Depuis mars, Affaires mondiales Canada a facilité le retour en toute sécurité de plus de 62 580 Canadiens et a organisé 692 vols vers le Canada en partance de 109 pays. Il s'agissait d'une gestion de crise consulaire d'un niveau jamais vu auparavant, une illustration en temps réel du réseau et des contacts cultivés par les employés d'Affaires mondiales Canada, ainsi que de leur résilience et de leur engagement à servir les Canadiens.

Cette année, les efforts bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux du ministère ont également été marqués par la COVID-19. Le Canada a fait preuve du leadership nécessaire en temps réel et a réuni divers partenaires pour façonner les efforts mondiaux en vue de gérer les conséquences sanitaires mondiales de la pandémie, de maintenir les chaînes d'approvisionnement ouvertes et de soutenir les plus vulnérables alors que les économies se redressent.

L'ampleur des conséquences de la COVID-19 fait ressortir l'importance de la collaboration entre les pays et de la lutte contre la pandémie et met en valeur les points forts d'Affaires mondiales Canada, qui crée des espaces permettant le dialogue ainsi que la coopération et l'action internationales.

Par exemple, le Canada, de concert avec l'Union européenne et le Japon, a organisé une conférence d'appels de dons sur les vaccins et les produits thérapeutiques, qui a permis de recueillir 8 milliards de dollars américains pour mieux tester, traiter et protéger les gens, ainsi que pour prévenir la propagation de la COVID-19 dans les pays vulnérables.

Travaux des subsides

En partenariat avec le premier ministre de la Jamaïque et le secrétaire général de l'ONU, le premier ministre a convoqué une réunion spéciale de haut niveau de l'ONU pour trouver et proposer des solutions à la crise économique et à l'urgence en matière de développement engendrées par la pandémie.

Au tout début de la pandémie, le ministre des Affaires étrangères a créé le Groupe ministériel de coordination sur la COVID-19. Créé au départ comme une tribune pour coordonner les mesures à prendre vu les restrictions sur les déplacements qui se multipliaient, le Groupe est devenu un canal important permettant l'échange de solutions multilatérales de lutte contre la pandémie de COVID-19, notamment des mesures commerciales et des mesures d'urgence, qui comprennent le maintien des transports terrestres, aériens et maritimes ainsi que des chaînes d'approvisionnement. Ces mesures comprennent aussi une aide coordonnée aux institutions internationales, surtout l'ONU et l'OMS, notamment pour qu'on s'attaque aux problèmes qui touchent particulièrement l'Afrique et les petits États insulaires en développement.

● (1840)

À ces efforts s'est ajoutée l'aide apportée aux entreprises canadiennes par la ministre du Commerce international, durant cette période sans précédent d'incertitude mondiale où l'on constate un resserrement des conditions de crédit. En jouant un rôle de chef de file avec le Groupe d'Ottawa dans le cadre des discussions sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, la ministre du Développement international a aussi été à l'avant-scène des efforts déployés dans le monde pour gérer de nombreuses questions, comme celles de garantir l'accès équitable aux vaccins, de prévenir l'insécurité alimentaire occasionnée par les bris dans les chaînes d'approvisionnement, de faciliter la poursuite de la scolarité des enfants durant la pandémie dans les pays en développement, d'aider les femmes et les filles à continuer d'avoir accès à des services de santé sexuelle et reproductive et de combattre la violence envers elles. La ministre a aussi établi le groupe de contact sur le développement, en partenariat avec le Royaume-Uni.

Les efforts du Ministère reposent sur trois piliers stratégiques pour orienter les actions du Canada là où il peut générer des résultats immédiats et tangibles. Premièrement, combattre la pandémie en renforçant les capacités dans l'esprit des objectifs de développement durable, de manière à faciliter l'accès aux tests de dépistage, aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19. Deuxièmement, tâcher de gérer les tensions financières et de stabiliser l'économie en rétablissant les chaînes d'approvisionnement mondiales et en favorisant l'équilibre et la stabilité économique des pays en développement. Troisièmement, aider les plus vulnérables et accélérer la relance par des interventions humanitaires, par des mesures visant la sécurité alimentaire et l'éducation et par des solutions aux conséquences socioéconomiques à long terme de la pandémie.

Jusqu'à maintenant, Affaires mondiales Canada a été chargé d'envoyer 1 milliard de dollars pour aider les plus pauvres et les plus vulnérables dans nos pays partenaires à lutter contre la pandémie. Pour ce faire, nous avons collaboré avec des ONG canadiennes et des organisations partenaires étrangères pour adapter les approches de différents programmes et encourager les pratiques novatrices. Ces efforts témoignent de la croyance qu'aucun de nous n'est en sécurité tant que nous ne sommes pas tous à l'abri du virus. Nous pouvons rebâtir en mieux pour faire avancer les objectifs de développement durable et pour encourager une relance inclusive et écologique.

Bien que la pandémie ait été la préoccupation primordiale de notre ministère, beaucoup d'autres problèmes géopolitiques ont néanmoins exigé l'attention continue d'Affaires mondiales Canada. Nous avons géré nos relations importantes avec les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, nous avons cherché des solutions à long terme aux crises politiques prolongées en Ukraine, au Venezuela et au Moyen-Orient et nous avons renforcé la démocratie et les droits de la personne au Bélarus. Toutes ces conjonctures ont exigé que le personnel des ambassades et du siège social effectue des évaluations sur le terrain, élabore des options à soumettre au Cabinet et mette en œuvre des politiques et des mesures.

La coopération mondiale facilitée par des institutions internationales efficaces et responsables dépend d'alliances souples et de nouveaux partenaires et partenariats. Voilà pourquoi le ministère a continué à entretenir des relations clés et à renforcer nos liens avec nos alliés traditionnels, tout en poursuivant de nouvelles collaborations avec des partenaires émergents.

J'ai déjà parlé du leadership exercé par la ministre du Commerce international dans la réponse à la pandémie. Je vais revoir en détail les réalisations récentes d'Affaires mondiales Canada pour faire prospérer le pays et lui permettre de continuer à profiter de possibilités diversifiées en matière de commerce et d'investissement.

Le commerce représente près des deux tiers de l'économie du Canada et génère 3,3 millions d'emplois, c'est-à-dire un emploi sur six. Le commerce ouvert et fondé sur des règles ouvre des perspectives pour les entreprises et les entrepreneurs, et assure aux gens l'accès à des biens et services essentiels, comme les aliments et les médicaments. La COVID-19 ne devrait pas et ne peut pas servir de prétexte pour interrompre le commerce ou susciter un repli vers l'intérieur assorti de politiques protectionnistes. Affaires mondiales Canada s'emploie à améliorer l'accès aux marchés afin d'accroître les possibilités qui découlent des accords commerciaux et à diversifier encore plus les échanges commerciaux.

Cette année, nous avons collaboré étroitement avec des partenaires internationaux, comme le G20, l'Organisation mondiale du commerce et l'APEC, pour faire en sorte que nos chaînes d'approvisionnement demeurent ouvertes, que nos entreprises poursuivent leurs activités et que leurs biens et services essentiels trouvent preneurs. Par le leadership que le Canada a exercé dans le Groupe d'Ottawa sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, nous avons montré notre engagement à façonner l'avenir du commerce multilatéral et fondé sur les règles, lequel est essentiel à la prospérité mondiale. Plus que jamais, nous devons continuer à renforcer le système commercial mondial fondé sur des règles, pour qu'il soit robuste et résilient.

● (1845)

J'ai parlé du travail important qu'accomplit Affaires mondiales dans le contexte de l'aide internationale liée à la pandémie de COVID-19 et du fait que la santé et la prospérité des Canadiens sont intimement liées à l'efficacité et à la coordination de l'intervention et de la reprise mondiales. Tant que nous n'aurons pas réglé cette crise partout sur la planète et contribué à bâtir un système socioéconomique plus résilient et plus viable, nous continuerons d'en subir les effets au Canada.

Avant la pandémie de COVID-19, de nombreux pays avaient déjà du mal à générer une croissance inclusive et viable, à maintenir la cohésion sociale et à gérer les crises. Bien que l'appui du Canada ait permis de réduire de façon tangible la pauvreté extrême — ce qui a notamment amélioré l'accès à l'éducation, la santé et la nutrition —, ces changements n'ont pas bénéficié à tout le monde également. Plus de 1,3 milliard de personnes vivent dans la pauvreté; elles sont confrontées à des défis multiples et interreliés, souvent exacerbés par des inégalités, et elles sont souvent aux prises avec des crises humanitaires prolongées ou avec les conséquences des changements climatiques.

Dans ce contexte, Affaires mondiales continue de travailler fort pour mettre en œuvre la Politique d'aide internationale féministe, qui fournit un cadre essentiel non seulement pour répondre aux besoins créés par cette pandémie sans précédent, mais aussi pour bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère.

Nous cherchons avant tout à aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, surtout les femmes, les filles et les gens qui vivent dans des États fragilisés ou touchés par des conflits, dans le but de parvenir à la paix et à la stabilité et de promouvoir le dialogue en vue de résoudre les conflits. Nous avons notamment des initiatives de consolidation de la paix et de stabilisation axées sur des pays précis, comme l'Afghanistan, la Colombie, le Myanmar, le Soudan du Sud, la Syrie, l'Ukraine et le Yémen.

En collaboration avec les organismes de l'ONU, la Croix-Rouge ainsi que des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, la ministre et le ministère ont contribué à fournir de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins de plus de 135 millions de personnes dans 62 pays et territoires.

Par ailleurs, le ministère a géré de manière efficace et responsable des programmes de subventions et de contributions de plus de 6,3 milliards de dollars. Ces ressources ont permis de réduire la pauvreté et d'offrir plus de possibilités pour des gens de partout dans le monde ainsi que de sauver des vies, de promouvoir des moyens de subsistance durables et d'accroître la paix et la sécurité.

Pour conclure, j'insiste encore une fois sur la principale leçon que nous avons tirée de la pandémie de COVID-19. Elle a révélé à quel point la coopération internationale est absolument nécessaire. C'est aussi vrai aujourd'hui que ce ne l'était lors de la création du ministère responsable des Affaires mondiales, il y a plus de 100 ans. En assurant une présence diplomatique et en offrant des services consulaires, de l'aide commerciale et des programmes de développement international, le ministère travaille fort pour renforcer sa collaboration à l'échelle mondiale afin de promouvoir et de protéger les intérêts et les valeurs du Canada.

En cette période qui se caractérise par de profonds changements, des problèmes complexes et de vastes possibilités, le personnel du ministère des Affaires mondiales continuera d'exercer le leadership éclairé dont le monde a besoin. Le ministère vise à jouer un rôle constructif à court et à long terme pour répondre à l'évolution rapide des affaires mondiales dans l'intérêt de tous les Canadiens.

• (1850)

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, je veux remercier la députée pour son discours dans lequel elle a décrit tout ce que le gouvernement du Canada fait à l'échelle mondiale en lien avec le budget principal des dépenses.

Travaux des subsides

Plus tôt cette semaine, l'ancien directeur parlementaire du budget du Canada a affirmé qu'on n'arrivait plus à s'y retrouver dans la manière de dépenser l'argent des contribuables à l'heure actuelle. Il a d'ailleurs déclaré que la situation était si mauvaise qu'il n'arrivait plus à s'y retrouver dans aucun des calculs, et que nous ne pouvions même pas faire confiance au gouvernement, étant donné son manque d'ouverture et de transparence à propos des dépenses.

Le directeur parlementaire du budget abonde dans le même sens. La députée peut-elle nous expliquer comment nous pourrions faire confiance au gouvernement, alors que les comptes publics ne sont pas mis à jour et que les Canadiens ne sont pas informés des sommes dépensées ni de la façon dont ces dépenses, à propos desquelles nous ne savons rien, auront un impact sur les générations futures et sur notre capacité à aider d'autres peuples dans le monde?

Mme Kamal Khara: Monsieur le Président, ce n'est pas surprenant que le Parti conservateur veuille que nous réduisions le budget d'Affaires mondiales pendant une pandémie mondiale. S'il y a bien une chose que nous avons apprise de cette pandémie, c'est que nous avons besoin plus que jamais d'une solidarité internationale. Je sais aussi que le Parti conservateur est le parti qui s'est engagé à réduire l'aide étrangère de 25 % lors des dernières élections.

Le gouvernement a la liste de commandes de vaccins la plus diversifiée et le plus grand nombre de doses par habitant au monde. Il s'est engagé à travailler bilatéralement et multilatéralement pour garantir que les vaccins parviennent à ceux qui en ont le plus besoin. Ainsi, non seulement nous apportons de l'aide aux Canadiens, entreprises, familles ou étudiants ici, au Canada, mais en plus nous en apportons au reste du monde.

• (1855)

M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que la députée saura se montrer un peu indulgente. Je sais qu'elle n'aime pas se vanter, mais j'aimerais la remercier pour le travail qu'elle a accompli en tant qu'infirmière pendant la crise de la COVID. Elle est retournée dans sa collectivité pour y travailler dans un établissement de soins de longue durée; ce faisant, elle a donné véritablement en retour à sa collectivité et y a fait preuve de leadership. Je voulais profiter de cette occasion pour la remercier publiquement.

La députée a dit de cette pandémie qu'elle était mondiale. J'aimerais qu'elle en dise plus là-dessus. Le Canada a une liste de commandes de divers vaccins et des centaines de millions de doses. Qu'est-ce que cela voudra dire pour les Canadiens si la crise de la COVID-19 se poursuit ailleurs? J'espérais qu'elle pourrait nous en dire plus là-dessus et sur le rôle que le gouvernement du Canada devrait jouer une fois que les Canadiens auront été vaccinés.

Mme Kamal Khara: Monsieur le Président, je remercie le député de ses aimables propos. Je suis très reconnaissante d'avoir travaillé de nouveau sur le terrain en faisant du bénévolat pour un établissement de soins de longue durée dans ma collectivité, à Brampton, qui a été durement touché par la crise de la COVID-19. Cela a été pour moi un honneur d'œuvrer auprès des Forces armées canadiennes et de redonner à ma collectivité de quelque façon que ce soit. Je remercie le député de ses commentaires.

Je voudrais également rappeler aux députés que s'il y a bien une chose que la pandémie nous a apprise, c'est que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas. Quelle que soit son origine, le virus nous menace tous. Il ne connaît pas de frontières et ne sera vaincu que par une action ferme et concertée à l'échelle mondiale.

Travaux des subsides

C'est pourquoi non seulement nous diversifions notre portefeuille de vaccins ici au Canada, mais nous nous assurons également de travailler aux côtés de la communauté internationale et de nos partenaires mondiaux. Nous participons au mécanisme COVAX et à l'accélérateur ACT pour nous assurer non seulement de soutenir les Canadiens, mais aussi de garantir un accès équitable aux vaccins efficaces contre la COVID-19 pour les gens du monde entier, en particulier les plus vulnérables.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de ses nombreuses observations soulignant l'importance de ce crédit. Au fil des ans, le Canada a fait preuve d'un grand leadership sur la scène internationale. Maintenant que nous sommes en pandémie, nous sommes reconnaissants du fait que nous avons réussi à négocier sept accords qui aideront notre pays dans le processus de vaccination. Cela dit, d'autres pays dans le monde auront du mal à se procurer un vaccin.

Le Canada a effectivement un rôle à jouer pour ce qui est d'apuyer, directement et indirectement, certains de ces gouvernements. La députée pourrait-elle parler du rôle des pays occidentaux tels que le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni en ce qui concerne la santé et la sécurité dans le monde?

Mme Kamal Khara: Monsieur le Président, mon collègue a raison. Comme je l'ai mentionné dans mes observations, la COVID-19 est une menace qui ne connaît pas de frontières et qui ne pourra être vaincue qu'au moyen d'un effort concerté, dans lequel le Canada joue déjà un rôle de chef de file sur plusieurs fronts. Qu'il s'agisse de la ministre du Développement international, du ministre des Affaires étrangères ou de la ministre du Commerce international, nous devons continuer de travailler avec nos partenaires étrangers afin de mettre à la disposition de tous des vaccins bon marché.

L'engagement du Canada dans la lutte mondiale contre le coronavirus nous permettra de protéger la santé et la sécurité non seulement des Canadiens, mais aussi des populations les plus vulnérables du monde entier. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons la ferme intention de contribuer aux efforts mondiaux déployés pour endiguer la COVID-19 et remédier aux effets dévastateurs qu'elle a causés sur la santé, les conditions sociales, l'économie et les droits de la personne des populations du monde entier.

• (1900)

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, c'est un honneur de pouvoir poser une deuxième question à ma collègue.

Je ne suis pas surpris que les conservateurs souhaitent une réduction allant jusqu'à 25 % des fonds destinés à l'aide étrangère et une diminution du rôle du Canada dans le monde. Les conservateurs ont déjà exprimé leur volonté d'éliminer notre rôle de chef de file dans certains dossiers comme ceux de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, et ce genre de compressions seraient dévastatrices sur toute la ligne. Je me demande si la députée pourrait nous parler des répercussions qu'une telle réduction du budget d'Affaires mondiales Canada aurait sur la place qu'occupe notre pays sur la scène internationale.

Mme Kamal Khara: Monsieur le Président, mon collègue a raison. Lors de la dernière campagne électorale, il a été très regrettable de voir le Parti conservateur du Canada s'engager à réduire de 25 % le budget d'aide à l'étranger. De notre côté, nous nous battons chaque jour pour favoriser le développement international et l'aide au développement. Si à cause de la pandémie de COVID nous n'in-

vestissons pas, nous allons tout simplement perdre tous les gains que nous avons réalisés.

Par ailleurs, cette année, nous avons joué un rôle de premier plan en versant 1,1 milliard de dollars dans le cadre de notre réponse mondiale à la COVID. Or, une telle attitude ne me surprend pas de la part du parti qui ne croit ni à la science ni aux vaccins. Il est très malheureux que le chef de l'opposition demeure muet alors qu'une pétition mettant en doute la science des vaccins bénéficie de l'appui de son parti.

En tant qu'ancienne infirmière qui a vu de patients mourir dans des établissements de soins de longue durée cette année, je peux dire aux députés pourquoi il est si important de continuer à respecter les consignes de santé publique et de porter un masque et, quand des vaccins seront disponibles, de ne pas faire de la désinformation comme l'opposition.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles.

Quarante-quatre millions de dollars: c'est la somme d'argent gaspillée par les libéraux dans l'entente ratée avec l'entreprise pharmaceutique chinoise CanSino. Ce sont 44 millions de dollars qui auraient pu aider grandement les Canadiens en difficulté. Cet argent aurait pu rester dans leurs poches ou encore être investi dans des priorités essentielles comme l'eau potable, les ressources liées à la santé mentale et au rétablissement, le soutien offert aux victimes ou les services policiers de première ligne qui luttent contre le crime et les gangs. Ce qui est le plus exaspérant, c'est que tous ces deniers publics ont été gaspillés pour rien. Les Canadiens savent maintenant que les libéraux ne prennent pas au sérieux les avertissements des responsables de la sécurité et du renseignement du Canada.

Est-ce surprenant? Non, malheureusement. En effet, il est déjà manifeste que le gouvernement ne prend vraiment pas non plus au sérieux l'ingérence étrangère hostile au Canada. Il est possible en outre que des membres du caucus libéral soient politiquement vulnérables, mais les libéraux refusent de répondre aux questions à ce sujet. De plus, ils s'opposent à l'inscription du Corps des Gardiens de la révolution islamique à la liste des entités terroristes, et ce, même si le Parlement a voté majoritairement en faveur de cet ajout il y a deux ans.

Les services de sécurité et de renseignement ont évidemment sonné l'alarme au sujet de Huawei. Tous les alliés du Canada au sein du groupe de partage de renseignements qu'est le Groupe des cinq ont déjà banni Huawei. Les libéraux ont promis de prendre une décision l'année dernière, mais continuent à tergiverser, malgré le fait que nos alliés nous ont prévenus que, si l'on ne bannit pas Huawei, cela nuira aux relations du Canada avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur les plans de la sécurité et du partage de renseignements.

Les libéraux refusent aussi de dire aux Canadiens ce qu'ils font pour lutter contre l'ingérence étrangère au Canada d'organismes gouvernementaux chinois dans le cadre de l'opération « Chasse au renard ». Des Canadiens d'origine chinoise sont ciblés et menacés par le régime communiste chinois et le gouvernement ne peut même pas dire quel plan ou quelles mesures il compte mettre en œuvre pour lutter contre cela et protéger les Canadiens.

Travaux des subsides

Le 18 novembre, la Chambre a voté en faveur de la motion des conservateurs ordonnant au gouvernement de déposer sa décision au sujet de Huawei et de présenter un nouveau plan pour lutter contre l'ingérence accrue de la Chine au Canada. Cependant, il est abondamment clair que si les libéraux avaient écouté les avertissements, les conseils et les recommandations des services de sécurité et de renseignement du Canada et d'autres experts et qu'ils avaient agi en conséquence, cette situation aurait pu être anticipée et évitée. La semaine dernière, nous avons appris que des cadres de CanSino ont participé à un programme du gouvernement chinois qui a été ciblé par le SCRS et les services de renseignement de nos autres alliés.

La réalité est que le programme « 1000 talents » du gouvernement chinois a recruté des chercheurs et des scientifiques pour infiltrer les organismes de recherche occidentaux dans le but délibéré de transférer de la propriété intellectuelle de nature névralgique vers la Chine. L'année dernière, un sous-comité sénatorial américain sur la sécurité intérieure s'est penché sur le programme « 1000 talents » et a déterminé qu'il représentait une menace pour la sécurité nationale. Le sous-comité sénatorial a constaté que des individus faisant partie de ce programme avaient volé de la propriété intellectuelle, commis des fraudes et enfreint les valeurs et les règles d'éthique en matière de recherche. Certains membres de ce programme ont même vendu des renseignements confidentiels concernant des moteurs d'avions militaires américains.

En août, le SCRS a mis en garde les institutions et les groupes de recherche canadiens contre le programme « 1000 talents » et le fait que la Chine utilisait ce programme pour obtenir de nouveaux renseignements et de nouvelles technologies afin d'accroître ses avantages économiques et militaires. Le fait est que dès le mois de mai, le SCRS a averti que les institutions canadiennes couraient un risque accru de vol de propriété intellectuelle de la part de la Chine et de la Russie, spécifiquement et explicitement en ce qui concerne la recherche sur la COVID-19.

Selon le *Globe and Mail*, le porte-parole du Service canadien du renseignement de sécurité a fait la mise en garde suivante: « Ces tactiques corrosives, qui visent à faire avancer les objectifs économiques et stratégiques d'États hostiles, se font au détriment de l'intérêt national du Canada, se traduisant notamment par la perte d'emplois et de revenus pour les services publics et par un avantage concurrentiel moindre sur le marché mondial. » Par conséquent, même après avoir reçu de sérieuses mises en garde des services canadiens de renseignement, après avoir pris connaissance de l'expérience et de la mise en garde des États-Unis, pourquoi diable le gouvernement libéral a-t-il signé une entente pour que le Conseil national de recherche du Canada collabore avec CanSino pour concevoir un vaccin? Pourquoi le gouvernement a-t-il donné 45 millions de dollars des contribuables à la Chine tout en compromettant la propriété intellectuelle canadienne? Dans ce cas-ci, rien ne justifie une telle décision.

En fait, d'anciens responsables du Service canadien du renseignement de sécurité ont déclaré que le gouvernement canadien aurait dû voir les signes d'avertissement. Un autre ancien responsable du Service canadien du renseignement de sécurité a déclaré que ce qui devient évident et alarmant, c'est que le gouvernement n'a pas de plan coordonné pour contrer les risques que comporte un partenariat avec la Chine. Selon *Global News*, un responsable a lancé la mise en garde suivante: « La main droite ignore ce que fait la main gauche, et ce n'est pas la première fois que [le Conseil national de recherche] se fait avoir par la Chine de cette manière. Voilà pour

quoi cette affaire est si choquante. [...] Dans ce cas-ci, il semble que la Chine ait pris ce dont elle avait besoin (du Canada), et qu'ensuite, elle ait arrêté d'envoyer des vaccins ».

Dans ce cas-ci, les actions du gouvernement sont inadmissibles. Pire encore, cet été, quand on a déterminé qu'il y aurait des retards dans les programmes, le premier ministre a continué à défendre publiquement l'entente. Comme le premier ministre et le gouvernement libéral sont naïfs.

● (1905)

Examinons les faits. Les services de renseignement nous mettent constamment en garde contre le risque de vol de propriété intellectuelle par le gouvernement chinois. Le gouvernement libéral signe une entente avec l'entreprise chinoise CanSino, dont des dirigeants sont liés au Programme des mille talents du gouvernement communiste chinois, le programme même dans le cadre duquel sont commis des vols de propriété intellectuelle. Des chercheurs canadiens collaborent avec ces mêmes chercheurs chinois sur le développement d'un vaccin. La Chine retarde les livraisons au Canada. Au Canada, le premier ministre réitère son soutien à l'entente. Des agents de renseignement nous avertissent encore d'une ingérence étrangère hostile liée au vol de propriété intellectuelle. La Chine refuse d'envoyer les vaccins au Canada — oh, surprise —, puis l'entente est annulée, ce qui entraîne le gaspillage de 44 millions de dollars de fonds publics et la perte d'une quantité indéterminée de propriété intellectuelle canadienne.

C'est vraiment incroyable. En fait, on dirait que cette histoire peut difficilement être vraie, mais elle l'est. En dépit des avertissements des fonctionnaires qui fusaient de toutes parts, le gouvernement a tout de même foncé tête baissée. Bien franchement, c'est incroyablement frustrant à voir, et c'est encore plus frustrant de constater que le gouvernement refuse de donner des réponses claires aux Canadiens aux questions les plus simples au sujet de l'entente, ou des réponses simples ou de l'information qui pourraient être transmises à la population au sujet des mesures concrètes que prend le gouvernement pour lutter contre l'ingérence étrangère et protéger la sécurité nationale et la sécurité individuelle des Canadiens.

Les conservateurs ont déjà demandé à maintes reprises si le gouvernement avait été breffé par les responsables de la sécurité avant de signer l'entente. Tout ce qui a été obtenu comme réponse a été des notes d'allocution faisant allusion à l'importance d'écouter les responsables de la sécurité, alors force est de présumer que le gouvernement avait bien été informé des risques. Il en avait été informé et il a décidé de faire fi des témoignages et des conseils. Si par contre les décideurs hauts placés n'ont pas été breffés, alors c'est signe d'un grave problème. Dans un cas comme dans l'autre, leur tromperie est aussi un problème.

Selon un autre ancien agent du Service canadien du renseignement de sécurité, la Chine tenterait aussi d'exercer des moyens de pression contre le Canada dans l'affaire d'extradition de Meng Wanzhou. Cet agent a déclaré que le fait de bloquer l'envoi des vaccins envoie également le message géopolitique que si le Canada veut la collaboration de la Chine, il devra se mettre au pas.

Travaux des subsides

Le gouvernement accumule actuellement des déficits records insoutenables. Cela dit, je crois que beaucoup de Canadiens, de petites entreprises et de collectivités avaient besoin de mesures d'aide efficaces, efficaces et rapides ces derniers mois. Je parie donc que la plupart de Canadiens ne peuvent comprendre que le gouvernement fédéral ait pris 44 millions de dollars pour essentiellement les donner à la Chine sans rien recevoir en retour.

Le gouvernement chinois a tendu un piège et malgré tous les avertissements, tous les rapports des services de renseignement et tous les événements récents qui ont témoigné de l'accroissement des mesures de la Chine contre le Canada — y compris la détention de citoyens canadiens en Chine, la violation des droits de Canadiens ici comme là-bas, la profération de menaces à l'égard de Canadiens, encore une fois ici comme là-bas, relativement à la situation à Hong Kong et l'accroissement des mesures prises contre nos alliés libres et démocratiques, contre des pays en développement vulnérables et contre d'autres pays encore —, le gouvernement libéral est tombé aveuglément dans celui-ci.

Le gouvernement disposait d'autres options, mais, pour une raison inexplicée, les libéraux ont signé l'entente de 44 millions de dollars, une somme d'argent que les contribuables canadiens ne récupéreront jamais. Les conservateurs s'opposent à cette dépense annoncée dans le budget. Dans l'intérêt de l'argent des futurs contribuables, de la propriété intellectuelle canadienne, et de la sûreté et sécurité de tous les Canadiens, j'espère sincèrement que c'est la dernière fois que les libéraux feront cette erreur. Cela dit, après avoir vu leurs agissements au cours des derniers mois, je ne suis pas optimiste.

● (1910)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai parfois du mal à apprécier ce que disent les députés conservateurs parce qu'ils ont tendance, qu'il s'agisse de la députée ou de ses collègues, à induire la Chambre en erreur. À titre d'exemple, les conservateurs soutiennent, à propos de l'entente mentionnée par la députée, que le gouvernement a commencé à négocier avec d'autres entreprises quand cette entente a mal tourné. On sait que cela n'est pas conforme à la réalité.

En fait, les conservateurs semblent avoir un visage à deux faces au sujet de la Chine. À l'époque où Stephen Harper était premier ministre, il est allé en Chine et a conclu un excellent accord commercial. À son retour au Canada, il a déclaré avoir été superbement reçu par la Chine, à tel point qu'elle lui donnerait deux pandas à ramener au Canada.

La députée pourrait-elle expliquer d'où vient la divergence entre la façon dont les conservateurs traitent la Chine maintenant et la façon dont ils la traitaient quand Stephen Harper était premier ministre?

Mme Shannon Stubbs: Monsieur le Président, j'expliquerais avec plaisir au député à quel point c'est décourageant, je dirais même brutalement décourageant de voir un des bonzes du Cabinet libéral refuser de répondre franchement aux questions on ne peut plus sérieuses que j'ai posées ce soir concernant les dangers que courent le Canada et les Canadiens dans plusieurs domaines qui font l'actualité, comme la sécurité, la cybersécurité et les menaces contre la propriété intellectuelle.

Que ce soit avec la Chine ou avec plusieurs autres pays, la tension dans ce dossier ne cesse de monter, et voilà ce que répond un des hauts gradés du gouvernement. J'aimerais lui rappeler que les services de renseignement nous mettent en garde depuis longtemps contre le vol de propriété intellectuelle par les autorités chinoises. Le gouvernement libéral a signé une entente avec l'entreprise chinoise CanSino alors que ses dirigeants ont trempé dans une campagne de vol de propriété intellectuelle orchestrée par le gouvernement communiste chinois dans le but de stimuler sa propre économie et d'avantager ses forces armées.

Le député devrait se demander ce que les Canadiens en pensent et répondre...

Le vice-président: Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Lakeland des observations qu'elle a formulées ce soir.

Aujourd'hui, à la Chambre, j'ai entendu les députés libéraux parler des conservateurs comme si ceux-ci n'appuyaient pas les petites entreprises ni aucun des programmes. Nous avons été là pour appuyer les Canadiens. Ce qui nous préoccupe dans ces prévisions de dépenses, ce sont les montants qui ne sont pas mentionnés et les autres plans dont nous n'avons pas entendu parler. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les institutions indépendantes. C'est la vérificatrice générale, dont le financement est insuffisant pour accomplir son mandat. C'est le directeur parlementaire du budget, qui affirme ne pas comprendre comment le gouvernement dépense l'argent.

J'aimerais savoir ce que la députée de Lakeland pense de la manière dont les libéraux abordent l'important débat d'aujourd'hui. Selon elle, que peut-on faire en tant que parti pour accomplir des progrès dans le dossier de la Chine?

Mme Shannon Stubbs: Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir expliqué en détail pourquoi il est très difficile pour les Canadiens de croire en la parole des Canadiens. En toute franchise, je pense que, en ces mois difficiles, l'absence de confiance et de clarté de la part des libéraux est nuisible et extrêmement préoccupante.

Je suis très préoccupée par le fait que les libéraux ont manqué à leurs engagements sur le plan des dépenses. Le problème que j'ai soulevé aujourd'hui, soit le fait d'avoir donné 44 millions de dollars à la Chine pour n'obtenir presque rien en retour, est un exemple de l'énorme portion des fonds publics qu'on aurait pu utiliser pour mieux aider les Canadiens dès maintenant ou qu'on aurait pu laisser dans les poches des Canadiens.

Voici ce que nous avons demandé aux libéraux: de répondre à nos questions quant au nombre de personnes qui ont été arrêtées et accusées dans le cadre de l'opération « Chasse au renard », durant laquelle des Canadiens d'origine chinoise ont subi des menaces et des préjudices; de dire aux Canadiens ce qu'ils comptent faire exactement, puisqu'ils doivent proposer un nouveau plan d'ensemble pour contrer l'ingérence croissante de la Chine dans les affaires du Canada; d'exclure Huawei; de retirer l'argent investi dans la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures; de s'engager sérieusement à protéger les Canadiens contre les problèmes concrets d'ingérence de la part de la Chine et d'autres régimes autocratiques; de suivre les conseils et les recommandations des agents des services de renseignement et des conseillers en matière de sécurité.

Travaux des subsides

• (1915)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de me lever aujourd'hui à la Chambre pour parler de certains crédits du Budget principal des dépenses auxquels nous nous opposons. Je parlerai de crédits qui concernent les affaires étrangères, dont un montant de 44 millions de dollars pour une transaction avec une compagnie chinoise.

Toutefois, je voudrais d'abord revenir sur la relation qu'a ce gouvernement avec la Chine. Tout le monde sait que le premier ministre actuel a déjà exprimé son admiration pour le système communiste chinois. En 2013, il a même dit, et je cite: en fait, j'ai un certain degré d'admiration pour la Chine, parce que leur dictature de base leur permet de redresser leur économie en un rien de temps. On voyait donc déjà où notre premier ministre s'en allait et quelle était sa vision de la relation du Canada avec la Chine.

Aujourd'hui, en comité, on nous a encore servi la rhétorique disant que Stephen Harper, en 2008 et en 2009, a essayé d'établir des relations avec la Chine. C'est vrai, mais c'était une autre époque. Cela fait presque 12 ans maintenant. À ce moment-là, le Canada avait une relation d'affaires avec la Chine, bien qu'on avait certains doutes. De plus, la Chine était différente, à tel point que le ministre des Affaires étrangères, dans sa déclaration d'ouverture devant le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, a clairement dit que la Chine de 2020 n'était pas la Chine de 2015, année où ce gouvernement est arrivé au pouvoir. Il a même mentionné clairement qu'il fallait garder les yeux ouverts. Le ministre nous disait donc déjà, dans son discours devant le Comité, qu'il fallait être prudent avec la Chine.

Je reviens à notre sujet du jour, soit les crédits ou les dépenses que ce gouvernement nous demande de voter. Je vais parler d'une transaction qui a eu lieu entre ce gouvernement et la compagnie chinoise CanSino Biologics. On a mis en jeu 44 millions de dollars pour conclure une entente avec cette compagnie concernant le développement de vaccins, sachant très bien que celle-ci avait des liens directs avec le régime communiste chinois et que la Chine de 2020, comme le ministre des Affaires étrangères l'a mentionné, n'est plus la Chine d'avant. Encore une fois, le gouvernement a décidé de prendre 44 millions de dollars de l'argent des contribuables canadiens pour faire une entente avec une entreprise qui est directement reliée au Parti communiste chinois.

La semaine passée, on a également appris dans les médias que les membres fondateurs de la compagnie étaient directement liés au Parti communiste chinois et que des chercheurs au Canada avaient même été recrutés par le Parti dans le cadre de ce qu'on appellerait en français le programme des 1 000 talents. C'est un système qui est mis en place pour envoyer des renseignements directement au gouvernement chinois. Le premier ministre savait que cela fonctionnait ainsi, et il a quand même conclu une entente avec eux autres en prenant l'argent des contribuables, notre argent.

En fin de compte, le gouvernement chinois nous a volé notre propriété intellectuelle, car en vertu de cette entente, le Canada devait transférer la propriété intellectuelle à l'entreprise, mais ces gens ont annulé l'entente et ont gardé l'information. Encore une fois, c'est une preuve flagrante qui démontre qu'on ne peut pas faire confiance au gouvernement chinois. Bien sûr, il ne s'agit pas des Chinois. C'est très différent.

La Chine a plusieurs exemples. Tout le monde le sait et tout le monde en parle. Pensons aux adeptes du Falun Gong, par exemple. Ces gens se battent sans arrêt pour défendre la population chinoise contre différents programmes de conversion idéologique, de rééducation forcée, de travail forcé, de torture et de prélèvement d'organes. Les preuves sont flagrantes et les organisations mondiales le savent. Tout le monde le sait.

Le problème, en ce qui concerne la Chine, c'est qu'elle est tellement puissante sur le plan économique et qu'on craint de lui tenir tête. Quand on pense à ce que le premier ministre actuel a dit en 2013 au sujet de la Chine, on peut comprendre. Par contre, c'est le devoir de l'opposition et du Parti conservateur de dire que ça suffit et qu'à un moment donné, il faut se tenir debout.

• (1920)

Je vais parler d'une autre relation récente entre le gouvernement et une entreprise détenue par le régime communiste chinois, Nucotech. Le gouvernement canadien a signé une entente, qui est déjà en vigueur, avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour de l'équipement, et dernièrement, il a donné un contrat à cette entreprise pour installer des appareils à rayons X dans nos ambassades partout dans le monde.

Certains députés de l'autre côté ont commencé à dire que ces appareils n'étaient pas connectés directement, que ce n'était pas dangereux, et ainsi de suite, mais là n'est pas la question. Le problème, c'est que Nucotech est connue mondialement pour des actes de fraude et de corruption. Toutes sortes de mesures ont été prises contre cette entreprise partout dans le monde. Elle travaille directement avec l'armée de la République populaire de Chine pour faire de l'espionnage.

Alors, peut-être que les appareils qui étaient destinés spécifiquement à nos ambassades n'étaient pas connectés directement. Par contre, lors des mises à jour, qui dit qu'une personne ne peut pas entrer dans une ambassade quelque part dans le monde et mettre une pièce électronique dans un appareil pour transmettre des informations?

Le problème, c'est surtout le fait qu'on fait affaire avec Nucotech, une entreprise d'équipement de sécurité qui est installée partout dans le monde et qui ne cherche qu'à recueillir des renseignements pour les transmettre à la tête du Parti communiste chinois. C'est un contrat de 6,8 millions de dollars qui était sur table. Sans le travail des médias et de l'opposition, on aurait probablement envoyé 6,8 millions de dollars à Nucotech et les appareils de cette entreprise seraient dans nos ambassades.

Les agents de renseignement et les agences le disent: il faut cesser cette relation. Tout le monde le dit. On doit faire des changements importants en ce qui concerne l'achat d'équipement au Canada, et il ne faut surtout pas donner l'argent des contribuables canadiens à des entreprises contrôlées par le Parti communiste chinois. C'est la base, c'est simple. Il ne s'agit pas d'une position idéologique des conservateurs. Je crois que le Bloc québécois est d'accord et que les libéraux le savent, mais ceux-ci sont coincés parce que leur chef voit les choses différemment. C'est cela, le problème des libéraux, actuellement.

Tout est là. Il y a des preuves accablantes et des rapports de sécurité qui viennent de partout. Même les agences de sécurité qui travaillent pour le gouvernement lui donnent des breffages à ce sujet, et il y a des rapports publics qui mentionnent tout cela. Je ne parle pas de secrets d'État, je parle de rapports publics.

Travaux des subsides

Alors, nous nous opposons à cette dépense de 44 millions de dollars dans les budgets de cette année, alors que des centaines de milliards de dollars ont déjà été dépensés pour faire face à la COVID-19. À un moment donné, il faut arrêter. On dira peut-être que 44 millions de dollars, ce n'est pas grand-chose par rapport à des milliards de dollars, mais c'est énorme. A-t-on pensé au nombre de contribuables que cela prend pour amasser 44 millions de dollars? Un contribuable qui gagne 50 000 \$ par année paie 20 000 \$ d'impôt. Cela prend beaucoup de gens qui donnent leur argent pour rien.

En terminant, j'aimerais mentionner le cas de Huawei, où c'est le même problème. Cela fait deux ans qu'on dit qu'il faut bannir cette entreprise du réseau 5G au Canada, et ce, pour les mêmes raisons, c'est-à-dire des raisons de sécurité et des raisons économiques. Si la Chine réussit à voler notre propriété intellectuelle, c'est le Canada tout entier qui va perdre.

Donc, lorsqu'on regarde les faits et la façon dont cela fonctionne, il est évident pour nous que le premier ministre dit oui et que l'opposition conservatrice dit non. C'est aussi simple que cela.

• (1925)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai d'abord une question par rapport aux rubriques du budget. Les députés parlent d'un contrat en particulier, et je ne pense pas qu'il passe par Affaires mondiales. Je crois qu'il relève plutôt du ministère de l'Industrie. Je me demande donc pourquoi ils soulèvent cette question alors qu'on discute du crédit sous la rubrique d'Affaires mondiales. Le député pourrait peut-être m'éclairer sur ce point.

Je comprends que le député souligne qu'il y a déjà eu une époque plus heureuse en ce qui concerne la Chine. Au cours des 20 dernières années, la relation entre le Canada et la Chine a connu des hauts et des bas. De nombreuses ententes, dont l'accord commercial signé par Stephen Harper lorsqu'il était premier ministre, ont eu des répercussions sur des générations. Elles perdurent dans le temps.

Je demande aux députés de reconnaître que les conservateurs ont changé d'attitude envers la Chine. Depuis qu'ils siègent dans l'opposition, ils sont beaucoup plus négatifs. À mon avis, la relation avec la Chine soulève des inquiétudes depuis de nombreuses années, et elles remontent même à l'époque Harper.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je répondrais à mon collègue que, lorsque l'on parle des 44 millions de dollars, c'est tout simplement lié au budget du ministère des Affaires étrangères.

Il est sûr et certain que l'approbation passe par là et qu'Industrie Canada fait les achats comme avec Nucotech. Cette compagnie a provoqué un problème que nous avons démêlé au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Le ministère des Affaires étrangères avait besoin d'équipement dans ses ambassades. Le contrat a été signé par le ministère des Services publics et Approvisionnement Canada, mais il y a eu un problème de communication. Il nous en a coûté 250 000 dollars pour demander à Deloitte de tenter de comprendre pourquoi cela n'avait pas fonctionné. Voici donc un exemple de la complexité d'une machine dont les composantes ne se parlent pas toujours.

Pour ce qui est du point soulevé par le secrétaire parlementaire en lien avec l'ancien premier ministre Harper, je rappelle ce que je disais dans mon discours: l'actuel ministre des Affaires étrangères a clairement mentionné que la Chine de 2020 n'était pas la Chine de 2015. Il faisait référence aux débuts du gouvernement libéral, et on ne parle même pas des années Harper.

Ce que l'on dit, c'est qu'il y a eu un changement radical dans la politique chinoise depuis cinq ans: elle est beaucoup plus agressive sur les plans de l'expansion et de la prise de contrôle. Cela ne donnerait donc rien de parler des années Harper. On parle des cinq dernières années. Ce n'est pas nécessairement la faute du gouvernement du Canada. C'est la Chine qui a pris la décision de faire les choses différemment dans le monde. Quant à nous, nous avons aussi une décision à prendre, à savoir comment nous voulons réagir à cela.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, le directeur parlementaire du budget a fait remarquer que nous n'avions aucune idée précise des montants dépensés par ce gouvernement pendant la pandémie.

Comment pouvons-nous avoir confiance en ce gouvernement alors qu'il ne nous dira pas combien d'argent il dépense?

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question et de son excellent français.

Il s'agit évidemment d'une inquiétude généralisée, non seulement pour l'opposition officielle, mais aussi, je pense, pour une grande partie des Canadiens. Les finances publiques sont hors de contrôle. Le directeur parlementaire du budget l'a confirmé et plusieurs acteurs mentionnent que nous devons reprendre ce contrôle.

C'est donc à ce gouvernement de fournir l'information, de mettre les cartes sur table et de dire exactement où l'on en est parce que ce seront mes enfants et mes petits-enfants qui paieront la facture.

[Traduction]

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, je ne fais que remarquer que la Chine de 2020 n'est plus la Chine d'avant. Ce n'est plus la Chine de 2012 quand Stephen Harper a signé l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et la Chine, pas plus qu'elle n'est la Chine de 1989.

Il est scandaleux d'assujettir le Canada à un APIE pendant 31 ans. Si le député lisait tous les accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers que nous avons signés avec d'autres pays, il constaterait qu'ils contiennent une option de retrait après un an. Or, nous sommes assujettis à l'accord avec la Chine pour une durée de 31 ans, et je pense que les conservateurs ont agi ainsi pour que Sinopec et PetroChina, qui ont investi dans les sables bitumineux, puissent retirer leurs pipelines et leurs produits du Canada et investir dans des ressources stratégiques, ainsi que pour s'assurer de l'existence d'une pilule empoisonnée, au cas où nous essaierions d'empêcher des pipelines de traverser la Colombie-Britannique.

• (1930)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, chaque époque a ses défis.

Travaux des subsides

À l'époque, le gouvernement Harper a fait ce qu'il pensait être le mieux. Maintenant, on est en 2020. C'est au gouvernement actuel de voir la situation et de trouver des solutions. Nous sommes là pour aider ce gouvernement s'il a besoin d'aide.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, la pandémie nous a tous secoués. Elle a révélé beaucoup d'informations sur notre situation. Je pense évidemment aux systèmes de santé du Québec et de chacune des provinces. On a vu à quel point notre système de santé était fragilisé.

La pandémie a aussi révélé le fait que le Canada était très mal préparé aux différentes pandémies. Pourtant, il y avait eu, à tout le moins, quelques répétitions générales. On peut penser aux épisodes de la grippe H1N1 et du SRAS. Or on a pu constater, année après année, un recul du financement de l'équipement et de l'expertise pour se prémunir contre les pandémies.

C'est aussi ce qu'on a vu dans le système de santé. À l'origine, si on remonte de quelques décennies, l'entente entre Ottawa et le Québec et les provinces était un financement, à parts égales. Ce ratio était tout à fait logique, puisque les contribuables paient environ les mêmes impôts et les mêmes taxes à Ottawa qu'à Québec et que dans les provinces.

Pourtant, au cours des dernières décennies, on a vu un recul constant de la part du fédéral. Là où il y a eu un recul plus marqué, c'est à partir du milieu des années 1990. On peut malheureusement établir un lien — ce qui est déplorable — entre le référendum qui a été perdu au Québec et la réplique d'Ottawa, disant qu'on allait réduire le financement aux provinces, et ce faisant, qu'on allait réduire le financement au Québec pour qu'il n'ait plus les moyens de se prendre en main pour quoi que ce soit.

Cela a amené un paradoxe certain. Le système de santé du Québec, entre autres, s'est retrouvé sous-financé. La même situation a eu lieu dans les autres provinces. Québec a fait preuve de génie, à mon avis, en mettant en place un système d'assurance-médicaments qui est certes très perfectible et très incomplet à l'heure actuelle. Cela dit, avec de faibles moyens financiers, Québec a réussi à faire quelque chose de génial. C'est la même chose pour la politique familiale, avec tout le système de CPE. Je pense aussi aux congés parentaux payés. Cela a permis de réduire la pauvreté plus qu'elle ne l'aurait été, si ces mesures n'avaient pas été mises en place.

Plusieurs économistes ont même dit que le système des Centres de la petite enfance, les CPE, est même payant parce qu'il permet aux femmes de rester actives sur le marché du travail. C'est un gain. Elles continuent à occuper leurs emplois, paient leurs impôts. Dans le système de CPE, les enfants reçoivent une éducation de la petite enfance certainement de qualité.

Toutefois, Ottawa a choisi de désinvestir le système de santé, et celui-ci s'en est trouvé fragilisé. C'est vraiment dans cette pandémie qu'on le réalise comme jamais auparavant. Je pense en particulier à la situation terrible dans nos CHSLD.

Jeudi de cette semaine, le premier ministre de la Chambre va rencontrer ses homologues du Québec et des provinces pour parler du financement de la santé. À mon avis, c'est le temps de donner un coup de barre et de faire du rattrapage. Il faut mieux financer le système de santé.

Comme le rappelle, étude après étude, le directeur parlementaire du budget, la marge de manœuvre se trouve à Ottawa. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi l'essentiel des dépenses extraor-

dinaires, pendant la pandémie, a été réalisé par ce niveau de gouvernement. La marge de manœuvre est ici, et ce n'est pas anodin. Cela renvoie au déséquilibre fiscal. Qu'est-ce qui a causé le déséquilibre fiscal? C'est le retrait d'Ottawa du financement de la santé, de l'éducation postsecondaire et des services sociaux.

Il est temps de donner un coup de barre. On ne peut plus se permettre d'avoir un système de santé aussi fragile. C'est ce que la pandémie actuelle nous a révélé. On le savait, mais là cela a été criant, surtout quand on pense au triste sort de milliers de personnes qui vivaient dans nos CHSLD.

● (1935)

En matière de santé, le gouvernement fédéral pouvait jouer un rôle très important, outre celui de financer. On espère que, à la rencontre de jeudi, le gouvernement aura de bonnes nouvelles à nous annoncer à cet égard. Je le répète: bien financer un système de santé et avoir un système de santé qui n'est pas fragilisé, c'est un investissement, et cela permet notamment, quand arrivent des crises comme celle-ci, de passer au travers et de se relever plus vite. Au bout du compte, c'est payant. Il ne faut pas oublier que c'est aussi, à la base, une question d'équité sociale et que les soins de santé de qualité, dans notre société qui est si riche, sont un droit. Cela ne devrait pas être un privilège.

Là où le gouvernement aurait pu améliorer les choses en matière de santé, c'est en rendant plus sûr l'approvisionnement de vaccins contre la COVID-19. Ce dont on se rend compte, à l'heure actuelle, c'est que le gouvernement semble avoir fait les mauvais choix au début de la pandémie. Pire, il semble avoir traîné les pieds.

On voit des pays du G7, notamment le Royaume-Uni, qui s'apprêtent à administrer leurs premiers vaccins. On voit des annonces partout au monde indiquant que la vaccination est imminente. Malgré les bonnes nouvelles que nous avons eues aujourd'hui — nous pourrions avoir quelques doses, un nombre malheureusement symbolique, avant la fin de l'année —, il semble qu'il va falloir attendre des mois et des mois de plus que les autres pays. Cela est vraiment déplorable.

Il serait intéressant de savoir combien peut coûter à la société le fait de retarder d'un mois la vaccination. J'ai posé cette question à la ministre de la Santé, mais, de toute évidence, elle n'avait pas la réponse. On le sait, des mesures restrictives sanitaires absolument nécessaires sont mises en place pour que la pandémie ne prenne pas davantage d'ampleur, mais quel est le coût d'un retard de vaccination d'un mois, de deux mois, de trois mois ou de six mois? Ce sont des questions qu'on doit se poser et auxquelles le gouvernement doit répondre, parce qu'il semble avoir traîné les pieds au début de la pandémie. Il semble que nous serons vaccinés plus tard que les citoyens d'autres pays.

Travaux des subsides

Cela est d'autant plus navrant que, il y a à peine une décennie, le Québec était très bien positionné sur le plan pharmaceutique. On sait qu'à la fin des années 80 et dans les années 90, le Québec est devenu un champion à l'échelle internationale en matière de pharmaceutique. Ottawa et Québec, main dans la main, avaient réussi à mettre en place un cadre qui permettait l'émergence, la prolifération et l'activité intense des compagnies pharmaceutiques en sol québécois, et cela a été un succès. En quelques années à peine, le Québec a réussi à attirer cinq multinationales pharmaceutiques qui ont toutes développé un vaccin prometteur ou sont en voie de le faire. Nous avons des chercheurs de pointe et nous avons des capacités de production, notamment de vaccins, chez nous, au Québec. Quelques décennies plus tard, il ne reste pratiquement plus rien. Il reste des poussières.

À ce sujet, je salue évidemment l'intention du gouvernement d'investir dans des laboratoires. Ces investissements qui ont été annoncés cet automne arrivent un peu trop tard, à mon avis, parce que les capacités de production ne seront pas là avant quelques années encore. Cela ne servira donc pas à contrer l'actuelle pandémie.

Pourquoi avoir laissé aller tout ce système dont nous pouvions être fiers, qui était payant, qui nous apportait une expertise et dont nous aurions pu jouir pendant l'actuelle pandémie?

En effet, tout porte à croire que nous aurions été en mesure d'avoir des vaccins plus rapidement. Ils auraient peut-être même pu être développés chez nous, que ce soit dans le Grand Montréal, à Laval, à Québec, voire à Sherbrooke. Ce n'est toutefois pas le cas, parce qu'Ottawa a décidé d'abandonner ce secteur, de changer les règles, de changer le système, et, bien que Québec ait essayé de redoubler d'efforts pour maintenir cette expertise, cela n'a pas suffi dans cet environnement très concurrentiel.

● (1940)

Le fait de laisser tomber tout cela est inacceptable. J'en suis tellement déçu et navré qu'il ne faut plus jamais que cela se reproduise. On verra ce que l'avenir nous réserve pour la vaccination.

J'aimerais soulever un autre élément concernant la vaccination. Je vais remonter un peu plus loin dans le temps pour parler d'une société qui faisait des vaccins de qualité. Pourquoi Ottawa a-t-il choisi de laisser aller cette société publique, mondialement connue, qui fournissait des souches de vaccins à presque tous les pays dans le monde? Pourquoi Ottawa a-t-il laissé cette société être démantelée, puis vendue?

Je parle des laboratoires Connaught, qui se situaient à Toronto. Ces laboratoires, fondés en 1913, avaient une histoire magnifique. Malheureusement, au début des années 1970, ils ont été vendus à une société de la Couronne et ont cessé leurs activités antérieures avant d'être complètement privatisés à la fin des années 1980. Voilà ce qui s'est passé, alors que les partis se sont succédé au pouvoir. Ces laboratoires avaient la capacité de produire des vaccins à faible coût et étaient mondialement reconnus.

Les mauvais choix du passé expliquent donc en partie les retards que nous subissons. Ce sont des questions importantes. Il faut y réfléchir. L'histoire nous apprendra peut-être à ne pas répéter ces tristes erreurs.

Dans la réponse du gouvernement à la pandémie, plusieurs secteurs ont été oubliés, mais il y a aussi eu de bons coups. J'y reviendrai sous peu. Cependant, à mon avis, une catégorie de la population a été sérieusement oubliée, à savoir celle des aînés.

Les aînés sont les personnes qui se retrouvent le plus isolées en temps de pandémie. Elles ont vraiment de la difficulté et on pense fort à elles. Elles vivent souvent seules et elles ne pourront vraisemblablement pas célébrer les Fêtes. Cela fait plusieurs mois qu'elles se trouvent isolées. De plus, puisqu'on leur dit de faire attention puisque ce sont des aînés et donc davantage à risque, ces personnes se confinent et font livrer leur commande d'épicerie, ce qui rajoute des coûts à un panier d'épicerie déjà de plus en plus cher.

C'est la catégorie de la population qui a été oubliée ces dernières années et décennies. Beaucoup de mesures et de politiques sociales ont été adoptées et mises en place pour les familles et les plus jeunes, ce qui est bien et que je salue. Cependant, il n'y a eu que peu, voire pas, de politiques structurantes contribuant au bien-être des aînés, alors que ces personnes ont subi une augmentation du coût de la vie et une réduction de leur pouvoir d'achat.

Je pense notamment à la pension de la Sécurité de la vieillesse, qui n'a pas suivi la hausse de l'inflation et qui n'est donc pas au niveau où elle devrait être. Déjà avant la pandémie, lorsqu'on allait rendre visite aux gens dans les résidences pour aînés, on le voyait, on l'entendait et ils nous le disaient: le prix des chambres, le loyer et le prix de tout augmentaient alors que leurs revenus diminuaient, réduisant ainsi leur pouvoir d'achat.

Cela avait tellement diminué que, lors de la dernière élection, le Parti libéral s'était engagé à augmenter la Sécurité de la vieillesse. Nous aussi, mais, alors que le Parti libéral ne s'engageait à le faire que pour les personnes de 75 ans et plus, il n'était pas question pour nous d'avoir deux catégories d'aînés: l'augmentation devait s'appliquer à tout le monde de 65 ans et plus, car toutes ces personnes le méritaient. Nous leur devons bien cela, car elles nous avaient tellement aidés toute leur vie. C'était donc la moindre des choses que de faire montre d'équité et de justice fiscale.

Nous avons réussi aux termes d'un long bras de fer à arracher au gouvernement un chèque symbolique au début de l'été. Un deuxième chèque devait suivre, mais se fait toujours attendre, tout comme une réforme en profondeur. Il faut que cela change.

Cela étant dit, je dois saluer ce que le gouvernement a fait de bien. Depuis le début de la pandémie, il a instauré plusieurs politiques économiques de soutien au revenu.

Nous ne voulions pas agir comme nos voisins du Sud et faire semblant que la pandémie n'existait pas, ce qui a provoqué de graves conséquences et fait augmenter les coûts des soins de santé. Au Canada, nous avons décidé de nous confiner et de mettre en place des mesures qui allaient réduire l'activité...

● (1945)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je crois que nous avons perdu la connexion Internet. On entend très mal le député.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, est-ce que vous m'entendez bien?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous vous entendons, mais nous vous voyons mal: l'image est brouillée.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, c'est bien dommage. Je vous vois très bien. Je vais donc arrêter mon discours maintenant.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Passons aux questions et commentaires et espérons que nous serons capables d'entendre vos réponses.

Le député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de Joliette, qui a encore une fois fait un discours extrêmement intéressant.

Je reconnais et je salue toujours la pertinence de ses propos bien que, parfois, je ne sois pas tout à fait d'accord sur ceux-ci. Je pense par exemple au fait qu'il a parlé du « référendum perdant ». C'est quand même une majorité qui a gagné. Cela dépend toujours de la façon dont on regarde le verre d'eau. De façon plus concrète, je tiens à saluer la justesse des arguments du député, qui sont toujours basés sur des faits, ce que je tiens à souligner.

Il a évoqué plusieurs problèmes qui sont survenus au cours de la pandémie et le traitement qui en a été fait. Un de ces problèmes a eu des répercussions beaucoup plus sérieuses qu'on aurait pu le croire. Le Canada s'était distingué avec la création en l'an 2000 d'un organisme qui servait d'observatoire des questions de santé, notamment dans le but d'éviter les pandémies. Si par malheur, une pandémie arrivait, cet organisme servait à détecter les problèmes avant qu'ils n'aient des conséquences trop graves dans nos vies quotidiennes.

Cet organisme a bien servi. Malheureusement, l'actuel gouvernement l'a démantelé en 2019 et en a confié les responsabilités à des organismes internationaux dont le *New York Times* nous apprend qu'ils sont à la solde de la Chine, avec toutes les répercussions négatives que cela engendre.

Qu'en pense mon collègue de Joliette?

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, j'espère que ma connexion fonctionne mieux qu'il y a quelques minutes. Je remercie mon collègue de Louis-Saint-Laurent de sa question.

En effet, nous avons parfois des divergences. Pour ce qui est du référendum de 1995, je dirais que, à mon point de vue, c'est le Québec en entier qui a perdu, mais c'est surtout le camp du oui qui a échoué à convaincre la majorité. En bon démocrate, je respecte le résultat de cette prise du pouls de la population.

Il est inacceptable que le gouvernement ait laissé aller l'observatoire, en plus de fermer des entrepôts de gants et de blouses. Cela n'avait aucun sens que le Canada, un pays du G7, perde son expertise en matière de pandémies et de crises de santé publique. Oui, il faut du multilatéralisme et il faut collaborer avec tous les autres pays. Participons à tout cela. Toutefois, c'était certainement un erreur de débutant que de laisser aller cet observatoire.

Au nom de l'intérêt national et d'une vision stratégique, il faut garder ce genre d'outils. Je souhaite toujours voir le Québec travailler pour l'intérêt national. Je dénonce souvent le fait qu'Ottawa ne le fasse pas pour les intérêts du Québec. Si ma connexion avait été meilleure, j'aurais parlé de l'aérospatiale.

● (1950)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je ne suis pas d'accord avec le député lorsqu'il tente de donner l'impression que le gouvernement canadien n'a pas fait du bon travail dans le dossier de la vaccination. En fait, je demanderais même au député de me dire quel autre pays a été en mesure de four-

Travaux des subsides

nir un vaccin avant le mois de décembre. Je crois comprendre que le Canada commencera la vaccination dès ce mois-ci.

J'aimerais que le député me dise quel autre pays a une liste de commandes de vaccins plus importante que le Canada, c'est-à-dire de meilleures ententes avec les sociétés pharmaceutiques et d'autres intervenants pour veiller à ce que sa population soit bien servie. Les fonctionnaires et les intervenants ont bien fait leur travail. Le Canada sera très bien servi en ce qui concerne les vaccins.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et moi avons déjà eu cette discussion lors d'un autre épisode de questions et commentaires.

À la base, l'important n'est pas d'avoir 10, 12, 15, ou 20 différents vaccins par habitant. À ce sujet, le Canada est le premier. Ce qu'il faut, c'est en avoir un bon rapidement et pour tout le monde. Le Canada ne semble pas être dans les premiers à cet égard. Il semble même être le seul pays du G7 dans cette situation. Même le Mexique aura vacciné sa population avant le Canada, paraît-il. Tant mieux pour eux, ils ont bien agi. Il semble que le gouvernement du Canada ait traîné les pieds au début de la pandémie. Ensuite, il a signé des ententes multiples en se disant qu'il pourrait dire qu'il est quand même bon.

Comme je le disais à mon collègue, lorsqu'il m'a posé cette question, nous aurons la réponse finale dans quelques mois. Cela dit, d'après ce qu'on entend et ce qu'on lit et selon les experts qu'on consulte, il semble que la population du Canada sera vaccinée quelques mois après les États-Unis, la plupart des pays européens. Cela est...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La parole est à l'honorable député de Drummond.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, je vous remercie d'avoir interrompu mon collègue pour me permettre de lui poser une question. J'étais content de voir que sa connexion Internet fonctionnait bien depuis quelques minutes et j'avais hâte de pouvoir en profiter aussi.

Je voudrais justement lui parler de ce sujet, étant donné qu'on remet en question la gestion de la crise par le gouvernement en place. On sait qu'il y a d'autres priorités très importantes dont on pourrait débattre.

Cela étant dit, l'une des priorités dont on convient tous qu'elle est primordiale, c'est l'accès à Internet haute vitesse, particulièrement en région éloignée. Ce sera essentiel pour la reprise et c'est déjà essentiel en situation de crise.

Que pense mon collègue de la façon dont le gouvernement gère ce dossier très particulier du déploiement d'Internet haute vitesse? Trouve-t-il que les sommes qui sont allouées aux différents programmes sont suffisantes? Trouve-t-il que les échéanciers sont assez rapides à son goût? Je voudrais l'entendre là-dessus.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Drummond de son importante question.

Travaux des subsides

Au début de mon exposé, je disais à quel point notre système de santé était fragilisé, mais la présente pandémie révèle aussi à quel point nos infrastructures de télécommunication sont fragiles. C'est épouvantable.

Chaque foyer a besoin d'avoir un accès Internet haute vitesse de qualité et ce n'est pas le cas. On est en 2020, et nous serons bientôt en 2021. En 2000, on soulevait le problème, on disait que c'était inacceptable et épouvantable. C'était il y a 20 ans de cela. Qu'est-ce qui a bougé? Il y a toujours un lent développement qui est laissé au privé. C'est tellement lent et c'est tellement inefficace que je dirais que si l'électricité était de compétence fédérale, on s'éclairerait toujours à la chandelle en 2020.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue du Bloc québécois de son discours.

Le directeur parlementaire du budget a fait remarquer que nous n'avions aucune idée précise du montant dépensé par ce gouvernement pendant la pandémie.

Le député du Bloc québécois pense-t-il que ce gouvernement fait du bon travail avec nos finances publiques?

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

En effet, c'est extrêmement préoccupant. Nous, les parlementaires, les législateurs de la Chambre, avons besoin des analyses du directeur parlementaire du budget. Je tiens d'ailleurs à le saluer, ainsi que toute son équipe. Ils font un travail formidable. En temps de pandémie, ils font des heures de fou. Cela n'a aucun sens. Ils nous disent qu'ils n'arrivent pas à tout bien chiffrer ni à avoir accès à ce dont ils ont besoin pour nous fournir un portrait clair.

Nous, nous basons nos décisions sur le portrait que le directeur parlementaire va nous fournir. C'est inacceptable. Il faut plus de transparence de la part du gouvernement.

Le gouvernement dépense des sommes astronomiques, il dépense comme il n'a jamais dépensé, du moins en temps de paix.

Malheureusement, comme je le disais dans mon discours — je ne sais pas si j'ai réussi à bien marquer le point avant que ma connexion Internet fasse des siennes —, c'est la moindre des choses que de compenser les entreprises et les individus qui perdent leurs revenus pour des raisons de restrictions sanitaires. Pour que cela se rétablisse, d'après ce que les sciences économiques nous ont appris durant le dernier siècle, cela nécessite des mécanismes stabilisateurs qui fonctionnent.

Par contre, il faut que l'argent soit dépensé efficacement et intelligemment. Ce qu'on a vu ce printemps et cet été, c'étaient des gens qui disaient qu'ils pourraient aller travailler dans des conditions sanitaires acceptables, mais que c'était plus payant de ne pas travailler et de rester chez eux. Cela ne fonctionne pas. C'est une catastrophe du point de vue économique.

• (1955)

[Traduction]

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, je me demande si le député a reçu des appels de gens de sa circonscription à qui on a dit qu'ils devraient rembourser les montants qu'ils ont reçus au titre de la Prestation canadienne d'urgence. Beaucoup de travailleurs autonomes, de mères monoparentales et de personnes handicapées me disent qu'ils croyaient que ce qui

comptait était le revenu brut. Ils viennent de réaliser que c'est le revenu net. Les prestations leur ont entre autres servi à couvrir des dépenses courantes comme les services publics ou le loyer pour le logement où ils exercent leur travail autonome.

Je me demande si des gens de Joliette ont informé le député que l'Agence du revenu du Canada leur fait des menaces et exige qu'ils remboursent d'ici le 31 décembre les 14 000 \$ qu'ils ont reçus au titre de la PCU.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Nanaimo—Ladysmith de sa question.

Oui, nous recevons souvent de ces appels et c'est vraiment préoccupant. Quand nous avons vu les programmes mis en place, nous avons fait un envoi collectif dans la circonscription pour prévenir les gens qu'il s'agissait d'un montant brut et que l'impôt ne serait pas prélevé à la source. On a avisé les gens qu'ils risquaient de devoir en rembourser une bonne partie. On sait que les gens ont des budgets très serrés et que c'est vraiment difficile à faire. Nous demandons qu'il y ait une entente pour que les gens puissent rembourser cet argent plus tard.

Toute la question des travailleurs et des travailleuses autonomes est aussi très préoccupante. Nous pourrions en reparler.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je partageai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Est.

Je suis vraiment ravi de prendre la parole ce soir pour parler du Budget principal des dépenses. Je vais commencer par quelques remarques que, j'imagine, seule la députée d'Edmonton-Ouest trouvera passionnantes, car elles concernent le processus budgétaire. En fait, les députés se souviendront peut-être que, lors de la dernière législature, j'ai participé activement à certaines discussions sur le processus budgétaire.

Nous examinons le Budget principal des dépenses bien plus tard que ce qui serait normalement le cas selon le Règlement de la Chambre. L'une des choses qui m'ont surpris, lorsque le Budget principal des dépenses a été de nouveau déposé cet automne, c'est que c'était essentiellement le même que celui qui avait été déposé juste avant la pandémie, alors que la pandémie a eu des conséquences importantes sur les dépenses du gouvernement, c'est évident.

Ce que je veux dire à propos du processus rejoint l'une des choses qui sont ressorties du dialogue entourant le processus des budgets supplémentaires des dépenses à la législature précédente. À ce moment-là, la grande majorité des députés s'entendaient pour dire que, idéalement, si le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pouvaient être présentés simultanément, si le gouvernement pouvait entreprendre de modifier son processus interne de sorte que ces deux documents soient présentés ensemble et en tandem, le Parlement du Canada aurait un processus budgétaire grandement amélioré et beaucoup plus transparent qui donnerait aux Canadiens et aux parlementaires une bien meilleure idée de la façon dont l'argent est dépensé.

Travaux des subsides

L'un des principaux obstacles à ce changement était le refus du gouvernement d'instaurer une date fixe pour le dépôt du budget principal des dépenses. Certains, dont moi, ont alors fait valoir que, dans l'éventualité où un événement extraordinaire survenait et empêchait le gouvernement de livrer un budget principal des dépenses conformément au délai fixé, le Parlement serait fort probablement disposé à prendre des mesures pour s'adapter à la situation. Nous avons vu cette année que, malgré le fait qu'il existe des dates fixes pour le processus entourant les budgets supplémentaires des dépenses, à la lumière des circonstances extraordinaires, le Parlement était disposé et capable de faire en sorte que le gouvernement, malgré qu'il ait raté les échéances fixées, puisse néanmoins verser des fonds aux fins nécessaires, tout en maintenant, en temps et lieu, l'examen des budgets supplémentaires des dépenses, comme nous le faisons en ce moment. Je soutiens que la même chose serait vraie dans le cas d'un budget principal des dépenses.

Ceux qui s'intéressent au processus remarqueront que l'expérience de cette année montre bien qu'il serait possible d'avoir un budget à date fixe de façon à pouvoir synchroniser, si je puis dire, le budget des dépenses et le budget afin d'avoir un processus financier efficace qui tient la route. Selon le processus habituel d'une année normale, nous aurions à étudier un budget des dépenses pratiquement désuet au moment de sa présentation. Je veux que ce soit consigné au compte-rendu au profit des parlementaires qui continueront de s'intéresser activement à la façon dont le gouvernement dépense les deniers publics et au rôle de surveillance important que joue le Parlement en matière de dépenses gouvernementales.

On a fait ce soir de nombreuses allusions aux dépenses massives du gouvernement. Effectivement, le gouvernement a beaucoup dépensé pour la réponse à la pandémie et je ne suis pas contre le principe de ces dépenses. Il fallait que le gouvernement soutienne les Canadiens en difficulté et il est important que les députés gardent en tête que, lorsque le gouvernement investit au Canada, son déficit devient l'excédent de quelqu'un d'autre.

Certains problèmes se sont posés cette année, et les parlementaires ont bien fait leur travail pour demander des comptes au gouvernement. Un problème est apparu lorsque le gouvernement a creusé le déficit pour accorder un contrat à fournisseur unique à l'organisme UNIS. Un autre problème est aussi apparu lorsque le gouvernement a aggravé le déficit pour que d'anciens députés comme Frank Baylis puissent toucher des bénéfices exceptionnels. Cela dit, il ne faut pas s'y tromper, la très grande majorité du déficit accumulé par le gouvernement a servi à aider les ménages canadiens.

Avant l'arrivée de la pandémie, plus de 50 % des ménages étaient à 200 \$ de déclarer faillite chaque mois, car ils peinaient à payer leurs factures. C'était le résultat d'un filet de sécurité sociale et d'une économie qui ne répondaient pas aux besoins des Canadiens et qui ne permettait aucune marge de manœuvre. La pandémie a très certainement mis à rude épreuve l'économie et les ménages canadiens, et il était important, comme il le sera toujours, que le gouvernement intervienne et soutienne la population.

● (2000)

Je suis très fier du bilan du NPD lorsqu'il s'agit de veiller à ce qu'une grande partie des dépenses du gouvernement soit directement versée aux ménages et aux travailleurs canadiens qui ont besoin de soutien, contrairement à ce qui s'est passé en 2008, lorsque le gouvernement a accordé presque tout l'argent aux banques et aux grandes sociétés dans l'espoir que cela génère des retombées pour

les Canadiens. Le NDP a activement participé aux négociations en vue de créer la Prestation canadienne d'urgence et d'en faire une mesure adéquate, d'accorder des congés de maladie payés aux travailleurs et de prendre les autres mesures que j'ai mentionnées plus tôt.

Parmi les éléments qui continuent de poser problème en ce qui concerne les dépenses du gouvernement, on retrouve le manque évident d'investissements concrets et d'un véritable plan pour la garde d'enfants. Le gouvernement l'a annoncé encore une fois dernièrement, et ce n'était pas la première fois. Les gouvernements libéraux du Canada tiennent de beaux discours à propos de la garde d'enfants, mais l'important, ce sont les mesures qu'ils prennent et l'argent qu'ils s'engagent à y investir. Le budget principal des dépenses que nous examinons ne prévoit aucun véritable investissement dans les services de garde d'enfants, étant donné qu'il a été déposé avant la pandémie.

Cela souligne bien l'absence totale de compréhension du côté du gouvernement, ou du Cabinet à tout le moins, de la crise actuelle dans les services de garde d'enfants, au Canada. La pandémie l'a vraiment fait ressortir. Un autre système canadien, du moins ce qui, faute d'un meilleur terme, pourrait être qualifié à la rigueur de système canadien de services de garde a démontré sa grande fragilité. Nous le constatons durant la pandémie.

Je suis heureux d'entendre des promesses, mais ce serait beaucoup mieux d'observer des gestes concrets, de voir le gouvernement fédéral s'entretenir avec les provinces pour discuter de la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne adéquate sur les services de garde et pour aborder la question de son financement, de la forme qu'elle prendra et des sommes que le gouvernement fédéral est prêt à y investir. Il ne faut pas que ce soit un financement ponctuel motivé par les circonstances extraordinaires de cette année, mais plutôt un financement annuel continu garanti. Je ne parle toutefois pas d'un financement garanti comme celui qui avait été promis lors des premières années du système canadien de soins de santé, alors que le gouvernement fédéral a d'abord montré un vif empressement avant de réduire lentement son engagement à financer les soins de santé. Il s'agit là d'un autre problème de la démarche générale du gouvernement: cette tendance constante et durable à manquer de leadership quand vient le temps de financer la santé.

Le gouvernement doit exercer son leadership dans le dossier des services de garde. Il doit établir un cadre et une stratégie. Il doit exercer son leadership également dans le domaine de la santé. Nous avons constaté lors de cette pandémie à quel point notre système de soins de longue durée est fragile et vulnérable. Toutefois, bien avant cette crise, nous savions déjà que les Canadiens éprouvaient de sérieuses difficultés à accéder aux médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin pour demeurer en bonne santé. Nous sommes au courant de cette situation depuis longtemps. Les gouvernements libéraux du passé se sont engagés à prendre des mesures à ce sujet, mais n'ont pas su faire le travail nécessaire. Dans certains cas, ils n'ont rien fait qui vaille. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement actuel a semblé bouger dans le dossier de l'assurance-médicaments, du moins il l'a inclus dans sa rhétorique, mais le passage du temps est révélateur. Cela fait déjà cinq ans que les libéraux sont au pouvoir, y compris quatre années où ils formaient un gouvernement majoritaire et n'avaient pas à gérer une pandémie.

Travaux des subsides

De nombreux Canadiens auraient été en bien meilleure posture si, lors de la législature précédente, le gouvernement libéral avait fait ce qu'il a souvent dit qu'il ferait, soit établir un régime national d'assurance-médicaments. Ainsi, les millions de Canadiens qui, au cours de la pandémie, ont perdu leur emploi et conséquemment leur assurance-médicaments auraient au moins bénéficié d'un certain soutien pour pouvoir se procurer les médicaments sur ordonnance dont ils ont désespérément besoin. Nous sommes fiers de notre système de santé, où les gens ont accès à des services de base, quel que soit leur emploi. Or, les médicaments sur ordonnance font partie des services de santé de base et pourtant, beaucoup trop de Canadiens continuent de n'y avoir accès que selon l'emploi qu'ils occupent.

● (2005)

Je m'en voudrais de ne pas ajouter que l'instauration d'un régime national d'assurance-médicaments permettrait aux contribuables canadiens d'économiser de l'argent. Ce qui représente une dépense dans le budget fédéral apparaît comme un gain ailleurs. Le régime apparaît comme un gain dans les budgets des gouvernements provinciaux, qui demandent plus d'argent au gouvernement fédéral parce qu'il n'a pas respecté ses engagements de financement de la santé. Il apparaît comme un gain dans les budgets des ménages canadiens qui paient actuellement des coûts exceptionnellement élevés pour les médicaments sur ordonnance.

C'est la même chose pour les services de garde d'enfants. Nous savons que financer les services de garde est, pour le gouvernement, l'une des façons de dépenser les deniers publics qui rapportent le plus, car il aide alors de nombreux travailleurs, en particulier les femmes, à entrer sur le marché du travail et à toucher des salaires sur lesquels ils paient ensuite des impôts.

En ce qui concerne les dépenses de l'État, nous avons du travail à faire sur les choix faits par le gouvernement et sur sa reddition de comptes par la suite. Nous pouvons effectuer ce bon travail en tant que parlementaires. Nous avons beaucoup de progrès à faire pour établir des budgets et des programmes de dépenses qui tiennent vraiment compte des priorités des Canadiens et leur remettent de l'argent dans les poches sans les priver des services dont ils ont besoin.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, en ce qui concerne les commentaires de la députée sur le programme d'assurance-médicaments, le gouvernement a pris des mesures importantes à cet égard depuis pratiquement les dernières élections fédérales. Grâce à la ministre de la Santé de l'époque, le gouvernement a économisé littéralement des centaines de millions de dollars en s'efforçant d'acheter les médicaments en gros. Par l'intermédiaire du comité permanent de la santé, il a fixé les objectifs pour mettre en place un régime d'assurance-médicaments. Avons-nous avancé aussi vite que nous le souhaitons? J'aurais idéalement aimé que cela avance plus vite, mais certaines choses prennent du temps.

Ce qui m'amène à une question pour le député d'Elmwood—Transcona. Le plus grand défi que nous devons relever pour avoir un régime national d'assurance-médicaments optimal est d'obtenir la participation des provinces et des territoires. Nous ne pouvons y parvenir sans eux. Nous avons souligné ce point dans le discours du Trône en septembre dernier.

À propos de la question des soins de santé et d'un régime national d'assurance-médicaments, le député peut-il nous dire ce qu'il pense de l'importance d'obtenir la pleine collaboration des provinces et des territoires?

● (2010)

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, c'est bien sûr important d'avoir l'adhésion des provinces si on décide de se doter d'un régime national d'assurance-médicaments. À la législature précédente, le NPD a présenté une motion dont j'étais très fier. Elle demandait au gouvernement fédéral d'organiser une rencontre au cours de l'année suivante avec toutes les provinces dans le but express de discuter de la création d'un régime pancanadien d'assurance-médicaments. Elle a malheureusement été rejetée par les libéraux, y compris par le député d'en face. Cette rencontre n'a jamais eu lieu.

Je vois mal comment le gouvernement fédéral peut faire preuve de leadership et susciter l'adhésion des provinces s'il n'a même pas le courage d'organiser une rencontre pour leur annoncer ses couleurs et les informer qu'il entend créer un tel régime. La rencontre promise n'a jamais eu lieu. Je le croirai quand je le verrai.

D'ici là, nous allons continuer de tout faire pour former un gouvernement qui tient parole et qui n'attend pas 20 ans avant de passer à l'action.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a dit qu'il trouvait adéquat qu'on ait versé autant d'argent directement aux Canadiens. Je suis d'accord et j'estime moi aussi que les mesures d'urgence doivent aider directement les Canadiens.

Selon le député, quelle proportion des mesures liées à la pandémie tombe dans la catégorie de l'aide directe aux Canadiens? Selon ce que j'ai compris, moins de la moitié du déficit de cette année aurait servi à cette fin.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, je ne crois pas qu'il s'agisse tant d'une question de pourcentages que d'une question de donner aux gens le soutien dont ils ont besoin. Nous savons qu'il y a toujours des personnes qui sont oubliées par les programmes. J'ai écrit au gouvernement à ce sujet et j'attends sa réponse.

Je pense beaucoup aux parents, surtout les mères, qui ont été oubliés quelque part entre l'assurance-emploi et la Prestation canadienne de la relance économique. On leur dit que l'admissibilité dépend de la date arbitraire de naissance de leur enfant. Si c'est après le 27 septembre, elles sont admissibles soit à la Prestation canadienne d'urgence, soit à une prestation minimale de 500 \$ par semaine d'assurance-emploi. Si la naissance tombe avant le 27 septembre, même la veille, elles ne sont pas admissibles. Si leur situation fait en sorte que leur prestation d'assurance-emploi est très faible parce qu'elles n'ont pas pu obtenir le nombre d'heures de travail nécessaire pour obtenir une prestation plus élevée, comme elles l'avaient prévu quand elles ont décidé de fonder une famille ou de l'élargir, tant pis pour elles. À mon avis, cela n'a pas de sens. Je ne pense pas que ce soit ainsi qu'il faut aider les jeunes familles en cette période de pandémie.

Malgré les investissements importants pour aider les familles canadiennes, de nombreuses personnes sont laissées à elles-mêmes. Nous sommes là pour défendre leurs intérêts.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député d'Elmwood—Transcona pour ses excellentes observations sur la manière dont les deniers publics sont dépensés au Canada dans le processus du budget principal des dépenses.

Il a peut-être lu dernièrement, dans un article de la CBC, les commentaires de Kevin Page, de l'Institut des finances publiques et de la démocratie de l'Université d'Ottawa, et ancien directeur parlementaire du budget, qui disait: « Lire les 223 pages de la mise à jour économique du gouvernement me donne le vertige [...] C'est impossible à lire. J'ai des années d'expérience et je n'arrive pas à suivre où va l'argent. »

J'aimerais entendre les observations du député néo-démocrate. Comment pouvons-nous faire confiance au gouvernement quand il ne fait pas preuve de transparence pour nous dire combien de deniers publics sont dépensés?

• (2015)

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, c'est un grave problème. Les députés et les partis ont la possibilité de critiquer les dépenses que prévoit le gouvernement, mais aucun débat éclairé n'est possible si nous ne savons pas ce qu'il compte dépenser ni comment il compte le faire. Voilà pourquoi certains éléments de procédure que certains trouvent inintéressants sont en fait essentiels. Ils nous permettent d'aller au cœur des enjeux pendant les débats, ces débats si importants sur la façon de dépenser les fonds publics.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, la pandémie de COVID-19 a des effets terriblement dévastateurs dans la communauté de Downtown Eastside, au cœur de ma circonscription.

Downtown Eastside est l'un des quartiers les plus anciens de Vancouver, et la diversité de sa communauté témoigne de cette riche histoire. C'est une communauté qui a su conserver sa solidité et sa profonde résilience malgré les multiples défis associés à la pauvreté et à une longue histoire coloniale. Il existe tellement de préjugés à l'endroit des membres de la communauté, particulièrement des consommateurs de drogue et des sans-abri, que leurs difficultés, le manque d'accès à des logements et à d'autres besoins humains fondamentaux, la violence qu'ils subissent et même leur décès semblent maintenant normaux et que les gens ne semblent plus s'en soucier.

Récemment, on a vu circuler une vidéo troublante montrant une femme qui semble se faire agresser sexuellement en plein jour, sans que personne lui vienne en aide. Tout au long de la pandémie, on a entendu des récits de telles tragédies s'étant produites dans Downtown Eastside. Une femme a accouché dans une toilette portative, et personne ne l'a remarqué. Le bébé n'a pas survécu. Une autre femme a été séquestrée dans une tente pendant 15 heures, et personne n'est intervenu, malgré ses cris. D'innombrables actes de violence contre les femmes sont rapportés dans Downtown Eastside. Ils sont toujours tragiques et accueillis avec apathie.

La même apathie semble exister pour les personnes qui sont aux prises avec des problèmes d'abus de substances. En Colombie-Britannique, plus de 1 000 personnes sont mortes d'une surdose de drogue cette année, jusqu'à présent. En moyenne, cela représente 5 décès par jour.

L'itinérance continue de prendre de l'ampleur durant la pandémie de COVID-19. Les autorités sanitaires ont clairement indiqué que, pour contenir la propagation du virus, les mesures les plus efficaces

Travaux des subsides

sont de demeurer chez soi, de se tenir à une certaine distance des autres et de se laver les mains souvent. Il va sans dire que les personnes sans abri ou sans logement adéquat ne peuvent pas s'isoler et ne peuvent pas maintenir le niveau d'hygiène requis pour assurer leur sécurité et celle des autres.

Downtown Eastside affiche maintenant un des taux d'infection à la COVID les plus élevés de la ville, et les membres de la collectivité font face, à la fois, à la violence, à l'itinérance et à l'impact dévastateur de la crise des surdoses de drogue.

Le gouvernement affirme que la lutte contre la violence faite aux femmes constitue une priorité et que la lutte contre l'itinérance et la crise des opioïdes constituent des priorités, mais les mesures qu'il prend font écho à l'apathie qui a permis à ces décès et à ces actes de violence horribles de se produire dans nos communautés.

Alors que 230 000 Canadiens se retrouvent sans logement chaque année, le gouvernement martèle que 3 000 logements sont proposés dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, malgré le fait que le problème de l'itinérance est beaucoup plus grave. La Stratégie nationale sur le logement vise seulement la construction de 150 000 logements abordables sur 10 ans, ce qui équivaut à dire qu'il est acceptable de laisser près de 100 000 Canadiens sans logis.

Avec une telle attitude, faut-il s'étonner que l'itinérance soit devenue si bien acceptée et normalisée? Le gouvernement ne s'est toujours pas engagé à partager les coûts à parts égales avec la province de la Colombie-Britannique. Il ne s'est pas engagé non plus à mettre en branle le plan de relance pour tous visant à mettre fin à l'itinérance au Canada ni à répondre aux appels à l'action du Caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine qui demandent de mettre en oeuvre des mesures pour et par les Autochtones. De tels engagements pourraient avoir des effets concrets sur la vie et la sécurité des Canadiens.

Même si la crise des surdoses d'opioïdes a tué plus de gens en Colombie-Britannique que la pandémie de COVID-19, le gouvernement ne s'est toujours pas engagé à décriminaliser la consommation de drogues comme le réclame la Ville de Vancouver. Même si tous les partisans de la décriminalisation, moi y compris, reconnaissent qu'il ne s'agit pas d'une solution miracle, cette mesure importante contribuerait à endiguer la vague de décès. Surtout, la décriminalisation contribuerait grandement à mettre fin à la stigmatisation des toxicomanes, qui permet de normaliser leur mort et les épreuves qu'ils traversent.

Chaque année, le magazine Megaphone, vendu dans les rues par des sans-abri et des vendeurs à faible revenu, produit un beau calendrier intitulé « Hope in Shadows », ou de l'espoir dans l'ombre. Les photos du calendrier sont prises par les vendeurs du magazine. Ce sont de belles images de la communauté, telle que ses membres la voient. Ces photos captent les images d'enfants, d'amis, de familles et de leurs animaux de compagnie. Ces personnes vivent, travaillent et jouent dans ce quartier. D'autres photos témoignent du militantisme de la communauté et représentent des oeuvres artistiques, des travailleurs de première ligne et des gestes d'entraide. Le calendrier met en valeur Downtown Eastside, un quartier qui — on le constate une fois qu'on laisse tomber les préjugés — est habité par des personnes dynamiques ayant toutes des êtres chers, des espoirs et des rêves.

Travaux des subsides

● (2020)

Il est temps que le gouvernement prenne l'initiative de traiter la communauté comme telle et de montrer, par des mesures d'urgence concrètes, qu'il se soucie d'elle et ne considère pas ses membres comme une quantité négligeable.

Parmi les mesures d'urgence, il faut que les membres de la collectivité aient accès en priorité aux vaccins contre la COVID-19. Lors d'une séance d'information pour les députés, on nous a appris que les vaccins seraient distribués en priorité aux personnes âgées, aux travailleurs de la santé, aux premiers répondants et aux Autochtones. Je crains beaucoup que cette liste de groupes prioritaires oublie de nombreuses personnes qui sont tout aussi vulnérables et dans le besoin et dont beaucoup vivent et travaillent dans le quartier Downtown Eastside.

Ce quartier a le taux d'infection à la COVID-19 le plus élevé de la ville. De nombreux habitants sont aux prises avec des affections sous-jacentes et d'autres problèmes de santé qui les rendent particulièrement vulnérables au virus. Le manque de logements abordables, adéquats et sûrs fait qu'il est pratiquement impossible de respecter d'autres mesures de protection, comme l'auto-isolément et le lavage des mains fréquent.

En même temps, je suis très préoccupée par la sécurité des travailleurs de première ligne dans le Downtown Eastside. Ceux-ci jouent un rôle tout aussi important dans la lutte contre la pandémie que les travailleurs de la santé, mais ils évoluent dans des milieux où il est extrêmement difficile de garantir des conditions sanitaires et sûres.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, nous avons appris qu'il y aura suffisamment de doses pour vacciner seulement quelque 125 000 personnes ce mois-ci. Ce n'est même pas assez pour vacciner les 225 000 aînés qui vivent dans un établissement de soins de longue durée. Tant que le vaccin ne sera pas accessible à tous, le gouvernement doit faire plus pour garder les gens en sécurité.

Un deuxième dossier qui requiert une intervention urgente du gouvernement est la violence contre les femmes dans le Downtown Eastside. Trois groupes de défense des intérêts des femmes du Downtown Eastside réclament la création immédiate d'un groupe de travail sur l'élimination de la violence contre les femmes dans le quartier. Je demande au gouvernement d'intervenir sur-le-champ et de s'engager à diriger cet effort. La violence sexiste et la violence contre les femmes n'ont rien de nouveau. Pas plus tard qu'hier, nous avons commémoré les 14 femmes tuées dans le massacre survenu à l'École polytechnique. La pandémie de COVID-19 a engendré une intensification exponentielle de la violence sexiste et de la violence contre un partenaire intime. Selon un rapport publié au début de la pandémie, les appels effectués à une ligne d'écoute téléphonique pour les femmes dans ma circonscription se sont accrus de 400 % au cours des quatre premiers mois de la pandémie.

Bien avant la pandémie, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et la Commission de vérité et réconciliation avaient établi que l'accès à des logements et à des lieux sûrs était fondamental pour la sécurité des femmes, des filles et des membres de la communauté 2SLGBTQ. La pandémie a encore érodé cet accès, qui était déjà difficile avant elle. Le gouvernement doit rencontrer immédiatement ces groupes, collaborer avec leurs représentants pour créer le groupe de travail dans le Downtown Eastside, et concevoir et financer un plan d'action immédiate pour endiguer la violence faite aux femmes.

Le gouvernement doit aussi immédiatement répondre à la demande de la Ville de Vancouver concernant une exemption à l'application *intra-muros* de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. D'ailleurs, j'exhorte le gouvernement à aller encore plus loin et à étendre cette exemption à l'ensemble du pays afin de bien lancer le processus de décriminalisation de la consommation de drogue en vue de sauver des vies.

Pour que ces mesures aient un effet durable, il faut d'abord répondre aux besoins de base des gens. La protection contre la violence et la santé à long terme dépendent de l'accès à un logement sûr. Le gouvernement doit agir immédiatement et s'engager à partager les coûts également avec la Colombie-Britannique et à mettre en branle le plan de relance pour tous visant à mettre fin à l'itinérance au Canada.

La pandémie de COVID-19 est une crise sanitaire sans précédent qui a eu une incidence profonde sur la vie des Canadiens de partout au pays. Parallèlement, elle a accentué les crises qui sévissaient avant la pandémie, notamment celles de la violence fondée sur le sexe, des opioïdes et de l'itinérance. Aucune d'elles ne peut être résolue seule. Si nous souhaitons réellement réussir à résoudre ensemble ces crises, nous devons adopter une stratégie intersectorielle coordonnée qui sera mise en œuvre avec le même sentiment d'urgence que notre réponse à la pandémie et avec l'intention ferme de défendre la valeur inestimable de chaque résident du Canada.

Il y a déjà eu un trop grand nombre de décès et de tragédies. Il ne faut laisser personne pour compte. Nous pouvons y arriver. Il faut une volonté politique. Il faut du courage. Chacun d'entre nous doit s'ouvrir à la réalité et à la valeur de tous les membres de notre communauté. C'est d'humanité dont nous avons besoin en ce temps de crise, et nous devons reconnaître qu'aucune communauté ne peut être sacrifiée. Nous sommes tous la mère, la fille, le fils ou la tante de quelqu'un. Nous devons tous...

● (2025)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je suis désolée. Je dois réserver du temps pour les questions et observations.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement du Canada a collaboré avec de nombreuses collectivités et a investi des centaines de millions de dollars pour s'attaquer au problème de l'itinérance. La pandémie souligne réellement l'importance de poursuivre ce travail.

Ma question à la députée porte sur ses commentaires concernant la dépénalisation des drogues. Je me demande s'il existe une limite concernant les drogues qui devraient encore figurer dans le Code criminel ou si elle préconise la dépénalisation de l'ensemble des drogues. Est-ce là la position du Nouveau Parti démocratique?

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, au chapitre du logement, le député doit savoir que, dans le cadre d'une stratégie nationale sur le logement, le versement des fonds doit être concentré en fin de période. Malgré la pandémie, le gouvernement a seulement annoncé la création de 3 000 logements dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements alors que 230 000 Canadiens vivent en situation d'itinérance chaque année. L'annonce du gouvernement ne constitue même pas le début d'une solution à cette crise.

Pour ce qui est de la décriminalisation, j'invite le député à écouter les experts et la science médicale. Dans ma propre communauté, à Vancouver, en Colombie-Britannique, la Dre Bonnie Henry demande la décriminalisation. Elle vient de publier un rapport. J'invite le député à le lire et à dire au gouvernement libéral de suivre les conseils de la Dre Henry.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Madame la Présidente, la députée néo-démocrate a beaucoup parlé des enjeux qui touchent les femmes. Elle a mentionné les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues. Beaucoup de personnes de ma circonscription sont malheureusement touchées de près par ces enjeux, puisque nous comptons beaucoup de femmes et de filles autochtones assassinées ou portées disparues, sans oublier la traite des personnes et les nombreux problèmes sociaux auxquels sont confrontés les gens de la région. Il arrive trop souvent, selon moi, que le gouvernement instaure d'énormes programmes, dépense des sommes faramineuses et se réjouisse d'avoir dépensé de l'argent. Je sais que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne voyons pas dans les dépenses matière à se réjouir. Nous nous réjouissons plutôt des résultats concrets qui aident des gens dans le besoin.

J'aimerais savoir ce qu'en pense la députée. J'aimerais aussi qu'elle parle de programmes et de services instaurés par le gouvernement qui ont raté leur cible et qui n'ont pas aidé les personnes qui en avaient vraiment besoin.

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, comme le député le sait, en ce qui concerne la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, nous avons eu une enquête nationale. Nous avons eu des appels à la justice. Le gouvernement libéral a promis de donner suite aux recommandations de l'enquête un an après leur dépôt. Bien entendu, il s'agit d'une autre promesse qu'il n'a pas respectée. Pendant ce temps, des actes de violence horribles sont perpétrés contre les femmes dans ma propre circonscription et ailleurs, et des femmes et des filles autochtones continuent de disparaître. Je demande donc au gouvernement d'arrêter ses beaux discours et de prendre les mesures requises. Il faut que les communautés autochtones et les organisations féminines dirigent l'action. Le gouvernement doit faciliter le processus et aller de l'avant.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son évaluation de la Stratégie nationale sur le logement des libéraux. Je me demande si elle voudrait expliquer brièvement quels sont les avantages liés aux investissements dans les logements sociaux pour les personnes qui pourraient y être logées, les personnes qui seraient engagées pour construire les logements, ainsi que pour le climat, dans la mesure où le secteur public pourrait exercer un leadership et où des normes concrètes seraient mises en place pour que les nouveaux logements soient construits de manière à réduire les émissions.

• (2030)

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, le député a parfaitement raison. Si nous prenons des mesures pour répondre à la crise de l'itinérance, non seulement nous pouvons loger les gens, les soigner et répondre au problème de l'itinérance avec humanité et en accordant de la valeur à chaque vie humaine au sein de la collectivité, mais nous pouvons aussi créer des emplois par la même occasion. Si le gouvernement participait au plan de relance pour tous, nous pourrions prendre des mesures pour assurer la relance après la crise de la COVID-19. Par ailleurs, le gouvernement pourrait prendre diverses mesures pour que la construction et la rénovation de logements se fassent en tenant compte également des mesures de

Travaux des subsides

lutte contre la crise climatique. Tout le monde y gagnerait. À mon grand désarroi, le gouvernement libéral s'est traîné les pieds, et la Stratégie nationale sur le logement est...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le temps est écoulé.

MOTION DE L'OPPOSITION — LE RAPPORT DE SITUATION SUR LES VACCINS DE LA COVID-19

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 décembre, de la motion.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Comme il est 20 h 30, conformément à l'ordre adopté le vendredi 4 décembre 2020, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits.

Convoquez les députés.

• (2145)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 28)

POUR

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Alghabra
Alleslev	Allison
Amos	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Benzen
Bergen	Bergeron
Berthold	Bérubé
Bessette	Bezan
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney (North Island—Powell River)	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Blois
Boudrias	Boulerice
Bragdon	Brassard
Bratina	Brière
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Champagne	Champoux
Charbonneau	Chen
Chiu	Chong
Collins	Cooper
Cormier	Cumming
Dabrusin	Dalton
Damoff	Dancho
Davidson	Davies
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Doherty
Dong	Dowdall
Dreeshen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Duncan (Etobicoke North)	Duval
Dzerowicz	Easter

Travaux des subsides

Ehsassi	El-Khoury	Rodriguez	Rogers
Ellis	Epp	Romanado	Rood
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
Falk (Provencher)	Fast	Sahota (Brampton North)	Saini
Fergus	Fillmore	Sajjan	Saks
Findlay (South Surrey—White Rock)	Finley (Haldimand—Norfolk)	Samson	Sangha
Finnigan	Fisher	Sarai	Saroya
Fonseca	Fortier	Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Fortin	Fragiskatos	Scheer	Schiefke
Fraser	Freeland	Schmale	Schulte
Fry	Gallant	Seeback	Serré
Garrison	Gaudreau	Sgro	Shanahan
Gazan	Généreux	Sheehan	Shields
Genuis	Gerretsen	Shin	Shipley
Gill	Gladu	Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Godin	Gould	Simard	Simms
Gourde	Gray	Singh	Sloan
Green	Guilbeault	Sorbara	Soroka
Hajdu	Hallan	Spengemann	Steinley
Harder	Hardie	Ste-Marie	Strahl
Harris	Hoback	Stubbs	Sweet
Holland	Housefather	Tabbara	Tassi
Hughes	Hussen	Thériault	Therrien
Hutchings	Iacono	Tochor	Trudeau
Ien	Jaczek	Trudel	Turnbull
Jansen	Jeneroux	Uppal	Van Bynen
Johns	Joly	van Koeverden	Van Popta
Jones	Jordan	Vandal	Vaughan
Jowhari	Julian	Vecchio	Vidal
Kelloway	Kelly	Viersen	Vignola
Kent	Khalid	Virani	Vis
Khera	Kitchen	Wagantall	Warkentin
Kmiec	Koutrakis	Waugh	Webber
Kram	Kurek	Weiler	Wilkinson
Kusie	Kusmierczyk	Williamson	Wilson-Raybould
Kwan	Lake	Wong	Yip
Lalonde	Lambropoulos	Young	Yurdiga
Lametti	Lamoureux	Zahid	Zann
Larouche	Lattanzio	Zimmer — 329	
Lauzon	Lawrence		CONTRE
LeBlanc	Lebouthillier	Aucun	
Lefebvre	Lehoux		PAIRÉS
Lemire	Lewis (Essex)		
Liepert	Lightbound		
Lloyd	Lobb		
Long	Longfield		
Louis (Kitchener—Conestoga)	Lukiwski		
MacAulay (Cardigan)	MacGregor		
MacKenzie	MacKinnon (Gatineau)		
Maguire	Maloney		
Manly	Martel		
Martinez Ferrada	Masse		
Mathyssen	May (Cambridge)		
May (Saanic—Gulf Islands)	Mazier		
McCauley (Edmonton West)	McColeman		
McCrimmon	McDonald		
McGuinty	McKay		
McKenna	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)		
McLean	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)		
McLeod (Northwest Territories)	McPherson		
Melillo	Mendès		
Mendicino	Michaud		
Miller	Monsef		
Moore	Morantz		
Morrison	Morrissey		
Motz	Murray		
Nater	Ng		
Normandin	O'Connell		
Oliphant	O'Regan		
O'Toole	Patzer		
Paul-Hus	Pauzé		
Perron	Petitpas Taylor		
Plamondon	Poilievre		
Powlowski	Qualtrough		
Ratansi	Rayes		
Redekopp	Regan		
Reid	Rempel Garner		
Richards	Robillard		
			POUR
			Députés
			Aitchison

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

● (2150)

[Traduction]

MOTION DE L'OPPOSITION — LES MESURES POUR APPUYER LES ENTREPRISES CANADIENNES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le vice-président: Le vote suivant porte sur la motion de l'opposition concernant les crédits.

● (2220)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 29)

POUR

Députés

Aitchison

Travaux des subsides

Albas	Alleslev	Blaney (North Island—Powell River)	Blois
Allison	Arnold	Boudrias	Boulerice
Baldinelli	Barlow	Bratina	Brière
Barrett	Beaulieu	Brunelle-Duceppe	Cannings
Benzen	Bergen	Carr	Casey
Berthold	Bezan	Chabot	Chagger
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block	Champagne	Champoux
Bragdon	Brassard	Charbonneau	Chen
Calkins	Carrie	Collins	Cornier
Chiu	Chong	Cumming	Damoff
Cooper	Dancho	Dabrusin	DeBellefeuille
Dalton	Deltell	Davies	Desilets
Davidson	Diotte	Desbiens	Dhillon
d'Entremont	Dowdall	Dhaliwal	Drouin
Doherty	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dong	Duclos
Dreeschen	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Dubourg	Duncan (Etobicoke North)
Epp	Fast	Duguid	Dzerowicz
Falk (Provencher)	Finley (Haldimand—Norfolk)	Duvall	Ehsassi
Findlay (South Surrey—White Rock)	Généreux	Easter	Ellis
Gallant	Gladu	El-Khoury	Fergus
Genuis	Gourde	Erskine-Smith	Finnigan
Godin	Hallan	Fillmore	Fonseca
Gray	Hoback	Fisher	Fortin
Harder	Jeneroux	Fortier	Fraser
Jansen	Kent	Fragiskatos	Fry
Kelly	Kmiec	Freeland	Gaudreau
Kitchen	Kurek	Garrison	Gerretsen
Kram	Lake	Gazan	Gould
Kusie	Lehoux	Gill	Guilbeault
Lawrence	Liepert	Green	Hardie
Lewis (Essex)	Lobb	Hajdu	Holland
Lloyd	MacKenzie	Harris	Hughes
Lukiwski	Martel	Housefather	Hutchings
Maguire	McCauley (Edmonton West)	Hussen	Ien
Mazier	McLean	Iacono	Johns
McColeman	Melillo	Jaczek	Jones
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Morantz	Joly	Jowhari
Moore	Motz	Jordan	Kelloway
Morrison	O'Toole	Julian	Khera
Nater	Paul-Hus	Khalid	Kusmierczyk
Patzer	Rayes	Koutrakis	Lalonde
Poillievre	Reid	Kwan	Lametti
Redekopp	Richards	Lambropoulos	Larouche
Rempel Garner	Ruff	Lamoureux	Lauzon
Rood	Saroya	Lattanzio	Lebouthillier
Sahota (Calgary Skyview)	Schmale	LeBlanc	Lemire
Scheer	Shields	Lefebvre	Long
Seeback	Shiplely	Lightbound	Long
Shin	Soroka	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Sloan	Strahl	MacAulay (Cardigan)	MacGregor
Steinley	Sweet	MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Stubbs	Uppal	Manly	Martinez Ferrada
Tochor	Vecchio	Masse	Mathysen
Van Popta	Viersen	May (Cambridge)	May (Saenich—Gulf Islands)
Vidal	Wagantall	McCrimmon	McDonald
Vis	Waugh	McGuinty	McKay
Warkentin	Williamson	McKenna	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Webber	Yurdiga	McLeod (Northwest Territories)	McPherson
Wong		Mendès	Mendicino
Zimmer — 121		Michaud	Miller
		Monsef	Morrissey
		Murray	Ng
		Normandin	O'Connell
		Oliphant	O'Regan
		Paupé	Perron
		Petitpas Taylor	Plamondon
		Powlowski	Qualtrough
		Ratansi	Regan
		Robillard	Rodriguez

CONTRE

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beech	Bendayan
Bennett	Bergeron
Bérubé	Bessette
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas

Travaux des subsides

Rogers
Sahota (Brampton North)
Sajjan
Samson
Sarai
Scarpaleggia
Schulte
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Simms
Sorbara
Ste-Marie
Tassi
Therrien
Trudel
Van Bynen
Vandal
Vignola
Weiler
Wilson-Raybould
Young
Zann — 209

Romanado
Saini
Saks
Sangha
Savard-Tremblay
Schiefke
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Spengemann
Tabbara
Thériault
Trudeau
Turnbull
van Koeverden
Vaughan
Virani
Wilkinson
Yip
Zahid

Cormier
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhillon
Drouin
Duclos
Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz
Ehsassi
Ellis
Fergus
Finnigan
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Ien
Johns
Jones
Jowhari
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacGregor
Maloney
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saamich—Gulf Islands)
McDonald
McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Miller
Morrissey
Ng
O'Connell
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Regan
Rodriguez
Romanado
Saini
Saks
Sangha
Savard-Tremblay
Schiefke
Serré

Dabrusin
Davies
Desbiens
Dhaliwal
Dong
Dubourg
Duguid
Duvall
Easter
El-Khoury
Erskine-Smith
Fillmore
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Harris
Housefather
Hussen
Iacono
Jaczek
Joly
Jordan
Julian
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lefebvre
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Manly
Masse
May (Cambridge)
McCrimmon
McGuinty
McKenna
McLeod (Northwest Territories)
Mendès
Michaud
Monsef
Murray
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Ratansi
Robillard
Rogers
Sahota (Brampton North)
Sajjan
Samson
Sarai
Scarpaleggia
Schulte
Sgro

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée.

* * *

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2020-2021

ADOPTION DU CRÉDIT 1 — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU
COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion n^o 1.

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

● (2225)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

● (2300)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 30)

POUR

Députés

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Bains
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bendayan
Bergeron
Bessette
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champoux
Chen

Amos
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bagnell
Baker
Battiste
Beech
Bennett
Bérubé
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney (North Island—Powell River)
Boudrias
Bratina
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Champagne
Charbonneau
Collins

Travaux des subsides

PAIRÉS

Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Spengemann
Tabbara
Thériault
Trudeau
Turnbull
van Koevorden
Vaughan
Virani
Wilkinson
Yip
Zahid

Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Simms
Sorbara
Ste-Marie
Tassi
Therrien
Trudel
Van Bynen
Vandal
Vignola
Weiler
Wilson-Raybould
Young
Zann— 210

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Allison
Baldinelli
Barrett
Bergen
Bezan
Block
Brassard
Carrie
Chong
Cumming
Dancho
Deltell
Diotte
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Généreux
Gladu
Gourde
Hallan
Hoback
Jeneroux
Kent
Kmiec
Kurek
Lake
Lehoux
Liepert
Lobb
Maguire
Mazier
McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Moore
Morrison
Nater
Patzner
Poilievre
Redekopp
Richards
Ruff
Saroya
Schmale
Shields
Shipley
Soroka
Strahl
Sweet
Uppal
Vecchio
Viersen
Wagantall
Wagh
Williamson
Yurdiga

Aitchison
Alleslev
Arnold
Barlow
Benzen
Berthold
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Bragdon
Calkins
Chiu
Cooper
Dalton
Davidson
d'Entremont
Doherty
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Findlay (South Surrey—White Rock)
Gallant
Genuis
Godin
Gray
Harder
Jansen
Kelly
Kitchen
Kram
Kusie
Lawrence
Lewis (Essex)
Lloyd
MacKenzie
Martel
McCauley (Edmonton West)
McLean
Melillo
Morantz
Motz
O'Toole
Paul-Hus
Rayes
Reid
Rood
Sahota (Calgary Skyview)
Scheer
Seeback
Shin
Sloan
Steinley
Stubbs
Tochor
Van Popta
Vidal
Vis
Warkentin
Webber
Wong
Zimmer— 118

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

• (2305)

L'hon. Jean-Yves Duclos propose:

Que le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020, moins les sommes votées au titre du Budget provisoire des dépenses, soient agréées.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, j'espère sincèrement et de tout cœur que vous constaterez qu'il y a consentement unanime de la Chambre pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, le Parti libéral votant pour.

M. Blake Richards: Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera contre.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, en tant que députée de Saanich—Gulf Islands et au nom des trois députés verts dans le cadre du vote à distance, nous sommes d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et nous voterons pour.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 31)

POUR

Députés

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin

Amos
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach

Travaux des subsides

Badawey	Bagnell	Romanado	Sahota (Brampton North)
Bains	Baker	Saini	Sajjan
Barsalou-Duval	Battiste	Saks	Samson
Beaulieu	Beech	Sangha	Sarai
Bendayan	Bennett	Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Bergeron	Bérubé	Schiefke	Schulte
Bessette	Bibeau	Serré	Sgro
Bittle	Blaikie	Shanahan	Sheehan
Blair	Blanchet	Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)	Simard	Simms
Blois	Boudrias	Singh	Sorbara
Boulerice	Bratina	Spengemann	Ste-Marie
Brière	Brunelle-Duceppe	Tabbara	Tassi
Cannings	Chabot	Thériault	Therrien
Casey	Champagne	Trudeau	Trudel
Chagger	Charbonneau	Turnbull	Van Bynen
Champoux	Collins	van Koeverden	Vandal
Chen	Dabrusin	Vaughan	Vignola
Cormier	Davies	Virani	Weiler
Damoff	Desbiens	Wilkinson	Wilson-Raybould
DeBellefeuille	Dhaliwal	Yip	Young
Desilets	Dong	Zahid	Zann — 210
Dhillon	Dubourg		
Drouin	Duguid		
Duclos	Duval		
Duncan (Etobicoke North)	Easter		
Dzerowicz	El-Khoury		
Ehsassi	Erskine-Smith		
Ellis	Fillmore		
Fergus	Fisher	Aboultaif	Aitchison
Finnigan	Fortier	Albas	Alleslev
Fonseca	Fragiskatos	Allison	Arnold
Fortin	Freeland	Baldinelli	Barlow
Fraser	Garrison	Barrett	Benzen
Fry	Gazan	Bergen	Berthold
Gaudreau	Gill	Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Gerretsen	Green	Block	Bragdon
Gould	Hajdu	Brassard	Calkins
Guilbeault	Harris	Carrie	Chiu
Hardie	Housefather	Chong	Cooper
Holland	Hussen	Cumming	Dalton
Hughes	Iacono	Dancho	Davidson
Hutchings	Jaczek	Deltell	d'Entremont
Ien	Joly	Diotte	Doherty
Johns	Jordan	Dowdall	Dreeshen
Jones	Julian	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Jowhari	Khalid	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Kelloway	Koutrakis	Fast	Finlay (South Surrey—White Rock)
Khera	Kwan	Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Kusmierczyk	Lambropoulos	Généreux	Genuis
Lalonde	Lamoureux	Gladu	Godin
Lametti	Lattanzio	Gourde	Gray
Larouche	LeBlanc	Hallan	Harder
Lauzon	Lefebvre	Hoback	Jansen
Lebouthillier	Lightbound	Jeneroux	Kelly
Lemire	Longfield	Kent	Kitchen
Long	MacAulay (Cardigan)	Kmieciak	Kram
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacKinnon (Gatineau)	Kurek	Kusie
MacGregor	Manly	Lake	Lawrence
Maloney	Masse	Lehoux	Lewis (Essex)
Martinez Ferrada	May (Cambridge)	Liepert	Lloyd
Mathysen	McCrimmon	Lobb	MacKenzie
May (Saanich—Gulf Islands)	McGuinty	Maguire	Martel
McDonald	McKenna	Mazier	McCauley (Edmonton West)
McKay	McLeod (Northwest Territories)	McColeman	McLean
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Mendès	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo
McPherson	Michaud	Moore	Morantz
Mendicino	Monsef	Morrison	Motz
Miller	Murray	Nater	O'Toole
Morrissey	Normandin	Patzer	Paul-Hus
Ng	Oliphant	Poilievre	Rayes
O'Connell	Pauzé		
O'Regan	Petitpas Taylor		
Perron	Powlowski		
Plamondon	Ratansi		
Qualtrough	Robillard		
Regan	Rogers		
Rodriguez			

CONTRE

Députés

Redekopp	Reid
Richards	Rood
Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
Saroya	Scheer
Schmale	Seebach
Shields	Shin
Shipley	Sloan
Soroka	Steinley
Strahl	Stubbs
Sweet	Tochor
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williamson	Wong
Yurdiga	Zimmer— 118

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Jean-Yves Duclos demande à présenter le projet de loi C-16, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

[Traduction]

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant en faveur de la motion.

[Français]

M. Blake Richards: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour appliquer le vote et les députés conservateurs votent contre la motion.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois consent à l'application du vote et il sera en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord, et ses députés voteront en faveur de la motion.

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour appliquer le vote et il votera oui.

• (2310)

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Travaux des subsides

(Vote n° 32)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joneas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duvall
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hardie	Harris
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Manly
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McCrimmon

Travaux des subsides

McDonald	McGuinty	Moore	Morantz
McKay	McKenna	Morrison	Motz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)	Nater	O'Toole
McPherson	Mendès	Patzner	Paul-Hus
Mendicino	Michaud	Poilievre	Rayes
Miller	Monsef	Redekopp	Reid
Morrissey	Murray	Richards	Rood
Ng	Normandin	Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
O'Connell	Oliphant	Saroya	Scheer
O'Regan	Pauzé	Schmale	Seeback
Perron	Petitpas Taylor	Shields	Shin
Plamondon	Powlowski	Shiple	Sloan
Qualtrough	Ratansi	Soroka	Steinley
Regan	Robillard	Strahl	Stubbs
Rodriguez	Rogers	Sweet	Tochor
Romanado	Sahota (Brampton North)	Uppal	Van Popta
Saini	Sajjan	Vecchio	Vidal
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sangha	Sarai	Wagantall	Warkentin
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Waugh	Webber
Schiefke	Schulte	Williamson	Wong
Serré	Sgro	Yurdiga	Zimmer— 118
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Simms		
Singh	Sorbara		
Spengemann	Ste-Marie		
Tabbara	Tassi		
Thériault	Therrien		
Trudeau	Trudel		
Turnbull	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vaughan	Vignola		
Virani	Weiler		
Wilkinson	Wilson-Raybould		
Yip	Young		
Zahid	Zann— 210		

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, ce projet de loi est renvoyé au comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

(À propos de l'article 2)

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la présidente, est-ce que le président du Conseil du Trésor peut assurer à la Chambre que le projet de loi est exactement dans sa forme habituelle et qu'il pourrait, sans problème, être soumis à une analyse linguistique dans les deux langues officielles?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais profiter de ce moment solennel pour informer mon cher collègue que la présentation de ce projet de loi est identique à celle utilisée lors de la période antérieure d'octroi de crédits.

La vice-présidente: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

[Traduction]

Le vice-présidente: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

Le vice-présidente: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Alleslev
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Benzen
Bergen	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Carrie	Chiu
Chong	Cooper
Cumming	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Diotte	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Findlay (South Surrey—White Rock)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Gray
Hallan	Harder
Hoback	Jansen
Jeneroux	Kelly
Kent	Kitchen
Kmiec	Kram
Kurek	Kusie
Lake	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Liepert	Lloyd
Lobb	MacKenzie
Maguire	Martel
Mazier	McCaughey (Edmonton West)
McColeman	McLean
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo

Travaux des subsides

(L'article 4 est adopté.)

[Français]

La vice-présidente: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

La vice-présidente: L'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1 est adoptée.)

La vice-présidente: L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 2 est adoptée.)

[Traduction]

Le vice-président: L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

Le vice-président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

Le vice-président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

[Français]

La vice-présidente: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

La vice-présidente: Dois-je lever la séance et faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi.)

• (2315)

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi soit agréé.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à celui-ci, les députés libéraux votant en faveur du projet de loi.

[Traduction]

M. Blake Richards: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront contre la motion.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois consent à l'application du résultat du vote précédent et vote en faveur du projet de loi.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront en faveur de la motion.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, les verts sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront oui.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai oui.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai en faveur de la motion.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai en faveur de la motion.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 33)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeu
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duval
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore

Travaux des subsides

Finnigan	Fisher	Barrett	Benzen
Fonseca	Fortier	Bergen	Berthold
Fortin	Fragiskatos	Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Fraser	Freeland	Block	Bragdon
Fry	Garrison	Brassard	Calkins
Gaudreau	Gazan	Carrie	Chiu
Gerretsen	Gill	Chong	Cooper
Gould	Green	Cumming	Dalton
Guilbeault	Hajdu	Dancho	Davidson
Hardie	Harris	Deltell	d'Entremont
Holland	Housefather	Diotte	Doherty
Hughes	Hussen	Dowdall	Dreeshen
Hutchings	Iacono	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Ien	Jaczek	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Johns	Joly	Fast	Findlay (South Surrey—White Rock)
Jones	Jordan	Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Jowhari	Julian	Généreux	Genuis
Kelloway	Khalid	Gladu	Godin
Khera	Koutrakis	Gourde	Gray
Kusmierczyk	Kwan	Hallan	Harder
Lalonde	Lambropoulos	Hoback	Jansen
Lametti	Lamoureux	Jeneroux	Kelly
Larouche	Lattanzio	Kent	Kitchen
Lauzon	LeBlanc	Kmiec	Kram
Lebouthillier	Lefebvre	Kurek	Kusie
Lemire	Lightbound	Lake	Lawrence
Long	Longfield	Lehoux	Lewis (Essex)
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Liepert	Lloyd
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Lobb	MacKenzie
Maloney	Manly	Maguire	Martel
Martinez Ferrada	Masse	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Mathysen	May (Cambridge)	McColeman	McLean
May (Saanich—Gulf Islands)	McCrimmon	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo
McDonald	McGuinty	Moore	Morantz
McKay	McKenna	Morrison	Motz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)	Nater	O'Toole
McPherson	Mendès	Patzer	Paul-Hus
Mendicino	Michaud	Poilievre	Rayes
Miller	Monsef	Redekopp	Reid
Morrissey	Murray	Richards	Rood
Ng	Normandin	Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
O'Connell	Oliphant	Saroya	Scheer
O'Regan	Pauzé	Schmale	Seeback
Perron	Petitpas Taylor	Shields	Shin
Plamondon	Powlowski	Shiely	Sloan
Qualtrough	Ratansi	Soroka	Steinley
Regan	Robillard	Strahl	Stubbs
Rodriguez	Rogers	Sweet	Tochor
Romanado	Sahota (Brampton North)	Uppal	Van Popta
Saini	Sajjan	Vecchio	Vidal
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sangha	Sarai	Wagantall	Warkentin
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Waugh	Webber
Schiefke	Schulte	Williamson	Wong
Serré	Sgro	Yurdiga	Zimmer— 118
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Simms		
Singh	Sorbara		
Spengemann	Ste-Marie		
Tabbara	Tassi		
Thériault	Therrien		
Trudeau	Trudel		
Turnbull	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vaughan	Vignola		
Virani	Weiler		
Wilkinson	Wilson-Raybould		
Yip	Young		
Zahid	Zann— 210		

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée. Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec l'autorisation de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi C-16 soit lu pour la troisième fois et adopté.

CONTRE

Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Alleslev
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime de la Chambre pour appliquer le résultat du vote précédent à ce vote-ci. Les députés libéraux voteront en faveur de la motion.

[Français]

M. Blake Richards: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et les députés conservateurs voteront contre la motion.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord d'appliquer le résultat du vote précédent, et nous voterons en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront en faveur de la motion.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ses députés voteront en faveur de la motion.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai en faveur de la motion.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à la ce vote-ci et je voterai pour la motion.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Je voterai pour la motion.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 34)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duvall
Dzerowicz	Easter

Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hardie	Harris
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Manly
Martinez Ferrada	Masse
Mathyssen	May (Cambridge)
May (Saarich—Gulf Islands)	McCrimmon
McDonald	McGuinty
McKay	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
McPherson	Mendès
Mendicino	Michaud
Miller	Monsef
Morrissey	Murray
Ng	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Ratansi
Regan	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota (Brampton North)
Saini	Sajjan
Saks	Samson
Sangha	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schieffe	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Simms
Singh	Sorbara
Spengemann	Ste-Marie
Tabbara	Tassi
Thériault	Therrien
Trudeau	Trudel
Turnbull	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vaughan	Vignola
Virani	Weiler
Wilkinson	Wilson-Raybould
Yip	Young
Zahid	Zann — 210

Travaux des subsides

Travaux des subsides

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Alleslev
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Benzen
Bergen	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Carrie	Chiu
Chong	Cooper
Cumming	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Diotte	Doherty
Dowdall	Dreeschen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Findlay (South Surrey—White Rock)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Gray
Hallan	Harder
Hoback	Jansen
Jeneroux	Kelly
Kent	Kitchen
Kmiec	Kram
Kurek	Kusie
Lake	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Liepert	Lloyd
Lobb	MacKenzie
Maguire	Martel
Mazier	McCaughey (Edmonton West)
McColeman	McLean
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Poilievre	Rayes
Redekopp	Reid
Richards	Rood
Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
Saroya	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shin
Shipley	Sloan
Soroka	Steinley
Strahl	Stubbs
Sweet	Tochor
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Wagh	Webber
Williamson	Wong
Yurdiga	Zimmer— 118

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.
(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

* * *

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2020-2021

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.) propose:

Que le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 soit agréé.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à celui-ci et les députés libéraux voteront en faveur de la motion.

M. Blake Richards: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et les députés conservateurs voteront contre la motion.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique ici et le Bloc québécois votera en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à la motion dont nous sommes saisis. Il votera pour la motion.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, les verts sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et vont voter oui.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vais voter oui.

• (2320)

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vais voter oui.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vais voter oui.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 35)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau

Travaux des subsides

Chen	Collins	Vaughan	Vignola
Cormier	Dabrusin	Virani	Weiler
Damoff	Davies	Wilkinson	Wilson-Raybould
DeBellefeuille	Desbiens	Yip	Young
Desilets	Dhaliwal	Zahid	Zann— 210
Dhillon	Dong		
Drouin	Dubourg		
Duclos	Duguid		
Duncan (Etobicoke North)	Duvall		
Dzerowicz	Easter		
Ehsassi	El-Khoury	Aboultaif	Aitchison
Ellis	Erskine-Smith	Albas	Alleslev
Fergus	Fillmore	Allison	Arnold
Finnigan	Fisher	Baldinelli	Barlow
Fonseca	Fortier	Barrett	Benzen
Fortin	Fragiskatos	Bergén	Berthold
Fraser	Freeland	Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Fry	Garrison	Block	Bragdon
Gaudreau	Gazan	Gill	Calkins
Gerretsen	Green	Brassard	Chiu
Gould	Hajdu	Carrie	Cooper
Guilbeault	Harris	Chong	Dalton
Hardie	Housefather	Cumming	Davidson
Holland	Hussen	Dancho	d'Entremont
Hughes	Iacono	Deltell	Doherty
Hutchings	Jaczek	Diotte	Dreeshen
Ien	Joly	Dowdall	Epp
Johns	Jordan	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Falk (Provencher)
Jones	Julian	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Findlay (South Surrey—White Rock)
Jowhari	Khalid	Fast	Gallant
Kelloway	Koutrakis	Finley (Haldimand—Norfolk)	Genuis
Khera	Kwan	Généreux	Godin
Kusmierczyk	Lambropoulos	Gladu	Gray
Lalonde	Lamoureux	Gourde	Harder
Lametti	Lattanzio	Hallan	Jansen
Larouche	LeBlanc	Hoback	Kelly
Lauzon	Lefebvre	Hoback	Kitchen
Lebouthillier	Lightbound	Jeneroux	Kram
Lemire	Longfield	Kent	Kusie
Long	MacAtulay (Cardigan)	Kmieć	Lawrence
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacKinnon (Gatineau)	Kurek	Lewis (Essex)
MacGregor	Manly	Lake	Lloyd
Maloney	Masse	Lehoux	MacKenzie
Martinez Ferrada	May (Cambridge)	Liepert	Martel
Mathysen	McCrimmon	Lobb	McCauley (Edmonton West)
May (Saanich—Gulf Islands)	McGuinty	Maguire	McLean
McDonald	McKenna	Mazier	Melillo
McKay	McLeod (Northwest Territories)	McColeman	Morantz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Mendès	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Motz
McPherson	Michaud	Moore	O'Toole
Mendicino	Monsef	Morrison	Paul-Hus
Miller	Murray	Nater	Rayes
Morrissey	Normandin	Patzner	Reid
Ng	Oliphant	Poillievre	Rood
O'Connell	Pauzé	Redekopp	Sahota (Calgary Skyview)
O'Regan	Petitpas Taylor	Richards	Secher
Perron	Powlowski	Ruff	Seeback
Plamondon	Ratansi	Saroya	Shin
Qualtrough	Robillard	Schmale	Sloan
Regan	Rogers	Shields	Steinley
Rodriguez	Sahota (Brampton North)	Shiple	Stubbs
Romanado	Sajjan	Soroka	Tochor
Saini	Samson	Strahl	Van Popta
Saks	Sarai	Sweet	Vidal
Sangha	Scarpaleggia	Uppal	Vis
Savard-Tremblay	Schulte	Vecchio	Warkentin
Schiefke	Sgro	Viersen	Webber
Serré	Sheehan	Wagantall	Wong
Shanahan	Sidhu (Brampton South)	Waugh	Zimmer— 118
Sidhu (Brampton East)	Simms	Williamson	
Simard	Sorbara	Yurdiga	
Singh	Ste-Marie		
Spengemann	Tassi		
Tabbara	Therrien		
Thériault	Trudel		
Trudeau	Van Bynen		
Turnbull	Vandal		
van Koeverden			

CONTRE

Députés

Travaux des subsides

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Jean-Yves Duclos: demande à présenter le projet de loi C-17, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique au présent vote, les libéraux votant oui.

M. Blake Richards: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, les conservateurs votant non.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et nous voterons en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, les néo-démocrates votant oui.

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et nous voterons en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vais voter oui.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vais voter oui.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vote-rai pour.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 36)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias

Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duvall
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hardie	Harris
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Manly
Martinez Ferrada	Masse
Mathyssen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McCrimmon
McDonald	McGuinty
McKay	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
McPherson	Mendès
Mendicino	Michaud
Miller	Monsef
Morrissey	Murray
Ng	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Ratansi
Regan	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota (Brampton North)
Saini	Sajjan
Saks	Samson
Sangha	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schieffe	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan

Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Spengemann
Tabbara
Thériault
Trudeau
Turnbull
van Koeverden
Vaughan
Virani
Wilkinson
Yip
Zahid

Sidhu (Brampton South)
Simms
Sorbara
Ste-Marie
Tassi
Therrien
Trudel
Van Bynen
Vandal
Vignola
Weiler
Wilson-Raybould
Young
Zann—210

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Allison
Baldinelli
Barrett
Bergen
Bezan
Block
Brassard
Carrie
Chong
Cumming
Dancho
Deltell
Diotte
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Généreux
Gladu
Gourde
Hallan
Hoback
Jeneroux
Kent
Kmiec
Kurek
Lake
Lehoux
Liepert
Lobb
Maguire
Mazier
McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Moore
Morrison
Nater
Patzner
Poilievre
Redekopp
Richards
Ruff
Saroya
Schmale
Shields
Shipley
Soroka
Strahl
Sweet
Uppal
Vecchio
Viersen
Wagantall
Wagh
Williamson
Yurdiga

Aitchison
Alleslev
Arnold
Barlow
Benzen
Berthold
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Bragdon
Calkins
Chiu
Cooper
Dalton
Davidson
d'Entremont
Doherty
Dreeschen
Epp
Falk (Provencher)
Findlay (South Surrey—White Rock)
Gallant
Genuis
Godin
Gray
Harder
Jansen
Kelly
Kitchen
Kram
Kusie
Lawrence
Lewis (Essex)
Lloyd
MacKenzie
Martel
McCauley (Edmonton West)
McLean
Melillo
Morantz
Motz
O'Toole
Paul-Hus
Rayes
Reid
Rood
Sahota (Calgary Skyview)
Scheer
Seeback
Shin
Sloan
Steinley
Stubbs
Tochor
Van Popta
Vidal
Vis
Warkentin
Webber
Wong
Zimmer—118

Travaux des subsides

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

Par conséquent, le projet de loi est renvoyé au comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se constitue en comité plénier sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

Article 2

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la présidente, c'est avec beaucoup de fébrilité que je pose la question au président du Conseil du Trésor.

Peut-il assurer à la Chambre que le projet de loi est exactement dans sa forme habituelle et lui assurer que ce deuxième projet de loi, ce soir, pourrait aussi subir avec succès une analyse linguistique dans les deux langues officielles?

[Traduction]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, dans le respect de la dualité linguistique canadienne, je peux assurer à mon collègue que la présentation de ce projet de loi est identique à la présentation du projet de loi de la période antérieure d'octroi de crédits.

[Français]

La vice-présidente: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

[Traduction]

La vice-présidente: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Travaux des subsides

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 6 est adopté.)

La vice-présidente: L'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1 est adoptée.)

[Français]

La vice-présidente: L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 2 est adoptée.)

La vice-présidente: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

La vice-présidente: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

• (2325)

[Traduction]

La vice-présidente: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

La vice-présidente: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

(Rapport est fait du projet de loi.)

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi soit agréé.

[Français]

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à celui-ci, les députés libéraux votant pour la motion.

M. Blake Richards: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et les députés conservateurs voteront contre la motion.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et nous voterons en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 37)

POUR

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeu
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duvall
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hardie	Harris
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis

Travaux des subsides

Kusmierczyk	Kwan	Hallan	Harder
Lalonde	Lambropoulos	Hoback	Jansen
Lametti	Lamoureux	Jeneroux	Kelly
Larouche	Lattanzio	Kent	Kitchen
Lauzon	LeBlanc	Kmiec	Kram
Lebouthillier	Lefebvre	Kurek	Kusie
Lemire	Lightbound	Lake	Lawrence
Long	Longfield	Lehoux	Lewis (Essex)
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Liepert	Lloyd
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Lobb	MacKenzie
Maloney	Manly	Maguire	Martel
Martinez Ferrada	Masse	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Mathysen	May (Cambridge)	McColeman	McLean
May (Saanich—Gulf Islands)	McCrimmon	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo
McDonald	McGuinty	Moore	Morantz
McKay	McKenna	Morrison	Motz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)	Nater	O'Toole
McPherson	Mendès	Patzer	Paul-Hus
Mendicino	Michaud	Poilievre	Rayes
Miller	Monsef	Redekopp	Reid
Morrissey	Murray	Richards	Rood
Ng	Normandin	Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
O'Connell	Oliphant	Saroya	Secher
O'Regan	Pauzé	Schmale	Seeback
Perron	Petitpas Taylor	Shields	Shin
Plamondon	Powlowski	Shiple	Sloan
Qualtrough	Ratansi	Soroka	Steinley
Regan	Robillard	Strahl	Stubbs
Rodriguez	Rogers	Sweet	Tochor
Romanado	Sahota (Brampton North)	Uppal	Van Popta
Saini	Sajjan	Vecchio	Vidal
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sangha	Sarai	Wagantall	Warkentin
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Waugh	Webber
Schiefke	Schulte	Williamson	Wong
Serré	Sgro	Yurdiga	Zimmer— 118
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Simms		
Singh	Sorbara		
Spengemann	Ste-Marie		
Tabbara	Tassi		
Thériault	Therrien		
Trudeau	Trudel		
Turnbull	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vaughan	Vignola		
Virani	Weiler		
Wilkinson	Wilson-Raybould		
Yip	Young		
Zahid	Zann— 210		

CONTRE

Députés	
Aboultaif	Aitchison
Albas	Alleslev
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Benzen
Bergen	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Carrie	Chiu
Chong	Cooper
Cumming	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Diotte	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Findlay (South Surrey—White Rock)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Gray

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos propose que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement pour que le résultat du vote précédent s'applique à la motion dont nous sommes saisis, les députés libéraux votant en faveur de celle-ci.

M. Blake Richards: Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et nous voterons contre la motion.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et vote en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le Nouveau Parti démocratique est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Travaux des subsides

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

[Français]

M. Marwan Tabbara: Monsieur le Président, j'accepte d'appliquer le vote et je vote oui.

[Traduction]

L'hon. Jody Wilson-Raybould: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Je voterai pour la motion.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 38)

POUR

Députés

Alhabra	Amos
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bagnell
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bessette	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney (North Island—Powell River)
Blois	Boudrias
Boulerice	Bratina
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Champagne
Champoux	Charbonneau
Chen	Collins
Cormier	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Duvall
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hardie	Harris
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian

Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Manly
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saarnich—Gulf Islands)	McCrimmon
McDonald	McGuinty
McKay	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
McPherson	Mendès
Mendicino	Michaud
Miller	Monsef
Morrissey	Murray
Ng	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Ratansi
Regan	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota (Brampton North)
Saini	Sajjan
Saks	Samson
Sangha	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Simms
Singh	Sorbara
Spengemann	Ste-Marie
Tabbara	Tassi
Thériault	Therrien
Trudeau	Trudel
Turnbull	Van Bynen
van Koevorden	Vandal
Vaughan	Vignola
Virani	Weiler
Wilkinson	Wilson-Raybould
Yip	Young
Zahid	Zann — 210

CONTRE

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Alleslev
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Benzen
Bergen	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Carrie	Chiu
Chong	Cooper
Cumming	Dalton

Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Diotte	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Findlay (South Surrey—White Rock)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Gray
Hallan	Harder
Hoback	Jansen
Jeneroux	Kelly
Kent	Kitchen
Kmiec	Kram
Kurek	Kusie
Lake	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Liepert	Lloyd
Lobb	MacKenzie
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McColeman	McLean
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Poillievre	Rayes
Redekopp	Reid
Richards	Rood
Ruff	Sahota (Calgary Skyview)
Saroya	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shin
Shiplay	Sloan
Soroka	Steinley
Strahl	Stubbs
Sweet	Tochor
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Wagh	Webber
Williamson	Wong
Yurdiga	Zimmer— 118

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

● (2330)

[Traduction]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, je sais qu'il se fait tard, mais je suis persuadé que le gouvernement a consacré énormément d'énergie à préparer la réponse à la question que je lui ai posée le 19 novembre, mais à laquelle il a alors répondu de manière insatisfaisante. C'est pourquoi je profite du débat sur la motion d'ajournement pour me reprendre.

J'ai demandé à la ministre de la Petite Entreprise de se ranger du côté des petites entreprises et de donner instruction au gouverne-

Motion d'ajournement

ment de respecter la volonté du Parlement en remettant à plus tard les audits touchant les petites entreprises qui ont eu droit à la subvention salariale d'urgence. En novembre, ce n'est pas la ministre qui m'a répondu, mais sa collègue du Revenu national. Or, j'ai bien peur que cette dernière n'a pas vraiment écouté ce que je disais, car sa réponse — fort insatisfaisante au demeurant — ne cadrerait pas vraiment avec ma question.

J'ose espérer que le gouvernement, et plus particulièrement la ministre de la Petite Entreprise, s'inquiète autant que moi pour les petites entreprises et qu'ils comprennent que celles-ci sont le véritable moteur économique du Canada. Ce sont elles qui font travailler les Canadiens. Or, elles sont obligées de faire des choix déchirants depuis le début de la pandémie. Je sais que tous mes collègues ont eu les mêmes échos de la part des entreprises de leurs circonscriptions et qu'ils savent tout ce qu'elles doivent endurer.

En septembre, des petites entreprises ont reçu une lettre de la part de l'Agence du revenu du Canada accompagnée d'une liste de documents d'environ six pages. Au moment où cette lettre a été envoyée, les petites entreprises ne savaient même pas si les programmes de soutien allaient être prolongés après leur date d'expiration prévue en septembre ou les détails entourant une possible prolongation et, pourtant, on leur demandait d'amasser sur-le-champ, et en 10 jours, la liste compliquée de documents.

Les petites entreprises peinent à survivre. Une énorme proportion d'entre elles ignorent si elles se rendront à Noël et ce que leur réserve la prochaine année. Notre motion est très sensée et appuie les petites entreprises. Elle a été appuyée par le Bloc, le NPD, le Parti vert et même deux des trois ex-députés libéraux qui siègent maintenant à titre de députés indépendants. C'est dire que seul le parti au pouvoir n'a pas appuyé la motion. À ce stade-ci, après avoir fait l'expérience du vote, il ne s'agit plus seulement du fondement de la motion, mais aussi du respect de la volonté du Parlement.

Le Parlement s'est prononcé. Les députés qui ont été élus par les Canadiens se sont prononcés et ils demandent au gouvernement de suspendre au moins jusqu'à la fin de la prochaine période des impôts les audits visant les petites entreprises qui ont eu droit à la subvention salariale. Le gouvernement ne nous a toujours pas confirmé s'il allait respecter la volonté du Parlement. D'ailleurs, il a même laissé entendre qu'il était contre cette idée. Nous demandons ainsi au gouvernement, à tout le moins, d'accepter la volonté du Parlement et de prouver aux Canadiens qu'il soutient les petites entreprises, ou même juste qu'il reconnaît le bien-fondé de la motion. Le gouvernement a maintenant une relation tumultueuse avec les petites entreprises. Nous sommes tous au courant des modifications fiscales draconiennes qu'il leur a imposées en 2017. Nous sommes au courant des propos qui ont été tenus par les dirigeants du gouvernement.

Je constate que mon temps de parole est écoulé. Je vais donc laisser le gouvernement répondre.

M. Francesco Sorbara (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux de répondre à la question du député de Calgary Rocky Ridge au sujet de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de ses retombées pour les petites entreprises.

Motion d'ajournement

L'Agence du revenu du Canada reconnaît que les entreprises et les organisations de toutes tailles ont été durement touchées par la pandémie de COVID-19. Pour le ministère, le versement dans les plus brefs délais des montants au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer est une priorité.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada travaille étroitement avec les entreprises pour bien comprendre leurs besoins et leur offrir le soutien qui les aidera à réembaucher rapidement les employés qui ont été mis à pied à cause de la COVID-19. Depuis le début de la pandémie, l'Agence du revenu du Canada s'est mobilisée à maintes reprises de manière souple et concertée, afin d'élaborer et de mettre en œuvre en un temps record les nombreux programmes et systèmes nécessaires pour verser rapidement les fonds aux entreprises et aux particuliers en cette période très difficile.

Dans le cas de la Subvention salariale d'urgence du Canada, 1,6 million de demandes ont été traitées, ce qui représente une aide de près de 50 milliards de dollars qui a été envoyée aux employeurs. C'est une réalisation exceptionnelle.

L'Agence du revenu du Canada s'engage à maintenir un équilibre en offrant les fonds d'urgence dont les entreprises ont besoin rapidement, tout en préservant l'équité et l'intégrité du régime fiscal et en appliquant les lois adoptées par le Parlement.

Les vérifications sont l'un des moyens dont dispose l'Agence du revenu du Canada pour protéger l'intégrité des programmes qui servent à fournir, grâce aux deniers publics, le soutien nécessaire aux entreprises et aux collectivités. Les vérifications initiales relatives à la Subvention salariale d'urgence du Canada ont porté sur un échantillon limité et ont couvert une vaste gamme d'entreprises. En réalité, les vérifications après versement de cette subvention touchent moins de 0,1 % de ses prestataires. Les petites entreprises n'ont pas été touchées injustement par les vérifications. Moins de 90 vérifications les concernaient alors que ce sont elles qui ont été les plus durement touchées par la pandémie et qui ont représenté plus de 70 % des demandes au cours de chaque période.

Toute personne raisonnable voit clairement que les petites entreprises n'ont pas, en réalité, été touchées injustement par ces vérifications nécessaires et utiles. L'Agence du revenu du Canada doit faire preuve de diligence raisonnable et s'assurer que ceux qui touchent une prestation d'urgence y ont droit. Les Canadiens peuvent avoir l'assurance que l'Agence du revenu du Canada protégera l'intégrité des programmes qui servent à fournir, grâce aux deniers publics, l'aide nécessaire aux entreprises.

Les résultats préliminaires des vérifications après paiement informeront l'Agence du revenu du Canada non seulement sur le degré de conformité à ce programme de prestation, mais aussi sur la conduite des activités de conformité au cours de la pandémie de COVID-19 et, par extension, d'autres crises mondiales. Compte tenu de l'ampleur de la Subvention salariale d'urgence du Canada, l'Agence doit l'administrer équitablement pour tous les employeurs. Les vérifications préliminaires relatives à la Subvention ont utilisé un échantillon limité comprenant de nombreux secteurs commerciaux.

Pour terminer, je tiens à dire que nous respectons et reconnaissons l'avis officiel de la Chambre sur cette question importante, tel qu'il est exprimé dans une résolution de la Chambre qui a été adoptée le 4 novembre. Je peux assurer aux Canadiens que l'Agence du

revenu du Canada est résolue à maintenir un équilibre entre l'accessibilité des fonds d'urgence aux entreprises admissibles et la préservation de l'équité et de l'intégrité du régime fiscal dans le cadre de l'application des dispositions du projet de loi adopté par le Parlement.

● (2335)

M. Pat Kelly: Madame la Présidente, le gouvernement ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Il ne peut pas dire qu'il respecte la volonté du Parlement tout en ignorant la volonté du Parlement. Le Parlement a voté le 4 novembre et le gouvernement devrait simplement se conformer à la demande du Parlement et déclarer qu'il attendra jusqu'en juin. C'est ce que le Parlement a demandé au gouvernement de faire.

Plus tôt dans la soirée, le secrétaire parlementaire a entendu au Comité permanent des finances à quel point ces vérifications sont coûteuses. Il a constaté à quel point les processus de demande sont compliqués et a appris certaines des difficultés auxquelles sont confrontés les petites entreprises. Il est temps que le gouvernement montre aux petites entreprises un peu plus de respect qu'il ne l'a fait depuis qu'il a été élu en 2015.

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, l'investissement du gouvernement dans les entreprises canadiennes par l'entremise de la Subvention salariale d'urgence signifie que des centaines de milliers d'entreprises canadiennes pourront garder leur personnel sur la liste de paie et leurs portes ouvertes, et que des millions de travailleurs pourront conserver leur emploi.

Comme je l'ai déjà dit, l'ARC s'engage à maintenir un équilibre en offrant les fonds d'urgence dont les entreprises ont besoin rapidement, tout en préservant l'équité et l'intégrité de notre système fiscal, et en appliquant les lois adoptées par le Parlement.

À ce jour, près de 50 milliards de dollars ont été versés à 1,6 million de particuliers qui ont présenté une demande de Subvention salariale d'urgence. L'ARC reconnaît les défis économiques qui ont résulté de la pandémie, ainsi que l'impact que le processus d'audit peut avoir sur les entreprises. Pour cette raison, l'ARC a procédé avec prudence afin de protéger à la fois les entreprises et l'économie en général, qui demeure vulnérable en raison de la pandémie.

L'ARC souhaite rassurer les propriétaires d'entreprises de tout le Canada sur le fait qu'elle sera aussi flexible que possible en ce qui concerne les délais pour les demandes de renseignements, étant donné les difficultés posées par la pandémie, conformément à notre approche accordant la priorité aux gens.

● (2340)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, le temps est écoulé.

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, merci beaucoup d'être ici si tard ce soir. Je sais qu'il est près de minuit, et je tiens à vous remercier du travail que vous faites ce soir en assurant le bon déroulement de la Chambre des communes à une heure aussi tardive.

Si je suis ici, c'est à cause d'une question que j'ai posée au sujet de la tragédie qu'est l'itinérance au Canada. Ma question portait notamment sur ce qui se passe dans les rues de Port Alberni, dans ma circonscription, où il y a des décès. Les gens perdent espoir.

Un nombre disproportionné de sans-abri sont des Autochtones, et c'est de cela que je veux parler ce soir. Plus des deux tiers des personnes qui vivent dans les rues de Port Alberni sont des Autochtones. La promesse du gouvernement libéral de financer la construction de 3 000 nouvelles unités de logement abordable pour faire face à la crise de l'itinérance dans tout le Canada est loin d'être suffisante. Les gens vivent dans la rue, dans des tentes de fortune ou dans des parcs publics.

Ils doivent affronter les rigueurs de la pandémie de COVID-19, et ce, alors que la Colombie-Britannique connaît aussi une urgence de santé publique causée par la crise des opioïdes. Tout cela a des effets catastrophiques sur la santé mentale de ces gens. Ils sont souvent démoralisés. Beaucoup d'entre eux subissent du racisme systémique de la part des institutions publiques et tentent de surmonter les traumatismes multigénérationnels causés par des politiques coloniales telles que les pensionnats, qui laissent de vastes séquelles.

Les gens sont désespérés. Un trop grand nombre d'entre eux choisissent malheureusement le suicide, la violence contre d'autres personnes ou l'abus de substances. Il est honteux que de telles situations existent toujours dans les collectivités urbaines du Canada, les petites communautés rurales et les grandes villes. Ce n'est pas le Canada que nous souhaitons. Ce sont des problèmes très graves que nous devons régler, car ils ne devraient pas faire partie de l'avenir de nos enfants.

Les 3 000 lits que j'ai mentionnés plus tôt et que le gouvernement libéral s'engage à ajouter s'adressent aux personnes difficiles à loger, celles qui se trouvent tout en bas de l'échelle et qui ont besoin d'aide et de services de soutien. Nous avons besoin de toute urgence d'un investissement massif dans notre circonscription. Nous avons aussi besoin d'une réforme des politiques fédérales encadrant les drogues, qui font que les gens sont stigmatisés et craignent d'aboutir dans le système de justice pénale plutôt que dans un système qui met l'accent sur la santé et le soutien social, dans lequel il serait possible d'obtenir des soins et de l'aide.

Nous étudions des propositions pour résoudre ces problèmes, mais pendant ce temps, des gens meurent à cause de la pandémie de COVID-19, de la crise de santé publique causée par les opioïdes, du suicide, de la violence envers les femmes et les filles et du cycle interminable de la pauvreté parmi les Autochtones en milieu urbain auquel il faut mettre fin.

Nous exhortons le gouvernement à intervenir. Nous nous demandons par où commencer. Selon moi, il ne fait aucun doute que nous devrions d'abord répondre aux appels à l'action découlant de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, créer et financer un programme de logement administré par des Autochtones, créer et financer un comité dirigé par des Autochtones qui ferait enquête sur la violence envers les Autochtones commise par le système de justice pénale et établir un processus décisionnel partagé à l'égard des politiques qui touchent les droits des Autochtones dans leurs communautés.

Comme je l'ai dit, dans ma circonscription, j'ai travaillé et milité pour réclamer du financement dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements. J'ai écrit des lettres et parlé aux ministres à toutes les occasions, comme je le fais ce soir avec le secrétaire parlementaire. Je lui suis très reconnaissant d'avoir pris le temps de me parler de la soumission d'une demande, et je ne vais pas m'étendre sur le sujet, mais l'importance...

Motion d'ajournement

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, le temps de parole du député est écoulé. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a la parole.

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais moi aussi remercier le personnel de la Chambre d'être à son poste pour nous soutenir, non seulement dans les longues soirées comme ce soir, mais tout au long de la période difficile de la pandémie. J'espère que tous sont en sécurité.

Le député d'en face a énuméré des mesures que nous sommes engagés à mettre sur pied et qui, je crois, sont incroyablement importantes dans la lutte contre l'itinérance chronique au pays. Cette lutte doit inclure une stratégie de logement dirigée par les Autochtones et pour les Autochtones en milieu urbain, en milieu rural et dans le Nord. S'en remettre aux trois organisations autochtones nationales et financer les sources de logements existantes ne suffit pas. Les communautés partout au pays, que ce soit dans les grandes villes, dans l'Ouest ou dans l'Est du pays ou dans les territoires du Nord, ont besoin que nous intervenions de manière différenciée.

Je tiens à assurer au député d'en face que l'Initiative pour la création rapide de logements est un programme d'un milliard de dollars mis en oeuvre très rapidement pour s'attaquer au très dangereux problème d'itinérance chronique. Il s'agit de la première phase de la campagne visant à mettre fin à l'itinérance chronique au Canada, et ce n'est certes pas le dernier investissement dans ce dossier. Je veux remercier le député d'avoir attiré notre attention sur le projet dans sa circonscription. C'est un bon projet. Je le porterai à l'attention du ministre et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au nom du député pour qu'il puisse obtenir rapidement une réponse, car sa collectivité a besoin d'aide.

Pour poursuivre le débat sur la situation au pays, la COVID nous a montré pourquoi il est essentiel de corriger certaines des lacunes ou des failles profondes de notre filet de sécurité sociale en toute urgence et à l'aide d'importants investissements. Nous devons aussi nous assurer que ces investissements sont versés directement aux collectivités qui mènent la campagne pour mettre fin à l'itinérance chronique. Les administrations municipales sont les mieux placées pour savoir comment dépenser ces fonds. C'est pourquoi nous sommes si fiers de collaborer avec la Fédération canadienne des municipalités pour verser l'argent en question.

Je suis d'accord avec le fait que la construction de 3 000 logements ne résoudra pas le problème à elle seule. C'est pourquoi nous sommes également engagés à mettre en place un programme de logement urbain, rural et nordique mené par des Autochtones. C'est pourquoi nous sommes également engagés à réinvestir des fonds dans le fonds national de co-investissement. En outre, dans notre récent énoncé économique, nous avons prévu injecter des fonds supplémentaires dans le fonds de logement locatif pour construire davantage de logements spécialisés et le gouvernement s'est engagé à construire 38 refuges pour les femmes autochtones dans les réserves et à l'extérieur des réserves ainsi que 50 logements supervisés au cours de l'année à venir, comme recommandé dans le rapport sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues.

Motion d'ajournement

Au bout du compte, il faudra que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble, y compris les gouvernements autochtones, les administrations municipales, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Le logement est évidemment un aspect à considérer. Il y a aussi des problèmes de santé mentale et de toxicomanie auxquels il faut répondre en offrant des logements supervisés. Les autorités sanitaires provinciales doivent s'assurer que les fonds qu'elles reçoivent du gouvernement fédéral sont dépensés dans ces milieux résidentiels.

Nous avons un plan, un plan solide. Nous attendons la présentation des résultats d'une bonne étude que mène actuellement le comité des ressources humaines au Parlement. Nous avons des ministres et un gouvernement qui s'engagent dans ce dossier. Par ailleurs, pour la première fois depuis environ 30 ans, tous les gouvernements coordonnent leurs efforts pour obtenir les mêmes résultats positifs pour l'ensemble de la population canadienne.

Je suis d'accord avec le député d'en face sur un point final: si nous ne créons pas une stratégie du logement autochtone en milieu urbain, ruraux et nordiques, nous ne mettrons jamais fin à l'itinérance chronique. Surtout sur la côte Ouest, en Colombie-Britannique, où le recensement des itinérants et les recensements selon une période de référence témoignent d'une surreprésentation massive des Autochtones, ce programme est d'une importance vitale; on en a besoin depuis de nombreuses années. La bonne nouvelle est que bientôt, le programme entrera enfin en vigueur et que certains partis de l'autre côté de la Chambre sont prêts à l'appuyer parce que nous sommes dans une situation de gouvernement minoritaire. C'est ensemble que nous pouvons y arriver.

J'ai une dernière chose à dire à mes collègues britanno-colombiens. La fin de semaine a été très difficile en Colombie-Britannique, pour beaucoup de raisons; entre autres, parce que nous avons perdu Katherine McParland, de Kamloops. Elle a siégé au comité consultatif lorsque nous avons restructuré les programmes visant la lutte contre l'itinérance avec Vers un chez-soi. Elle a aussi été vice-présidente du groupe d'experts de la Colombie-Britannique pour mettre fin à l'itinérance chronique dans la province. Elle est morte dans des circonstances extrêmement tragiques en fin de semaine. Nous avons perdu une voix forte de l'expérience vécue. Cette jeune femme avait été élevée dans le système de placement en famille d'accueil. Elle a connu des difficultés et, malheureusement, elle ne sera pas là pour voir son travail porter fruit pour des milliers d'autres enfants. Mes pensées accompagnent sa famille et ses amis aujourd'hui.

• (2345)

M. Gord Johns: Madame la Présidente, je tiens à remercier le député d'avoir pris le temps d'être ici ce soir et d'écouter ce que nous avons à dire sur cette importante question. Il s'agit manifestement d'un problème lié aux droits de la personne. De jeunes gens perdent la vie inutilement.

J'aimerais le remercier de nous avoir parlé de cette histoire tragique et d'avoir souligné l'importance de la collaboration entre tous

les ordres de gouvernement. Il y a d'incroyables organismes sans but lucratif qui effectuent un travail remarquable au sein des collectivités et qui sauvent des vies, mais ils ont besoin d'aide. Sharie Mitions, l'excellente mairesse de Port Alberni, travaille sans relâche pour trouver des solutions; la ministre Josie Osborne, une nouvelle députée provinciale, a dit que cette question est son ultime priorité; et le gouvernement de la Colombie-Britannique s'affaire à construire la moitié des logements sociaux au pays. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est un partenaire fédéral.

Je demanderais donc au secrétaire parlementaire de nous aider à réaliser ce projet et à mettre un terme aux pertes de vie inutiles.

• (2350)

M. Adam Vaughan: Madame la Présidente, j'ai eu une excellente discussion avec le nouveau ministre du Logement de la Colombie-Britannique, après son assermentation, au sujet de la responsabilité partagée de tous les ordres de gouvernement et je crois que c'est seulement de cette façon que nous pourrions régler la question de l'itinérance.

Alors que nous prenons des mesures pour sortir les gens des situations qu'ils vivent dans les refuges, dans la rue ou dans les logements précaires et que nous réagissons aux problèmes criants comme la crise des opioïdes, dont vient de parler le député d'en face, nous devons aussi réaliser que la prévention de l'itinérance est tout aussi importante.

C'est pourquoi les programmes de soutien du revenu, les systèmes de protection de l'enfance et le retour des enfants autochtones dans les communautés et les familles autochtones sont des mesures aussi importantes pour endiguer l'itinérance chronique que les autres enjeux qu'il a mentionnés. Un ordre de gouvernement ne peut y arriver seul et la construction de nouveaux bâtiments ne suffit pas non plus. Il faut comprendre qu'il s'agit d'une crise sanitaire et y réagir en conséquence, et nous devons y répondre avec la même urgence que pour la COVID.

Je suis très fier de faire partie d'un gouvernement dont le premier ministre a déclaré vouloir mettre fin à l'itinérance chronique. Je suis impatient de travailler avec le député d'en face pour réaliser cet engagement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député d'Edmonton-Ouest n'étant pas présent pour aborder la question qu'il devait soulever au moment de l'ajournement conformément à l'avis qu'il avait donné, ce dernier est réputé avoir été retiré.

[Français]

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 51.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 7 décembre 2020

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	
M. MacGregor	3001
Projet de loi C-231. Deuxième lecture	3001
M. Lamoureux	3003
M. Boulerice	3003
M. Lamoureux	3004
M. Poilievre	3005
M. Ste-Marie	3006
M. Duvall	3007
M. Scarpaleggia	3009

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Les mesures pour appuyer les entreprises canadiennes

M. Poilievre	3009
Motion	3009
Mme O'Connell	3011
M. Boulerice	3011
M. Scarpaleggia	3011
M. Berthold	3012
M. Scarpaleggia	3013
M. Trudel	3013
M. Johns	3013
M. Fraser	3014
M. Doherty	3017
M. Green	3017
M. Vis	3017
M. Fortin	3018
M. Lamoureux	3018
M. Lemire	3019

Les travaux de la Chambre

M. Lamoureux	3020
Motion	3020
Adoption de la motion	3020

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Mesures pour appuyer les entreprises canadiennes

Motion	3020
M. Doherty	3020
M. Lamoureux	3020
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3021
Mme Chabot	3021
M. Genuis	3022
M. Lamoureux	3022
M. Boulerice	3022
M. Johns	3023
M. Vis	3024
M. Lamoureux	3025
Mme Blaney (North Island—Powell River)	3025
M. Duvall	3025

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le bénévolat	
Mme Young	3026
La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme	
Mme Gladu	3027
Les vœux du temps des Fêtes	
M. Rogers	3027
La violence faite aux femmes	
Mme Michaud	3027
La violence faite aux femmes	
Mme Bendayan	3027
Les vœux du temps des Fêtes	
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	3028
La violence faite aux femmes	
M. Virani	3028
Les citoyens de Nickel Belt et du Grand Sudbury	
M. Serré	3028
Le héros du lac Opeongo	
Mme Gallant	3028
La violence faite aux femmes	
Mme Dhillon	3028
La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme	
Mme Shin	3029
L'aide médicale à mourir	
Mme Block	3029
La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme	
Mme Blaney (North Island—Powell River)	3029
Des vœux pour le temps de Fêtes	
Mme Gill	3029
La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme	
Mme Finley	3030
La députée de Toronto-Centre	
Mme Ien	3030

QUESTIONS ORALES

La santé	
Mme Bergen	3030
Mme Anand	3030
La justice	
Mme Bergen	3030
M. Lametti	3030
Mme Bergen	3030
M. Lametti	3031

Le transport aérien			Les affaires autochtones	
Mme Kusie	3031		Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	3036
M. Bittle	3031		Mme Bennett	3036
Mme Kusie	3031		Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	3036
M. Bittle	3031		Mme Bennett	3036
La santé			La justice	
Mme DeBellefeuille	3031		Mme Sahota (Calgary Skyview)	3036
Mme Hajdu	3031		M. Guilbeault	3036
Mme DeBellefeuille	3031		Mme Sahota (Calgary Skyview)	3036
Mme Hajdu	3031		M. Guilbeault	3036
Les femmes et l'égalité des genres			Les services publics et l'approvisionnement	
Mme Kwan	3032		Mme Vignola	3037
Mme Monsef	3032		Mme Anand	3037
Mme Gazan	3032		Mme Vignola	3037
Mme Bennett	3032		Mme Anand	3037
La santé			L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Rempel Garner	3032		Mme Dancho	3037
Mme Anand	3032		M. Mendicino	3037
Mme Rempel Garner	3032		Le commerce international	
Mme Anand	3032		Mme Gray	3037
L'agriculture			Mme Ng	3037
Mme Rood	3032		La sécurité publique	
Mme Bibeau	3033		Mme Findlay	3037
Mme Rood	3033		M. Blair	3038
Mme Bibeau	3033		Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
La sécurité publique			Mme Koutrakis	3038
Mme Stubbs	3033		Mme Fortier	3038
M. Blair	3033		Les ressources naturelles	
Mme Stubbs	3033		Mme Harder	3038
M. Blair	3033		M. O'Regan	3038
Les programmes gouvernementaux			La justice	
Mme Chabot	3033		Mme Jansen	3038
Mme Qualtrough	3034		M. Lametti	3038
Mme Chabot	3034		Mme Wagentall	3038
Mme Qualtrough	3034		M. Lametti	3039
Mme Chabot	3034		L'emploi	
Mme Qualtrough	3034		Mme Sidhu (Brampton-Sud)	3039
Les langues officielles			Mme Qualtrough	3039
Mme Alleslev	3034		La santé	
Mme Joly	3034		Mme Collins	3039
Mme Alleslev	3034		Mme Hajdu	3039
Mme Joly	3034		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
La défense nationale			Mme Ratansi	3039
Mme Alleslev	3035		M. Mendicino	3039
M. Sajjan	3035		Recours au Règlement	
La santé			Questions orales	
Mme Ashton	3035		Mme Bergen	3039
M. Bains	3035		M. Sajjan	3040
La fiscalité			AFFAIRES COURANTES	
Mme McPherson	3035		Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Fraser	3035		M. Lamoureux	3040
Les femmes et l'égalité des genres				
Mme Zahid	3035			
Mme Monsef	3035			

Les femmes et l'égalité des genres	
Mme Monsef	3040
Mme Sahota (Calgary Skyview)	3041
Mme Larouche	3042
Mme Mathysen	3043
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3044
Les rapports sur les résultats ministériels 2019-2020	
M. Duclos	3045
Pétitions	
Le Brésil	
M. Manly	3045
L'environnement	
M. Cannings	3046
Les droits de la personne	
M. Genuis	3046
Le don de sang	
M. Garrison	3046
Les affaires autochtones	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3046
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	3046
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Lamoureux	3047

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Mesures pour appuyer les entreprises canadiennes

Motion	3048
M. Cumming	3048
M. Gerretsen	3050
M. Lamoureux	3050
M. Brunelle-Duceppe	3051
M. Barrett	3051
M. Gerretsen	3052
Mme McPherson	3052
M. Simard	3053
M. Gerretsen	3053
M. Waugh	3054
M. Blanchette-Joncas	3054
M. Cannings	3055
Mme Sahota (Brampton North)	3055
M. Melillo	3056
M. Brunelle-Duceppe	3056
M. Davies	3057
M. Cooper	3057
Mme Bendayan	3058
M. Champoux	3058
Mme McPherson	3059
M. Lawrence	3059
Mme Bendayan	3060
M. Simard	3061
M. Davies	3061
M. Lamoureux	3061

M. Melillo	3063
Mme Charbonneau	3063
M. Cannings	3064
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3064
M. Brunelle-Duceppe	3064
Mme Gallant	3065
Mme Bendayan	3066
M. Johns	3066
M. Melillo	3067
Mme Jansen	3067
M. Sidhu (Brampton-Est)	3068
Mme McPherson	3069
Mme Bendayan	3069
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3069
Mme Bendayan	3069
Report du vote sur la motion	3070

Le Budget principal des dépenses 2020-2021

Adoption du crédit n° 1 — Affaires étrangères, Commerce et Développement

M. Guilbeault (au nom du président du Conseil du Trésor)	3070
Motion n° 1	3070
Mme Khera	3070
M. Vis	3073
M. Bittle	3073
M. Lamoureux	3074
Mme Stubbs	3074
M. Lamoureux	3076
M. Vis	3076
M. Paul-Hus	3077
M. Lamoureux	3078
M. Vis	3078
M. Manly	3078
M. Ste-Marie	3079
M. Deltell	3081
M. Lamoureux	3081
M. Champoux	3081
M. Vis	3082
M. Manly	3082
M. Blaikie	3082
M. Lamoureux	3084
M. Epp	3084
M. Vis	3085
Mme Kwan	3085
M. Lamoureux	3086
M. Melillo	3087
M. Blaikie	3087

Motion de l'opposition — Le rapport de situation sur les vaccins de la COVID-19

Motion	3087
Adoption de la motion	3088

Motion de l'opposition — Les mesures pour appuyer les entreprises canadiennes

Motion	3088
Rejet de la motion	3090

Le Budget principal des dépenses 2020-2021

Adoption du crédit 1 — Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Adoption de la motion	3091
-----------------------------	------

M. Duclos.....	3091	Adoption de la motion; première lecture du projet de loi ..	3100
Motion portant approbation	3091	M. Duclos.....	3100
Adoption de la motion	3093	Deuxième lecture	3100
M. Duclos.....	3093	Adoption de la motion	3101
Projet de loi C-16. Première lecture	3093	Deuxième lecture du projet de loi; formation de la	
Adoption des motions; première lecture du projet de loi ..	3093	Chambre en comité plénier sous la présidence de Mme	
M. Duclos.....	3093	Carol Hughes	3101
Deuxième lecture	3093	Article 2	3101
Adoption de la motion	3094	M. Berthold.....	3101
Deuxième lecture du projet de loi; formation de la		M. Duclos.....	3101
Chambre en comité plénier sous la présidence de Mme		Adoption de l'article 2	3101
Carol Hughes	3094	Adoption de l'article 3	3101
Article 2	3094	Adoption de l'article 4	3101
M. Berthold	3094	Adoption de l'article 5	3101
M. Duclos.....	3094	Adoption de l'article 6	3102
Adoption de l'article 2	3094	Adoption de l'annexe 1	3102
Adoption de l'article 3	3094	Adoption de l'annexe 2	3102
Adoption de l'article 4	3095	Adoption de l'article 1	3102
Adoption de l'article 5	3095	Adoption du préambule.....	3102
Adoption de l'annexe 1	3095	Adoption du titre	3102
Adoption de l'annexe 2	3095	Adoption du projet de loi.....	3102
Adoption de l'article 1	3095	Rapport	3102
Adoption du préambule.....	3095	M. Duclos.....	3102
Adoption du titre	3095	Motion d'adoption	3102
Adoption du projet de loi	3095	Adoption de la motion	3103
Rapport	3095	M. Duclos.....	3103
M. Duclos.....	3095	Troisième lecture	3103
Motion d'adoption	3095	Adoption de la motion	3105
Adoption de la motion.....	3096	Troisième lecture et adoption du projet de loi	3105
M. Duclos.....	3096		
Troisième lecture	3096		
Adoption de la motion.....	3098		
Troisième lecture et adoption du projet de loi.....	3098		
		MOTION D'AJOURNEMENT	
Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021		La petite entreprise	
M. Duclos.....	3098	M. Kelly	3105
Motion d'adoption	3098	M. Sorbara.....	3105
Adoption de la motion.....	3100		
M. Duclos.....	3100	Les affaires autochtones	
Projet de loi C-17. Présentation et première lecture.....	3100	M. Johns.....	3106
		M. Vaughan.....	3107

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>